TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 805 — VENDREDI 26 OCTOBRE 1979

LE FRONT DE LIBÉRATION DE LA CORSE REVENDIQUE CINQ ATTENTATS A PARIS ET DANS SA BANLIEUE

Des installations militaires visées

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'envolée des prix du pétrole

« Avec ou sans l'OPEP, la hausse des prix du pétrole est inévitable au début des années 80 », affirmait à Stockholm, en juillet 1977, Cheikh Yamani, le ministre saoudien. L'Organisation des pays exportateurs tentait alors vainement d'éviter l'érosion du pouvoir d'achat de ses membres, et nul n'attacha l'importance qu'ils méritaient à ces mots d'un homme qui ne parle pourtant jamais pour ne rien dire.

La révolution iranienne a avancé les échéances. La décision de l'Algérie, prise le 24 octobre, après plusieurs autres pays, de relever à nouveau de 10 % les prix de son pétrole — et surtout de suivre la Libye dans l'irrespect des résolutions de l'Organisation — vient confirmer avec éclat l'analyse du ministre saoudien.

Est-ce l'échec relatif des pays pétroliers dans leur politique en faveur des pays en voie de développement ? Ou bien le sentiment que l'Arabie Saoudite ne changerait d'attitude que sous la pression ? En établissant le prix de son baril de pétrole à 26,27 dollars, et donc au-dessus du plafond fixé par l'OPEP, les autorités algériennes semblent avoir sacrifié leur conception d'une « *organisation* responsable » à leurs intérêts financiers à court terme.

Parler en effet, comme le fait « El Moudjahid », d'un « pouvoir d'achat considérablement atteint » depuis la dernière conférence de *Genève n'est pas très convaincant* lorsqu'on sait que le « brut » algérien avait augmenté de près de 67 % cette année avant ce nouveau renchérissement. Quant aux « réalités économiques » qui expliqueraient l'explosion de la fourchette des prix, les pays producteurs en sont presque aussi responsables que les pays consommateurs.

Ces derniers, qui avaient promis de contrôler le marché de Rotterdam, en sont encore aujourd'hui à l'affirmation des principes, comme le rappelle non sans raison l'éditorial de « la Lettre de la Nation » (R.P.R.). Mais les pays exportateurs de pétrole, qui s'étaient engagés à ne pas vendre de cargaisons sur ces marchés libres pour couper les ailes à la spéculation, n'ont pu résister à l'appât de gains faciles.

La structure du marché pétrolier s'est aussi considérablement modifiée depuis quelques mois : *les grandes compagnies ont perdu* une part non négligeable de leur approvisionnement en « brut » — près de 50 % pour B.P., la plus touchée d'entre elles, — et l'on a vu apparaître une multitude de petites sociétés, notamment japonaises et américaines, prêtes à toutes les surenchères, tant est vive la crainte des Etats de manquer de pétrole.

De même, les opinions publiques — parfois même les gouvernements — des pays industrialisés n'ont toujours pas compris que l'OPEP n'était plus décidée à assurer par une augmentation de la production la croissance de leur consommation énergétique, comme cela s'est fait ces vingt dernières années. Dans cette période d'évolution structurelle, le marché pétrolier est devenu complètement anarchique : alors que l'offre dépasse à nouveau légèrement la demande, certaines ventes sur le marché libre ont atteint 45 dollars ; et chaque pays de l'OPEP agit indépendamment.

En attendant que les nouvelles règles du jeu pétrolier soient comprises et acceptées — ce qui nécessitera des concessions réelles des pays riches en faveur du tiers-monde, — il n'est pas certain que les pays exportateurs de pétrole aient intérêt à provoquer une récession grave chez leurs principaux clients par des relèvements trop brutaux des prix du « brut ». Mais il ne faut se faire aucune illusion : le Qatar va, lui aussi, relever ses prix. A *court terme, ce mouvement* est désormais irréversible. Avec ou sans l'OPEP.

Les Basques et les Catalans se prononcent par référendum sur les projets d'autonomie

Environ six millions d'Espagnols, approximativement le quart des électeurs de ce pays, sont appelés aux urnes ce jeudi 25 octobre : Basques et Catalans doivent, respectivement, approuver un projet de statut organisant l'autonomie de leur « pays ».

Toutes les formations qui ont fait campagne pour ou contre les projets estiment qu'ils seront approuvés. L'incertitude porte sur le taux de l'abstention, qui a été recommandée par l'ETA, l'organisation séparatiste basque.

Contrairement à toute attente, la campagne électorale n'a pas été l'occasion de violences. Le mercredi 24 octobre, cependant, la police de Barcelone a découvert une galerie conduisant sous un groupe de logements occupés par des familles d'officiers (voir nos dernières éditions du 25 octobre). *Le gouverneur de Catalogne a indiqué qu'il ne manquait plus que quelques aménagements techniques pour y placer des explosifs. Le 20 décembre 1973, à Madrid, l'explosion d'une charge de dynamite placée dans un tunnel foré sous une rue par des militants de l'ETA, avait provoqué la mort du premier ministre du général Franco, l'amiral Carrero Blanco.*

De notre correspondant

Madrid. — Ce jeudi 25 octobre est une journée importante pour toute l'Espagne, même si elle n'intéresse directement qu'un peu moins du quart des citoyens. Les Catalans et les Basques se prononcent, en effet, sur un statut *d'autonomie qui n'est sans doute* pas à cent pour cent l'objectif pour lequel beaucoup ont lutté pendant des années — on pourrait presque dire des siècles — mais dont le destin conditionnera la naissance de cet « Etat régional » que l'Espagne post-franquiste rêve de créer.

Après la Catalogne et Euskadi, la Galice, l'Andalousie, les Canaries, le Pays valencien, l'Aragon, pourront devenir autonomes. Ainsi se constituerait ce que certains hommes politiques appellent, en bouleversant les schémas traditionnels, une « nation de nations ». L'Espagne reconnaîtrait une diversité qui tient à ses cloisonnements montagneux, *à ses contrastes climatiques*, à son histoire mouvementée, à son pluralisme ethnique et linguistique. Plusieurs siècles de centralisme stérilisant seraient abolis sans coup férir... Il ne resterait plus guère, dans notre coin d'Europe, que la France pour ignorer les particularismes régionaux.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 9.)

Des agents du SDECE contestent l'orientation donnée à leurs activités en Afrique

Les dernières péripéties de la situation en Afrique et les interventions de la France qui s'y multiplient créent quelques remous au sein du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), les services secrets français.

Parmi les critiques les plus souvent entendues, on peut relever le regret que le président de la République et le gouvernement, destinataires de la « production » de ce service, ne prennent pas davantage en compte, dans la définition de leur politique africaine, les analyses ou les réflexions du secteur spécialisé du SDECE et, aussi, le fait que le service, de longue date, a été trop orienté, dans ses contacts, sur la voie d'une collaboration exclusive avec les régimes locaux les plus contestables par leurs excès.

Ces critiques sont émises à un moment de l'existence du SDECE où on doit s'attendre, d'ici à la fin de l'année prochaine, à une relève progressive des principaux directeurs ou chefs de service, qui ont atteint la limite d'âge pour la plupart, tant pour ce qui concerne la direction du renseignement que la sécurité interne, la section spéciale du service de contre-espionnage et le service de la recherche.

De tradition, le SDECE est bien implanté en Afrique francophone, où, en raison d'une longue présence héritée de l'empire colonial, des affinités ou de la communauté de langue, ses agents occupent une place privilégiée.

Qualifiée de « bonne » par ceux qui en sont les principaux destinataires, à la différence de ce qui peut se passer pour l'Asie ou le Proche-Orient, où elle est jugée plus « *moyenne* », et pour l'Europe de l'Est, où elle est carrément qualifiée d'« *incertaine* », la « production » du SDECE sur l'Afrique sert souvent de monnaie d'échange dans la bourse aux informations qu'ont constituée les services alliés, appelés à collaborer dans la recherche du renseignement mondial.

Paralysée par les « retombées » du scandale du Watergate, la Central Intelligence Agency (C.I.A.), qui a connu cinq directeurs différents durant le temps où le SDECE, pour sa part, n'en a eu qu'un seul depuis 1970 en la personne de M. Alexandre de Marenches, a reçu des services français les renseignements les plus sûrs, les plus précis et les plus rapides, par exemple, sur la situation en Angola. Ainsi, la chaîne logistique de l'aide soviétique à l'Afrique a pu être régulièrement décrite aux gouvernements occidentaux grâce aux synthèses des services par exemple sur la situation en

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 14.)

Jean-Paul II insiste sur la nécessité de revaloriser la catéchèse

L'exhortation apostolique de Jean-Paul II sur la catéchèse a été rendue publique par le Vatican, ce jeudi 25 octobre, alors que l'épiscopat français, réuni en assemblée plénière à Lourdes, jusqu'au 30 octobre, traite du même sujet.

***Ce document d'une centaine de pages, qui a presque valeur d'encyclique, porte la marque personnelle de Jean-Paul II pour qui la catéchèse,* « devoir sacré », *doit faire l'objet d'un enseignement* « organique et systématique ».**

Fermeté et dynamisme

De notre envoyé spécial

Lourdes. — L'exhortation apostolique *Catechesi Tradendae* porte à la fois la marque des Pères du synode et, en de nombreux points, la touche personnelle de Jean-Paul II. Ce document complexe, pour ne pas dire composite, ne manquera pas d'être sollicité dans des sens très divers. Les adversaires des catéchistes modernes retiendront surtout des passages très fermes contre *certains manuels qui « désorientent »* par leurs omissions ou leurs déformations et qui dénaturent le message chrétien. Le pape insiste sur la nécessité d'exposer la doctrine dans son intégrité sans s'abriter derrière des prétextes politico-sociaux.

On pourra aussi mettre en avant plusieurs paragraphes sur la légitimité de la recherche et de l'invention, sur le christocentrisme, sur le dynamisme interne de la foi qui n'a rien d'abstrait, sur l'utilité de mettre au point des méthodes appropriées et un langage adapté, afin, notamment, de tenir compte de la déchristianisation de nombreux milieux.

A son habitude Jean-Paul II s'exprime dans un style chaleureux, direct parfois émouvant.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 17.)

● LE CHOMAGE
L'INSEE prévoit en 1980-1985 une forte augmentation (lire page 35).

● LE MARCHÉ DES OVINS
***La France va acheter un* contingent de moutons britanniques (lire page 42).**

AU JOUR LE JOUR

La vie p(h)arisienne

« Tu te rends compte ? Des jeunes plastiqueurs autonomistes qui n'ont tué personne condamnés à quinze ans de prison !

— Comment ? C'est pas possible ! Mais c'est le retour au franquisme ! Faut faire un meeting à la « Mut », publier des tribunes dans les journaux, signer des pétitions...

— Attends ! Attends ! T'emballe pas ! C'est pas en Espagne où ça se passe ! C'est en France...

— Oh ! pardon...

∴

— C'est tout de même un peu gênant. Un directeur de revue en a eu pour quinze ans après un procès auquel les correspondants étrangers n'ont pas pu assister...

— Quoi ? Qu'est-ce que c'est que cette répression stalinienne ? Mais il faut aller en masse à l'ambassade, écrire aux journaux, signer...

— Mais non, mais non, vous n'y êtes pas, mon pauvre ami ! Ce n'est pas en U.R.S.S. C'est en Chine...

— Oh ! pardon... »

PABLO DE LA HIGUERA.

UN ENTRETIEN AVEC M. HENRY KISSINGER

● L'attachement de la France à l'indépendance est la condition d'une politique étrangère réussie

● Nous ne devons pas utiliser la Chine comme une arme dans nos litiges avec l'U.R.S.S.

A l'occasion de la sortie en France du premier volume de ses Mémoires, dont on lira dans le Monde des livres, pages 22 et 23, le compte rendu par Jacques Amalric, M. Henry Kissinger a accordé à André Fontaine l'entretien qu'on lira ci-dessous, dans lequel il parle à la fois de son livre et des perspectives de la politique américaine et mondiale.

Vous m'avez dit un jour que vous aviez rencontré une grande difficulté au moment où vous vous êtes décidé à écrire vos Mémoires : ou bien vous alliez les publier rapidement et, dans ce cas, il y aurait eu un grand nombre de choses que vous auriez été obligé de cacher, ou bien il vous faudrait attendre un certain temps et, à ce moment-là, vous auriez été oublié. Je ne crois pas que vous ayez à craindre pour le moment d'être oublié, mais avez-vous dû cacher beaucoup de choses ?

— En fait, bien que je n'aie sans doute pas décrit chaque mouvement tactique, je n'ai pas eu à supprimer quelque événement important ou quelque déclaration importante que ce soit. Je me suis efforcé d'écrire d'un point de vue conceptuel et il est apparu que le problème n'était pas aussi grave que je l'avais prévu.

— Une autre difficulté que vous aviez rencontrée, disiez-vous, tenait à votre propre mémoire. Lorsque vous vérifiez ce que vous aviez gardé en tête vous vous aperceviez souvent que vos souvenirs étaient moins exacts que vous ne l'auriez cru. Comment avez-vous surmonté ce problème ?

— Avant que je ne quitte mes fonctions, l'archiviste du département d'Etat a revu tous les documents sur lesquels j'avais travaillé ou qui étaient venus sur mon bureau et m'a permis d'en prendre copie. D'autre part, chaque fois que je pouvais avoir avec moi, dans les négociations, quelqu'un qui prenne des notes, je gardais des copies des comptes rendus. J'ai déposé le tout à la bibliothèque du Congrès, à la disposition de ceux qui étudieront cette époque. Je ne les ai pas sous mon contrôle personnel. C'est ce qui m'a permis, en compulsant également mes propres notes, de vérifier les faits d'après les comptes rendus. Je me suis fié aussi peu que possible à ma mémoire, et je dirai que je l'ai fait dans une proportion presque négligeable. En fait, il est apparu que ma mémoire n'était pas tellement inexacte mais qu'elle donnait une importance particulière à certains événements. Si l'on supprimait le contexte, il n'y avait rien à dire. Mais je ne prenais pas en compte, précisément, tout le contexte.

» Je vais, d'autre part, mettre un exemplaire annoté de mon livre à la disposition d'une bibliothèque de recherche qui permettra aux universitaires de voir de quels documents les références sont tirées. Si donc ils veulent faire une étude plus approfondie de tel sujet en particulier, ils auront au moins un point de départ.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 22.)

BOB WILSON, GEORGES LAVAUDANT

Les espaces électroniques

Bob Wilson est au Théâtre de Paris pour le Festival d'automne, du 25 octobre au 11 novembre, avec « Edison », créé au T.N.P. Création mondiale : les thèmes du spectacle ont seulement été présentés à New-York, dans une petite salle « off », sous forme de « work in progress » sur un plateau nu, sans éclairage ni sonorisation, sans le matériau de l'écriture wilsonienne. Depuis « I was sitting on my patio » (en 1978, au Théâtre de la Renaissance), il prolonge la machinerie artisanale du théâtre dans les espaces électroniques : des lignes de lumière venues de nulle part métamorphosent les paysages. Des voix préenregistrées ou reprises sur l'instant par des micros invisibles déversent des phrases qui naviguent, pareilles aux *silencieux vaisseaux du cosmos*, dans des ciels de musique. Bob Wilson donne aux paroles l'amplitude et le mystère des mondes muets.

A Grenoble, Georges Lavaudant — codirecteur du centre dramatique des Alpes, — présente son dernier spectacle « les Cannibales ». La large ouverture du plateau dans la grande salle de la maison de la culture impose une vision panoramique. Le décor est une immense chambre noire. Les personnages y semblent miniaturisés, traces de vie brûlante dans l'espace dénudé, en lutte avec leur image transmise par la télévision omniprésente, et leurs *voix jouent avec l'artifice des* micros. Leur contact avec l'extérieur leur parvient à travers une vitre fermée. Le plein soleil est absent, les aubes meurent dans les vibrations mauves du froid...

A *nos yeux éduqués par les néons de la rue, par les phares* brumeux des voitures, à nos oreilles assaillies par les sons reproduits, déformés, du téléphone et des radios, le théâtre parle avec les mystérieuses machines sophistiquées de l'électronique, il s'adapte.

COLETTE GODARD.

(Lire page 29.)

GAULLISME

Refuser la décadence

par LÉO HAMON (*)

LES hommes qui ont suivi le général de Gaulle pour l'établissement et la direction de la Ve République, et qui se réclament toujours de son inspiration, des gaullistes, se sont écartés (surtout depuis 1973 et 1974) de la principale organisation politique « gaulliste » :

Aujourd'hui, extérieurs aux grandes formations, leur esprit est de ce fait peut-être plus libre pour faire le point de l'évolution générale, tandis que les interpellent l'invitation que leur adresse Jacques Chirac — en vue d'une reprise de contacts — et les positions prises par Jean Charbonnel.

Cinq ans après, où en sommes-nous donc ?

∴

Le pays constate la fin des jours fastes, de la facilité..., et son obéissance est faite davantage de résignation que de confiance : et la politique suivie a sans doute troublé moins par ce qu'elle a comporté de rigueurs que par son manque de perspectives ; cependant qu'on ressent l'incapacité, chez les partis, de s'adapter à cette conjoncture plus dure.

Il n'est plus guère possible de croire (comme beaucoup d'entre nous avaient voulu le faire) en une union de la gauche, première étape nécessaire d'un regroupement plus vaste.

Les communistes (que de Gaulle avait, en 1944, voulu et su intégrer au pouvoir lui-même) ont, pour une longue période, choisi l'opposition : ni notre vocation ni notre rôle ne peuvent être ici les mêmes que les leurs (*sans qu'on puisse, pour autant*, méconnaître l'intérêt civique des accords ponctuels qui demeurent possibles avec eux comme, par exemple, sur la nécessité d'un recours important à l'énergie nucléaire). On voit bien en tout cela les naturelles et habiles manœuvres des partis, rapportées à leurs intérêts respectifs, mais non une prise en main possible du destin national. Frustré d'une référence plausible à l'union de la gauche, le M.R.G., d'autre part, se cherche une originalité écologique.

Mais vouloir se distinguer en boudant l'évolution technique, c'est confondre un tumulte mondain avec une revendication populaire ! A l'instar de de Gaulle, nous voulons, nous, que la France épouse son temps plutôt que de « regretter la lampe à huile et la navigation à voile ».

S'agissant du R.P.R., principale organisation se réclamant du gaullisme, il est manifeste que nous n'avons pas pu dresser en face de lui un mouvement d'importance convenant à notre temps. Mais il faut bien aussi constater que le R.P.R., soucieux de se distinguer, notamment par son acharnement à dénoncer tout élargissement éventuel de la majorité, et se situant ostensiblement, pour ce faire, le plus loin des socialistes, est ainsi apparu comme étant le plus à droite dans la majorité actuelle ; ses appels au rassemblement et à la participation ont dès lors sonné faux. Contestant la légitimité du président qu'il a contribué à faire élire, sans pour autant vouloir sortir de sa majorité, il est sorti de sa propre doctrine institutionnelle, et sa critique de diverses réformes a semblé l'éloigner de la nouvelle société, plus que ne le faisaient d'autres, tandis que dans ses rangs les tenants notoires de l'ouverture se voyaient éloignés des centres de décision. Ces positions ont marqué son image dans le pays ; il ne suffit pas d'en avoir découvert le mauvais effet pour les gommer aussitôt.

Retrouver une ambition commune

Devant la caducité des anciennes querelles, devant ce qui est ressenti comme la menace d'un lent déclin national, l'appel à l'union se fait plus pressant, comme aussi le besoin d'une intervention plus volontariste dans l'économie afin de relancer et d'orienter production et échanges : on aspire au retour d'une grande ambition commune.

Notre histoire en témoigne : une telle conjoncture donne leur force à des thèmes essentiels du gaullisme : le refus de la décadence, la foi en la grandeur de la France, la vocation de l'Etat *à la servir, l'exigence d'un surcroît* de justice sociale (sans que soient toujours discernés pour autant les moyens de le réaliser), un rassemblement des Français, par-delà leurs positions politiques, autour d'un pouvoir fort accordé à son temps et attaché à notre destin, un plan, « ardente ambition nationale ».

Le désarroi de notre peuple et le fond que nous avons en commun avec les autres gaullistes excluent sans doute qu'on puisse laisser sans réponse l'appel à une reprise de concertation, mais cela ne suffit pas pour nous inclure dans un même mouvement (après tout n'est-ce pas le général lui-même qui, en 1944, conseillait à ceux qui l'avaient suivi jusque-là d'entrer dans différents partis pour essayer de les renouveler ?) Même après la tenue de quelques états généraux, l'opération ne pourrait donner aucune garantie à ceux, vite débordés, qui ne *viendraient pas du R.P.R., mais leur* ferait aussitôt perdre le crédit et la confiance acquis auprès des hommes de gauche par les positions prises dans les années écoulées. Il ne faut pas renouveler l'erreur qu'a constituée en 1962 la fusion de l'U.D.T. et de l'U.N.R.

Des conversations aboutissant à un comité de liaison seraient donc préférables ; nous serons ainsi mieux venus en cautionnant le cas échéant — par la constatation de nos convergences — l'intérêt de récentes suggestions faites, de Michel Debré à Jacques Marette. Mais il ne suffit pas de savoir à qui on parle, il faut savoir pourquoi on parle ; nous devons tenir un langage de raison et d'ouverture pour des réformes sociales effectives, sans ignorer la prérogative juridique qui est celle du chef d'Etat, de par son élection dont la légitimité s'impose à tous — mais sans craindre de nous distinguer voire de nous opposer quand il y a lieu.

Avant tout, nous devons figurer, tenir et faire apparaître à ceux qui sont aujourd'hui dans l'opposition (comme à d'autres) la possibilité de réaliser sans rupture, par de nouvelles alliances et de nouveaux regroupements, autre chose que la stérilisation d'une opposition plus prophétique que politique — ou l'insuffisance d'une gestion conservatrice. Il nous appartient de montrer à tous, notamment aux socialistes, que d'autres voies peuvent s'offrir et qu'elles devront être explorées en commun ; c'est ainsi que le souci d'une planification doit être marqué par nous.

En contribuant à faire apparaître de nouvelles orientations, un nouveau style, plus appropriés aux échéances nationales et acceptables pour le chef de l'Etat — en aidant à les rendre possibles, nous travaillerons à les rendre nécessaires.

Sachons donc servir des aspirations que nous tenons pour profondément gaullistes, sans refuser aucun contact mais sans nous identifier à d'autres, ne prétendons pas imposer l'invocation de ce gaullisme à quiconque ni non plus nous en faire une exclusivité.

(*) Ancien ministre.

Les mots pour le dire

par THIERRY DE BEAUCE (*)

LE général de Gaulle avait traduit son temps autour de mots nouveaux qui portaient leur révolution. Neuf ans ont passé. Le monde s'est refait. Les mots n'ont pas suivi. Les intuitions ont duré, se sont détournées un peu, ont pris un sens qu'elles n'avaient pas. Le monde d'aujourd'hui est devenu un paysage sans vocabulaire. La politique y avance à la manière des enfants, en posant des questions et ressassant des rengaines. Cela s'appelle, selon, l'aventure ou le désarroi. Derrière des concepts vieillis traînent des réalités mortes.

La toute-puissance des Etats-Unis, analysée dans ses conséquences militaires, diplomatiques ou monétaires a simplement changé de nature. Certes la forme la plus courante de la mondialisation emprunte encore aux modes américaines. On voit Pékin faire du patin à roulettes, le jogging après le disco emballer l'univers, tandis que d'autres cultures acceptent leur repli international. Je pense à la francophonie. Mais l'idée de l'empire survit à sa réalité. On constate sans trop y croire, pour éviter d'en prendre peur, la décadence des institutions, la société qui se déchire, l'économie à vau-l'eau, la diplomatie en retrait, un processus britannique où l'empire finira par se réduire au Commonwealth et à la suprématie linguistique. Ainsi, dans un monde réglé sur son ordre, l'Amérique fait-elle peser une étrange menace. Elle ne va plus le dominer ni même en partager la domination. Elle risque plutôt de le laisser aller.

L'économie reflète cette révolution. Aujourd'hui, à la volonté politique se sont substitués des équilibres incontrôlables. La crise monétaire dépend des fluctuations de 1 000 milliards de dollars en l'air. Les Américains ne s'y trompent pas, qui qualifient de « xénodollars » cette masse d'euro ou de pétrodollars dont aucune autorité n'assure la régulation. Dans un système monétaire réglé sur son ordre, l'Amérique se contente encore de laisser aller.

L'Europe comme la taupe

Comme la taupe, l'Europe a fait son chemin. Elle existe là où on l'attendait le moins, dans l'accoutumance des praticiens et dans l'appréciation des pays tiers. Seuls les Européens ne s'en aperçoivent pas. Personne ne l'avait vraiment voulue mais finalement on l'a laissée aller. A ce niveau, le débat n'est plus tant l'opposition du continent aux visées américaines ou soviétiques que sa survie économique face aux géants nouveaux (le Japon) et aux concurrents inattendus, mieux adaptés à la compétition internationale (la Corée, le Brésil ou les pays fournisseurs d'énergie).

Entre la puissante Allemagne du chancelier Schmidt et l'Angleterre en sursaut de Mme Thatcher, le combat pour l'indépendance chemine, en brûlant les étapes, du nationalisme tactique vers les perspectives unitaires. La *France n'est plus seule à vouloir* mener sur le continent un jeu politique autonome. Le gaullisme est devenu en Europe la chose la mieux partagée, tandis que commence à s'estomper le débat sur l'Europe germano-américaine, parce que la R.F.A. n'est plus américaine (faute d'Amérique !) et parce qu'à terme, son déclin démographique la menace en tant que peuple fort, riche et particulier.

L'évolution technique du nucléaire (souplesse et miniaturisation) nuance les distinctions entre forces classiques et armes atomiques, entraîne l'escalade dès les premiers degrés et redonne une signification à la proximité géographique. Dans ces conditions, personne ne peut croire absolument *ni* à l'équilibre des deux Grands sur le continent européen, ni à la protection américaine, ni à la sanctuarisation nationale. Mais, faute d'un changement possible aux conséquences imprévisibles, mieux vaut s'en *tenir aux données antérieures*, à la paresse des débats connus, aux termes usuels des négociations. On laisse aller.

Retour à l'identité

Le refus de la division du monde (l'obsession de Yalta) a pris des formes nouvelles. Le nationalisme n'est plus seul à résister. Le retour à l'identité — à l'histoire — ne signifie pas toujours la conformité au modèle occidental de l'Etat-nation. Un monde régionalisé, multipolaire, affirme lentement des solidarités différentes. Ainsi le réveil de l'Islam a-t-il repoussé la fascination des idéologies et des techniques importées. Autour de notions de voisinages, d'intérêts stratégiques, de parentés culturelles et religieuses, l'Europe, l'Afrique et le monde arabe affirment les solidarités prioritaires du Trilogue, face à l'émergence économique de l'Asie, au retrait américain et au maintien constant de la pression soviétique.

Dans une ère de prospérité économique et de promesses technologiques, la pensée du général de Gaulle traduisait en termes neufs les espérances du développement. Aujourd'hui, le retour à la rareté porte d'autres menaces, aborde la faim, la guerre, la perte des libertés. Ambitions industrielles, générosités sociales et nationalismes économiques doivent s'adapter au durcissement de la compétition internationale et à la montée des différences. Il n'est plus de nation seule, mais, dans le jeu des rivalités, il n'est pas non plus d'ordre mondial ou de raison universelle. Des simulacres miment leur rôle d'un jour.

Alors on essaye. On apprend. On aménage les doctrines. On croit dominer des automatismes quand il s'agit de fatalités acceptées. Parce qu'elle manque d'idées claires, de mots exacts pour les choses, la volonté politique hésite à s'exercer.

(*) Diplomate et écrivain.

Renaissance ou illusionisme

par DOMINIQUE GALLET (*)

LES gaullistes ont aujourd'hui des raisons de se sentir un peu mieux dans leur peau. En effet, l'appel au rassemblement de tous les gaullistes lancé par Jacques Chirac à la Réunion, l'adhésion qu'il a suscitée chez la plupart des gaullistes d'opposition, la volonté d'en revenir aux sources du gaullisme populaire affirmée lors du dernier comité central du R.P.R., sont autant de faits encourageants. Ils correspondent à l'évolution que nous avons souhaitée dès le lendemain de la rupture de l'union de la gauche et de son retour à ses vieux démons, et que nous avons favorisée par des rencontres avec les dirigeants du R.P.R. ou par notre soutien à la liste DIFE.

Pour les gaullistes de gauche qui, depuis le 27 avril 1969, avaient combattu sans relâche le pouvoir qui succéda à celui du général de Gaulle, cette révision stratégique ne s'effectua pas sans douleur, mais elle correspondait, l'évolution actuelle *le prouve, à notre fonction* d'avant-garde.

C'est dès aujourd'hui que nous devons nous *interroger* sur les conditions de la réussite du rassemblement projeté, car il est la dernière chance du gaullisme pour répondre aux grands défis économiques et sociaux, rétablir l'autorité de l'Etat, restaurer l'indépendance et le rayonnement de la nation française.

∴

Il est tout d'abord indispensable de refuser le sectarisme. Tous les gaullistes, quel que soit leur itinéraire depuis 1969, ont leur place dans un tel rassemblement. Les querelles de personnes, les vieux conflits ne doivent en aucun cas resurgir. Le rassemblement doit être un véritable brassage de générations, de sensibilités, d'expériences différentes pour que le peuple français puisse se reconnaître en lui.

Il est important aussi de ne pas enfermer le rassemblement, alors qu'il n'est pas encore vraiment cristallisé, dans de nouvelles alliances contraignantes, il faut d'abord nous entendre entre nous avant de chercher des alliés à l'extérieur.

Il est d'autre part indispensable d'élaborer un réel projet politique, capable d'assurer le difficile passage de la France dans le monde du prochain siècle en proposant aux Français des objectifs clairs, ambitieux et novateurs.

A ce propos, il faut à tout prix éviter la contradiction entre le discours et la réalité à laquelle nous *ont trop souvent habitués les appareils* gaullistes successifs. Le général de Gaulle en était lui-même très conscient. Ainsi, quelques jours après les élections de juin 1968, j'étais reçu par lui à l'Elysée avec les autres dirigeants de l'Union des jeunes pour le progrès. Il nous a notamment dit des députés gaullistes : « *Ils parlent tous de la participation sur leurs affiches électorales, mais rares sont ceux qui y croient et veulent la mettre en pratique quand ils sont élus.* » Cette incapacité à mettre les paroles en accord avec les actes, que le général de Gaulle a tenu à souligner devant nous, qui représentions la nouvelle génération du gaullisme, a d'ailleurs incité certains d'entre nous à créer après son départ la première organisation de gaullistes d'opposition, le F.J.P. La duplicité conservatrice qui a jusqu'à présent dominé les appareils gaullistes pour la participation comme pour tant d'autres projets gaulliens ne devra plus avoir cours dans le rassemblement que nous appelons de nos vœux.

Enfin le mouvement gaulliste régénéré doit dès à présent faire face à l'offensive des Giscardiens et de leurs amis européens qui veulent « *prendre langue avec l'OTAN* », relancer les « *eurochimères* » de la C.E.D., faire disparaître la nation française dans la spirale supranationale et atlantique. Pour cela, il est nécessaire que les gaullistes développent un dialogue approfondi avec les forces vives du tiers-monde, renforcent leur solidarité avec elles. Ayant beaucoup voyagé ces derniers mois en Asie et au Proche-Orient, j'ai pu me rendre compte combien l'image de notre pays était dégradée et combien le tiers-monde souhaitait, dans une période cruciale pour l'avenir du non-alignement, la renaissance d'une France libre et libératrice.

∴

On le voit, rassembler à nouveau les gaullistes pour la France n'est pas une tâche aisée ou relevant de combinaisons hâtives. Il ne s'agit pas de constituer un conglomérat artificiel et provisoire, mais un creuset vivant, véritable microcosme de notre peuple et instrument de sa libération. Il s'agit d'être digne des traditions et des aspirations des Français, mais aussi de tous ceux qui, à travers le monde, espèrent la renaissance d'une France gaulliste. Mais cela suppose qu'on se refuse à un facile illusionnisme.

(*) Président du club Gaullisme et Prospective, ancien secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès.

Le triptyque

par FRANÇOIS FERRUS (*)

LE contenu de l'intervention de Jacques Chirac au dernier comité central du R.P.R. a semblé porteur d'avenir tout en s'insérant à nouveau dans le droit fil de la pensée gaulliste. Toutefois, cette volonté ne doit pas en rester au niveau des principes ou de quelques remaniements au sein de l'appareil du mouvement, mais se transformer en un projet politique précis.

Le gaullisme, c'est tout d'abord une pensée politique qui se suffit largement à elle-même et n'a nul besoin pour le moment d'être *enrichie, comme j'ai cru l'entendre* dire à l'issue des élections européennes. Le prétexte fallacieux que pratiquement tous les mouvements politiques avaient repris plus ou moins les thèmes du général de Gaulle pendant la campagne ne justifie pas une telle analyse. Ce serait réduire le gaullisme à une dimension strictement de politique étrangère.

∴

En effet, le gaullisme s'appuie sur trois éléments fondamentaux : les institutions, l'indépendance nationale et la participation. Si les différents mouvements gaullistes *depuis* les *origines* de la Ve République se sont toujours efforcés de soutenir fidèlement les deux premiers, en ce qui concerne le troisième, ils n'ont pas toujours fait preuve d'un activisme débordant pour lui donner une réalité, et particulièrement le R.P.R. La participation, ce n'est pas seulement la distribution de quelques bénéfices aux salariés, c'est toute une conception du monde du travail, la « troisième voie ». La participation, c'est-à-dire la citoyenneté du salarié dans l'entreprise, où il n'est que trop souvent sujet, c'est le droit à l'information, à la responsabilité dans les prises de décision, mais également le droit aux résultats et à la propriété. Pour être complet, il convient d'ajouter une quatrième notion à ce triptyque du gaullisme : la vision d'un Etat économiquement plus dirigiste (le Plan, cette ardente obligation). Un Etat plus dirigiste ayant de surcroît une meilleure capacité à défendre et à protéger les intérêts des plus démunis ou des plus faibles.

A l'occasion de la campagne des élections législatives de 1978, Jacques Chirac a déclaré dans une *formule* lapidaire dont il a le secret que « *la social-démocratie c'était nous* ». Mais occuper l'espace politique de la social-démocratie réclame des mesures précises en matière sociale et de réduction des inégalités. Nous sommes restés muets depuis cette époque. Je suis de ceux qui regrettent que nos parlementaires soient apparus comme les plus farouches opposants à la loi sur les plus-values et qu'ils soient à l'origine de son atténuation.

A quand un projet de loi R.P.R. sur la taxation des grosses for*tunes, élément programmatique* du mouvement au moment des législatives de 1978 (« Propositions pour la France », page 196), sur la réforme des droits de succession, dont le faible abattement à la base spolie les petits patrimoines mais dont la progressivité réduite écorne tout juste les grosses fortunes ? Que l'on ne vienne pas me dire que de tels projets mènent tout droit au collectivisme. A ma connaissance, les Etats-Unis d'Amérique et la République fédérale d'Allemagne connaissent ce type de fiscalité et il ne vient pas à l'esprit de chacun de leur affecter ce qua*lificatif. Bien au contraire*, ce sont deux pays où l'économie de marché est le plus performante.

∴

Je ne fais pas partie de ceux qui se réclament du gaullisme tout en se situant à l'extérieur du R.P.R., ou contestent systématiquement la légitimité des actions de son président, même si je ne suis pas toujours à l'aise dans mon mouvement.

Proposer une société qui soit acceptable par l'immense majorité des Français en n'hésitant pas à déranger les intérêts acquis, voilà la tâche du gaullisme et du R.P.R. *dans les années à venir*. Que Jacques Chirac en soit l'inspirateur, et il apparaîtra comme un rassembleur. Qu'il s'adresse non pas « au pays imaginaire qui tient le haut du pavé » mais à en nation, car le rassemblement se fait dans la nation. Pour paraphraser Louis XVI dans son intervention du 4 octobre 1789, « *qu'il appelle la nation à venir au secours de l'Etat* ». A ce moment-là, il sera temps non pas de lui souhaiter une carrière, elle est faite, mais un destin.

(*) Conseiller au secrétariat général du R.P.R. du 5 décembre 1976 au 21 mars 1978.

Le Monde

étranger

LA GUERRE AU CAMBODGE ET LES OPÉRATIONS DE SECOURS AUX RÉFUGIÉS

Les incidents se multiplient à la frontière khméro-thaïlandaise

Le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak Chamanand, a écourté, jeudi 25 octobre, sa tournée dans les capitales des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) pour regagner d'urgence Bangkok. Cette décision semble avoir été prise à la suite de l'aggravation de la tension à la frontière cambodgienne. En effet, alors que l'armée thaïlandaise organise le transfert vers l'intérieur du pays de dizaines de milliers de réfugiés, deux affrontements ont opposé mercredi les soldats de Bangkok à ce que la Thaïlande qualifie, pour d'évidentes raisons diplomatiques, de « forces étrangères non identifiées ».

Les Thaïlandais ont eu un mort et sept blessés dans le secteur d'Aranya-Prathet et ont fait un prisonnier. Mardi, une centaine de soldats vietnamiens avaient pénétré en territoire thaïlandais. Selon Bangkok, sept incidents ont été enregistrés avec les soldats vietnamiens entre le 17 et le 22 octobre, faisant douze morts et dix-sept blessés. — (A.F.P., Reuter.)

Le coup improvisé de Sakeo

De notre correspondant

Sakeo (province de Prachinburi). — L'armée thaïlandaise a entrepris, mercredi 24 octobre, le transfert massif, et quasiment improvisé, de plusieurs dizaines de milliers de fugitifs cambodgiens agglutinés depuis deux semaines le long de la frontière khméro-thaïlandaise et menacés par les affrontements sporadiques entre Vietnamiens et Khmers rouges. L'opération, annoncée vendredi, est d'une ampleur sans précédent. De source informée, on indique que plus de cent cinquante mille Khmers — sans compter les milliers d'autres qui sont attendus — vont être, dans une première phase, convoyés à proximité de la ville de Sakeo à 250 kilomètres à l'est de Bankok et à 70 kilomètres de la frontière. Les autorités militaires prévoient un rythme de transfert supérieur à 15 000 personnes par jour.

La priorité a été donnée mercredi aux quelque 80 000 civils khmers rouges, misérables et fiévreux, qui ont fui les zones attaquées par les troupes de Hanoï et qui campaient depuis deux semaines au sud de la ville frontière d'Aranya-Prathet. Plusieurs centaines, voire plusieurs milliers, de cadres et de combattants du régime déchu — hommes et femmes — qui s'étaient joints à l'exode et ont bénéficié sur le sol thaïlandais de quinze jours de repos, avaient reçu mardi l'ordre de l'Angkar (l'Organisation) de regagner le Cambodge, ce qu'ils ont fait dans la nuit.

Il était évident mercredi matin, pour ceux qui ont visité ces fugitifs au cours des dernières semaines, que seuls les femmes, les enfants, quelques vieillards et des adultes invalides ou perclus de fièvre avaient reçu l'ordre d'accepter le transfert. Se soutenant mutuellement et aidés par les soldats thaïlandais, ces débris du peuple khmer rouge, complètement désorientés, serrant de maigres baluchons et les toiles de plastique qui restent, pour l'heure, leur seul « toit », ont embarqué dans une centaine d'autocars bariolés.

Quelque douze mille personnes ont été ainsi transportées mercredi sur le terrain broussailleux d'un ancien cimetière où règne une activité fébrile en vue d'édifier l'infrastructure de base du camp. Les réfugiés s'éparpillaient au hasard lorsqu'un orage a éclaté, transformant la scène en un immense bourbier et inondant l'hôpital hâtivement installé sous des toiles.

Décidé à la hâte, et sous la pression des événements, le transfert s'effectue dans des conditions précaires pour les intéressés. Les « camps » de Sakeo ne sont, pour le moment, rien d'autre que des terrains vagues qui restent à aménager et à équiper. Confronté à la décision du commandement des forces armées, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) — qui ne jouira pas dans les camps des prérogatives qui sont les siennes dans les camps de réfugiés « légaux » — a offert son assistance. Jouant un rôle de coordonateur des aides internationales, le H.C.R. aura notamment à sa charge les frais de transport, la construction de l'infrastructure et une partie de l'assistance.

L'agence des Nations unies, qui n'avait pas été informée au préalable de la décision des autorités, s'est donc vue fixer un délai de quatre jours pour se tenir prête à recevoir les premiers transferts. Dans ces conditions défavorables, elle tâche d'abord de parer au plus pressé : édification de tentes, creusement de latrines, points d'eau (...). Le H.C.R. semble avoir obtenu que les réfugiés les plus mal en point et les malades, qui bénéficient le long de la frontière d'un début d'assistance médicale internationale, ne soient transférés qu'en tout dernier lieu.

Parer au plus pressé

Viendront ensuite plusieurs dizaines de milliers de civils, non (Khmers Serei) tolérés par les asile aux abords de la frontière, au nord d'Aranya-Prathet, et dont une partie est sous le contrôle de « mouvements de libération » anticommunistes mentaire mondial (PAM), qui a Thaïlandais. Ces deux groupes, politiquement distincts et antagonistes, seront provisoirement installés à Sakeo, dans des camps séparés.

La nourriture de base doit être fournie par le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a en stock, dans les régions frontalières, plusieurs milliers de tonnes de riz. Une *Task Force*, comprenant le Comité international de la Croix-Rouge, la Ligue des sociétés de Croix-Rouge et des organisations à vocation médicale (notamment Médecins sans frontières, qui avait dès mercredi une équipe en plein bourbier), dispensera les soins d'urgence. Près de cinquante médecins et cent quarante infirmières, venus de divers horizons, sont attendus pour ce premier camp.

Entre les réfugiés hébergés dans les camps « officiels » et ce nouvel afflux massif de Cambodgiens « illégaux », la Thaïlande offre aujourd'hui asile à plus de quatre cent mille fugitifs.

R.-P. PARINGAUX.

Le président Carter annonce une aide de 70 millions de dollars

La C.E.E. va accroître considérablement son assistance

Alors que, comme l'expose notre correspondant, le président Carter annonce l'octroi d'une assistance de 70 millions de dollars aux réfugiés cambodgiens, la Communauté européenne va considérablement augmenter son aide. Au cours du débat de ce jeudi, à Strasbourg, sur la faim dans le monde, M. Cheysson, commissaire européen chargé du développement, annoncera que la Communauté, en tant que telle, contribuera pour environ un tiers au programme d'urgence de 110 millions de dollars (462 millions de francs) pour six mois, établi par M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies (« le Monde » daté 21-22 octobre). En fait, avec les contributions nationales, l'aide de l'Europe des Neuf s'établirait à 50 millions de dollars, soit près de la moitié du programme mondial. Ce chiffre (« le Monde » du 23 octobre), discuté pendant le week-end par les ministres des affaires étrangères à Galway (Irlande), a été donné par le porte-parole du gouvernement de Bonn.

Par ailleurs, une organisation privée religieuse, dont le siège est aux Etats-Unis, World Vision International, a annoncé mercredi 24 octobre, qu'elle avait été autorisée par les autorités de Phnom-Penh à envoyer directement de l'aide au Cambodge et à en contrôler la distribution, même en province.

Au même moment, M. Pen Sovan, vice-président du Conseil révolutionnaire khmer, et « homme fort » du nouveau régime, assurait à la « Pravda » que « personne ne meurt de faim au Cambodge », en dénonçant « la campagne de propagande lancée en Chine et en Occident à propos de la prétendue incapacité du Conseil populaire révolutionnaire à contrôler la situation dans le pays ».

M. Nguyen Co Thach, le chef de la diplomatie vietnamienne, a tenu à Bangkok, mercredi, des propos similaires, affirmant que la famine au Cambodge n'était pas « aussi terrible qu'on le dit à l'extérieur ».

De notre correspondant

Washington. — M. Carter avait misé à côté de la plaque dans sa conférence de presse du 9 octobre en évoquant la situation au Cambodge d'une manière vague, hors de proportion avec la gravité du drame. Il avait un peu redressé les choses quelques jours plus tard par un appel plus pressant, mettant en garde les divers pouvoirs dans la région contre tout obstacle qui serait opposé à la distribution des secours, et débloquant un crédit de 7 millions de dollars. Il a été mieux entendu encore, mercredi 24 octobre, lorsqu'il a lancé un programme d'aide plus ambitieux.

Le président américain a annoncé une aide d'un montant total de 70 millions de dollars, dont une partie avait été approuvée le jour même par la commission des affaires étrangères de la Chambre. Sur cette somme, et en y comprenant les aides annoncées la semaine dernière, 5 millions de dollars iront à l'UNICEF et à la Croix-Rouge, 9 millions de dollars à la Thaïlande pour l'aider à faire face au flot des réfugiés, et 25 millions de dollars au programme « L'alimentation pour la paix » (Food for peace), géré par l'administration américaine. M. Carter demande au Congrès de prévoir une nouvelle tranche de 30 millions de dollars, répartie eitre ces divers programmes, pour la phase ultérieure des secours. Il a invité les organisations religieuses et charitables à un effort spécial.

La seule condition mise par les Etats-Unis à l'octroi de l'aide est qu'elle parvienne aux « *êtres humains qui souffrent* » : des assurances devront être données en ce sens. Jusqu'à présent, le gouvernement américain a choisi de ne pas heurter de front le pouvoir en place à Phnom-Penh, et c'est avec son accord que trois sénateurs se sont rendus mercredi dans la capitale khmère pour tenter d'organiser des convois de camions. L'on n'attend *plus maintenant*, ont rapporté les trois sénateurs, que le feu vert de Phnom-Penh (1).

Le programme a été annoncé le jour même où le sénateur Kennedy critiquait la Maison Blanche, qu'il jugeait « *trop lente* » à réagir au drame des Cambodgiens. Le futur candidat à la présidence a reproché à M. Carter d'avoir accepté que la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois, en juillet, n'ait pas été saisie du problème. En fait, le sénateur n'était pas informé des intentions du président, qui parlait au même moment. On précise à la Maison Blanche que le nouveau programme d'aide a été mis sur pied dès que les conditions l'ont permis, et que ce n'est que vendredi qu'ont été reçues les assurances nécessaires concernant la destination des secours.

MICHEL TATU.

(1) N.D.L.R. — Les autorités de Phnom-Penh ont désormais « *la faculté d'accepter ou de refuser* » l'aide, a déclaré à Bangkok le sénateur Danforth.

Joan Baez et les droits de l'homme

Près de deux semaines dans les camps de réfugiés en Thaïlande, Malaisie, Indonésie... Une escale à Paris où elle chante vendredi... Une tournée ensuite, aux Etats-Unis, pour parler des drames indochinois et collecter des fonds, le sénateur Kennedy s'associant à cette campagne...

Joan Baez ne fait pas de distinction entre réfugiés, mais l'ampleur du problème en Asie du Sud-Est l'a poussée à agir.

Récupérée ? Utilisée ? Elle en convient ; elle peut l'être, le sera. Elle ne s'en émeut guère : ce n'est pas la première fois.

Elle fut une des grandes figures du mouvement contre la guerre du Vietnam mais, déjà, même si on l'oublie parfois, elle tenait ses distances vis-à-vis de certains groupes de militants : elle ne criait pas « Vietnam vaincra ! » ; elle voulait que cesse la violence imposée par son pays à l'Indochine. Elle s'en fut, en 1972, à Hanoï, pour voir, pour témoigner ; pas pour soutenir aveuglément.

La même démarche inspire aujourd'hui celle qui fut l'un des symboles d'une génération et n'est en rien coupée de la génération qui suit. Après tout, elle parlait des droits de l'homme avant que d'autres ne s'emparent du thème à des fins politiques souvent ambiguës. Si, maintenant, elle va voir les réfugiés et chante pour eux et pour les prisonniers politiques, ce n'est pas pour soutenir tel ou tel pouvoir ou « lutter contre le communisme », mais pour que cessent les violences contre la personne humaine et les peuples.

D'autres, les « anciens » du « mouvement », peuvent choisir d'autres voies, Bob Dylan « chercher Jésus », Jane Fonda demeurer favorable à Hanoï. Joan Baez a opté pour une continuité sans confort. Aucun régime n'a encore sérieusement répondu aux questions qu'elle pose. — J. D.

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION SOMALIENNE

Le président Syaad Barre a usé d'un ton prudent envers l'Éthiopie

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Au cours des fêtes du dixième anniversaire de la révolution, dont le point culminant a été, le dimanche 21 octobre, un grand défilé civil et militaire dans la capitale, le président Syaad Barre a prononcé, devant de nombreux invités — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères représentant le gouvernement français, — un grand discours, dont le ton « diplomatique » et dépourvu de toute agressivité à l'égard du voisin éthiopien a frappé les observateurs.

Lorsque, après le long cortège des « masses » — grandes organisations, syndicats et jeunesses, — ont défilé les unités blindées et mécanisées, la principale raison de cette prudence est apparue à l'évidence : tout le matériel était soviétique, alors que la Somalie a rompu avec l'U.R.S.S. depuis le renversement d'alliance accompli par l'U.R.S.S. en faveur de l'Ethiopie. On vit passer dans le ciel des Mig-17 et des Mig-21, et défiler devant la tribune des orgues de Staline, ainsi que des chars lourds soviétiques. La Somalie se trouve dans la même situation délicate que l'Egypte après la rupture du président Sadate avec l'U.R.S.S.

Dans son discours, le président Syaad Barre s'est borné à déplorer l'« intransigeance » de son puissant voisin. Il a néanmoins prévenu que le peuple somalien n'abandonnerait jamais ses droits et qu'il était capable de les défendre. Sur le plan interne, le chef d'Etat somalien s'est contenté d'annoncer que, aux termes de la Constitution adoptée en janvier, des élections auraient lieu avant la fin de l'année.

ROLAND DELCOUR.

LE CONFLIT DU SAHARA

Dans Mahbès conquise par le Polisario

Mahbès (A.P.). — Trois cents mètres de tranchées, une dizaine d'abris souterrains, une position pour une centaine d'hommes sans doute : cartouches, obus de mortier, roquettes explosives jonchent le sol. Telle est la vision qu'offrait, lundi 22 octobre, le premier avant-poste est de la garnison de Mahbès, « libérée » le 14 par le Front Polisario.

Les Land-Rover du Polisario évoluent avec assurance, malgré les mines, parmi les positions ceinturant Mahbès, la dernière garnison qu'occupaient les troupes marocaines dans le nord-est du Sahara occidental.

Toute la population sahraouie avait été évacuée, en décembre 1975, par le Front Polisario, après le départ des troupes espagnoles et avant l'arrivée des soldats marocains. Les bâtiments de l'administration espagnole et l'hôpital, transformés depuis en dépôts de munitions, témoignent des récents combats et de pilonnages anciens.

La maison du commandant est criblée de balles et vidée de son contenu. Un livre, *Mourir ou crever*, traîne à terre.

D'après les témoignages de quelques-uns des 53 prisonniers marocains présentés dimanche à la presse, la bataille, qui a duré vingt-quatre heures, aurait opposé 600 à 1 200 soldats marocains à 2 000 à 4 000 combattants sahraouis ou plus. Le Polisario fait état de 767 Marocains tués ; les journalistes en ont dénombré une centaine.

Les forces royales se seraient repliées sur Zag, à 70 kilomètres au nord, en territoire marocain, et auraient été durement accrochées, le 15 octobre, par des unités sahraouies qui avaient pour mission d'empêcher l'acheminement de renforts.

Située à 60 kilomètres de la frontière algérienne, la garnison de Mahbès aurait dû, dans la stratégie marocaine, empêcher les infiltrations du Polisario à l'intérieur du Sahara. En fait, les forces armées royales semblaient avoir perdu, depuis 1977, le contrôle de la région. D'après un responsable sahraoui, dans l'incapacité d'assurer des patrouilles, la garnison tentait seulement de résister au harcèlement des maquisards.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● JOURNALISTES LIBERES. — *Les deux journalistes britanniques arrêtés le dimanche 21 octobre à l'aéroport de Kaboul alors qu'ils s'apprêtaient à gagner le Pakistan (le Monde du 23 octobre) ont été expulsés d'Afghanistan et sont arrivés à New-Delhi (Inde) mercredi.* M. Michael Fathers, correspondant de l'agence Reuter pour le Pakistan et l'Afghanistan, et son épouse, Mme Della Denman, journaliste du quotidien anglais *The Guardian*, ont été détenus deux jours dans les locaux du ministère de l'information. Il semble que les autorités afghanes aient considéré le reportage effectué par Mme Denman « *antigouvernemental* ». — (U.P.I.)

Etats-Unis

● L'EX-CHAH d'IRAN Mohamed Reza a été opéré mercredi 24 octobre à l'hôpital Cornell de New-York où il a subi l'ablation de la vésicule biliaire. Au cours de l'intervention, qui a duré deux heures et demie, les chirurgiens ont également testé l'évolution du cancer du système lymphatique, dont est atteint l'ancien monarque, qui devrait rester hospitalisé pendant deux ou trois semaines. Au cours d'une conférence de presse, M. Robert Armao, porte-parole du chah, a déclaré que ce dernier était atteint d'un cancer du système lymphatique depuis six ans et que, traité dès le début par une équipe de spécialistes français, il « *avait voulu que sa maladie reste secrète* ». — (A.F.P., A.P.)

Italie

● UN DETENU DE LA PRISON DE CUNEO (Piémont), suspecté d'appartenir aux Brigades rouges, Francesco Berardi, emprisonné pour quatre ans et demi, a été retrouvé pendu, le mercredi soir 24 octobre, sans sa cellule.

A Gênes, il était considéré comme un personnage de deuxième plan.

Un syndicaliste qui avait témoigné contre lui, lors de son procès, avait été assassiné peu après, et son meurtre avait été revendiqué par les Brigades rouges. — (A.F.P.)

Ouganda

● ONZE PERSONNES ont été tuées à Kampala au cours des trois nuits précédentes et vingt-cinq « suspects » battus à mort par la population, a-t-on appris mercredi 24 octobre, ce qui porte à quarante-neuf le nombre des victimes de la violence en octobre dans la capitale ougandaise. — (A.F.P.)

R. F. A.

● LE PRESIDENT DU SYNDICAT DE LA POLICE OUEST-ALLEMANDE, M. Günter Schroeder, a demandé mercredi 24 octobre au ministre de la justice du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Inge Donepp que des salles d'audience plus grandes soient désormais prévues lors de procès attirant un public important. M. Schroeder a en effet estimé que c'est à cause d'un manque « *scandaleux* » d'organisation que certaines personnes, en R.F.A. et à l'étranger, ont pu penser que la police ouest-allemande se mettait dans le camp de Kurt Lischka et des deux autres anciens membres de la Gestapo jugés à Cologne : des journalistes et une partie du public avaient dû en effet être refoulés de la salle d'audience mardi (*le Monde* du 25 octobre) en raison de l'exiguïté des lieux. — (A.P.)

Union soviétique

● LE SYNDICALISTE DISSIDENT NICOLAS NIKITINE a été condamné mardi 24 octobre à Leningrad, à une année et demie de détention dans un camp à régime ordinaire. Membre du syndicat indépendant SMOT (Association interprofessionnelle libre des travailleurs), il a dû, au cours d'un procès de deux jours, répondre de son appartenance au SMOT et des lettres en faveur des droits de l'homme en U.R.S.S. qu'il avait signées. Il a plaidé non coupable et a assuré lui-même sa défense. — (A.F.P.)

ASIE

Chine

La modernisation de l'armée sera adaptée aux moyens limités du pays

De notre correspondant

Pékin. — La politique de « réajustement » de l'économie *entraîne d'inévitables* conséquences sur les projets militaires de la Chine. Il va de soi qu'à l'heure où le gouvernement estime nécessaire de réduire ses programmes dans un secteur aussi vital que celui de l'acier, la plus grande austérité est de mise en matière d'armements.

Les objectifs eux-mêmes n'ont pas été fondamentalement modifiés et demeurent très ambitieux. Mais il n'est pas question, comme il y a un an, d'accélérer le rythme des transformations et l'on raisonne désormais dans la perspective de la fin du siècle. L'un des chefs d'état-major adjoints de l'armée populaire, le général Wu Xiuquan, *résumait le mois* dernier, devant des journalistes scandinaves, les espoirs de l'armée : si nous bénéficions d'un environnement pacifique pendant dix ans, nous atteindrons en 1990 le niveau actuel des deux superpuissances ; en vingt ans, nous pourrons les rattraper.

Une révision de la stratégie

Une telle transformation des conditions de la stratégie mondiale est difficile à imaginer aujourd'hui, alors que, dans toutes les armes techniques — des missiles aux blindés en passant par l'aviation et la marine, — les forces armées n'auraient aucune chance devant celles de l'U.R.S.S. comme des Etats-Unis. Le maréchal Xu Xiangqian, ministre de la défense, est d'une franchise réaliste lorsqu'il écrit dans le dernier numéro du *Drapeau rouge* : « *Nous ne pouvons compter sur une victoire assurée par nos armes nucléaires* », le développement de ces dernières, dit-il, n'ayant d'autre but que de « *briser le monopole nucléaire des superpuissances dans une stratégie défensive* ».

Compte tenu des tâches à accomplir, d'autre part, pour moderniser l'industrie et l'agriculture, les dirigeants de l'A.L.P. visent donc très haut. Mais, dans le domaine de la défense plus que dans d'autres, l'idée qui se dégage actuellement est celle d'un modernisation « *à la chinoise* », qui oblige à rompre dans une large mesure avec le passé, mais également à élaborer une stratégie nouvelle qui colle d'aussi près que possible aux réalités de la Chine et à ses moyens.

La modernisation de la défense passe d'abord par une révision fondamentale des conceptions stratégiques en vigueur depuis trente ans. Le directeur de l'académie militaire, le général Xiao Ke, a été net à cet égard lors d'une « table ronde » dont le *Quotidien du peuple* rendait compte le 10 septembre : « *On ne peut rester prisonnier de l'ancienne méthode qui consistait à attirer l'ennemi à l'intérieur du pays. (...) à cette époque, nous n'avions ni villes ni industries modernes. Les conditions ont changé.* » Ce qui signifie que les vieilles conceptions de la guerre populaire, fondées sur les expériences victorieuses des années 30 et 40, et définies par Mao dans plusieurs de ses œuvres, doivent être considérées comme démodées.

On touche ici à un problème politique qui ne se résout que très lentement dans les rangs de l'armée. Jusqu'à quel point est-il légitime de remettre en cause la pensée du fondateur du régime ? La question est particulièrement délicate dans une armée dont les cadres moyens ont été formés dans une proportion écrasante à l'époque de Lin Biao (qui fut pendant douze ans ministre de la défense) et dont de nombreux cadres supérieurs ont conquis leurs galons avant la libération. Le général Yang Yong mettait à cet égard les points sur les « i » lors d'un stage d'études (le cinquième du genre) organisé au début de ce mois pour les cadres de l'état-major, en affirmant que « *le débat* [sur le critère de la vérité] *devait être approfondi en fonction des besoins de la guerre moderne (...). L'équipement militaire et les adversaires ne sont plus les mêmes. La conduite de la guerre et la stratégie doivent en conséquence être modifiées* ». Et le maréchal Xu Xiangqian illustre cette réflexion avec un exemple de choix.

« Prendre l'ennemi comme professeur »

En 1940, écrit-il, la France disposait d'un équipement tout à fait comparable à celui de l'Allemagne, « *mais la pensée militaire française avait vingt ans de retard sur celle des Allemands* ».

Le général Xiao Ke partait de la même idée un mois plus tôt en déclarant qu'il fallait « *oser prendre l'ennemi comme professeur* ». Il y a des raisons de penser qu'il s'agit là d'une allusion au conflit de février-mars avec le Vietnam, dont les premières journées — où l'état-major a cru pouvoir appliquer les mêmes tactiques que pendant la guerre de Corée, — se sont traduites par des pertes très sévères dans les rangs de l'A.P.L.

Il ne s'agit pas seulement de stratégie mais aussi de compétences. « *Quel est le niveau de notre tactique, de l'organisation et de la gestion de notre armée ?* » demande le ministre de la défense dans son article du *Drapeau rouge*. « *Nous devons reconnaître qu'il ne correspond pas encore aux exigences de la guerre moderne (...). Même si nous possédions les armements les plus avancés nous serions incapables de les utiliser dans toutes leurs possibilités.* » Ce n'est pas une idée nouvelle (*le Monde* daté 4-5 juin 1978), mais elle se heurte à des résistances qui tiennent précisément à cette réalité chinoise dont la modernisation des forces armées doit tenir compte.

En ce qui concerne les individus, dit encore le maréchal Xu, « *le niveau culturel et scientifique* » du personnel militaire est trop faible pour permettre le maniement d'armes modernes. D'où la nécesssité d'une part de former des techniciens relativement qualifiés, d'autre part d'adapter les armements nouveaux aux hommes qui vont les servir. Certains observateurs évoquent à ce sujet l'exemple des forces aériennes israéliennes qui réussirent à mettre à la portée de jeunes pilotes sortis depuis peu de leurs kibboutz quelques-uns des appareils américains les plus perfectionnés. Si *la technique* peut dans une certaine mesure se plier aux réalités sociologiques, il reste néanmoins que dans une armée comme l'A.P.L. chinoise, la formation des hommes constitue la tâche principale.

La transformation des structures est tout aussi importante. L'édification de notre défense, écrit en substance le maréchal Xu Xiangqian, doit résoudre la contradiction entre la nécessaire unité du commandement et la diversité des situations locales. La « leçon » vietnamienne paraît avoir laissé des traces dans ce domaine. L'une des difficultés rencontrées par les Chinois lors de leur offensive de février a été en effet la fragilité des communications entre le commandement et les unités et le manque de coordination entre ces dernières — au point que des escadrons de blindés se seraient trouvés paralysés faute de savoir au contact de quels éléments ils étaient.

Observer plutôt qu'acheter

La refonte des grandes unités — alliant des formations des différentes armes avec un haut niveau de mécanisation et un système complexe de transmissions — s'est opérée il y a une vingtaine d'années au moins dans les armées occidentales ; mais elle reste encore à l'état de projet en Chine. Là encore, on se heurte à des résistances sociologiques, particulièrement de la part d'un commandement habitué à manœuvrer avec des unités classiques et qui éprouve les plus grandes difficultés intellectuelles à changer à la fois de schémas et de rythme. Il n'est pas certain que les transformations nécessaires puissent se réaliser sans un renouvellement des cadres supérieurs d'une amplitude telle qu'il risque de poser un problème politique.

Toutes ces considérations jointes à des moyens financiers limités expliquent les hésitations des responsables chinois à conclure des marchés d'armements avec les pays occidentaux, dans les cas où ceux-ci y sont disposés. Comme il y a un ou deux ans, des missions militaires chinoises circulent encore à travers le monde — l'une d'elles s'est rendue, en septembre, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse. — mais souvent beaucoup plus à des fins d'observation que d'achat et en concentrant leur intérêt sur des techniques de base au moins autant que sur les systèmes d'armement les plus sophistiqués. Grand cas est fait en même temps des améliorations qui peuvent être apportées aux équipements dont disposent déjà les forces chinoises. La modernisation doit commencer par la base et, dans la mesure du possible, « *en comptant sur ses propres forces* ».

Personne, au demeurant, ne se fait d'illusions sur les capacites de l'armée à se transformer du jour au lendemain. Le maréchal Xu Xiangqian, qui se place dans une perspective « *défensive* », résume assez bien sans doute l'état d'esprit des stratèges lorsqu'il écrit que « *la riposte à l'agression serait une guerre populaire d'une ampleur sans précédent* ». Pour des années encore, comme elle l'a montré au Vietnam, c'est la masse de ses effectifs que l'armée doit considérer comme son principal atout.

ALAIN JACOB.

UNE ANTHOLOGIE ÉTABLIE PAR GÉRARD CHALIAND

« Stratégies de la guérilla »

Assez curieusement dans un pays qui a combattu des mouvements de guérilla, il n'existait pas jusqu'à présent dans l'édition française une anthologie de textes sur la guerre révolutionnaire. Gérard Chaliand, qui à la suite de longues enquêtes a écrit de nombreux ouvrages sur le tiers-monde en lutte, comble une lacune.

Il ne s'agit pas, dit l'auteur dans son introduction, de faire œuvre d'historien, mais de décrire « *la stratégie, qui est l'intelligence de la guerre, et sa liaison avec le politique, son objectif ultime* ». En ce sens, l'innovation est venue d'Asie et, plus particulièrement, des Chinois : « *La théorie du parti d'avant-garde léniniste est la nouveauté politique que Mao va greffer de façon imprévue, non orthodoxe, sur un pays arriéré.* » Le parti, « *en tant qu'instrument de la mobilisation politique et de l'encadrement militaire* » atteint « *son pouvoir opérationnel en Asie à partir du moment où toutes les conséquences ont été tirées de la découverte du potentiel révolutionnaire de la question paysanne* ».

Il serait cependant erroné, écrit G. Chaliand, de confondre idéologie et organisation et de ne tenir pour léninistes que les mouvements communistes ; en fait, la plupart des mouvements nationalistes utilisent les méthodes d'organisation léniniste tout en rejetant très souvent le marxisme.

G. Chaliand présente rapidement, par catégorie et par continent, les divers mouvements armés contemporains, ceux qui ont échoué et ceux qui ont vaincu (tout en minimisant, page 47, l'exemple du Nicaragua). Il insiste avec raison sur l'importance des traditions culturelles dans le développement des mouvements armés et souligne l'importance de l'Asie sinisée où « *la réponse au défi occidental* » est apparue « *avec des décennies d'avance par rapport au reste du monde asiatique* ». Tout naturellement, dans la partie théorique de l'anthologie, les auteurs asiatiques tiennent une place majeure (Ho Chi-minh, Mao, Giap, Nguyen Van Thieu).

Les textes sont regroupés en trois parties (outre une étude d'ouverture de Camille Rougeron sur la dimension historique de la guérilla) : les récits, les analyses, les théories. En plus des « classiques » (Smiedley, Dedijer, Pomeroy, Fall, Che Guevara, Thompson, etc.), on trouvera des documents moins connus mais tout aussi significatifs. On lira en particulier avec intérêt le court récit de Julian Paget sur la Malaisie (« *L'état d'urgence en Malaisie constitua la première campagne de contre-insurrection d'envergure* »), les études de Lacheroy et Trinquier sur la guerre révolutionnaire et les moyens de la combattre. G. Chaliand insiste d'autre part sur l'importance de l'apport théorique d'Amilcar Cabral en ce qui concerne notamment les rapports entre les fondements et les objectifs de la libération nationale, la stratégie révolutionnaire et le rôle de la petite bourgeoisie.

La bibliographie commentée qui clôt le livre est très abondante mais aurait pu être étoffée en ce qui concerne l'Indonésie. Outre qu'il comble un vide, l'ouvrage de Gérard Chaliand devrait être l'amorce chez de jeunes chercheurs d'un renouveau d'intérêt pour un des phénomènes majeurs du XXe siècle.

JACQUES DECORNOY.

★ Gérard Chaliand. *Stratégies de la guérilla : anthologie historique de la Longue Marche à nos jours.* Mazarine, éd., 433 p.

TRIBUNE INTERNATIONALE

Les objectifs européens de Pékin

par ALEXANDRE VLADIMIRSKI (*)

L'EUROPE occidentale, qui, ces derniers temps, observait patiemment, tout en restant à l'écart, les embrassades diplomatiques de la Chine avec le Japon et les Etats-Unis, reçoit le leader chinois Hua Guofeng. Il est une idée répandue dans les milieux politiques du Vieux Monde : la visite du premier ministre de la République populaire chinoise permettrait d'oublier les rancunes et de mettre du beaume sur les relations avec le « géant asiatique ».

Jusque-là, effectivement, les Européens n'avaient pas bénéficié de l'attention et des bonnes grâces de Pékin au même titre que les Japonais ou les Américains. Ce malaise est particulièrement sensible chez les représentants européens du monde des affaires lorsque, à la réception des chancelleries chinoises, on les prie poliment de céder la place à leurs concurrents de Tokyo ou de Washington.

L'accord commercial conclu entre la Chine et le Marché commun au mois d'avril 1978 ne fait encore, en réalité, que symboliser le « désir » des deux parties de donner un « essor » à leurs liens économiques et commerciaux. L'an dernier, le volume global des échanges commerciaux entre la C.E.E. et la Chine a tout juste atteint les 2 milliards de dollars, soit moins de la moitié des échanges commerciaux entre le Japon et la République populaire chinoise.

De même, l'année 1979 n'a pas répondu à l'attente du monde des affaires ouest-européen quant à un accroissement tant soit peu important des échanges commerciaux. C'est ainsi que le ministre français de l'industrie, qui s'était rendu à Pékin au mois de juillet dernier avec l'intention de faire accélérer la réalisation de l'accord commercial conclu avec la Chine, est rentré à Paris avec une liste fort réduite des contrats qui avaient été planifiés pour cette année. On estime que les échanges commerciaux franco-chinois ne devraient pas, cette année encore, dépasser les 700 millions de dollars. Aussi, la somme de 12 milliards de dollars environ, fixée par l'accord sur les échanges commerciaux jusqu'en 1985, semble-t-elle peu réaliste, même en tenant compte de cadences et de conditions optimales.

La France a également dû renoncer, cette année, à un contrat assez avantageux, portant sur la construction de deux centrales atomiques, évalué à 1,4 milliard de dollars. Pourtant le vice-premier ministre Deng Xiaoping se déclarait certain du succès et les Français avaient déjà amorcé l'étape préliminaire des travaux. Pour les observateurs, cette attitude de Pékin constitue une « gifle » donnée à la France pour sa position très « dure » lors des négociations sur l'augmentation du quota d'exportation des textiles chinois dans les pays de la C.E.E.

∴

MÉCONTENT des tentatives que font les Européens pour se protéger contre la « poussée textile » de la Chine, Pékin accuse le Marché commun de contrevenir au principe de l'« équilibre » prévu par l'accord commercial. La Chine compte sur ces cotonnades concurrentielles pour équilibrer sa balance commerciale avec ses partenaires ouest-européens, dans la mesure où elle n'a, aujourd'hui, rien à proposer en échange hormis les boyaux de mouton, le thé et les épices. Le pétrole chinois ne doit pas faire rêver les Européens. Comme l'a déclaré le ministre chinois des constructions mécaniques à son homologue français : « le pétrole de l'Asie doit servir à la prospérité des Asiatiques ».

Des bruits courent, dans les bureaux des firmes ouest-européennes, sur le pays européen auquel Pékin donne ou donnera sa préférence en matière commerciale, mais, autant qu'on puisse en juger, ils sont sans fondement. La Grande-Bretagne en est encore à espérer renforcer ses liens économiques avec la R.P.C. Le pessimisme assombrit l'atmosphère des négociations, qui traînent en longueur, entre l'Allemagne de l'Ouest et la Chine, sur la conclusion d'un marché portant sur « dix-huit objectifs industriels gigantesques ».

Il semble que l'on attende de la visite de Hua Guofeng dans les *capitales ouest-européennes une réponse à la question suivante :* « Quelle est la place de l'Europe dans les plans d'avenir de la Chine ? » *Il est un fait significatif à cet égard :* en France, *par exemple, des voix se font entendre pour appeler à la souplesse et à la patience afin de gagner ainsi les bonnes grâces de Pékin.*

Il est difficile de dire quel prix la direction chinoise entend accorder à « l'esprit conciliant et à la bonne composition » *des Européens. En tout cas, les délégations militaires chinoises qui se succèdent en Europe occidentale donnent clairement à penser que les Européens ont de « bonnes chances » de renforcer leurs positions sur le marché chinois en tant que fournisseurs d'armements modernes. Dans une interview au journal suédois Dagens Nyheter, Wu Xiuquan, adjoint au chef de l'état-major, déclarait récemment :* « La Chine a envisagé la possibilité d'acheter des armes aux pays industriels développés, et elle espère, grâce à leur aide, développer ses techniques militaires dans les dix années à venir. »

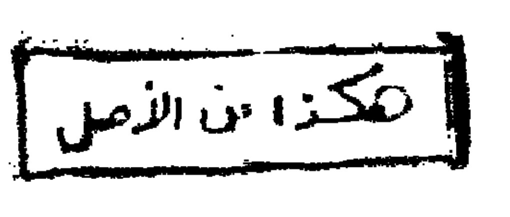
∴

POUR la Chine, de toute évidence, l'Europe occidentale doit essentiellement jouer un rôle de « premier architecte » dans la modernisation de l'armée chinoise. Les milieux politiques ouest-européens, ce n'est un secret pour personne, élaborent des plans de recours aux « arsenaux de l'OTAN » pour s'assurer des avantages dans leurs relations avec la Chine, tant dans le domaine économique et commercial que dans le domaine politique. En réponse, la direction chinoise assure qu'elle souhaite une Europe occidentale « forte et unie ». Elle ne cache pas, ce faisant, qu'elle attend en retour des Européens qu'ils l'aident à créer une « Chine forte », essentiellement grâce à des armements. Mais cela répond-il aux intérêts à long terme de l'Europe occidentale.

C'est vraisemblablement pour assurer l'Europe de ses « bonnes intentions » que Hua Guofeng a jugé nécessaire, à la veille de sa visite, d'assouplir ses positions sur la détente. La déclaration de Hua Guofeng, selon laquelle la Chine ne serait « pas opposée à la détente », inattendue dans une certaine mesure, a contraint de nombreuses personnes à réfléchir sur la légèreté avec laquelle la direction chinoise a laissé de côté sa thèse sur « le danger de la détente ».

Toutefois, même si l'on ne se perd pas en méditations sur l'aspect conjoncturel de la position du leader chinois, on ne peut éviter de se poser une question : faut-il s'attendre à de la « délicatesse » de la part de la Chine si, armée avec l'aide de l'Europe occidentale, elle se sent en « position de force » ?

(*) Commentateur de l'agence Novosti.



PROCHE-ORIENT

Syrie

AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LE TRAITEMENT INFLIGÉ AUX DÉTENUS POLITIQUES

Amnesty International a publié le mercredi 24 octobre un rapport dans lequel elle dénonce le traitement réservé en Syrie aux prisonniers politiques, dont neuf sont morts sous la torture entre 1975 et 1977.

« *La plupart des prisonniers politiques*, est-il indiqué, *sont détenus sans procès en vertu de la loi d'urgence en vigueur depuis plus de dix ans. Amnesty International estime que le nombre de détenus politiques non jugés s'élève en permanence à plus de trois cent cinquante et qu'il a parfois atteint le millier. Il est cependant difficile de donner des chiffres précis, car les arrestations politiques sont opérées par différentes branches des forces de sécurité agissant indépendamment et beaucoup d'arrestations ne sont pas officiellement reconnues.* »

« *Parmi les détenus politiques*, poursuit le rapport, *on compte des adhérents de la Fraternité musulmane, des membres dissidents du parti Baas au pouvoir, des nassériens, des marxistes, des Kurdes et des Palestiniens.*

» *Les tortures infligés aux détenus pendant les interrogatoires sont de plus en plus sévères. Les méthodes le plus souvent dénoncées sont les coups, le fouet, les brûlures à l'aide de briquets, l'essence répandue sur tout le corps puis enflammée, des simulacres d'exécution, l'immersion des victimes jusqu'à l'asphyxie et les séances d'électrochocs sur les parties génitales.*

» *Au cours des deux dernières années, une trentaine d'exécutions ont eu lieu, douze d'entre elles ont été publiques.*



Liban

LES ÉTATS-UNIS SUGGÈRENT PLUSIEURS PROCÉDURES DE RÈGLEMENT DANS LE SUD

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Une intense activité diplomatique se déroule dans la capitale libanaise. L'émissaire américain, M. Philip Habib, conseiller de M. Cyrus Vance pour les affaires du Proche-Orient, doit soumettre successivement aux dirigeants libanais, syriens, jordaniens et israéliens, des « *idées* » susceptibles d'aider au rétablissement de la paix au Sud-Liban, où se maintien un fragile cessez-le-feu.

Il leur demanderaient, dans le cadre d'une mission exploratoire, de définir leur position par rapport aux trois procédures suivantes:

1) Une réunion à New-York groupant les représentants du Liban, de la Syrie, de la Jordanie, de l'O.L.P. et d'Israël.

2) Des conversations « à proximité », sous l'égide de l'ONU (il s'agit d'un type de négociation dans lequel les parties ne s'entretiennent pas directement, mais chargent un tiers de faire la navette entre elles).

3) Une réunion à Beyrouth, toujours sous l'égide de l'ONU, de toutes les parties intéressées.

L'émissaire français, M. Gabriel Robin, qui vient de passer trois jours à Beyrouth, aurait sondé l'O.L.P. dans le cadre d'une répartition des tâches, Paris assurant les contacts avec la résistance palestienne et Washington avec les Etats arabes.

Les positions connues des éventuels participants arabes semblent toutefois hostiles à ces diverses procédures. La diplomatie libanaise entend dissocier autant que possible le problème du Sud du règlement général de la crise du Proche-Orient.

Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, est venu préparer à Beyrouth le prochain sommet de son organisation à Tunis. Il s'est rendu mercredi à Damas, où il s'est entretenu avec M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, et devait regagner Beyrouth ce jeudi pour rencontrer M. Arafat. M. Klibi s'emploierait à préparer une rencontre libano-syrio-palestinienne, au plus haut échelon, en vue d'une entente (et non pas d'un accord écrit dont le Liban ne veut en aucun cas) sur les modalités de la réinstallation de l'armée libanaise au Sud-Liban et de la présence des fedayin dans cette région. Le sommet arabe du 20 novembre pourrait entériner cet accord. — *(Intérim.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

Deux ministres sont retenus en otages par des militants révolutionnaires

San-Salvador *(A.F.P., Reuter)*. — Quatre-vingts militants de l'organisation d'extrême gauche le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) se sont emparés le mer*credi 24 octobre des ministères* du travail et de l'économie, en plein centre de la capitale. Les membres du B.P.R., dont plusieurs sont armés, ont pris en otages le ministre du travail, M. Gabriel Gallegos Valdes, et *celui* de l'économie, M. Manuel Enrique Hints, ainsi que quelque deux cents employés. MM. Gallegos et Hints avaient pris leurs fonctions la veille. M. Gallegos est considéré comme la personnalité la plus progressiste du *nouveau cabinet*.

Le B.P.R. affirme que ces occupations dureront jusqu'à ce que la junte de gouvernement révolutionnaire, qui a pris le pouvoir le 15 octobre, accède à toutes ses demandes : augmentation de *100 % des salaires des ouvriers* agricoles et des employés du secteur privé et doublement des traitements des fonctionnaires, octroi de trente jours de congés payés à tous les travailleurs, dissolution de trois « corps de sécurité » (police nationale, garde nationale et police des finances), libération de tous les prisonniers politiques, conformément à la promesse faite par la junte (1).

Le B.P.R. s'est emparé des deux ministères par surprise, alors *qu'un millier de manifestants de* l'organisation défilaient dans les rues du centre, proches de la cathédrale elle-même occupée par le Bloc depuis le 21 octobre.

Le gouvernement a proposé au B.P.R. d'ouvrir le dialogue. Il a qualifié de « *pacifique* » l'occupation des deux ministères par les révolutionnaires.

Le B.P.R. s'était fait connaître à l'étranger, en mai dernier, en occupant les ambassades de France, du Costa-Rica et du Venezuela au Salvador. Il avait immédiatement condamné le coup d'Etat militaire du 15 octobre, qui avait renversé le général Humberto Romero. L'organisation n'a pas changé sa position lorsque la junte, composée de deux jeunes colonels modérés, avait coopté trois civils et annoncé une large ouverture à tous les courants idéologiques.

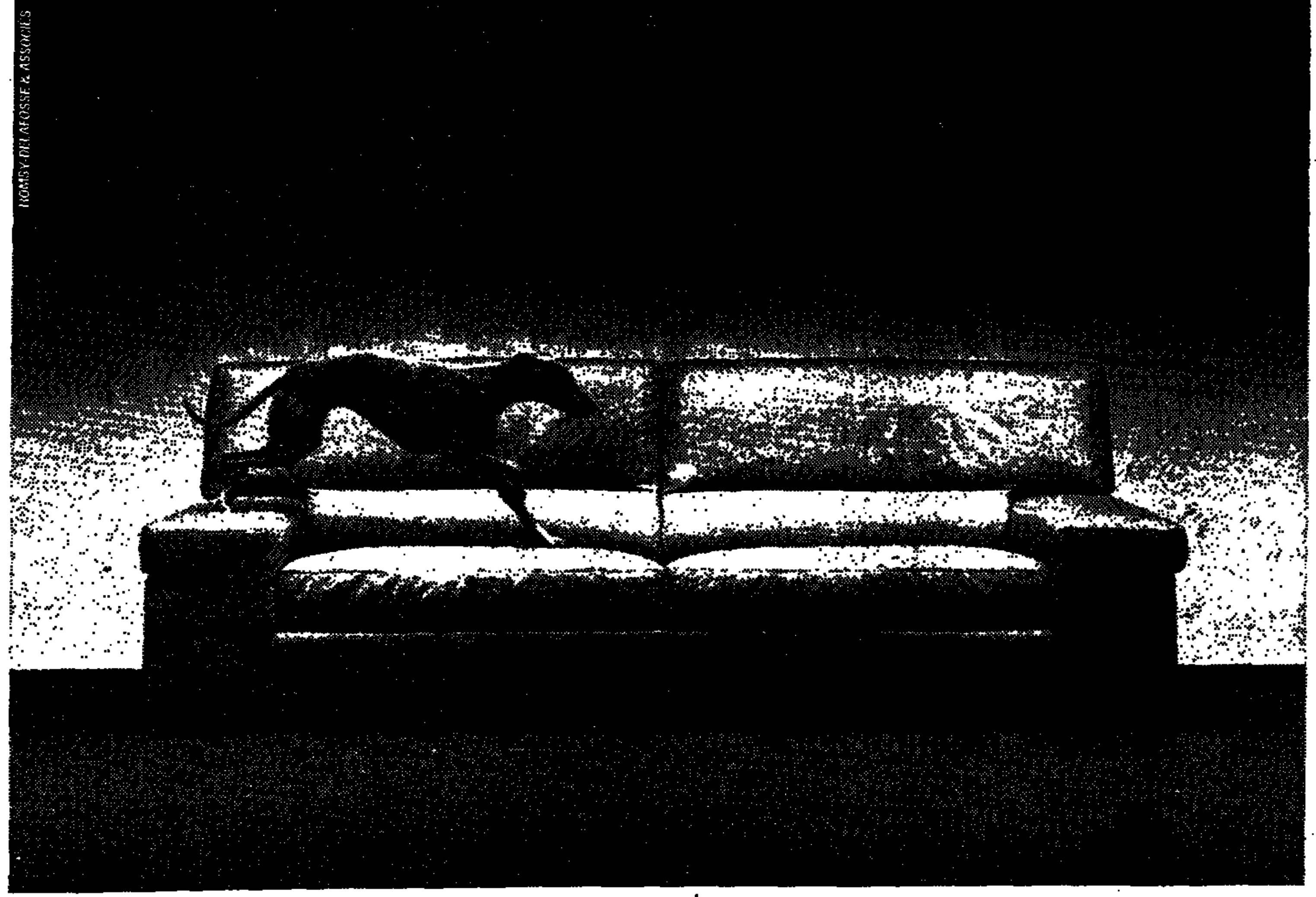
L'occupation des deux ministères a ravivé la tension dans la capitale. San-Salvador connaissait depuis plusieurs jours un calme relatif, qui aurait permis, le 23 octobre, la levée de l'Etat d'urgence et du couvre-feu.

D'autre part, le leader de la démocratie chrétienne salvadorienne, M. José Napoleon Duarte, devait rentrer, ce jeudi matin, dans son pays après huit années d'exil au Venezuela. Le P.P.C. a assuré de son soutien la junte de gouvernement ; *six des nouveaux* ministres sont membres de cette formation (2).

(1) *Le colonel Majano, un des deux officiers supérieurs membres de la junte, a personnellement veillé à la libération de soixante-quatorze prisonniers politiques dans les quelques jours qui ont suivi le coup d'Etat. Il a dès lors affirmé que personne n'était plus détenu pour raisons politiques au Salvador.*

(2) M. Duarte était le candidat de l'Union nationale d'opposition, de centre gauche, à l'élection présidentielle de 1972. Il avait été privé de la victoire par une fraude caractérisée. Quelques jours plus tard, il appuyait une tentative de coup d'Etat militaire contre le général Sanchez Hernandez. L'échec de ce soulèvement le contraignit à l'exil.

● *L'Organisation des Etats américains a réélu M. Alejandro Orfila* comme secrétaire général pour cinq années. Le diplomate et homme d'affaires argentin a été désigné dès le premier tour de scrutin, le mercredi 24 octobre, par l'assemblée générale de l'O.E.A., réunie à La Paz, en Bolivie. Il a obtenu 18 voix sur 27. Son unique adversaire, le ministre des affaires étrangères de la République Dominicaine, M. Ramon Jimenez, a obtenu 7 voix ; il y a eu 2 bulletins blancs. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Canada

AU COURS D'UNE CONVENTION NATIONALE

Les francophones du Nouveau-Brunswick se sont prononcés pour la création d'une province acadienne

Une convention d'orientation nationale des Acadiens (lointains descendants des colons français) du Nouveau-Brunswick s'est tenue au début d'octobre, à Edmundston. Quinze cents personnes ont participé aux travaux de cette assemblée, qui s'est prononcée pour la création d'une province acadienne. Actuellement, deux cent vingt-quatre mille Acadiens vivent dans la province, officiellement bilingue, mais majoritairement anglophone, du Nouveau-Brunswick.

De notre envoyé spécial

Edmundston. — Au fil d'interventions passionnées et souvent émouvantes en séances plénières, de travaux dans les ateliers, de discussions à la cafétéria du collège polyvalent où se réunissaient les participants et d'une soirée Calixte Dugay (le Gilles Vignault acadien), il est apparu que les partisans d'une amélioration du *statu quo* perdaient rapidement du terrain au profit de ceux d'une « province acadienne », plus jeunes, plus mobilisés et en tout cas incomparablement mieux organisés et plus dynamiques que les premiers.

Quant aux éventuels partisans d'une union avec le Québec, ils demeurèrent à peu près invisibles, de même que ceux d'une intégration aux Etats-Unis, dont la ville d'Edmundston n'est séparée que par la rivière Saint-Jean.

Huit cents questionnaires environ ont pu être dépouillés, et les réponses aux questions 11 (possibilité d'un projet collectif pour les Acadiens), 21 (options politiques) et 30 (participation de représentants des Acadiens à l'élaboration d'une nouvelle Constitution du Canada) ont été rendues publiques au cours de la dernière séance plénière.

La création d'une « province » (48,4 % des réponses) ou d'un « pays » (7,1 %) acadien rallie une majorité moins importante (55,5 %) que ne l'aurait laissé supposer l'enthousiasme très démonstratif de la salle. Le *statu quo* absolu (0,5 %) est rejeté avec la même vigueur que l'intégration aux Etats-Unis (0,3 %) ; et l'union avec le Québec ne recueille qu'un pourcentage symbolique des suffrages (3,9 %).

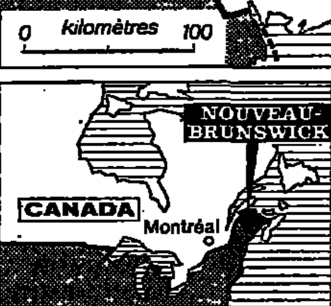
En revanche, 25,2 % des participants restent attachés au cadre actuel, bilingue, de la province du Nouveau-Brunswick, tout en réclamant des dispositions législatives et administratives plus favorables (ou moins défavorables) à la communauté de langue française.

Près de 94 % des personnes interrogées estiment que les Acadiens du Nouveau-Brunswick « *peuvent travailler à la poursuite d'un projet collectif sur le plan politique* », et, près de 93 %, qu'ils « *devraient participer à l'élaboration d'une nouvelle Constitution* ».

En dégageant et en regroupant les réponses à ces trois questions (11, 21 et 30), les organisateurs paraissent avoir voulu démontrer, plus ou moins consciemment, que, l'unanimité étant faite sur un projet collectif acadien inscrit dans une nouvelle Constitution du Canada, ce projet ne pouvait plus être que celui d'une « province acadienne ».

Mais cette habileté un peu voyante laisse subsister bien des questions.

Cette « province acadienne » comprendrait nécessairement les trois comtés (ou districts électoraux frontaliers du Québec et de la côte nord (Madawaska, Restigouche, Gloucester) et les deux comtés de la côte sud (Kent et Westmorland). Ces cinq comtés regroupent la majorité des francophones du Nouveau-Brunswick : près de cent quatre-vingt-dix mille sur un total de deux cent vingt-quatre mille, soit 85 %. Mais, pour qu'une telle province soit vivable, il faudrait y ajouter le comté de Northumberland, qui, sur la côte est, sépare l'Acadie du Nord de celle du Sud, et est majoritairement anglophone.



La province acadienne comprendrait alors près de 90 % de la population de langue française ; celle-ci n'y serait ni plus ni moins majoritaire (aux deux tiers) que ne l'est actuellement la population anglophone dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

On peut craindre alors que les autres Acadiens des provinces maritimes, devenus très minoritaires, ne soient condamnés à une assimilation rapide ; quant à la nouvelle province qui verrait ainsi le jour et serait la deuxième après le Québec à être majoritairement francophone, on peut se demander comment elle pourra éviter, à plus ou moins long terme, de s'unir à celui-ci : solution que la convention a rejetée explicitement.

Politiquement, on voit mal, d'autre part, par quelles voies *faire aboutir ce projet*. Le parti libéral, pour lequel votent traditionnellement les Acadiens, n'est pas au pouvoir. Au demeurant, rien n'indique que ses leaders nourrissent la moindre sympathie pour une province acadienne. Quant au parti conservateur il verrait peut-être sans déplaisir ces opposants remuants dissocier leur destin de celui de la majorité anglophone de la province. Mais de là à consentir à l'éclatement du Nouveau-Brunswick, il y a loin.

Un vouloir-vivre unanime

Reste donc à miser sur un succès électoral plus ou moins lointain et peu assuré du parti acadien, répétant un jour celui du parti québécois de novembre 1976. Mais il n'est pas évident que la jeunesse acadienne militante, teintée de gauchisme à l'américaine, accepte un cheminement aussi lent.

Ni le gouvernement d'Ottawa ni celui de Québec, qui avaient cependant aidé financièrement à la réussite matérielle de la convention d'Edmundston, n'y étaient représentés ; et la présence du consul de France (à Moncton) est restée d'une extrême discrétion.

Il est certain que les Acadiens ont désiré vivre entre eux ces trois journées, tout en appréciant que les médias de tout l'Ouest canadien aient largement couvert les travaux de la convention.

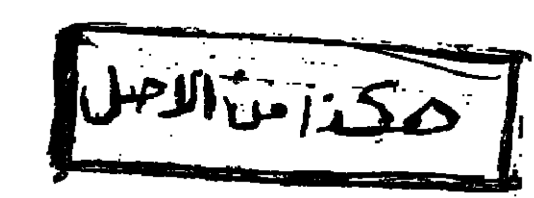
En convoquant et en organisant celle-ci en quelques mois, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick pressait ceux-ci de s'intéresser plus activement à « *leurs affaires* ». Sur ce point, ces journées ont été incontestablement un succès.

Elles ont marqué l'abandon d'une Acadie du passé, dispersée et sans foyer national ; une certaine mise à l'écart de l'« élite » de Moncton au profit des militants francophones de la base, ceux de Bathurst et de Campbellton ; de même, le début d'une laïcisation profonde du mouvement.

Elles ont surtout permis aux « brayons » de la « République du Madawaska », qui étaient chez eux à Edmundston, de s'affirmer Acadiens à part entière.

A défaut d'une province encore lointaine, la communauté de langue française du Nouveau-Brunswick y a gagné de s'engager dans des chemins politiques nouveaux et de renforcer une unité de sentiment et de vouloir-vivre dont les effets seront déterminants pour son avenir.

JACQUES CELLARD.


مكتز من الاصل

EUROPE

Tchécoslovaquie

APRÈS LE PROCÈS DE PRAGUE

L'indignation générale ne s'apaise pas

A Prague, Mme Anna Sabatova, femme du principal condamné du procès contre les six militants du VONS, l'ingénieur *Petr Uhl, qui avait été appréhendée lundi* en pleine salle d'audience pour avoir voulu prendre des notes dès l'ouverture du procès, a été remise en liberté mercredi 24 octobre. Elle s'est plainte d'avoir subi « un traitement humiliant ».

Les cinq Français expulsés de Tchécoslovaquie dans la nuit du mardi au mercredi sont rentrés mercredi à Paris avec, ont-ils dit, « une moisson considérable » de documents et d'informations. Au café *Slavia, en plein centre de Prague*, ceux des Français qui avaient échappé à la « rafle » de la nuit du mardi au mercredi on tenu mercredi après-midi une conférence de presse en présence de plusieurs chartistes. M. Jiri Hajek, l'un de ses anciens porte-parole et qui fut ministre des affaires étrangères du temps de M. Dubcek, a notamment évoqué les différents accords internationaux signés par la Tchécoslovaquie. Des policiers en civil sont venus vérifier les identités de tous, mais ont laissé faire.

A Varsovie les vingt-neuf dissidents polonais, appréhendés alors qu'ils voulaient manifester devant le centre culturel tchécoslovaque pour protester contre le procès de Prague, ont tous été relâchés dans la journée du mercredi.

Les commentaires des milieux officiels tchécoslovaques vont tous dans le même sens. Le *Rude Pravo*, organe du P.C., sous le titre « *Pas de violation de la loi sans punition* », essaye de démontrer que les condamnés « *ont tenté délibérément de saper le prestige international de la Tchécoslovaquie* ». M. Chnoupek, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, a déclaré mercredi devant le parlement que la Tchécoslovaquie n'a pas l'intention de « *tolérer des menées subversives d'une poignée d'ennemis du socialisme pour se gagner la sympathie de certains milieux étrangers* ». Au moment même où le communiqué du Conseil des ministres français annonçait l'ajournement de la visite de M. Jean François-Poncet à Prague en raison du procès, il s'est prononcé pour « *une intensification du dialogue politique avec la France, bénéfique aux intérêts de la détente* ».

Or, la décision du ministre français des affaires étrangères a été prise parce que, disait le communiqué, « *la France considère qu'il est contraire aux dispositions de l'Acte final d'Helsinki et à l'esprit de la détente que des personnes ou des groupes de personnes soient poursuivis et condamnés pour avoir demandé l'application dans leur pays des dispositions de l'Acte final* ».

La levée des boucliers est générale. A Washington, M. Hodding Carter, porte-parole du Département d'Etat, a dit que ce procès « *aurait des conséquences inévitables sur les relations que nous entretenons avec la Tchécoslovaquie.* » Il a annoncé que les Etats-Unis étudieraient les mesures qu'ils pourraient prendre au-delà des simples protestations verbales. De son côté, M. Carter a évoqué indirectement l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968 en disant que les « *droits civiques et humains des Tchèques et des Slovaques et leur possibilité de les exercer librement semble avoir été un sujet de préoccupation pour certains voisins de la Tchécoslovaquie dont l'influence sur ses affaires intérieures est loin d'avoir été négligeable durant les onze dernières années* ».

Les gouvernements britannique, ouest-allemand, suédois, etc. ont tous exprimé leur indignation, de même que de nombreuses organisations internationales, tels le syndicat international des métallurgistes, les différents partis politiques (en France le P.S., le R.P.R. et l'U.D.F.) la C.G.T. Même Radio-Vatican a exprimé mercredi « *son effarement et sa tristesse* ».

Le P.C.F. : vous devez libérer Havel et ses amis !

Les divers partis communistes ne ménagent pas leurs critiques. Le bureau politique du P.C.F. a fait remettre une déclaration mercredi à l'ambassade de Tchécoslovaquie et le publie ce jeudi dans *l'Humanité* sous le titre : « *Vous devez libérer Havel et ses amis.* » Pour le P.C.F. « *rien ne justifiait un tel procès* », lequel « *porte atteinte à la Tchécoslovaquie socialiste, à l'image du socialisme et à la lutte pour le progrès dans le monde* ». Le P.C.F. estime que « *les conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès, l'absence de la presse et du public, la mise en cause des droits de la défense, soulignent bien qu'un tel procès n'avait aucun fondement. Cet arbitraire, naturel au vieux monde capitaliste, est intolérable sous le socialisme.*

» *Ce qui vient de se passer à Prague rappelle douloureusement un passé qu'on pouvait croire révolu et que les communistes français ont condamnés sans appel parce qu'il est totalement étranger à notre idéal et à notre politique.*

En Italie, le secrétariat du P.C.I. a publié mercredi la déclaration suivante : « *Le procès contre les citoyens tchécoslovaques accusés de subversion et les peines qui leur ont été infligées sont des faits graves et inadmissibles. Le P.C.I. exprime la plus nette condamnation de la conduite des pouvoirs publics de Prague et de toute pratique de persécution, administrative et pénale, de la libre manifestation des idées, de la critique et de la dissidence politique.* » Le P.C.I. souligne que les violations des droits démocratiques « *qui se vérifient dans des pays qui se sont libérés de l'exploitation capitaliste provoquent un grave dommage à l'image et aux idéaux du socialisme dans le monde* ». En conclusion le secrétariat espère que les autorités tchécoslovaques voudront « *abandonner finalement toute pratique de violation des principes démocratiques* ».

On apprend, d'autre part, que la présidente (communiste) de la chambre des députés, Mme Nilde Jotti, avait demandé à l'ambassade tchécoslovaque un visa pour trois parlementaires démocrates-chrétiens qui voulaient assister au procès. L'autorisation ne leur est parvenue qu'après la publication de la sentence.

UN RECUEIL DE TEXTES DE CHARTISTES

Parmi les accusations portées contre les six membres du VONS condamnés mardi à Prague, figurait la publication à l'étranger, notamment dans des revues en langue tchèque, de textes de différents membres de la Charte 77.

Peu après l'arrestation de dix membres du VONS en mai dernier, leurs amis décidaient de préparer entièrement à Prague la prochaine livraison de Svedectvi *(n° 59) la revue éditée depuis 1956 à Paris, par M. Pavel Tigrid, l'une des bêtes noires des autorités tchécoslovaques.*

Des écrivains, des critiques d'art, des poètes réduits au silence ont donc, sans s'abriter derrière l'anonymat, envoyé à Paris leurs articles sur divers sujets, comme l'émigration « intérieure » et extérieure, la littérature actuelle, etc. Le ton de l'ensemble est vivant ; le courage des auteurs est évident. Mais comme le dit l'un d'eux, « ce n'est que par des vies vécues avec responsabilité que l'on forge le sort d'un peuple. »

A.-M. B.

« CULTURE ET POUVOIR COMMUNISTE - L'AUTRE FACE DE PARIS - MOSCOU »

Sous le titre « L'autre face de Paris-Moscou », le numéro 39 de la revue « Recherches » reprend les principales interventions du colloque « Culture et pouvoir communiste », qui s'était tenu à la Sorbonne en juin dernier (voir « le Monde » du 9 juin).

Organisé par Natacha Dioujeva et Thierry Wolton, ce colloque, qui réunissait des personnalités françaises et des dissidents des pays de l'Est, visait à attirer l'attention sur les falsifications et les omissions de l'exposition Paris-Moscou au Centre Beaubourg et à approfondir la question des rapports entre la culture et le pouvoir dans les pays communistes.

Au sommaire : les communications de Michel Heller, Jim Stkind, Alain Besançon, Igde Golomstok, Alexandre Piatigorski, Natalia Gorbanievskaia, Michel Aucouturier, Armelle Groppo, David Roussel, etc.

★ Recherches, 9, rue Pleyel, 75012 Paris.

DIPLOMATIE

● *La reine Elizabeth II d'Angleterre* poursuit ce jeudi 25 octobre son voyage privé en France en visitant notamment les hospices de Beaune et l'abbaye de Vézelay, en Bourgogne.

Mercredi soir, elle était à l'Elysée l'invitée du président de la République à un dîner auquel assistaient l'Aga Khan et la Begum, M. et Mme Chaban-Delmas, M. Gaston Defferre, MM. Alain Peyrefitte et François-Poncet et Mme Simone Veil.

Dans l'après-midi, la reine avait visité, en compagnie de Mme Giscard d'Estaing, les châteaux de Chambord et de Chenonceaux.

● *La nomination de M. Paul Faure*, comme ambassadeur au Nicaragua, sera publiée au *Journal officiel* du vendredi 26 octobre. *Le Monde* a publié, dans ses éditions du 14-15 octobre la biographie de M. Paul Faure.

Union soviétique

M. Brejnev durcit le ton dans son dialogue avec Washington

De notre correspondant

La visite officielle d'amitié du président de la République démocratique et populaire du Yémen (Sud-Yémen), M. Abdel Fattah Ismaïl, a fourni à M. Leonid Brejnev l'occasion de faire sa réapparition et au Kremlin de durcir le ton dans son dialogue avec Washington.

Moscou. — Quelques jours à peine après une vague exceptionnelle de rumeurs concernant son état de santé, le « numéro un » soviétique a fait, mercredi 24 octobre, une réapparition remarquée et inhabituelle. Le secrétaire général du P.C.U.S. ne s'est pas contenté d'accueillir personnellement le chef de l'Etat sud-yéménite à l'aéroport par un froid très vif et sous un vent mordant. Il a mené d'emblée au Kremlin les premiers pourparlers officiels entre les deux délégations avant de présider un dîner de gala.

Faisant vraisemblablement allusion à son absence lors de la venue à Moscou, la semaine dernière, du président de la Syrie, M. Assad, M. Brejnev a déclaré, lors du dîner au Kremlin : « *Nous nous sentons particulièrement proches des pays qui non seulement se montrent nos alliés dans la lutte contre l'impérialisme, dans la lutte pour la paix, mais qui font preuve d'une identité totale de vues avec nous en se fixant pour objectif l'édification d'une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme. Ces pays n'ont pas d'amis plus fidèles et plus sûrs que l'Union soviétique et les autres pays de la communauté socialiste...* »

Ce dîner au Kremlin a fourni au chef de l'Etat soviétique l'occasion de manifester un ton beaucoup plus incisif à l'égard de Washington : « *Se trompent ceux qui pensen qu'ils réussiront, à l'aide d'un « corps d'intervention rapide » — frai émoulu de cette entreprise purement impérialiste, — à amener les pays arabes à renoncer à leur droit souverain de disposer de leurs ressources nationales. (...) La sagesse ne consiste pas à réagir rapidement à la mitrailleuse ou au fusil ; ce qui importe, c'est de réagir comme il le faut. (...) Les récidives de la politique impérialiste des canonnières ne peuvent, dans sa forme contemporaine, qu'engendrer de nouveaux foyers dangereux de tension, aggraver ceux qui existent déjà, détériorer l'ensemble de la conjoncture internationale. Les tentatives de faire renaître la politique peu glorieuse des colonisateurs sont vouées à un échec inévitable si les peuples restent sur leur garde et leur opposent en temps voulu une résistance énergique.* »

Cet aspect « militaire » de la nouvelle approche du Kremlin à l'égard de la situation au Proche-Orient s'était déjà manifestée quelques jours plus tôt par une virulente attaque de l'agence Tass contre le sultanat de Mascate et Oman, traité de « *marionnette* » et de « *laquais* » de l'impérialisme américain. Il était également souligné par la présence à tous les stades de cette première journée de la visite du président sud-yéménite à Moscou, de M. Oustinov, le ministre soviétique de la défense (à ce propos, on a relevé sans y trouver pour l'instant de véritable explication, l'absence de M. Kossyguine, le chef du gouvernement, qui aurait pu normalement assister au dîner du Kremlin).

Ce ton plus musclé des dirigeants soviétiques s'exprime également jeudi matin dans la *Pravda*, où M. Oustinov signe un très long article intitulé : « La détente militaire, un impératif de notre temps. » Le ministre de la défense soviétique, après avoir reproché à la R.F.A. et aux Etats-Unis de ne pas avoir réagi assez positivement aux propositions faites par M. Brejnev le 6 octobre à Berlin-Est, a lancé cet avertissement : « *Le monde entier sait que, effectivement, l'armée et la marine soviétiques sont toujours prêtes à contrer l'attaque de n'importe quel agresseur, quels que soient les moyens et les procédés de guerre dont il se servirait (...). Le châtiment sera inéluctable, nous le disons sans hésitation.* »

(*Intérim.*)

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

LA FIN DE LA VISITE DE M. HUA GUOFENG

Bonn et Pékin ont conclu un important accord économique

De notre correspondant

Bonn. — M. Hua Guofeng, qui était arrivé dimanche 21 octobre dans la capitale fédérale allemande, a pris congé du chancelier Schmidt mercredi soir pour parcourir la R.F.A., de Hambourg jusqu'en Bavière (où, conformément à la tradition ouest-allemande, il doit rencontrer le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz-Josef Strauss).

On redoutait à Bonn que le dirigeant chinois ne profite de son voyage pour multiplier les *déclarations hostiles à l'U.R.S.S.*, (*le Monde* du 23 octobre), alors que la première préoccupation de Bonn était manifestement de ménager la susceptibilité du Kremlin. Or, le premier ministre chinois n'a pas craint de dire clairement qu'il souhaitait une *réunification de l'Allemagne* sous les auspices de l'Occident. C'est là, pourtant, un thème que les dirigeants de la R.F.A. abordent eux-mêmes avec beaucoup de réticences, afin de ne pas compromettre leur politique de détente en éveillant la méfiance du bloc de l'Est, prudence qui suscite d'ailleurs quelques réactions critiques sur les bords du Rhin.

Les trois jours de conversations entre la délégation chinoise et ses interlocuteurs ouest-allemands ont cependant montré que ces derniers avaient tort de redouter des incidents diplomatiques à l'occasion de cette visite. M. Hua Guofeng a certes évoqué le péril qui résulte, selon lui, de certaines « *tendances hégémonistes* », mais il s'est abstenu de citer nommément l'U.R.S.S. Pas plus d'ailleurs que le chancelier Schmidt ne l'a fait lui-même, puisqu'il a souligné que la République fédérale était fermement résolue à prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'équilibre militaire entre les deux camps qui s'affrontent en Europe.

Le chancelier, il est vrai, aurait pu être embarrassé lorsque les journalistes ont demandé à M. Hua Guofeng, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue avec le chancelier mercredi, ce qu'il pensait des manœuvres politiques de l'U.R.S.S. au Proche-Orient. Le premier ministre chinois a simplement répondu que, « *par égard pour ses hôtes* », il ne tenait pas à discuter publiquement les affaires d'autres pays. Cette réponse a suscité sur le visage de M. Schmidt un sourire soulagé et satisfait... Mais le chancelier a laissé paraître une trace d'inquiétude ou d'énervement lorsque M. Hua Guofeng a déclaré que la politique du Kremlin ne changerait pas, « *même après la disparition de M. Brejnev* ».

Personne, ni d'un côté ni de l'autre, n'a, semble-t-il, parlé d'éventuelles livraisons de matériel militaire à la République chinoise. Sur ce point, les dirigeants de Bonn avaient fait savoir par avance qu'ils n'envisageaient en aucun cas de compromettre ainsi leur politique à l'égard du Kremlin. Il reste que, à côté d'un accord culturel et d'une convention qui permettra aux Chinois d'ouvrir un consulat à Hambourg, et à la R.F.A. d'installer une représentation à Shanghaï, les deux pays ont également conclu un accord économique important, même si le texte officiel se contente de définir un « *cadre* » pour le développement des rapports industriels et commerciaux entre Pékin et Bonn.

Les espoirs ambitieux entretenus il y a quelques années encore à propos du marché chinois font *place aujourd'hui à des vues plus* réalistes, mais la R.F.A. n'en compte pas moins profiter du développement des ressources chinoises, surtout dans le domaine des matières premières, et est prête à le faciliter. Le chancelier Schmidt a fait savoir que son gouvernement garantirait les crédits dont Pékin aura besoin pour développer ses infrastructures. Même si les dirigeants de Bonn ne veulent surtout pas brandir le sabre chinois contre l'Union soviétique, la coopération proposée par la R.F.A. constitue néanmoins une façon indirecte de renforcer le potentiel industriel, donc militaire, de la Chine.

JEAN WETZ.

(Voir page 4 : la Tribune internationale de M. ALEXANDRE VLADIMIRSKI.)

Turquie

M. Demirel ne veut pas recourir immédiatement à des élections anticipées

De notre correspondant

Ankara. — M. Demirel, président du Parti de la justice, le grand vainqueur des élections sénatoriales, va donc former le nouveau gouvernement (nos dernières éditions du 25 octobre), mais, dans un premier temps, sans cacher sa préférence pour la tenue d'élections générales anticipées « *afin que la véritable volonté de la nation puisse également être traduite à l'Assemblée* », il la met en veilleuse afin de ne pas endosser la responsabilité d'une prolongation de la crise.

Le Parti de la justice est d'ores et déjà assuré du « *soutien inconditionnel* » du Parti du mouvement nationaliste, qui préférerait néanmoins la formation d'une « grande coalition nationale ». Le Parti du salut national, hostile aux élections anticipées, a également promis son appui « *mais de l'extérieur* » au Parti de la justice pour au moins un an. Et même le parti républicain de M. Ecevit laisse entendre qu'il pourrait *faciliter la formation d'un gouvernement* en dehors de lui sous certaines réserves.

M. Demirel tient à préciser qu'il ne vise nullement à former un simple « *gouvernement de l'arithmétique* », mais avant tout un « *gouvernement cohérent* » jouissant d'un « *soutien suffisant* » pour affronter les grandes épreuves de la Turquie.

Si la droite est théoriquement majoritaire à l'Assemblée (Parti de la justice, 185 ; Parti du salut national, 22 ; Parti du mouvement nationaliste, 17 ; plus des élus indépendants), la formation du gouvernement n'est pas pour autant possible. M. Demirel lui-même en est bien conscient. A propos de l'appui promis par les anciens partenaires du gouvernement de la droite, il a adopté un ton prudent : « *A quoi rime ce soutien ? Nous allons le savoir au cours des tout prochains jours* », a-t-il dit. Après deux expériences gouvernementales avec le professeur Erbakan, du Parti du salut national, M. Demirel s'attend que ce dernier posera des conditions, même pour un appui extérieur.

Quant au parti républicain, le grand vaincu des sénatoriales, son congrès extraordinaire, les 4 et 5 novembre, s'annonce d'ores et déjà très mouvementé. M. Ecevit, qui demanderait le vote de confiance pour lui-même et son comité directeur national, vient d'être mis au pilori au cours d'une réunion du groupe parlementaire par les porte-parole des trois fractions d'opposition à la recherche d'un bouc émissaire. Mais, n'ayant aucun rival sérieux, il se maintiendra probablement à la tête de sa formation non sans y laisser quelques plumes.

ARTUN UNSAL.

● *Le parlement turc* a voté, le 24 octobre, la prolongation de l'Etat de siège pour une nouvelle période de deux mois dans dix-neuf départements, sur proposition du gouvernement sortant de M. Bulent Ecevit. M. Vecdi Ilhan, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le terrorisme était devenu « *un problème d'Etat aboutissant à affaiblir notre démocratie* ». — (A.F.P.)

Danemark

LES SOCIAUX-DÉMOCRATES ET LES LIBÉRAUX OBTIENNENT CHACUN UN SIÈGE AUX ILES FÉROÉ

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Après avoir consulté les chefs des différents partis, la reine Margrethe a chargé, mercredi 24 octobre, M. Jorgensen, premier ministre social-démocrate, démissionnaire depuis le 28 septembre, de former un cabinet minoritaire homogène.

Le décompte des votes préférentiels a modifié la répartition des sièges entre les élus de chaque formation. Parmi les personnalités éliminées, figurent le ministre libéral de l'économie du cabinet de coalition sortant, M. Andersen qui fut, de 1960 à 1973, président du conseil national de l'agriculture et était député depuis vingt-six ans, et le président du groupe parlementaire chrétien populaire, M. Moeller, *qui fut président de* son parti de 1973 à 1979.

Les résultats des élections aux îles Féroé ont permis aux sociaux-démocrates de conserver leur siège : ils auront donc en tout soixante-dix députés dans l'hémicycle ; le second mandat va au parti de l'union dont le représentant a décidé de s'inscrire au groupe libéral qui occupera ainsi vingt-six sièges.

CAMILLE OLSEN.

Espagne

Les Basques et les Catalans se prononcent par référendum sur les projets d'autonomie

(Suite de la première page.)

La date du 25 octobre n'a pas été choisie au hasard. Elle est hautement symbolique pour les Basques. C'est en effet un 25 octobre, il y a cent quarante ans, que Madrid a remis en cause pour la première fois les *fueros* — un système de franchise et de liberté qui faisait d'eux un peuple pratiquement souverain. Les Basques n'ont jamais oublié. Si l'on *ajoute à cette mémoire* historique aiguë l'originalité de leur ethnie et de leur culture — aux origines encore méconnues — et le fait qu'ils n'ont appartenu à aucune des Espagne qui se sont succédé pendant deux millénaires (la romaine, la wisigothe, l'arabe et celle de la Reconquête) on comprend la vigueur de leur nationalisme... et la persistance d'un phénomène comme celui de l'ETA.

En Catalogne on se rappelle volontiers que cette Occitanie péninsulaire a constitué une civilisation originale bien avant que l'Espagne eût achevé son unité. Voici deux siècles qu'elle a perdu son indépendance politique. Hier société marchande, ouverte sur la Méditerranée, réceptrice de tous les courants intellectuels européens, elle s'est montrée pionnière dans bien des domaines : première à s'industrialiser, toujours à l'avant-garde dans le domaine des idées et des arts (comme en témoigne la seule énumération de ses grands peintres, de Dali à Miro et Tapies, en passant par le jeune Picasso). Riche, active, bouillonnante, elle a d'autant plus souffert de la morgue et de l'incompréhension madrilènes et de ce qui a été longtemps une attitude dominante de la capitale espagnole : son parasitisme.

Chaque fois qu'il s'est exprimé, le catalonisme s'est heurté, dans le passé, à l'hostilité d'une grande partie de l'intelligentsia espagnole et à l'opposition résolue de l'armée. Il a fallu l'instauration de la République, en 1931, pour que la Catalogne reçoive son premier statut d'autonomie — encore celui-ci fut-il gravement mutilé par les Cortès. C'était l'époque où l'écrivain Ortega y Gasset définissait l'autonomie comme quelque chose que l'Etat pouvait octroyer et reprendre à son gré, et où les chefs militaires affirmaient, comme le fait aujourd'hui l'extrême droite, que le statut catalan était synonyme de « démembrement » de l'Espagne.

Un pays moins contrasté

De telles inquiétudes se sont dissipées. Même un homme de droite comme M. Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco, se dit assez favorable au texte sur lequel on vote ce jeudi. Il réserve sa suspicion aux Basques. Le sénateur socialiste, Andreu Abello, qui a connu la Généralité instaurée en 1932, peut mesurer le chemin parcouru. Sous la République, il lui arrivait d'être insulté quand il parlait catalan dans un café madrilène. Jamais, à l'époque, son prénom ne fut écrit en catalan sur sa carte de parlementaire ; il l'est maintenant.

Si les revendications régionales ne font plus aussi peur, c'est sans doute qu'elles ne s'expriment pas avec la même virulence. Le phénomène de l'ETA est particulier, et s'explique en grande partie par la férocité de la répression franquiste. Il risque de faire illusion, de masquer la tranquillité, voire la froideur, avec laquelle les sentiments régionaux se manifestent ailleurs en Espagne.

L'amélioration des transports, les courants migratoires, le tourisme, la télévision, ont nivelé les différences, rapproché l'Andalou du Galicien. L'Espagne est, de ce fait, moins contrastée qu'avant, moins déchirée entre ses nationalités — à l'exception, encore une fois, de l'hypernationalisme d'une minorité basque. C'est pourquoi le pays peut envisager sans traumatisme grave de se constituer en Etat plurinational.

Un des principaux rédacteurs du statut d'autonomie catalan, M. Miguel Roca, député du parti nationaliste Convergence démocratique, déclare : « *Pour la première fois, nous avons un statut qui reconnaît notre droit inaliénable à nous gouverner. Cela signifie qu'un tel droit ne dérive pas de la Constitution mais qu'il lui préexiste, et qu'une modification de la loi fondamentale ne peut le supprimer. En outre, le statut reconnaît la Catalogne comme une nationalité. Il s'agit là d'une exigence ancienne. Cela donne un nouveau sens au mot nation. Nous saurons désormais qu'il peut exister des nations sans Etat, comme la Catalogne, et des nations-Etats, comme la France. L'image de l'Europe des peuples en est renforcée.* »

Le passage de la notion de « région » — la seule reconnue sous la République — à celle de « nationalité » est, en effet, une innovation dont tout le monde souligne l'importance. Grâce à leurs statuts d'autonomie, la Catalogne et le Pays basque auront des pouvoirs plus étendus que ceux qui leur avaient été accordés sous la République.

● Un gouvernement et un Parlement local

La Catalogne et les provinces basques concernées par le référendum (Biscaye, Guipuzcoa, Alava) disposeront d'une structure de pouvoirs calquée sur celle de Madrid : Parlement élu pour quatre ans avec fonctions législatives, président élu par le Parlement et nommé par le roi ; gouvernement répondant de ses actes devant les députés locaux. A Barcelone, le président de la Généralité pourra déléguer ses pouvoirs à un premier ministre appelé « conseller en cap » (conseiller en chef). L'assemblée catalane aura cent trente-cinq députés ; celle du Pays basque vingt députés par province — donc soixante au total. Les *élections locales auront lieu dans* un délai rapide en Catalogne (deux mois et demi au plus après l'entrée en vigueur du statut d'autonomie). De façon assez paradoxale, les délais seront plus longs en Euskadi, bien que l'autonomie y paraisse plus urgente.

● Le sauvetage des cultures nationales

Le catalan et l'Euskera (langue basque) sont reconnus comme les « langues propres » aux deux nationalités ; elles auront sur place un caractère officiel, au même titre que le castillan.

« Pleine compétence » pour l'enseignement

Les deux pays contrôleront l'ensemble de leur enseignement. La Généralité se voit reconnaître « *pleine compétence* » dans un tel domaine, ce qui signifie, selon M. Roca, qu'elle pourra légiférer et aura la responsabilité des programmes scolaires. Les Catalans attachent une grande importance à la diffusion de leur culture. Mais le problème est compliqué : une grande partie de la population (45 %) ne pratique pas le catalan, car elle est née dans d'autres régions d'Espagne.

Le gouvernement de Madrid craint que *le dynamisme de la langue catalane* ne contrecarre les droits de cette importante minorité, et surtout n'aboutisse à une *disparition progressive du* castillan dans la région. C'est pourquoi il a multiplié les précautions : l'Etat espagnol se réserve le droit de créer ses écoles, d'inspecter les établissements de la Généralité et il garde son monopole dans la délivrance des diplômes. M. Andreu Abelle pense qu'il y aura sans doute deux universités : une qui enseignera en catalan et l'autre en castillan.

Enfin, la Catalogne et Euskadi pourront avoir leur radio et leur télévision. Le statut catalan prévoit *expressément que* la Généralité sera autorisée, dans un premier temps, à diffuser des programmes sur la deuxième chaîne de télévision et, par la suite, à créer une troisième chaîne qui émettra entièrement en catalan et sera financée par de la publicité commerciale.

● Une autonomie financière

La Généralité instaurée en 1932 n'avait pas reçu des ressources suffisantes pour bien fonctionner. Il devrait en être autrement cette fois-ci. L'Etat s'engage à verser aux Catalans, pour financer leur autonomie, une part des impôts prélevés dans l'ensemble du territoire. La Généralité négociera avec Madrid l'importance de ce pourcentage, qui sera fixé en tenant compte de la population, du revenu et de l'effort fiscal de la Catalogne. Les Catalans pourront aussi avoir leur propre fiscalité, émettre des emprunts, et ils recevront une partie des impôts actuellement recouvrés par l'Etat. Pendant la période intermédiaire du transfert des compétences administratives, Madrid s'engage à financer à leur coût réel les services qui seront pris en charge par la Généralité.

Les Basques, quant à eux, bénéficieront d'une véritable autonomie fiscale. Ils retrouveront le système des « concerts économiques » que Madrid leur avait *accordés à la fin du XIX[e] siècle* pour compenser la perte de leurs *fueros*. Ils seront autorisés à prélever eux-mêmes l'impôt et ils se « concerteront » avec l'administration centrale pour savoir quelle part ils devront reverser au Trésor public espagnol. Le montant de cette quote-part sera révisé tous les ans et soumis à l'approbation des Cortès. Tout comme la Navarre — exclue pour l'instant du projet d'autonomie, — l'Alava avait conservé ce système privilégié. En revanche, les deux provinces les plus riches, la Biscaye et le Guipuzcoa en étaient privées depuis la guerre civile.

● Une police autochtone

Le statut d'autonomie prévoit que la Généralité et le conseil général basque pourront disposer de leur propre police. Une telle faculté est surtout importante pour Euskadi, étant donnée la haine que vouent les Basques à la police espagnole. Mais il n'implique pas que celle-ci disparaisse. L'Etat pourra en effet intervenir dans le maintien de l'ordre à la demande du conseil général basque, et aussi de son propre chef, après accord d'une junte de sécurité composée à parité de représentants de Madrid et du Pays basque. Il pourra également intervenir dans les « cas d'urgence » — *qu'il sera seul à apprécier*

En outre, les cadres de la police autonome seront obligatoirement fournis par la police espagnole. C'est la junte de sécurité qui les choisira et réglera leur activité : précaution adoptée pour éviter une éventuelle infiltration de l'ETA. Toutes ces limitations rendent donc quelque peu théorique l'autonomie dont disposera le conseil général basque dans le maintien de l'ordre. En outre, la police judiciaire, chargée de la lutte contre l'ETA, continuera de dépendre de Madrid, tout comme les services extra-régionaux (surveillance des ports, aéroports, frontières, émigration, passeports, contrebande, fraude fiscale, etc.).

Les nationalistes basques sont les premiers intéressés par la *création rapide d'une police* locale ; mais ils risquent d'éprouver de sérieuses difficultés de recrutement. Tel n'est pas le cas des Catalans, décidés pour l'instant à laisser les choses en l'état. « *Nous n'avons pas de problèmes d'ordre public* », expliquent-ils. En 1932 la Généralité avait obtenu la responsabilité de la police. Elle nommait la plupart de ses chefs. Mais les partis politiques en avaient profité pour placer leurs hommes de main. De nombreux cas de tortures et de corruption s'étaient produits.

● Une Cour suprême régionale

Les Catalans ne retrouvent pas la Cour de cassation qui leur avait été accordée en 1932. En revanche, un tribunal supérieur (l'équivalent d'une Cour suprême) sera mis en place à Barcelone et au Pays basque. « *Toute la justice se fera en Catalogne,* dit M. Miguel Roca, *à l'exception des pourvois en cassation relatifs à des délits criminels ou au contentieux administratif échappant à la compétence des Généralités.* » Le président du tribunal supérieur sera choisi, en leur sein, par les juges, et nommé par le roi.

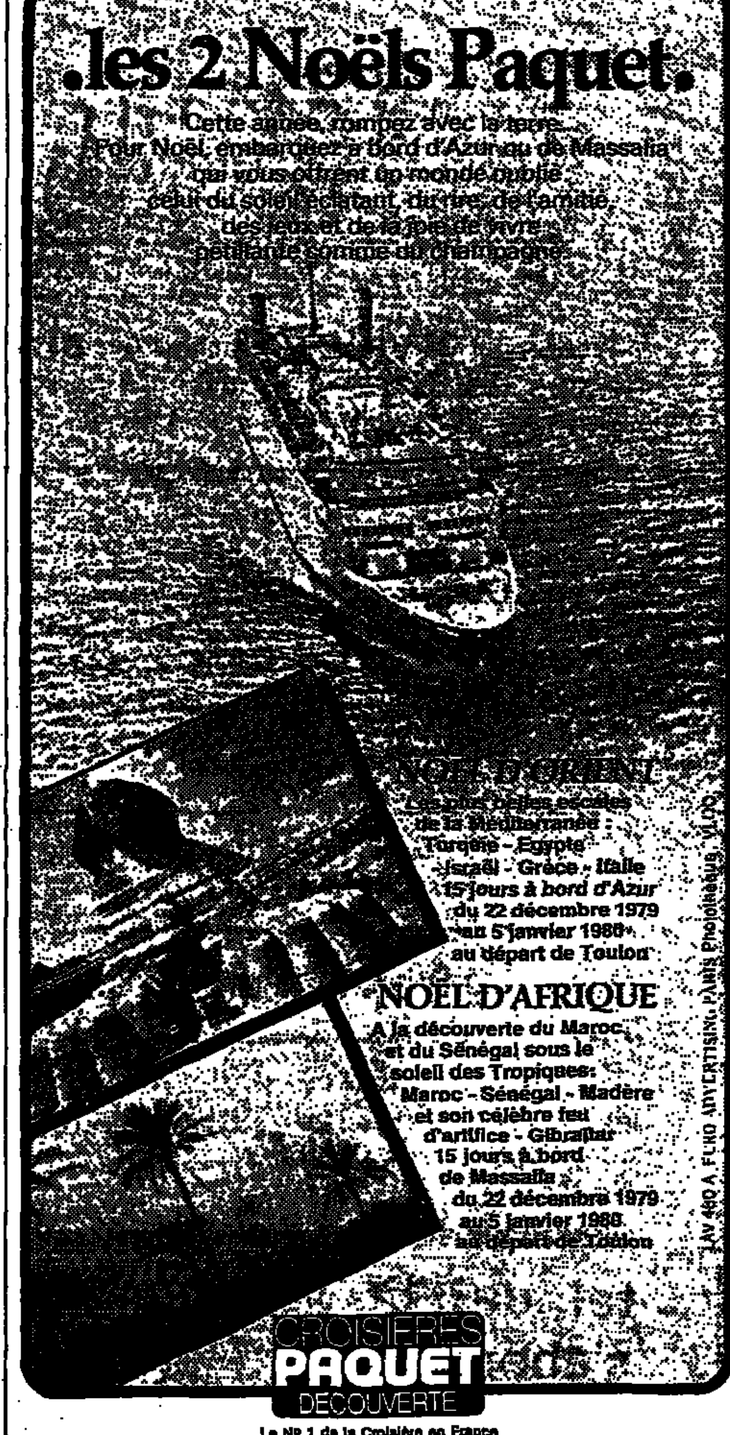
● De nombreuses compétences

La Catalogne et le Pays basque auront des compétences exclusives dans de nombreux domaines. « *Tous ceux,* dit M. Miguel Roca, *qui définissent la qualité de la vie* » : culture, aménagement du territoire, logement, infrastructures, transports de caractère régional, santé publique, tourisme, loisirs.

Il en sera de même pour l'industrie, l'agriculture, la pêche, le commerce, la planification de l'activité économique — à condition que les autorités locales respectent la politique générale de l'Etat espagnol. « *Cela veut dire,* explique le député de Convergence démocratique, *que nous ne pourrons pas fixer le prix du blé, mais que nous pourrons, par exemple, stimuler la production des céréales au lieu de celle de la vigne, aider l'industrie textile à survivre ou décider de la reconvertir, offrir des facilités à I.B.M. pour qu'elle s'installe ici, etc.* » Madrid s'engage à transférer dans un délai de six ans l'ensemble des services promis à la Catalogne.

Pour ce qui reste de sa compétence, l'Etat accepte une large décentralisation. M. Andreu Abello note que le statut catalan, comme le basque, laissent ouverte la possibilité de transférer aux deux pays d'autres services que ceux qu'ils ont expressément prévus. Il observe aussi que les communautés autonomes seront autorisées à coopérer, ce qui leur avait été interdit il y a quarante ans. L'épineux problème du transvasement des eaux de l'Ebre vers la région de Barcelone, par exemple, pourra être réglé par accord de la Généralité et de la future communauté autonome d'Aragon.

CHARLES VANHECKE.



PARLEMENT EUROPÉEN

Les insuffisances de la coopération politique des Neuf sont vivement critiquées

Le Parlement européen discute, ce jeudi 25 octobre à Strasbourg, de la faim dans le monde. La situation au Cambodge sera évoquée, et M. Cheysson doit annoncer à cette occasion une augmentation *convenable de* l'aide communautaire. Au cours du débat de mercredi, l'insuffisance de la coopération des Neuf en politique étrangère a été vivement critiquée.

De notre envoyé spécial

Srasbourg. — Le Parlement européen n'est pas satisfait de la manière dont se développe la *« coopération politique »* des Neuf, c'est-à-dire leur tentative pour coordonner leurs politiques étrangères. Ce mécontentement, on l'a constaté mercredi après que M. O'Kennedy, ministre irlandais des affaires étrangères, qui préside actuellement les travaux des Neuf, eut présenté à l'Assemblée un bilan de la coopération politique au cours des mois écoulés, est partagé par l'ensemble des groupes.

Dans son exposé, M. O'Kennedy a passé en revue, sans apporter de révélation et sans mentionner les controverses entre les Neuf, les principaux problèmes internationaux.

« Ce discours ne contient pas grand chose », a estimé M. Scott-Hopkins, au nom des conservateurs britanniques. M. Pajetta (P.C.I.) a déploré *« le ton résigné pour exprimer des espoirs timides »*. M. Gendebien (groupe des parlementaires indépendants, Belgique) a parlé de *« discours-corvée »*. Les critiques adressées par l'Assemblée, quasi unanime, aux gouvernements sont de deux natures : la coopération politique des Neuf, c'est-à-dire leur intervention collective dans les affaires mondiales, est hésitante, hypocrite, inefficace ; le Parlement européen y est insuffisamment associé. De nombreux orateurs ont reproché aux diplomates des pays membres de peaufiner des déclarations mais de ne rien faire pour qu'elles soient suivies d'effet. Mme Van den Heuvel (Pays-Bas, socialiste) a pris l'exemple de l'Afrique du Sud : *« Les Neuf condamnent la politique d'apartheid, mais n'ont rien fait pour mettre sous pression l'Afrique du Sud. »* Il faut, a-t-elle ajouté *« une attitude plus active »*. L'absence de courage des Neuf a été regrettée aussi à propos du Proche-Orient, où, a observé M. Rey (Belgique), *« les Neuf ne font rien pour promouvoir la politique qu'ils ont définie en commun »*, tandis que M. Pajetta s'est demandé pourquoi les pays de la C.E.E. *« ne parlent pas clairement d'un Etat pour les Palestiniens »* et n'entraient pas en contact avec l'O.L.P.

Les condamnations de Prague

Les mêmes critiques ont été faites à propos des relations avec l'Est et de la préparation de la future réunion de la C.S.C.E. à Madrid. Plusieurs orateurs ont ainsi déploré que les gouvernements ne fassent pas clairement connaître leur désapprobation — et celle du Parlement européen — d'événements comme les condamnations de Prague, *« jugement qui nous offense en tant qu'hommes et en tant que communistes »*, a déclaré, pour sa part, M. Pajetta. *« Au moment où le rôle des Etats-Unis s'affaiblit, alors qu'ils se trouvent moins au premier plan et ne peuvent plus être guides, il nous faut prendre des initiatives »*, a déclaré M. Scott-Hopkins, président du groupe conservateur.

Les représentants des autres groupes se sont exprimés dans le même sens. Toutefois, M. Piquet, parlant au nom des communistes français, a constaté qu'*« on délibérait de questions pour lesquelles ni l'Assemblée ni la Communauté ne sont compétentes »*. Après avoir condamné cette *« pratique intégrationniste »*, il a pourtant estimé, à propos de la détente et du désarmement, que l'on était *« en droit d'attendre que l'Europe fasse des propositions et joue son rôle »* et déploré qu'elle *« fasse la sourde oreille aux propositions soviétiques et ne prenne aucune initiative »*.

En fin de journée, M. O'Kennedy, répondant devant un hémicycle pratiquement vide, a souligné que, au stade actuel de l'intégration, il n'était pas possible, contrairement à ce que plusieurs orateurs semblaient souhaiter, d'envisager une véritable politique étrangère commune.

Le Parlement a d'autre part accepté un débat d'urgence concernant la création d'une commission *ad hoc* pour les droits de la femme. Son objet — selon les auteurs de cette initiative — devrait être *« de préparer un débat parlementaire sur l'égalité des droits de l'homme et de la femme sur la base d'un rapport au fond et de présenter des propositions sur la manière dont le Parlement devra, à l'avenir, aborder ce problème »*.

Le Parlement a rejeté le débat d'urgence demandé la veille par les *démocrates européens de progrès* (groupe où siègent les R.P.R.) sur la nécessité de contrôler efficacement l'évolution des prix du pétrole sur le marché libre de Rotterdam. Commentant l'attitude des socialistes qui ont voté avec les cosnervateurs et les libéraux contre l'urgence, M. Debré a déclaré : *« Je m'étonne de les voir brusquement s'incliner devant une conception stupidement libérale. La première condition pour avoir un débat avec les pays producteurs est de démontrer qu'on est capable nous-mêmes de discipline. Le refus de réglementer le marché de Rotterdam a quelque chose d'extraordinaire. Je suis très préoccupé, cette affaire aurait dû être le point capital de la session. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

LA LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Pour une charte des droits économiques de l'homme

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le débat sur la faim dans le monde, ouvert jeudi 25 octobre à l'Assemblée européenne, sur la demande des représentants du parti radical italien, a été précédé, mercredi, par la venue à Strasbourg de plusieurs intellectuels soucieux de faire pression sur l'Assemblée pour qu'elle adopte eds mesures concrèts. Au cours d'une conférence de presse animée par Mme Maria Antonietta Macciocchi et M. Marco Pannella (parti radical), MM. Jacques Attali, Bernard-Henri Levy, Roger Garaudy et Mme Susan George ont présenté les moyens qu'ils suggèrent pour lutter contre ce qu'ils suggèrent pour lutter contre ce qu'ils considèrent comme un génocide.

M. Attali, précisant qu'il ne s'exprimait pas en tant que conseiller de M. Mitterrand, a déclaré que *« la question de savoir quelle part du P.N.B. des pays industrialisés doit être consacrée à l'aide aux pays sous-développés, est complètement dépassée comme l'était, au dix-neuvième siècle l'idée d'améliorer la condition ouvrière grâce à la charité »*. Il est nécessaire de remettre en cause *« l'ordre qui s'installe »* et qui, selon M. Attali, est *« celui de la faim »*. *« Il serait absurde, suicidaire pour l'Europe de laisser aux Soviétiques, par l'intermédiaire de Castro, la défense des pays sous-développés »*, a-t-il déclaré avant deproposer une *« charte des droits de l'homme économique »* qui consisterait à interdire l'accès des marchés européens aux entreprises multinationales dont l'activité dans le tiers-monde ne reespecterait pas certaines règles économiques et sociales.

M. Lévy a insisté, pour sa part, sur le fait que la *« culpabilité »* de la faim dans le monde est partagée par le système capitaliste et par l'*« autre camp »* et que l'affrontement dans ce domaine met aux prises non pas les pays capitalistes et les pays socialistes, mais les pays pauvres et le *« complexe agro-alimentaire mondial »* constitué par les pays riches. Il a proposé que l'Assemblée européenne crée des commissions d'enquête pour étudier sur place la responsabilité des multinationales et des Etats ; que la spéculation sur les matières premières soit considérée comme un crime contre les droits de l'homme ; qu'un corps de *« casques bleus de la faim »* placé sous l'autorité de l'ONU ou bien des *« brigades internationales »* contrôlent sur place l'utilisation des aides fournies ; enfin, que soit défini un véritable *« devoir d'ingérence »* qui permette d'intervenir là où les gouvernements se révèlent incapables d'organiser les secours aux populations victimes de la faim.

La proposition de M. Attali pour une charte des droits de l'homme économique devait être soutenue, jeudi, par le groupe socialiste de l'Assemblée. Les communistes français, pour leur part, ont indiqué qu'ils ne partagent pas la démarche consistant à rechercher une position unanime de l'Assemblée européenne sur le problème de la faim dans le mone et qu'ils présenteraient ce jeudi leurs propres propositions.

PATRICK JARREAU.

Polémique entre l'Assemblée de Strasbourg et le Palais-Bourbon

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a protesté auprès du président du Conseil des Communautés européennes, auprès du président de la Commission de ces mêmes communautés, contre un article paru dans le *Bulletin d'information des Communautés européennes* du mois d'octobre. Il estime que *« les termes de cet article et les appréciations qu'il contient ne sont pas plus fondées qu'admissibles »* et il y voit une « ingérence ». M. Chaban-Delmas a signalé ce fait à MM. Barre et François-Poncet.

L'auteur anonyme du Bulletin citant *« un vieux routier du Palais Bourbon »* lui fait dire à propos de l'Assemblée européenne : *« Les rapports humains y sont courtois et on n'y est pas exposé en permanence à ces affrontements acerbes de groupe à groupe, votre l'homme, qui caractérisent souvent nos débats à l'échelon national. Au Parlement français, les luttes idéologiques et le désir constant de « marquer des points » pour se faire valoir dans l'opinion publique ont considérablement durci les rapports entre parlementaires. A l'échelon européen, c'est l'influence d'une certaine tradition anglo-saxonne qui sans doute nous évite ce travers, mais surtout le fait que les différences de nationalités s'ajoutent aux divergences idéologiques pour composer un kaléidoscope plus varié et plus nuancé. (...) Bref le jeu est ici plus ouvert et plus intéressant. »*

A Strasbourg, mardi 23 octobre, M. Alain Gilla, du groupe des Démocrates européens de progrès (élu sur la liste du R.P.R.), a dénoncé en séance (*le caractère inadmissible* » de la publication éditée par le service d'information de la Communauté. Il a indiqué que son groupe tirerait des conclusions au moment de la discution budgétaire. Le président de l'Assemblée a décidé alors de saisir le bureau et de faire procéder à une enquête.

A Paris, M. Ballanger, président du groupe communiste, avait posé, le 18 octobre, une question écrite au premier ministre, pour lui demander de *« faire cesser les attaques inadmissibles contre le Parlement français »*, puisque le bulletin des Communautés accusait notamment les députés français *« de travailler en violation formelle du règlement de l'Assemblée et au mépris de la démocratie représentative »*.

● *Le groupe parlementaire d'étude et d'action our la langue française*, récemment constitué au sein du Parlement européen, s'est réuni le mercredi 25 octobre au Palais de l'Europe à Strasbourg. Autour de son président, M. Otto de Habsbourg (dém.-chrétien, R.F.A.) et de ses vice-présidents, Mme Agnelli (lib., Italie) et M. Druon (R.P.R., France) ont notamment participé à cette réunion des députés français de toutes tendances : MM. Debré, Chirac, Mme Weiss (R.P.R.), MM. Sarre et Mme Charzat (P.S.), Mme Moreau, MM. Diligent et Sablé (centristes). Plusieurs députés belges appartiennent également au groupe, dont Mme Spaak (Front des francophones, Belgique), vice-présidente.

Le Monde

politique

L'unanimité réalisée autour du « projet socialiste » facilite une éventuelle candidature de M. Mitterrand en 1981

Les membres du bureau exécutif du P.S. et ceux de la commission spéciale chargée du « projet socialiste », réunis en comité de rédaction, ont adopté à l'unanimité, dans la nuit de mercredi 24 à *jeudi 25 octobre, le texte actuel du projet* ainsi que le préambule rédigé par M. François Mitterrand.

Le premier secrétaire du P.S. s'est félicité de « *l'effort accompli vers l'unité la plus grande des socialistes* ». Il a souligné que le document initial, préparé par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études et chef de file du CERES, était « *fait pour être remanié, et le sera de nouveau par les militants* ». M. Mitterrand a ajouté que le « projet socialiste » se situe dans l'esprit du congrès de Metz.

Cette unanimité ne signifie pas pour autant que les clivages révélés par ce congrès soient effacés. Le rassemblement célébré par M. Mitterrand s'est, en effet, réalisé autour d'un texte, celui du premier secrétaire, ajouté au projet lui-même, afin de gommer des divergences de fond. Ce préambule, centré sur l'idée de liberté, est, certes, un document où tous les courants socialistes peuvent d'autant mieux se reconnaître qu'il récuse tout dogme et se prévaut de la diversité des « sources socialistes ». Mais il fait l'objet d'interprétations différentes. Pour les amis du premier secrétaire, ce préambule complète et éclaire le projet ; pour les courants minoritaires, il le corrige et en définit la philosophie.

De même, en ce qui concerne le projet lui-même, les appréciations divergent : selon M. Pierre Mauroy, « *tout ce qui était excessif a été gommé* » pour aboutir à un texte dont le CERES n'est plus le « maître à penser ». Aux yeux de M. Chevènement, en revanche, la logique du document qu'il a initialement rédigé est restée intacte, les amendements approuvés par le comité de rédaction ayant un caractère mineur.

D'où vient, dès lors, que ce texte ait pu faire l'objet d'une approbation unanime (1) ? Sans doute du fait que les enjeux tactiques, et présidentiels, l'ont emporté sur la dimension idéologique du débat. Tous les courants du parti, hormis le CERES, avaient intérêt à un rassemblement dans la perspective de l'échéance de 1981. Ainsi, M. Michel Rocard évite d'être repoussé aux marges du parti et préserve la possibilité d'être désigné comme le candidat de tout le P.S. Ainsi et surtout M. Mitterrand, qui était parvenu à Metz à conserver son pouvoir sur le parti au prix d'une dégradation de son image de fédérateur des courants socialistes, retrouve-t-il les vertus unitaires qui font un bon candidat à l'élection présidentielle.

Sur ce point, l'objectif du premier secrétaire était de s'assurer la maîtrise du processus de désignation du candidat, plutôt que de se déclarer lui-même dès maintenant. M. Mitterrand, en effet, a toujours laissé entendre qu'il ne serait partant pour la bataille présidentielle que si les chances de l'emporter étaient suffisantes. En revanche, pour ses amis, l'élaboration du projet n'est qu'une étape en vue de la désignation comme candidat de M. Mitterrand. Le schéma qu'ils ont retenu paraît être le suivant : une fois le projet solennellement approuvé par la convention nationale prévue à la mi-janvier, un congrès extraordinaire serait convoqué au printemps pour désigner M. Mitterrand. Dès lors, celui-ci prendrait le recul nécessaire en abandonnant son poste de premier secrétaire au numéro deux du parti, M. Lionel Jospin ; le remplacement de ce dernier au sein du secrétariat national permettrait de concrétiser le rapprochement avec les minoritaires qui s'est opéré autour du projet.

Dans l'immédiat, une ultime séance de travail devait avoir lieu ce jeudi, afin de mettre au point la conclusion du « projet socialiste » et de recenser les quelques points sur lesquels les minoritaires maintiennent leurs propres options.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Toutefois, selon M. Jean-Pierre Cot, les rocardiens ont approuvé « la transmission » du texte aux militants du parti, et non le texte lui-même, l'approbation relevant de la convention nationale.

« Il n'est de socialisme que celui de la liberté »

Dans le « préambule » du « projet socialiste » qu'il a présenté, M. Mitterrand affirme que ce projet « *n'efface pas* » les textes antérieurs du P.S., et « *ne se substitue ni au programme socialiste de 1972* » (intitulé « *Changer la vie* »), « *ni au programme commun de gouvernement de la gauche* », il « *prolonge* » ces textes, « *pour en élargir à la fois le champ d'action et la vision* ». M. Mitterrand ajoute : « *Il les dépasse pour offrir aux Français, après la rupture de la gauche et l'échec qui s'en est ensuivi, une perspective, une espérance. Au lendemain des élections perdues de 1978 nous avons refusé d'admettre que la droite, selon son arrogante prédiction, en avait encore pour vingt ans à régenter la France et que la direction du parti communiste pourrait durablement, et à sa guise, continuer de freiner l'élan des forces populaires. Bref, nous avons refusé d'admettre que les jeux étaient faits.* »

Le premier secrétaire instruit ensuite le procès du système incarné par M. Giscard d'Estaing, en indiquant :

« *De jour en jour la société capitaliste a fait payer plus chèrement sa crise aux travailleurs. Docile aux riches et aux puissants, elle réserve aux faibles ses coups. Profit et privilèges sont sa philosophie. Inflation, chômage, inégalités soumission aux intérêts du capitalisme étranger, bureaucratie, colorent le fond du tableau sur le devant duquel s'agitent les personnages qui décident pour la France et parlent en son nom. Qui s'étonnera de l'amertume, de l'anxiété, parfois de la colère — et en tout cas du désir de changement — des Français ? Un grand peuple ne supporte pas longtemps d'être privé d'un grand dessein.* »

Après avoir réaffirmé que le projet socialiste s'inspire toujours de l'idée d'une société sans classe, M. Mitterrand souligne : « *On n'adhère pas au socialisme sans une certaine vision de l'homme, de ce qu'il veut, de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ses droits et de ses besoins. Mais le socialisme n'est pas une religion. Il se trahit dès qu'il se fige en dogme, s'érige en Eglise et se donne aux grands prêtres. L'histoire contemporaine procure trop d'exemples de ces déviations et de leurs tragiques effets pour que les socialistes ne veillent pas avec un extrême scrupule à s'en garder. C'est dans cet esprit qu'a été conçu et rédigé ce projet. Non seulement nous récusons tout dogme maître du monde et des consciences, assurés que nous sommes que nulle tyrannie n'est pire que celle de la pensée qui se veut souveraine par la coercition, mais encore nous laissons aux nôtres le soin d'aller aux sources socialistes de leur préférence, la seule règle étant d'observer la charte d'Epinay qui nous unit et qui retient comme un acquis irremplaçable l'œuvre et l'enseignement des grands théoriciens du dernier siècle.*

» *Notre volonté est d'établir une méthode aussi précise, aussi concrète que possible pour passer d'un état économique, social, culturel, et par conséquent politique, à un autre, du système capitaliste en France à la société socialiste. De cette société, nous ne fournissons pas un modèle, codifié une fois pour toutes. Nous inscrivons notre démarche dans une logique de rupture dont la cohérence interdit d'isoler les éléments particuliers ou d'accommoder le dispositif au gré des circonstances. (...) Nous avons la certitude profonde, définitive, qu'il n'est de socialisme que celui de la liberté, qu'il n'est de liberté que celle du socialisme, et qu'aucune puissance au monde n'étouffera cette évidence.* »

Le premier secrétaire du P.S. souligne également que le projet est habité par « *une idée-force* » qui « *nourrit et parcourt le texte : l'idée de liberté* ». Il ajoute : « *Nous réclamons d'être jugés sur notre capacité d'élargir les espaces de liberté.* »

Liberté et idéologie

Il précise : « *Ces espaces de liberté, c'est d'abord sur le système en place qu'il faut les conquérir, sur sa classe dirigeante et ses maîtres ou tireurs de ficelles qui, dans l'anonymat des multinationales, décident pour nous tous, sur ses rapports de production et son modèle de croissance, sur son organisation, ses cadences, sa durée du travail, sur son détournement du temps libre, sur son Etat, sa police, sa justice, sa bureaucratie et sa fiscalité, sur ses critères culturels, sa presse, sa radio et sa télévision, sur l'inégale condition de l'homme et de la femme, parmi tant d'autres inégalités qui sont sa raison d'être. Bilan fait des servitudes propres à la société capitaliste, le projet socialiste ouvre la voie des libérations nécessaires, multiplie les initiatives et corrige les idées reçues. (...) Nous voulons convaincre nos lecteurs que le combat que nous menons serait vidé de sens si socialiser n'était pas libérer : libérer les travailleurs de l'exploitation qu'ils subissent, libérer les consommateurs des normes et des prix que la loi du profit impose, libérer la puissance publique du diktat du grand capital, libérer enfin le marché du poids des entreprises qui exercent un monopole dans un secteur-clef de notre économie ou qui fabriquent des biens indispensables à la vie et à la sécurité du pays.* »

Selon M. Mitterrand, les nationalisations ont pour objet de répondre à ces exigences. Il ajoute, cependant, qu'il ne faut pas « *taire le danger que présente la colossale emprise du monopole d'Etat* ». Ainsi s'explique, selon lui, la volonté des socialistes de « *suivre un autre itinéraire et de le suivre jusqu'à son terme qui conduit à l'autogestion* ».

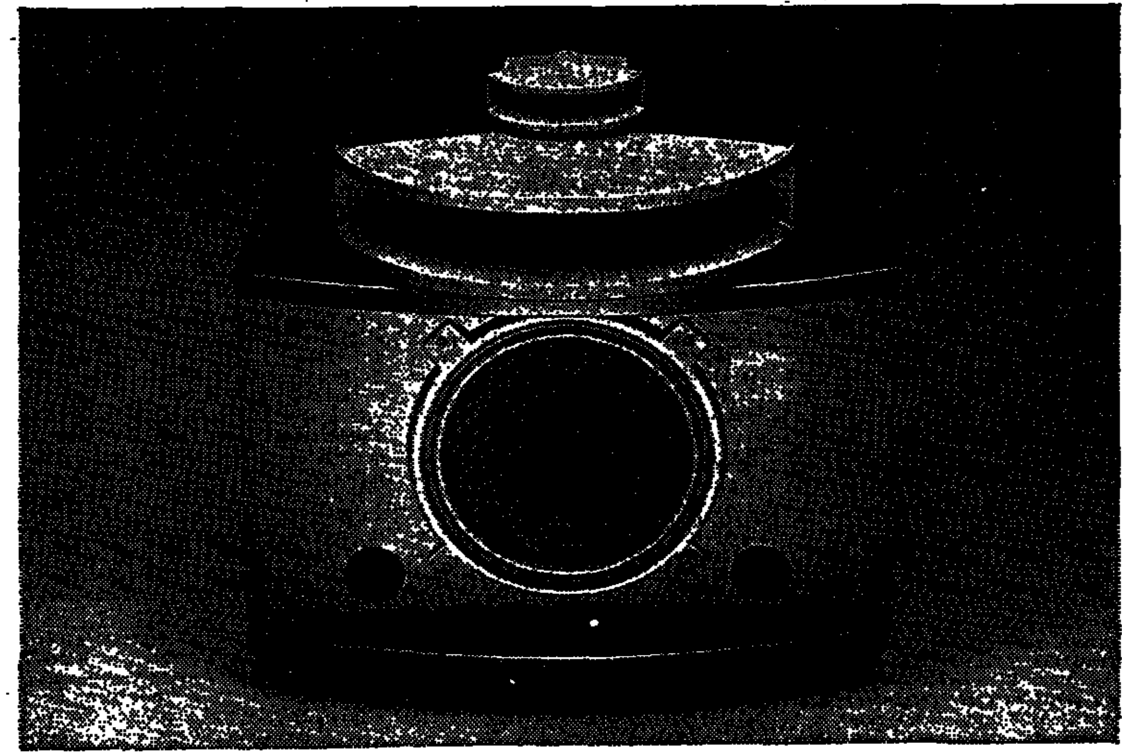
Puis M. Mitterrand reprend avec force ses critiques contre les régimes de l'Europe de l'Est, estimant que « *le marxisme-léninisme n'a guère laissé subsister d'espace de liberté depuis le règne de Staline* ». Le premier secrétaire affirme : « *Ni son parti unique, ni sa bureaustructure, ni sa technostructure, ni sa pratique économique, ni sa presse officielle, ni sa technique policière, ni ses camps de concentration, n'ont cherché à donner le change.* »

Il ajoute : « *La liberté est chose trop précieuse pour qu'elle cède le pas à l'idéologie.*

» *Au demeurant, tout se tient. Capitaliste ou communiste, la société industrielle se ressemble plus qu'elle ne diffère. Partout la ville absorbe des millions et des millions d'hommes et les rend à leur solitude Partout les éléments basculent « avant que nature » meure », sous la poussée des convoitises. Vivre, respirer, sentir, communiquer, là encore, que d'espaces de liberté à conquérir ! Mais les socialistes s'égareraient s'ils s'inventaient un avenir où le temps irait à rebours. La ville est à maîtriser et non pas à maudire. La nature est à sauver et non à sanctifier. Nous nous garderons également du ton chagrin employé par certains pour déplorer les progrès de la science. Quel socialiste condamnerait le don d'imaginer et de créer ? Le péril ne réside pas dans l'esprit du savant. Nucléaire, génétique, informatique, télématique, c'est une affaire de société : la responsabilité est ici plus qu'ailleurs facteur de liberté.* »

Rappelant enfin l'importance des institutions, M. Mitterrand revendique pour les socialistes l'héritage de la démocratie politique. Il conclut : « *Cette présentation du projet socialiste ne serait pas complète sur le plan où elle se situe si nous n'évoquions pas les contraintes du temps qui pèsent sur la nation et les espaces de liberté à conquérir pour notre peuple. La présence en Europe des deux super-puissances et de leurs intérêts, tantôt complémentaires tantôt antagonistes, le rapports de forces économiques et militaires, la balance démographique, la géographie des matières premières et le désordre des monnaies marquent les limites de l'étroit défilé qu'il nous faut traverser pour préserver, au prix d'une résolution implacable et tranquille, l'indépendance de nos choix. Partons d'un postulat : nous n'élargirons notre espace de liberté qu'en comptant d'abord sur nous-mêmes. Mais nous ne chanterons pas d'hymne à la France seule. Les socialistes continueront d'opter pour les communautés internationales sans être dupes de leurs faiblesses, en premier lieu l'Europe du Marché commun. Ils participeront à toute initiative où le désarmement, l'arbitrage et la sécurité collective consolideront la paix, et ils témoigneront aussi haut qu'ils le pourront pour la cause des peuples abandonnés à l'arbitraire et à la mort.*

» *Encore un mot. Que veulent donc les socialistes ? Une société plus juste, un pouvoir partagé, un savoir sans frontières, une vie mieux remplie, la vie mieux respectée. Un peuple libre peut le faire.* »



POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMERCE ET ARTISANAT : des moyens modestes

Mercredi 24 octobre, l'Assemblée nationale examine les crédits du ministère du commerce et de l'artisanat qui atteignent un total de 251,6 millions de francs.

M. BONNET (app. soc.), rapporteur spécial de la commission des finances pour le commerce, déclare que ce budget se monte à *« une vingtaine de millions de francs à peine, alors que deux millions et demi de Français travaillent dans le commerce de gros et de détail »* et ne peut guère *« aider ou inciter »*.

M. BARDOL (P.C.), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'artisanat, rappelle que les crédits du commerce et de l'artisanat progressent de 6,3 %, mais ajoute que ce budget, qui partait *« d'un niveau très bas, reste d'une faiblesse extraordinaire »*. Il remarque que, si le nombre des entreprises artisanales progresse, c'est parce que, *« en période de chômage, l'artisanat devient un refuge »*.

M. MAUJOUAN DU GASSET (U.D.F.), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, indique notamment, à propos de l'artisanat, que les primes à l'embauche du premier salarié atteindront 50 millions de francs en 1980 et que les stages d'initiation à la gestion des entreprises artisanales recevront 4,5 millions.

Dans la discussion générale, M. Houël (P.C., Rhône) dénonce *« les ententes »* entre grands fournisseurs, *« la persistance d'inégalités »*, notamment en matière d'assurance-maladie et l'absence d'indemnités journalières en cas d'incapacité de travail.

M. TRANCHANT (R.P.R., Haut-de-Seine) note que *« le monopole en faveur de certains organisateurs de salons »* évite *« la libre concurrence »*.

M. HAUTECŒUR (P.S., Var) estime que ce secteur *« est frappé de plein fouet par l'exode rural »*. Il note d'autre part qu'en matière de crédits bancaires les garanties demandées sont disproportionnées.

M. MILLON (U.D.F., Ain) souligne *« l'effort considérable »* qui marque ce budget et insiste sur les droits de mutation qu'il estime trop lourds. Il assure que ce sont les artisans et commerçants qui *« nous permettront de sortir de la bataille de l'emploi »*.

Mme JACQ (P.S., Finistère), après avoir déclaré que l'harmonisation sociale *« laisse des lacunes »*, souhaite que des crédits soient octroyés aux victimes d'une opération d'équipement collectif.

M. BIZET (app. R.P.R., Manche) remarque que la croissance perpétuelle des entreprises de main-d'œuvre est génératrice de chômage. Quant à M. LE CABELLEC (U.D.F., Morbihan), il indique que, bien qu'il soit député, il est le *« porte-parole des artisans et commerçants »*. Il ajoute en s'adressant au ministre du commerce et de l'artisanat : *« J'espère que vous allez faire quelque chose pour nous. »*

M. DELPRAT (N.I., Yonne) note que, pour la première fois depuis 1974, *« un tassement au niveau des ventes, notamment en province, apparaît »*.

Pour M. BOUCHERON (P.S., Charente), *« le fameux pacte pour l'emploi »* n'est qu'une *« supercherie »*. *« Votre seule volonté,* ajoute-t-il, *est de laisser l'évolution de l'appareil commercial se faire par la libre concurrence. »*

M. BENOIT (U.D.F., Côtes-du-Nord), déclare qu'il faut donner aux commerçants et artisans *« une réelle compétence en matière de gestion, afin qu'ils adaptent leurs entreprises aux circuits de distribution »*.

M. LEPERCQ (R.P.R., Vienne) évoque le même sujet et M. VIDAL (P.S., Aude) note que la profession attend beaucoup de *« la charte de l'artisanat »*. Il donne ensuite une raiso npour expliquer *« le peu de résultats »* du troisième pacte pour l'emploi : *« La prime de 5 000 F pour un premier emploi artisanal, comparée à la prime de 20 000 F pour un emploi industriel, est très insuffisante. »*

M. PERRUT (U.D.F., Rhône) affirme qu'il faut *« maintenir les jeunes à la campagne »*, car il y a plus de possibilités d'emploi *« sur place »* qu'à *« la ville »*.

M. BAYARD (U.D.F., Loire) déclare que le commerce et l'artisanat sont *« essentiels à notre vie quotidienne et personnelle »*.

M. FEVRE (U.D.F., Haute-Marne) rappelle que l'aide spécifique au milieu rural *« doit consister en une assistance technique de gestion beaucoup plus soutenue qu'en milieu urbain »*.

Répondant aux orateurs, M. CHARRETIER, ministre du commerce et de l'artisanat, déclare qu'avec 800 000 entreprises et 2 millions d'actifs, l'artisanat forme un secteur en expansion, créateur d'emplois. Le commerce, indique-t-il, regroupe 720 000 établissements et 2,5 millions d'actifs. Il déclare que 25 millions de francs seront consacrés au livret d'épargne manuel, au profit des travailleurs manuels qui souhaitent créer ou acquérir une entreprise artisanale.

Evoquant le problème des femmes de commerçants et d'artisans, il déclare qu'une prochaine étape devrait être la reconnaissance des droits propres aux conjoints collaborateurs. Précisant que le travail des épouses *« doit être reconnu »*, il ajoute : *« Et surtout, des droits sociaux propres en matière de maternité et de vieillesse devraient être prochainement constitués. »*

Abordant le problème de l'assistance technique, il déclare : *« La formation des assistants et moniteurs de gestion se poursuit à un rythme accéléré : cent seront formés l'année prochaine pour l'artisanat et cinquante-cinq pour le commerce. Au total, c'est 10 millions de francs supplémentaires qui seront affectés à cette formation proprement dite. »*

Le budget est ensuite adopté, après un transfert de crédits portant sur 10 millions de francs.

RECHERCHE : le gouvernement est prêt à ouvrir un « grand » débat au printemps

L'Assemblée nationale examine également mercredi 24 octobre les crédits du secrétariat d'Etat à la recherche. Ce budget a été analysé dans le Monde du 15 septembre 1979.

M. CHEVENEMENT (P.S.), rapporteur spécial de la commission des finances, expose le détail des différents crédits dans l'enveloppe budgétaire et indique notamment dans son rapport écrit que le budget de la recherche pour 1980 *« ne constitue en aucune façon le début de cette progressivité dans la croissance qui devait nous permettre de rattraper nos concurrents étrangers »*.

M. PASTY (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des finances, souhaite de son côté que le programme décennal de la recherche fasse l'objet d'un débat suivi d'un vote au Parlement. *« L'absence de liaison entre les équipes de recherche,* indique-t-il, *qu'elles travaillent dans le secteur public ou le secteur privé, provoque souvent la dispersion des efforts et des crédits et conduit à des doubles emplois. »*

M. PORCU (P.C.), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, déclare que la commission a fait les observations suivantes : 1. La part des recherches civiles de la France dans la production intérieure brute décline ; 2. Les objectifs prioritaires pour la recherche ne seront pas atteints au cours du VII[e] plan ; 3. L'insuffisance croissante du nombre des chercheurs est un trait inquiétant de la recherche française ; 4. La recherche fondamentale est menacée de dépérissement.

Le rapporteur ajoute que, en 1977, dernière année pour laquelle on dispose de comparaisons internationales, *la France comptait* l'équivalent de 68 400 chercheurs contre plus de 570 000 aux Etats-Unis, plus de 300 000 au Japon et 105 000 en Allemagne.

Dans la discussion générale, M. BIRRAUX (U.D.F., Haute-Savoie) souhaite *« une politique plus audacieuse dans le domaine de l'énergie, notamment des énergies nouvelles »*. Il faut, indique-t-il, d'autre part, *« s'appuyer sur un tissu industriel et intellectuel local »* et il serait souhaitable, observe-t-il, de *« créer une autorité objective et indépendante des groupes de pression, capable d'évaluer les choix technologiques »*.

Pour M. LAURAIN (P.S., Moselle), il s'agit d'un budget *« de régression qui correspond à l'absence d'une politique cohérente de la recherche »*. *« C'est grave,* ajoute-t-il, *car, dans la guerre économique que nous connaissons, la seule chance de notre pays, c'est de compenser son manque de matières premières par sa capacité d'invention. »* Il relève le fait que l'Institut de recherche en économie de matière de Metz n'a toujours pas été créé.

M. DEVAQUET (R.P.R., Paris) estime que ce budget est *« le dernier d'une période de stagnation »*. *« On a investi beaucoup dans les programmes,* indique-t-il, *et très peu dans les hommes. »* Après avoir noté que le débat sur l'énergie nucléaire est *« dans l'impasse »* il plaide pour un effort d'humanisation de la science qui permettrait *« de réduire la fracture science-société »*.

M. VIZET (P.C., Essonne) déclare que le budget d'ensemble du VII[e] Plan se solde par un déclin général de la recherche française. Il estime que les créations de postes sont insuffisantes, ce qui signifie que dans de nombreux domaines la France devient de plus en plus dépendante de la technologie américaine. S'agissant des produits tirés du charbon, il note que la France risque de dépendre totalement des techniques étrangères.

M. EDGAR FAURE (non ins., Doubs) insiste sur la notion de pluridisciplinarité. *« On ne peut séparer la recherche de base des réalités économiques,* poursuit-il. *Il ne s'agit pas de subordonner les chercheurs aux industriels mais d'établir une solidarité en supprimant les cloisonnements. »*

M. BARBIER (U.D.F., Jura) déclare qu'il est nécessaire que les Français aient confiance dans leur recherche et pour cela qu'ils soient mieux informés. Il souhaite d'autre part la création d'une bourse aux innovations.

M. DONNADIEU (R.P.R., Tarn) déclare que le gouvernement fait porter son effort sur le développement de l'informatique, sur la recherche pharmaceutique et sur les économies d'énergie.

Répondant aux orateurs, *M. AIGRIN, secrétaire d'Etat* auprès du premier ministre, chargé de la recherche, indique notamment que d'ici au 1[er] janvier 1980 *« il y aura un correspondant de la D.G.R.S.T.* (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) *dans chaque mission régionale »*. Il déclare que la formule des contrats de programme facilitera les décloisonnements et souligne que la réforme du C.N.R.S. a été élaborée en concertation avec l'ensemble des présidents de sections du C.N.R.S.

Le ministre affirme qu'il entend améliorer la sélection des chercheurs et favoriser la formation et la mobilité. Ceux-ci accéderont six ans plus tôt qu'aujourd'hui au grade de chargé de recherches, fait-il remarquer.

Les crédits de la recherche sont ensuite adoptés.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 24 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, mais en l'absence de M. Barre, hospitalisé au Val-de-Grâce. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé a dressé un bilan de l'insertion des réfugiés d'Indochine dans notre pays. Depuis 1975, la France a accueilli plus de 68 000 réfugiés d'Indochine, soit trois fois plus que la totalité des autres pays d'Europe réunis.

A la suite de la décision du président de la République d'accueillir 10 000 réfugiés au cours du deuxième semestre de cette année, 7 617 réfugiés sont arrivés en France entre le 1[er] juillet et le 10 octobre. Le tiers d'entre eux, venu au titre du regroupement familial, a trouvé directement un logement et un emploi. Les autres sont actuellement hébergés dans des centres où ils se familiarisent avec la langue et la vie françaises.

Le secrétaire d'Etat a rappelé que des instructions ont été données pour que les offres d'accueil qui ont été présentées par des familles ou des collectivités et qui concernent au total, près de 3 000 familles de réfugiés, soient prises en considération le plus rapidement possible, afin que ne soient pas découragées les bonnes volontés. Les modalités d'insertion devront respecter l'absolue liberté de choix des réfugiés eux-mêmes. Les personnes ayant fait des propositions d'accueil seront prévenues prochainement des dates à partir desquelles elles peuvent prévoir l'arrivée chez elles des réfugiés.

Le président de la République a rendu hommage au dévouement de tous ceux qui, au sein des associations et des municipalités ou à titre personnel, contribuent à assurer la réussite remarquable de l'insertion sociale des réfugiés d'Indochine dans notre pays. Ce mouvement de solidarité manifesté par l'ensemble de la communauté nationale permet à la France de poursuivre son effort d'accueil à un rythme rapide.

Le président de la République a demandé qu'un nouveau contingent de cinq mille réfugiés soit ouvert dès le début de l'année prochaine.

Le ministre des affaires étrangères a, pour sa part, constaté que trois mois après la réunion de Genève, l'exécution des engagements pris pouvait être considérée comme relativement satisfaisante : 1) De nouveaux centres d'accueil ont été créés, notamment un centre de grande capacité aux Philippines ; 2) La Thaïlande a décidé d'accueillir sur son territoire tous les Cambodgiens qui franchiraient la frontière et les autres pays de transit s'abstiennent désormais de refouler les réfugiés ; 3) Un certain nombre de pays d'accueil définitif ont consenti un effort substantiel.

Parallèlement, l'élaboration entre les autorités vietnamiennes et le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés d'un programme d'émigration garantissant la poursuite des départs dans des conditions plus sûres et plus humaines a progressé. En attendant la conclusion de cet accord le nombre des départs illégaux a sensiblement diminué.

Le ministre des affaires étrangères a ensuite souligné que la situation actuellement la plus grave était celle qui menaçait le Cambodge et le peuple Khmer de disparition.

Le drame cambodgien concerne la communauté internationale tout entière, qui se doit de répondre massivement à l'appel lancé par les organisations internationales.

La France, pour sa part, entend participer largement à cet élan de solidarité. Elle a obtenu, lors de la dernière réunion informelle de coopération politique des Neuf, que soit envisagée la mise en œuvre rapide d'un programme d'assistance communautaire de grande ampleur. Les hauts fonctionnaires compétents des neuf pays se réuniront à cet effet à Dublin le 26 octobre prochain.

Notre représentant permanent à New-York a, par ailleurs, effectué une démarche auprès de M. Waldheim afin d'examiner avec lui les initiatives qui pourraient être prises pour apporter aux populations cambodgiennes, de façon efficace et impartiale, le secours dont elles ont un besoin urgent.

Enfin, le ministre des affaires étrangères a rendu compte des démarches effectuées auprès du gouvernement de la République socialiste du Vietnam en faveur d'un règlement rapide et global du problème du départ pour la France des Français d'origine vietnamienne, ainsi que d'un certain nombre de Vietnamiens ayant des liens spéciaux avec la France.

(Lire page 3.)

● TCHÉCOSLOVAQUIE

Le ministre des affaires étrangères a évoqué le procès de six membres de la Charte 77 qui a eu lieu à Prague. La position constante de la France en matière de droits de l'homme a été rappelée. La France considère qu'il est contraire aux dispositions de l'Acte final d'Helsinki et à l'esprit de la détente que des personnes ou des groupes de personnes soient poursuivis et condamnés pour avoir demandé l'application dans leur pays des dispositions de l'Acte final. Le ministre des affaires étrangères a indiqué qu'il était amené, dans ces circonstances, à ajourner la visite en Tchécoslovaquie qu'il se proposait d'effectuer prochainement.

(Lire page 8.)

● LA VISITE DE M. HUA GUOFENG

Le président de la République a informé le conseil de la visite effectuée en France, du 15 au 20 octobre, par le premier ministre chinois.

Il a rappelé qu'il s'agissait du premier déplacement, dans un pays occidental, du chef du pouvoir exécutif chinois depuis la fondation de la République populaire de Chine. Le choix que M. Hua Guofeng avait fait de la France, pour sa première étape en Europe occidentale, soulignait l'antériorité de nos relations et la reconnaissance, par la Chine, de la contribution que la France avait apportée pour qu'elle retrouve sa juste place dans le monde.

Comme M. Hua Guofeng l'avait lui-même relevé, les entretiens avaient été « cordiaux », constructifs et fructueux ». En approfondissant la compréhension mutuelle entre la Chine et la France, ils avaient fait ressortir :

— L'identité de leurs vues sur les principes gouvernant les relations internationales ;

— Une volonté commune de développer leur coopération dans une perspective portant sur plusieurs décennies ;

— L'utilité de maintenir des consultations régulières. A cet égard, le président de la République a accepté l'invitation à se rendre en Chine, en visite officielle, au cours de l'année prochaine.

Trois textes ont été signés : l'un porte sur la coopération économique franco-chinoise, le second sur les échanges culturels au cours des deux prochaines années, le troisième sur l'ouverture de postes consulaires.

En conclusion, le président a souligné que la visite du premier ministre chinois avait parfaitement répondu à son objectif qui était d'approfondir le dialogue entre les deux pays et de renforcer leur connaissance et leur coopération dans l'estime, le respect et l'amitié qui caractérisent leurs relations.

● LA SÉCURITÉ ET LF DESARMEMENT

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil de l'état de différentes négociations en cours intéressant les problèmes de sécurité et de désarmement.

Il a adressé un bilan de l'action diplomatique menée par la France à la suite des propositions qu'elle a faites en 1978 concernant la réunion d'une conférence du désarmement en Europe, et a fait le point des réactions positives enregistrées, ainsi que des importants progrès accomplis au cours des nombreuses discussions dont ces propositions ont fait l'objet.

Marquant que les Nations unies avaient déclaré en 1978 la semaine commençant le 24 octobre, Semaine du désarmement, le ministre des affaires étrangères a rappelé que le désarmement constituait un élément essentiel et permanent de la politique étrangère de la France.

● RELATIONS FRANCO-COMORIENNES

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur les rapports entre la France et la République islamique des Comores un an après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Il a été décidé de proposer au gouvernement comorien des conversations à un niveau ministériel destinées à faire le point des problèmes franco-comoriens qui n'ont pu encore trouver de solution et à étudier les modalités d'un renforcement des relations économiques et humaines entre la collectivité territoriale de Mayotte et les autres îles de l'archipel.

● L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dans le cadre de la réforme et de la modernisation du ministère des affaires étrangères, il est créé une inspection générale des affaires étrangères destinée à assurer le contrôle de la bonne marche des services du ministère et des quelque trois cents postes diplomatiques et consulaires répartis dans le monde.

L'inspection générale des affaires étrangères aura également pour mission de veiller, d'une façon générale, aux conditions d'application du décret du 1[er] juin 1979 relatif aux pouvoirs des ambassadeurs et à l'organisation des services de l'Etat à l'étranger.

● LA CRÉATION AUDIOVISUELLE FRANÇAISE

Le ministre de la culture et de la communication a présenté la situation et les perspectives de la création française à la télévision.

Il a indiqué les mesures qui vont être prises pour organiser la coopération de la télévision et du cinéma en vue de donner des bases saines et fortes à la création audiovisuelle française.

Il a précisé les orientations qui seront fixées aux sociétés de télévision pour contribuer pleinement à cette action. Dès 1980, l'effort supplémentaire en matière de programmes de télévision représentera l'affectation de plus de 20 % de recettes supplémentaires.

(Lire page 31.)

● SÉCURITÉ SOCIALE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui définit les conditions dans lesquelles sont maintenus les droits au régime général de la sécurité sociale.

Le délai pendant lequel un assuré social continue de bénéficier du régime d'assurance-maladie, quand il cesse de remplir les conditions, est porté de trois mois à un an.

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le délai d'un an s'ajoute à la pé iode d'indemnisation du chômage au cours de laquelle le droit à la sécurité sociale est attribué gratuitement.

[Cette amélioration répond notamment à deux préoccupations : donner moins d'importance à la condition d'activité professionnelle qui ouvre droit à l'assurance-maladie, puisqu'il a été décidé de généraliser la sécurité sociale à tous les Français — actifs ou non ; éviter l'inscription prolongée de demandeurs d'emploi dont une partie s'adressaient à l'Agence nationale pour l'emploi non pas pour obtenir un travail, mais pour continuer à avoir droit à la sécurité sociale.]

● Le conseil a adopté les mesures individuelles suivantes :

— M. Max Laxan, sous-gouverneur du Crédit foncier de France, est nommé gouverneur de cet établissement, en remplacement de M. Robert Blot ;

[Né le 9 décembre 1919 à Maisons-Alfort, M. Max Laxan sort de l'Ecole nationale d'administration comme inspecteur adjoint (1948), puis inspecteur des finances (1950). Directeur adjoint à la direction générale des impôts (en 1956), puis conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors secrétaire d'Etat aux finances (1959), il est directeur général des impôts de 1961 à 1967 avant d'être nommé sous-gouverneur du Crédit foncier.]

— M. Jean Wahl, délégué aux industries agricoles et alimentaires, cesse ses fonctions.

[Ce départ fait suite à la nomination de M. Debatisse comme secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires (« le Monde » du 23 octobre.]

Le Sénat adopte le projet de réforme hospitalière après l'avoir sérieusement critiqué

Le Sénat a adopté, mercredi 24 octobre, en séance de nuit, le projet de loi portant réforme hospitalière. Ce texte a pour principal objet de donner au ministre de la santé des moyens d'intervention nouveaux pour supprimer les capacités d'hébergement, ainsi que les équipements lourds qui excèdent les besoins. Les sénateurs, après l'avoir sérieusement critiqué, ont apporté quelques modifications au projet voté par l'Assemblée nationale le 21 juin. Ils ont notamment voulu garantir les pouvoirs des conseils d'administration des établissements hospitaliers en fixant que le ministre ne pourra se substituer à ces conseils qu'en cas de carence ou d'inadéquation évidentes.

Le rapporteur, M. LOUIS BOYER (R.I., Loiret), souligne que, si les capacités hospitalières ont augmenté de 25 % entre 1963 et 1979, il existe encore des régions déficitaires, notamment le Nord et le Pas-de-Calais. D'autre part, *« trois secteurs sont particulièrement excédentaires : obstétrique, réanimation, psychiatrie. Si les dépenses d'hospitalisation représentent plus de la moitié des charges de l'assurance-maladie, en raison du coût des techniques modernes et des charges de personnel, il paraît difficile de réduire ce type de dépenses, même au prix d'une gestion plus rigoureuse... »*

Le rapporteur demande au ministre d'user avec précaution de ses prérogatives nouvelles.

« La décision du ministre, répond M. Barrot, *ne pourra intervenir qu'après le refus du conseil d'administration. Il y aura donc une large place pour le lialogue et la décision devra être motivée après consultation des commissions hospitalières nationales et regionales. »*

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale donne les précisions suivantes : *« Depuis quinze ans il y a plus de 100 hôpitaux neufs ; 160 000 lits nouveaux, soit une augmentation de 30 % ; trois fois plus de praticiens ; un personnel deux fois plus nombreux par malade depuis dix ans. Parallèlement à cette progression quantitative, la qualité du service et de l'hébergement s'est améliorée, notamment avec la suppression des salles communes, qui sera achevée en 1981, et l'amélioration des appareillages. On est mieux soigné à l'hôpital et on y reste moins longtemps : en moyenne, moins de 13 jours aujourd'hui en médecine au lieu de 28 jours il y a 15 ans, et moins de 10 jours en chirurgie au lieu de 16 en chirurgie. »*

» Ce projet, conclut-il, *nous y aidera. La carte sanitaire, aujourd'hui réalisée pour 340 000 lits sur un total de 570 000, servira de base à notre action. Nous définirons des indices de besoins précis par secteur et nous compléteront la carte pour la psychiatrie et le long séjour. »*

« Comment, demande M. Chérioux (R.P.R., Paris), *pouvez-vous entreprendre une réorganisation d'une quelconque portée avec une carte sanitaire aussi incomplète ? »*

M. JUNG (Un. centr., Bas-Rhin) *annonce qu'il a un préjugé* défavorable contre ce texte, qui renforce la centralisation. M. BIALSKI (P.S., Nord) y voit un *« bel exemple de la politique d'austérité et de la volonté centralisatrice et autoritariste du gouvernement »*.

Pour M. BERTHET (Gauche dém., Haute-Marne), ce texte de circonstance *ne prévoit* pas ce que deviendront les médecins ; il eût mieux valu supprimer les doubles *emplois par une* coordination rigoureuse de la clinique privée avec l'hôpital public.

M. LABEGUERIE (Un. centr., Pyrénées-Atlantiques) souligne que l'hospitalisation est un acquis auquel la population est très attachée. Mais qu'*« on ne déshabille pas Pierre — le secteur privé — pour habiller Paul, secteur public ! »*.

M. MOREIGNE (P.S., Creuse) estime que le projet s'en prend aux responsabilités des élus locaux et porte atteinte au droit à l'accès aux soins.

Mme BEAUDEAU (P.C., Val-d'Oise) dénonce un projet qui, *« sous prétexte de maîtriser les dépenses de santé, ne cherche qu'à justifier l'austérité »*.

M. MÉZARD (C.N.I.P., Cantal) estime qu'il faut aussi penser aux familles des malades et dénonce l'excès de spécialisation.

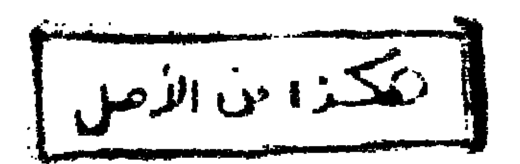
M. GAMBOA (P.C., Essonne) considère que l'objet véritable du projet de loi est de faire avaliser par le Parlement une situation dont le gouvernement a déjà pris la responsabilité. *« En réalité,* affirme-t-il, *la journée d'hôpital est trois fois moins chère qu'aux Etats-Unis, et s'il y a des excès, il faut d'abord tourner son regard vers l'industrie pharmaceutique. »*

Répondant aux orateurs, *M. BARROT* souligne, notamment, que ce n'est pas parce que l'on supprime des lits qu'on supprimera du personnel. Le texte vise au contraire à une meilleure médicalisation de chaque lit. Le ministre s'engage d'autre part à ne pas accentuer la centralisation redoutée et dénoncée par plusieurs sénateurs.

Ceux-ci, par 189 voix contre 100, repoussent un amendement de M. GAMBOA tendant à la suppression de l'article 2 du projet ; article essentiel puisqu'il confère au ministre de nouveaux pouvoirs pour *« la création ou la suppression de services de lits d'hospitalisation ou d'équipements matériels lourds »*.

Le Sénat adopte ensuite un amendement de M. CHERIOUX ainsi libellé : *« L'établissement doit être averti de l'intention du ministre avant la saisine de la commission nationale de l'équipement sanitaire et de la commission régionale de l'équipement sanitaire. »*

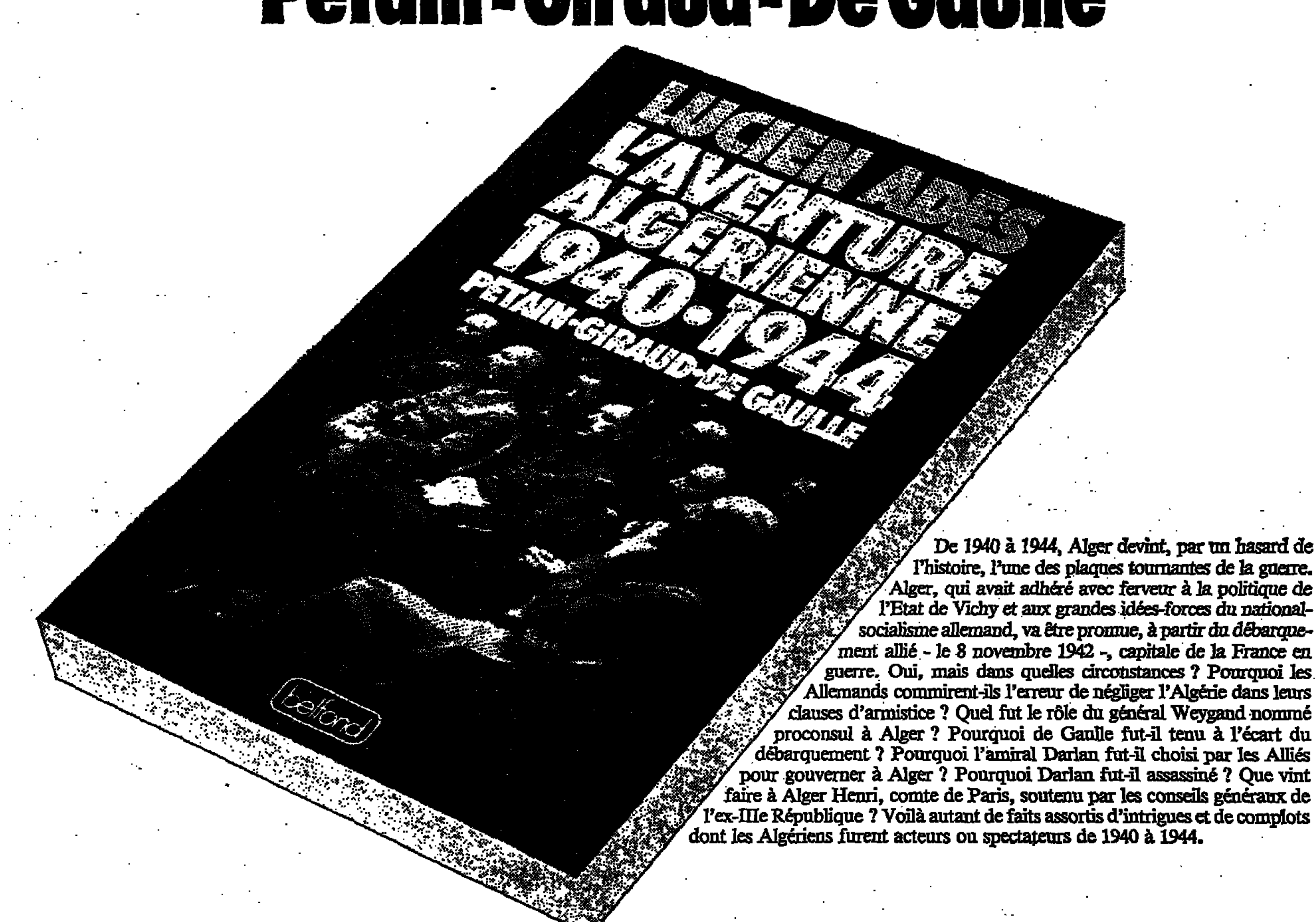
Un amendement gouvernemental est aussi voté : il précise que *« le conseil d'administration dispose d'un délai de quatre mois pour faire des observations ou délibérer sur les mesures demandées. Dans le cas où la demande du ministre chargé de la santé n'est pas suivie d'effet au terme de ce délai, celui-ci peut prendre les mesures appropriées aux lieu et place du conseil d'administration. »* — A. G.



Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

Lucien Adès
L'AVENTURE ALGÉRIENNE
1940-1944
Pétain - Giraud - De Gaulle



De *1940* à *1944*, Alger devint, par un hasard de l'histoire, l'une des plaques tournantes de la guerre. Alger, qui avait adhéré avec ferveur à la politique de l'Etat de Vichy et aux grandes idées-forces du national-socialisme allemand, va être promue, à partir du débarquement allié - le 8 novembre 1942 -, capitale de la France en guerre. Oui, mais dans quelles circonstances ? Pourquoi les Allemands commirent-ils l'erreur de négliger l'Algérie dans leurs clauses d'armistice ? Quel fut le rôle du général Weygand nommé proconsul à Alger ? Pourquoi de Gaulle fut-il tenu à l'écart du débarquement ? Pourquoi l'amiral Darlan fut-il choisi par les Alliés pour gouverner à Alger ? Pourquoi Darlan fut-il assassiné ? Que vint faire à Alger Henri, comte de Paris, soutenu par les conseils généraux de l'ex-IIIe République ? Voilà autant de faits assortis d'intrigues et de complots dont les Algériens furent acteurs ou spectateurs de 1940 à 1944.

L'ouvrage de Lucien Adès rappelle aussi nombre d'événements mal connus ou oubliés :

• **Devançant la métropole, le Gouverneur général prend une série de mesures raciales :**
Le décret Crémieux est abrogé. Les juifs français d'Algérie perdent la citoyenneté française. Les élèves et les étudiants (de la maternelle à l'université) sont interdits d'écoles publiques; les crèches mêmes sont fermées aux tout-jeunes ! L'exercice de toutes les professions libérales est interdit aux juifs. Tous leurs *biens sont confisqués.*

• **Deux camps d'*internement sont immédiatement ouverts* (ils deviendront des camps d'extermination faisant l'admiration des visiteurs nazis).**
Ces camps sont situés dans le sud algérien, près de Colomb-Béchar. L'un à Djenen-Bou-R'Zeg, l'autre à Hatjerat-M'Ghil. Y sont envoyés, dans un premier temps, les Allemands ayant fui le IIIe Reich, les soldats allemands de la légion étrangère, les Polonais et les républicains espagnols de cette même légion, les juifs français objets de dénonciation, etc... Lucien Adès cite les noms des officiers qui dirigent ces camps.

• **En 1942, le général Juin,** un enfant du pays, commandant en chef des troupes françaises en Algérie depuis le départ de Weygand, est envoyé à Berlin par Vichy pour négocier avec Goering le ravitaillement des troupes de l'Afrika Korps de Rommel.

• **La "Résistance" en Algérie reste limitée à moins de 1 000 personnes !** Elle est animée, entre autres, par José Aboulker, Max-Pol Fouchet (directeur de la *revue "Fontaine"*), Jean Bensaïd (Jean Daniel), René Capitant, Henri d'Astier de la Vigerie.

• **Les dessous du débarquement américain du 8 novembre 1942.**
Environ 400 jeunes gens (sur les "1 000" résistants), armés de vieux Lebel, neutralisent, du 7 novembre à 2 heures du matin au 8 novembre à 17 heures, les 15 000 hommes de la garnison d'Alger; (ils arrêtent, au passage, l'amiral Darlan, le général Juin, le préfet Temple, le général Bergeret, *ils occupent la radio* d'Alger, la poste et le commissariat central...! Ils guident (par des torches) les Américains à Sidi-Ferruch. Lucien Adès conduit à Alger le premier Américain débarqué. Mais, sitôt en place, les Alliés font libérer Darlan, Juin, etc..., qui, pour eux, représentent le pouvoir légal. Les "résistants" sont poursuivis, traqués, arrêtés, abattus.

• ***Il faudra attendre l'élimination de Giraud par de Gaulle* (été 43)** *pour que les mesures anti-juives soient levées et que les camps de concentration soient fermés.*

Nul doute que "L'Aventure algérienne" ne suscite des polémiques passionnées. Trop nombreux, en effet, sont ceux qui ont eu intérêt sinon à réécrire l'Histoire, du moins à la parer des couleurs d'un passé nostalgique.

Publicope

LES ÉDITIONS BELFOND, 3 bis PASSAGE DE LA PETITE - BOUCHERIE, 75006 PARIS
VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATION.

POLITIQUE

« L'AFFAIRE DES DIAMANTS DE BOKASSA »

M. Poniatowski : le chef de l'État ne peut pas débattre avec un journal satirique

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat était, mercredi 24 octobre à 19 heures 10, l'invité de la première émission de la série « Face au public », diffusée par France-Inter.

Il a, en premier lieu, répondu à une question sur « *l'affaire des diamants* ». Il a déclaré à ce sujet : « *De tous temps il y a eu, à titre de courtoisie, dans des limites très précises, des échanges de cadeaux à l'occasion des visites de chefs d'Etat et à l'occasion des visites interministérielles. C'est très ancien, cela s'est développé à partir du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Tous les présidents ont reçu des échanges de ce genre, que ce soit le président Vincent Auriol ou le général de Gaulle. Si vous allez visiter la Boisserie à l'heure actuelle, ce qui est exposé dans les salles, ce sont les cadeaux reçus par le Général. Et encore, il y en a beaucoup qui manquent puisque l'amiral de Gaulle en a remis un certain nombre aux musées. Il faut ramener les choses à ce qu'elles sont, c'est-à-dire à des questions de courtoisie très limitées. Cela n'a aucun rapport avec ce qui est évoqué.* »

» *J'ajouterai deux observations : d'abord un président de la République ne peut pas se défendre, parce qu'il ne peut pas débattre avec un journal satirique. Imaginez ce que serait l'évolution de la vie politique si un président répondait à chaque remarque faite par un journal satirique. (...)*

» *Ensuite, j'observe que gouverner, aujourd'hui, est de plus en plus difficile, compliqué. Si les hommes politiques doivent systématiquement, à tout propos, faire l'objet de ces attaques, plus personne de qualité ne voudra être homme politique. Je suis très frappé (...) de voir la baisse de qualité des grands responsables d'Etat. Après la guerre, il y avait de nombreux chefs d'Etat de grande qualité. Et regardez aujourd'hui : il y a en Europe, je dirai, deux grands chefs d'Etat, M. Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt.* »

[M. Poniatowski considère que le chef de l'Etat « ne peut pas se défendre » et « ne peut pas débattre avec un journal satirique ». Ce refus de se défendre et de débattre n'était nullement apparu dans les mises au point suivantes de la présidence de la République :

— Mercredi soir 16 octobre : « Les échanges de cadeaux de caractère traditionnel, notamment lors des visites de membres du gouvernement dans les Etats étrangers, n'ont, en effet, en aucun cas, ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse à propos du Centrafrique. »

— Mercredi matin 17 octobre : « Le président de la République fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français.]

« LE MATIN » : le pouvoir laisse « pourrir ».

« *Le pouvoir... a visiblement choisi de miser sur une opinion résigné ou blasée. Il laisse « pourrir ». Une attitude désormais classique qui relève à la fois du mépris et de la tactique. Le chef de l'Etat est un coureur de fond. De plus en plus solitaire dans son palais de l'Elysée, il n'a jamais tenu sa solitude pour un handicap ; il s'en sert plutôt comme d'un atout. Il en joue.*

» *Toutes les informations parues ces dernières semaines vont dans le même sens et tendent à démontrer que nos dirigeants, qui se disent mus par l'honneur et par le sens de l'Etat, seraient souvent guidés par le seul appétit d'argent et de jouissance. Nous serions ainsi gouvernés par des personnages qui se conduisent comme des tire-laine. Et pourtant le chef de l'Etat peut se contenter de garder le silence ou — comme ses ministres de produire pour sa défense un communiqué ambigu et gêné.* »

● *Evoquant la déclaration de M. Bangui*, ministre centrafricain des affaires étrangères, « *Bokassa commandait les pierreries pour ses amis mais il les gardait pour lui* » (*le Monde* du 25 octobre), M. Georges Fillioud, député, écrit dans *Riposte*, organe du parti socialiste :

« *Les services de l'Elysée auraient donc menti. En effet, leur premier communiqué n'a pas nié que le président ait reçu en présent des diamants. Il disait seulement qu'ils ne valaient pas autant qu'on le prétendait.*

» *D'ailleurs, s'il n'y avait pas eu cadeau de Bokassa au ministre des finances de l'époque, pourquoi aurait-on convoqué à l'Elysée le directeur des douanes sitôt après les révélations du* Canard ?... »

BANGUI PUBLIE UNE LISTE DES BIENS DE L'EX-EMPEREUR

Trois cents limousines, quinze villas à Bangui, deux en Belgique, deux en Suisse, deux châteaux et quatre villas en France, — tel est le premier bilan de l'inventaire, dressé par les autorités centrafricaines, des biens de l'ex-empereur Bokassa I[er]. Selon l'agence « Associated Press », une commission officielle d'enquête accuse, en outre, Bokassa I[er] et son entourage, de crime, vol et confusion entre biens publics et privés.

D'autre part, la télévision centrafricaine a présenté, mardi 23 octobre, quarante-quatre détenus politiques de la maison centrale de Ngaraba, pour la plupart ministres, conseillers et hauts fonctionnaires de l'ancien régime. L'agence « Associated Press » rapporte que tous portaient des traces de coups. Plusieurs hauts fonctionnaires auraient, en outre, été placés en résidence surveillée.

L'Institut de prospective politique n'a rien à voir avec l'élection présidentielle

M. Michel Poniatowski a fondé, le 26 septembre 1979, l'Institut de prospective politique, association régie par la loi de 1901, dont il est le président, et dont le secrétaire général est M. Daniel Laurent, vice-chancelier des universités de Paris, ancien chargé de mission au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, et conseiller général (U.D.F. - P.R.) du canton de Saint-Girons (Ariège).

Cet organisme a pour objectif d'analyser l'ensemble des éléments qui commandent l'avenir économique, social et humain. Il se propose de réaliser des études spécialisées et de développer la recherche prospective en favorisant des rencontres, en diffusant des informations et en publiant des travaux. Sa première — et, jusque à ce jour, unique — manifestation a été la publication, sous forme de plaquette, du texte de l'interview accordée par M. Giscard d'Estaing à *Paris-Match*, au mois de septembre dernier.

Voici ce que M. Poniatowski a répondu mercredi 24 octobre, au micro de France-Inter, à une question de M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., sur la nature et les objectifs de l'Institut (question enregistrée à l'avance et diffusée pendant l'émission « Face au public ») : « *Pourquoi cet institut ? Je suis allé au Japon au mois de mai ; j'ai constaté que, dans certains secteurs, ce pays avait dix, douze et même une quinzaine d'années d'avance. J'ai constaté qu'aux Etats-Unis, cette avance existait également. (...) Je pense que toute une série d'évolutions est en train d'avoir lieu en ce moment dans la collectivité des pays avancés (la Russie, les deux Europes, les Etats-Unis, le Canada, le Japon). Cet institut a trois observatoires géographiques sur les trois pays les plus avancés : Allemagne, Etats-Unis, Japon. Il a aussi sept observatoires sectoriels (génétique industrielle, laser, énergie nucléaire, etc.) qui ont pour objectif de voir où la technologie est en train de percer et quelles sont les conséquences économiques, sociales, qu'il faut attendre. (...) Un dernier observatoire que j'appelle « souplesse » est consacré aux entreprises. (...)*

» *Comment est financé cet institut ? comme le parti socialiste ! Nous avons des adhérents. J'ajoute que faire de la réflexion ne coûte pas cher. Moins cher qu'un parti politique. Réfléchir, c'est réunir cinq ou six personnes en mesure de dire quelles sont les grandes orientations auxquelles nous allons assister. Nous avons des adhérents individuels et des adhérents qui sont des sociétés. En ce qui concerne l'horizon 1981, cet institut n'a rien à voir avec une action politique concernant l'élection présidentielle. Il n'y a aucune idéologie dans cette affaire.* »

★ Institut de prospective politique, 37, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie, 75008 Paris.

● *M. Pierre Joxe*, député socialiste de Saône-et-Loire, demande, dans une question écrite à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, « *de bien vouloir publier la liste des certificats d'urbanisme et permis de construire délivrés par lui et ses prédécesseurs, au bénéfice de membres du gouvernement de la République, au cours des cinq années 1975 à 1979, au titre de résidences secondaires, dans des conditions dérogatoires au droit commun* ».

Les contestations des agents du SDECE

(*Suite de la première page.*)

Cette connaissance de la situation peut expliquer, indirectement, la phobie, voire l'allergie, de nombreux agents français à l'encontre de toutes les activités décelées en Afrique et mises au passif des Soviétiques, des Cubains, des Allemands de l'Est ou des Tchèques.

Les critiques les moins discrètes qui sont avancées par certains agents se fondent, du reste, sur cette vision, jugée manichéenne, sur l'Afrique de la direction du SDECE.

Des agents français reprochent notamment à leurs supérieurs du service de la recherche, animé par le colonel Crignola, de manquer de subtilité ou de faire preuve de dogmatisme dans leurs analyses et de rejeter, sans toujours les avoir passées au crible d'un examen attentif, les informations recueillies par les fonctionnaires les plus compétents. L'Afrique a été truffée d'officiers du SDECE, détachés par le service de la recherche ou par le service action, responsable des opérations sur le terrain, et leur travail donne souvent lieu à une « littérature » importante qui, de leur propre avis, n'est pas toujours prise en considération.

Complicité agissante

M. de Marenches lui-même, qui s'absente souvent hors de France de manière inopinée pour prendre des contacts directs au plus haut niveau et qui s'est entouré de conseillers officiels ou occultes ne relevant que de son autorité, est accusé — à tort ou à raison — d'écarter les renseignements ne concordant pas avec ses propres opinions ou ses propres évaluations. C'est la raison pour laquelle, à en croire certains des agents du SDECE, le service a été pris au dépourvu par des développements — pourtant prévisibles, mais insuffisamment analysés en haut lieu malgré les indices recueillis — survenus ces derniers mois au Zaïre, en Mauritanie et au Tchad.

Les carences du SDECE trouveraient aussi leur origine dans les relations, trop étroites et préférentielles, qu'il maintient et intensifie avec les services de pays africains, francophones ou anglophones, parmi les plus conservateurs et les moins libéraux.

Des agents citent le cas du Zaïre, du Centrafrique ou du Gabon, auxquels le SDECE apporte une aide exclusive. Des conseillers sont placés auprès des services locaux de renseignements et de sécurité, et des techniciens du service action sont chargés d'y mettre sur pied des unités opérationelles anti-guérilla. Au Maroc, la direction générale du SDECE entretient avec le chef des services chérifiens une collaboration qui est longtemps apparue comme étant principalement dirigée contre l'Algérie, censée incarner, avec d'autres pays, le progressisme pro-soviétique en Afrique.

Les services sud-africains et rhodésiens continuent de bénéficier de la complicité agissante de leurs correspondants français.

En revanche, expliquent encore les agents contestataires, le Mali, le Congo ou le Bénin sont systématiquement suspectés et tenus à l'écart — *quand ils ne deviennent* pas une cible privilégiée des actions de renseignements ou des interventions directes du SDECE — en raison de leurs options jugées marxisantes ou excessivement socialistes.

Certains de ces Etats ont même été, parfois, dans le passé, l'objet d'une tentative de déstabilisation *sur des initiatives, sans couverture* officielle, des services français. Toutes les opérations clandestines ne s'achèvent pas avec succès, comme le coup de main entrepris par Bob Denard à Moroni (Comores) en mai 1978.

On se souvient, par exemple, du coup de force, en janvier 1977, contre Cotonou, la capitale du Bénin, organisé depuis le Gabon par le colonel Borgeaud, pseudonyme d'un ancien commandant du SDECE devenu colonel gabonais et conseiller du président Bongo pour le renseignement, tout *en restant correspondant* des services français si l'on en croit ses collègues. Cette opération n'avait pas reçu l'aval des autorités françaises, ce qui n'a pas empêché son exécution.

Toutes ces aventures peuvent expliquer la prudence ou le scepticisme avec lesquels sont accueillies les synthèses du service sur l'Afrique par les instances gouvernementales.

En témoigne, notamment, le fait que M. Valéry Giscard d'Estaing, en prélude à son voyage du début de février dernier à Yaoundé, n'ait pas estimé opportun de s'enquérir auprès de M. de Marenches des *répercussions* de la situation en Centrafrique et au Tchad sur l'Etat voisin du Cameroun. Or, l'armée centrafricaine, aidée de soldats zaïrois, avait, en janvier, commencé de massacrer des enfants à Bangui (ce que les services français n'ignoraient pas), et le directeur général du SDECE était alors en possession d'informations qui lui permettaient de prédire la reprise des combats à N'Djamena entre le président *tchadien*, le général Félix Malloum, et son premier ministre, M. Hissene Habré. Trois jours seulement après le voyage présidentiel à Yaoundé, ces combats se transformaient en une meurtrière guerre civile où périrent des ressortissants français.

La rivalité avec le Quai d'Orsay

Pour une part, les difficultés du SDECE en Afrique tiennent aussi à la nature des *rapports* qu'il a noués avec le ministère des affaires étrangères et le ministère de la coopération.

La recherche clandestine du renseignement *et la diplomatie* ultra-secrète ont toujours été revendiquées par les services français. Les agents des sections politiques du service de la recherche ou du service d'analyses et d'études sont entretenus dans l'idée que les diplomates du Quai d'Orsay, considérés davantage comme des rivaux que comme des partenaires, sont des fonctionnaires naïfs, influençables, indiscrets, négligents et même futiles.

Officiellement, la direction générale du SDECE affecte de conserver avec le personnel diplomatique d'aussi bonnes relations que possible en lui prodiguant, par exemple, des conseils pour mieux assurer la sécurité des ambassades. Mais certains des agents les plus critiques n'hésitent pas à reprocher à leur service l'application qu'il mettrait, selon eux, à infiltrer, au sein des représentations diplomatiques ou des organismes de coopération à l'extérieur, des informateurs chargés de « moucharder » les imprudences ou les propos jugés peu orthodoxes.

C'est en réalité de la place du SDECE *dans le concert* des institutions françaises chargées de l'intelligence des événements qu'il s'agit.

M. de Marenches, dont ses adversaires disent qu'il a toujours rêvé de jouer le rôle d'un « Kissinger français », s'efforce, en dépit de l'absence de *directives* gouvernementales précises ou de l'insuffisance des plans de renseignements, d'élargir les centres d'intérêts du SDECE en ne le *limitant* pas à l'analyse *géopolitique* ou stratégique mais en l'ouvrant davantage, et prioritairement, sur la recherche économique, industrielle, financière, scientifique, technologique et même religieuse.

Cette orientation se précise, paradoxalement, à l'heure *où* l'image de marque attachée aux agents de ce service les confine, si l'on en croit ses détracteurs des autres administrations de *l'Etat, dans une fonction* — sans doute nécessaire mais peu reluisante — de « *perceurs de coffres-forts* » ou de « *collectionneurs maniaques de secrets d'alcôve* » pour *reprendre* l'expression d'un diplomate.

JACQUES ISNARD.

M. Maurice Robert remplacera M. Delauney comme ambassadeur de France au Gabon

M. Maurice Delauney, ambassadeur de France à Libreville depuis 1975, après l'avoir été une première fois de 1965 à 1972, quitte son poste et la carrière diplomatique pour la présidence de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (COMUF). Il sera remplacé par un ancien officier du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), M. Maurice Robert, nommé à la demande du président Omar Bongo.

Officiellement, M. Robert, qui est âgé de soixante ans, a quitté l'armée française à la fin de 1973 avec le grade de colonel.

Le départ de M. Delauney du Gabon a été salué, lundi 22 octobre, par M. Bongo : « *Vous avez été beaucoup plus l'ambassadeur du Gabon que celui de la France* », a déclaré ce dernier au cours d'un banquet à Libreville, en s'adressant au diplomate qui aura été, pendant onze ans, le représentant du gouvernement français. Né en 1919, M. Delauney bénéficie donc d'une retraite anticipée. Son nom avait été cité lors de *l'« affaire »* du vote des Français de l'étranger aux élections législatives de 1978 (*le Monde* du 18 février et des 12 et 13 mars 1978). Après avoir été ambassadeur à *Madagascar* pen-launey était retourné à Libreville à la demande du président Bongo, ce qui est également le cas de son successeur.

[Né le 29 avril 1919 à Bordeaux, le colonel Robert est issu du rang et il a appartenu au cadre spécial des troupes de marine. Spécialiste des affaires africaines, il a été en poste en Mauritanie, au Sénégal et il a notamment dirigé en 1971 le Service des moyens conventionnels et de production à la direction de la recherche du S.D.E.C.E. Il a effectué, cette année, un stage de familiarisation au ministère de la coopération. Il est officier de la Légion d'honneur.]

Le Front de libération nationale de la Corse revendique cinq attentats commis dans la banlieue parisienne

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué, par un coup de téléphone à l'A.F.P., cinq attentats à l'explosif commis le jeudi matin 25 octobre, entre 2 h. 43 et 2 h. 58, à Paris et en banlieue.

Ces attentats ont visé le dépôt des essences des armées à La Courneuve et les établissements de la Seita à La *Plaine-Saint-*Denis, dans la Seine-Saint-Dens, le ministères des universités, dans le quinzième arrondissement, et la gare de triage S.N.C.F de la porte de Charenton, à Paris.

L'attentat le plus grave a été commis contre le dépôt des essences militaires à La Courneuve. *Cinq cuves, renfermant* plusieurs dizaines de mètres cubes, ont été la proie des flammes. Les sapeurs-pompiers ont évité une extension du sinistre. Etant *donné la disposition géographique* des objectifs frappés presque simultanément, il ne fait aucun doute que ces actions ont été menées par plusieurs équipes de « professionnels ».

Cette nouvelle vague d'attentats est la première réponse quelque peu spectaculaire apportée à ceux qui s'interrogeaient sur la passivité du Front de libération nationale de la Corse après le verdict de la cour de sûreté de l'Etat rendu au mois de juillet dernier. D'autres procès de nationalistes corses sont attendus dans les prochaines semaines et peut-être n'est-il pas indifférent au F.L.N.C., qui revendique l'indépendance pour l'île de Beauté, de rompre le silence.

Dans un communiqué non authentifié, le mouvement nationaliste avait récemment justifié ce silence : « *Il aurait été facile de réagir... Nous avons voulu éviter le piège consistant à justifier devant les medias la répression sauvage qui aurait suivi... Bientôt, le mouvement sera en mesure de donner à son peuple des éléments nécessaires à sa compréhension.* »

Depuis le début de cette année, le *F.L.N.C.* a *revendiqué* une quarantaine d'attentats ou de tentatives à Paris et en région parisienne. Le mouvement nationaliste n'avait jamais fait mystère de son intention de « *porter la guerre* » sur le continent. Il avait souligné que « *le rôle des Corses de l'extérieur sera très important* ».

A la Réunion

LES SYNDICATS SUSPENDENT LEUR MOT D'ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE

Saint-Denis-de-la-Réunion. — A la suite d'une entrevue avec le préfet, les représentants des organisations syndicales de la Réunion ont suspendu, mardi soir 23 octobre, le mot d'ordre de grève générale qu'ils avaient lancé pour vendredi 26 octobre. *Le préfet a, en effet, a accepté* de s'entretenir prochainement avec eux des trois thèmes de leur plate-forme revendicative : la défense de l'emploi, l'application du régime métropolitain d'indemnisation du chômage et le maintien du pouvoir d'achat.

M. Jean Montpezat, directeur des affaires politiques, administratives et financières au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, doit, d'autre part, se rendre dans l'île, le *dimanche 28 octobre*, pour examiner sur place la situation des fonctionnaires, après les manifestations de mécontentement suscitées par l'annonce de la réduction prochaine de l'indemnité de « vie chère » dont bénéficient outre-mer les agents de la *fonction* publique.

Le cinquantième congrès des présidents des conseils généraux

M. Christian Bonnet : la région doit demeurer un organe spécialisé

De notre correspondant

Toulouse. — M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a indiqué, mercredi 24 octobre, au cours du cinquantième congrès de l'association des présidents des conseils généraux, que le gouvernement n'entendait pas modifier les compétences respectives des conseils généraux et des conseils régionaux :

« *La France ne peut raisonnablement se doter d'un troisième échelon d'administration territoriale*, a-t-il notamment déclaré. *Cela ne pourrait que retarder le cours des affaires. La région doit demeurer un organe spécialisé. Elle ne saurait se substituer au département, qui a trouvé sa juste place.* »

M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat, était intervenu, la veille, dans le même sens, en disant : « *Entre le département et la région, comme vecteur de renforcement des responsabilités locales, le gouvernement a choisi sans ambiguïté le vecteur sûr, expérimenté et éprouvé par deux siècles d'histoire, que constitue le département.* »

Les congressistes ont accueilli ces assurances avec satisfaction. En revanche, ils ont moins apprécié les propos de M. Bonnet sur la nécessité de ne pas modifier le rôle des préfets : « *On ne peut toucher aux pouvoirs du préfet, car l'Etat ne peut être affaibli de quelque façon que ce soit* », a dit, en effet, le ministre de l'intérieur.

Soixante-dix présidents ou vice-présidents participent à ces assises, présidées par M. Léon Jozeau-Marigné (Union des républicains et indépendants, Manche), sénateur. Au nombre des absents figurent notamment MM. Jacques Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine), Jean Lecanuet (U.D.F., Seine-Maritime), François Mitterrand (P.S., Nièvre), René Monory (U.D.F., Vienne).

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC appelle à manifester samedi 27 octobre, place de l'Opéra

Une vingtaine de parlementaires participaient mercredi soir 24 octobre à la réunion d'information organisée par l'Union française des associations de combattants, au Grand Hôtel, à Paris.

Les dirigeants de l'UFAC — qui groupe plus de deux millions de membres — ont rappelé les principaux points du contentieux que nous avons eu l'occasion d'exposer (*le Monde* du 18 octobre) et qu'ils résument dans un communiqué :

« *Alors que la loi prévoit que les pensions de guerre suivent l'évolution des traitements de la fonction publique, les pensions ont pris un grand retard. Les pourparlers engagés pour rechercher une solution ont été rompus par le gouvernement.*

» *Le premier ministre affirme qu'il n'existe aucun écart préjudiciable aux pensions. Le projet de budget pour 1980 ne résoud aucunement les problèmes d'ensemble du monde combattant. De plus, de graves menaces continuent de peser sur les pensions des déportés et des très grands invalides. Enfin, malgré un vote unanime du Sénat, le gouvernement refuse de rétablir la célébration officielle de la victoire sur le nazisme, le 8 mai 1945.* »

En vue du débat sur le budget des anciens combattants, plusieurs parlementaires — dont MM. Schwint, sénateur du Doubs (*P.S.*), et Brocard, député de Haute-Savoie (U.D.F.) — ont affirmé leur solidarité avec la cause défendue par l'UFAC, laquelle a décidé, pour appuyer ses revendications, d'organiser une manifestation : tous les anciens combattants et victimes de guerre de la région parisienne sont conviés à se rassembler, le samedi 27 octobre, à 15 heures, place de l'Opéra, à Paris, « *pour le respect des droits reconnus par la loi, pour que le 8 mai redevienne jour férié et fête nationale* ».

Des manifestations semblables sont prévues dans plusieurs grandes villes de France.

Le 11 novembre

UNE JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ AVEC LES VEUVES DE GUERRE

Le président de la République souhaite associer étroitement, cette *année*, pour la célébration du 11 novembre, les veuves des deux guerres, mères et filles de tués, ainsi que celles des campagnes d'Indochine et d'Algérie. Le chef de l'Etat a chargé M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, d'organiser les cérémonies qui marqueront ce dimanche 11 novembre 1979.

M. Valéry Giscard d'Estaing et son épouse assisteront notamment à la *messe* qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides. Mille veuves de guerre, venues en délégation des départements de la métropole, mais aussi d'outre-mer seront présentes à cet office solennel, ainsi que les présidents des associations d'anciens combattants. La *messe* sera retransmise en direct par la télévision.

Le Monde

société

La découverte d'un trafic de drogue à Valence (Drôme)

Une affaire de famille

De notre envoyé spécial

Lyon. — A Valence, ils étaient honorablement connus, les Montaner. Des gens qui ne regardaient pas à la tâche. Les deux frères, Jacques et Jean, leur mère Andrée, Christiane, la femme de Jacques, Jacqueline, sa sœur, et son compagnon Francis Millo, unis comme les doigts de la main pour faire tourner l'affaire : l'entreprise « Routard », trois gros camions lancés sur les routes de l'Iran. De longs et fructueux voyages... Mercredi 24 octobre, ils ont été inculpés (nos dernières éditions) par M. Jacques Pin, juge instruction à Valence, de trafic de stupéfiants. MM. Jacques, Jean Montaner et Millo ont été placés sous mandat de dépôt.

Pour les Montaner, la drogue, *c'est l'argent facile*. Aujourd'hui, les « trafiquants » de haschisch ou d'héroïne n'appartiennent plus à *des réseaux organisés* de truands comme au temps de la « French Connection ». Leurs filières se *bornent* à trois ou quatre « dealers » quand ils ne travaillent pas seuls. Un voyage en Thaïlande et on *ouvre la* boutique de ses rêves, une traversée suffit des rivages du Maroc à la Côte d'Azur pour élever un « standing ». Chacun monte pour son propre compte sa petite affaire. Les coussins de la voiture bourrés de chanvre on passe la douane et, si on réussit, « l'année sera belle ». Les profits réalisés encouragent une contrebande active. Aux frontières, le « H » a remplacé les cigarettes ou les alcools.

A *Liverdun* (*Meurthe-et-Moselle*) récemment des hommes aux abois se sont mis à vendre pour *de la marijuana le chanvre* de leurs jardins (*le Monde* du 16 octobre). A Valence, la famille Montaner avait vu plus grand puisqu'elle avait organisé un trafic de stupéfiants estimé à deux tonnes de haschisch et à dix-huit kilos d'héroïne.

En 1973, les Montaner profitent du « miracle iranien » pour développer leur entreprise. Au retour de l'Iran, les camions « Routard » rapporte, pour ne pas rentrer à vide, *des denrées « exotiques »*, des tapis, etc. Mais le miracle ne durera pas. C'est alors que les Montaner trafiquent leurs véhicules à l'insu des chauffeurs, y aménagent des *caches (dans les ailes, dans* les réservoirs) pour « passer » des drogues qui doivent faire retrouver *à leur entreprise une* bonne santé économique.

Une vieille habitude de contrebande

En juillet 1978, d'après les aveux mêmes des inculpés, 1 500 kilos de haschisch en provenance d'Iran transitent par la France vers les Pays-Bas. Un mois plus tard, 700 kilos. En juillet 1978, le haschisch n'y suffisant plus, les Montaner transportent 18 kilos de *morphine*. Malgré un contact en Iran (on parle d'un ancien officier de la garde du chah), *et un* acheteur aux Pays-Bas, qui permettait aux Montamer découmettaient aux *Montamer* d'écouler leur marchandise, le'ntreprise restait familiale. « *Nous avons dû internenir quand nous avons appris que les Montaner s'étaient « mis à l'héroïne »*, explique *M. Robert Mesini, contrôleur général*, directeur du service régional de la police judiciaire de Lyon, *qui a mené l'enquête* avec la collaboration de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants. *Nous n'avons rien saisi mais nous avons obtenu des aveux concordants et découvert les caches sur les véhicules. Dans une valise on a décelé des traces de morphine et trouvé des sacs en ayant contenu.* » Seule prise : quelques centaines de doses d'anéthol pour fabriquer du « pastis des familles », une vieille habitude de contrebande que les Montaner avaient gardée avant de se mettre plus au goût du jour. Au temps des laboratoires et de l'héroïne n° 4, le milieu menait la danse, blanc-noir diable-Bon dieu : on y voyait clair. Avec le haschisch, le trafic est devenu pour certains à peine plus qu'un commerce.

CHRISTIAN COLOMBANI.

DANS LE DIXIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS

Un centre d'aide médico-sociale pour les immigrés africains est menacé de fermeture

Le Centre médico-social Bossuet (1), qui soigne et aide depuis quelque quinze ans des Africains noirs et — depuis deux ans — des réfugiés du Sud-Est asiatique, va-t-il fermer définitivement ses portes ? Telle est la question que posent avec inquiétude ses responsables. Depuis six mois, les sources de financement du centre tendent à diminuer, au point que la fermeture du centre est envisagée pour le 1er novembre.

Ancienne propriété du gouvernement général de l'A.O.F., le centre Bossuet avait pour vocation le traitement des fonctionnaires expatriés, en congé en métropole. Au moment de la vague d'indépendance des Etats d'Afrique *noire*, puis de l'afflux d'Africains immigrés en France, le centre convertit ses activités et se spécialisa dans le dépistage et le traitement — gratuits pour ceux qui ne bénéficiaient d'aucune prise en charge — de la tuberculose, d'une part, des affections parasitaires et tropicales, d'autre part. Actuellement, le centre dispose dans ses archives de trente-sept mille dossiers d'Africains. Il permettait, jusqu'à présent, à une équipe médico-sociale d'accueillir quelque deux mille nouveaux arrivants chaque année et d'en suivre médicalement un nombre équivalent.

Les responsables du centre se plaignent du désintérêt manifesté par le Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants — émanation du ministère du travail, — qui a récemment diminué ses subventions au point d'acculer le centre à la fermeture. « *Alors*, disent-ils, *que la préfecture de Paris nous adresse, dans le même temps, un nombre croissant de réfugiés du Sud-Est asiatique.* » D'ores et déjà, le laboratoire du centre a dû fermer : un trou s'est creusé dans le toit.

Les responsables du centre estiment que la population qu'ils secouraient ne sera pas aussi efficacement aidée dans les structures hospitalières, où les situations administratives irrégulières — fréquentes — sont mal tolérées, et dont le gigantisme est parfois inadapté aux problèmes individuels.

(1) 8, rue Bossuet, 75010 Paris.

● *Un nouveau « patron » aux CEMEA*. — Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, association connue principalement pour la formation des moniteurs de colonies de vacances, ont un nouveau délégué général : M. Claude Vercoutere, ancien responsable de cette organisation dans la région du Nord. Il remplace M. Denis Bordat à la tête des CEMEA depuis dix ans. Ce dernier a été élu secrétaire général du conseil d'administration, présidé par M. Louis Cros, inspecteur général honoraire de l'instruction publique.

● *Un sérum antirabique d'origine humaine* a été mis au point au centre de transfusion sanguine *de Nancy-Brabois* (Meurthe-et-Moselle) en collaboration avec l'Institut Pasteur de Paris par l'équipe du *professeur Streiff*. Ce sérum constitue un progrès important dans le traitement de la rage. Il n'entraîne aucun des nombreux phénomènes d'intolérance de gravité variable du sérum antirabique d'origine animale auparavant utilisé et assure une protection plus longue. Le laboratoire de Nancy-Brabois est le seul en Europe à préparer ce sérum.

● *Un malade mental tue un patient à l'hôpital Sainte-Anne, à Paris*. — Un malade qui était *venu en consultation au centre* psychiatrique d'orientation et d'accueil de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, tôt dans la matinée du mercredi 24 octobre, a tué un autre malade à coups de couteau. Le meurtrier est M. Aina Meziani, trente-six ans, originaire d'Algérie, et la victime, M. Jean-Louis Asmani, trente et un ans. M. Asmani était, lui aussi, venu en consultation et se trouvait, en compagnie de M. Meziani, dans la salle d'attente du médecin de garde.

Manifestation de soutien aux femmes de Bilbao poursuivies pour pratiques abortives

De notre correspondant

Madrid. — C'est le « procès de Burgos », de l'Espagne post-franquiste : *onze femmes comparaîtront*, vendredi 26 octobre, devant un tribunal de Bilbao, sous l'inculpation *de pratiques abortives*. Les peines requises contre deux d'entre elles — soixante ans et cinquante-cinq *ans de prison* — impliquent une brutalité aussi archaïque que les sentences de mort prononcées *en 1970* par les juges militaires de Burgos contre des militants de l'ETA.

Les accusées sont des femmes d'ouvriers, incultes pour la plupart, des paysannes transplantées *dans la banlieue noire de Bilbao*. Chargées d'enfants, menant une vie difficile, souvent avec des *ennuis de santé, elles ont eu* recours à la faiseuse d'anges du quartier, une tenancière de bistrot *qui les a débarrassées de* leur problème avec de l'eau, du savon et de l'alcool. Détail qui ajoute à l'anachronisme de l'affaire : les faits reprochés remontent à l'époque du franquisme, quand la Contitution du pays *n'avait rien* de démocratique et que la plupart des médecins se refusaient, au nom de *la morale*, à prescrire des pilules contraceptives.

Le procès de Bilbao a déclenché des remous au Pays basque où l'on pouvait voir ces derniers jours, à côté des affiches sur le référendum pour l'autonomie, des listes improvisées de protestataires. Plus d'un millier de femmes appartenant au monde des lettres, du spectacle et de la politique ont répété le geste de leurs homologues françaises il y a quelques années et déclaré publiquement *« qu'elles aussi »* elles avaient avorté.

Le « voyage à Londres »

Les manifestations se sont multipliées. *La dernière a eu lieu* au palais de justice de Madrid, où quelques centaines de femmes se sont réunies pour dénoncer le procès de Bilbao. La police les a délogées à coups de matraque en les traitant de *« garces »* et de *« putains »*. La sœur du ministre de l'industrie, Mme Carlota Bustelo, et l'ancienne directrice du cabinet de M. Adolfo Suarez, Mme Carmen Diez-Rivera, se trouvaient dans cette catégorie. La première a porté plainte pour les *coups reçus*.

Cette affaire fait honte aux Espagnols — du moins à la fraction *la plus éclairée* et la *moins* hypocrite du pays — parce qu'elle met sur le banc des accusés des *femmes pitoyables. Celles qui ont* des ressources ne risquent pas un pareil sort : elles font le *« voyage à Londres »*, expression devenue classique en Espagne pour parler des femmes qui vont *à l'étranger afin d'avorter*, et qui sont environ dix mille chaque année. Les autres se débrouillent avec les *moyens* du bord. On estime à trois cent mille le nombre annuel d'avortements clandestins pour une population de trente-six millions d'habitants. Certains journaux affirment que 2 % des femmes meurent pendant l'opération. Les médecins estiment à 20 % le pourcentage de celles qui restent définitivement stériles.

La législation espagnole est restée *moyenâgeuse*. Le code pénal stipule en effet que *« la vie du fœtus doit être protégée avant tout et prime sur la vie de la mère et sur l'intérêt social »*. Aux yeux du législateur, rien ne peut motiver l'interruption de grossesse : ni la détresse matérielle, ni l'état de santé de la femme *enceinte, ni le refus de mettre* au monde le fruit d'un viol ou d'un inceste. La femme qui avorte et ses *complices* risquent une peine de six mois à six ans de prison.

Le code pénal révèle son inspiration *en établissant la seule* circonstance atténuante susceptible d'être retenue par les juges : *quand une femme solitaire interrompt* sa grossesse pour éviter le « déshonneur » de donner le jour à un *enfant illégitime*.

Le parti communiste et le parti socialiste demandent que l'avortement ne *soit plus considéré* comme un délit. Mais ce n'est pas le cas du parti centriste au pouvoir qui *suit les* préceptes de l'Eglise, laquelle a réaffirmé récemment son hostilité non seulement à *l'interruption* de grossesse et au divorce, mais aussi aux relations pré-conjugales et aux méthodes contraceptives.

CHARLES VANHECKE.

JUSTICE

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se prononcera le 7 novembre sur la demande d'extradition visant M. Lanfranco Pace

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, que présidait M. Jean Fau, a examiné, mercredi 24 octobre, la demande d'extradition de M. Lanfranco Pace, faite par les autorités italiennes. Ami de M. Francesco Piperno — extradé jeudi 18 octobre après que la chambre d'accusation eut donné un avis favorable (« le Monde » du 19 octobre), — M. Pace avait été arrêté le 14 septembre, à Paris, après une conférence de presse au cours de laquelle il avait expliqué qu'il était à la disposition de la justice française. La demande d'extradition de M. Pace contient les mêmes quarante-six chefs d'inculpation que celle de M. Piperno. La chambre d'accusation rendra son arrêt le 7 novembre.

LE COMPLICE DU COMPLICE

Les réquisitions faites le 26 septembre contre M. Piperno par M. Gabriel Dupin de Beyssat, avocat général (*le Monde* du 26 septembre) sont selon celui-ci à maintenir pour M. Pace. « *Je ne les reprendrai donc pas dans leur intégralité*, a-t-il précisé. *Je me bornerai à faire quelques observations.* » Si pour vingt-trois des chefs d'inculpation, l'extradition doit être refusée, pour les autres — dont la séquestration et l'assassinat d'Aldo Moro — elle peut être considérée. Ces faits sont de droit commun, a répété l'avocat général, avant de conclure : « *Un arrêt favorable à l'extradition ne porterait pas atteinte à notre souveraineté nationale.* »

Après s'être étonnés de la rapidité des explications de l'avocat général, deux des défenseurs de M. Pace, Mes Martine Coisne et Henri Leclerc ont repris les quatre points retenus par la cour, pour fonder l'accusation de complicité de M. Piperno dans la séquestration et l'assassinat d'Aldo Moro. Selon eux, ces critères ne peuvent s'appliquer à M. Pace « *complice du prétendu complice* ».

M. Piperno a été accusé d'avoir procuré un refuge à deux personnes soupçonnées de faire partie des brigades rouges, « *et il aurait indiqué que M. Pace s'intéressait à ces deux personnes* ». « *Serait-ce là l'élément de complicité ?* » s'est interrogée la défense.

M. Pace était, comme M. Piperno, rédacteur à la revue *Metropoli*, dont le premier et unique numéro a été publié en juin 1979. Dans ce numéro, il a fait un éditorial appelant à voter pour le parti radical italien aux élections européennes et un article sur le cinéma *où il est question de John Wayne*. Quant au dessin représentant un repaire où auraient été séquestrées des personnes — et non Aldo Moro, dont on ignore le lieu de détention, contrairement à ce que dit l'arrêt de la chambre d'accusation. — ce n'est, pour Me Leclerc, « *que le dessin d'un cachot comme tous les cachots du monde* ».

On reprochait aussi à M. Piperno sa participation à des négociations en vue d'obtenir la libération d'Aldo Moro. « *Il avait pris l'initiative de contacts avec les représentants du parti socialiste italien* », disait le mandat délivré contre lui. Dans le mandat qui concerne M. Pace, la phrase devient : « *Piperno, de concert avec Pace, a pris l'initiative de contacts...* » Pour la défense, l'initiative des contacts a été prise par le parti socialiste italien, « *et, d'autre part, quand bien même, dans cette affaire, Pace aurait été un négociateur*, a conclu Me Coisne, *ce simple fait n'est pas un élément de complicité* ».

Me Leclerc a ensuite invité les magistrats à tirer les leçons de leur précédente décision et de la façon dont elle avait été suivie par le gouvernement. « *Le seul recours contre notre décision est un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret d'extradition*, a-t-il indiqué. *Lorsque celui-ci est signifié en pleine nuit, à la prison et exécuté immédiatement, il n'y a plus de recours possible. Vous le savez aujourd'hui, c'est vous qui décidez. (...) Le gouvernement se décharge sur la cour de ses basses besognes politiques.* »

Après avoir expliqué qu'un avis favorable à l'extradition de M. Pace revenait à accentuer « *le fond idéologique de la demande* », qui est l'assimilation des leaders de l'autonomie aux membres des Brigades rouges, Me Leclerc a conclu en montrant que le principe de la gravité des faits pour enlever à une infraction son caractère politique, ne saurait exister en droit français. Les faits reprochés à MM. Piperno et Pace seraient en effet jugés par la Cour de sûreté de l'Etat, « *juridiction éminemment politique* ». esoionotntsnli'p

JOSYANE SAVIGNEAU.

Les suites judiciaires d'une campagne électorale

M. HALLIER ET LES « FAUX DERCHES »

Le 6 juin, durant la campagne officielle télévisée pour les élections européennes, M. Jean-Hedern Hallier, qui dirigeait la liste Régions Europe, mettait violemment en cause, durant les *4 minutes et 17 secondes qui* lui étaient en tout accordées, huit journalistes. Tous, à l'exception de M. Philippe Grumbach, avaient porté plainte devant le *tribunal civil (1), réclamant chacun* 100 000 francs de dommages et intérêts.

Si M. Hallier s'était contenté de traiter notamment M. Mougeotte de « *faux derche revenu de toutes les gauches* », M. Bassi de « *nul et prétentieux* » et M. Zitrone de « *vieux larbin* », les intéressés se seraient contentés d'opposer leur mépris à ses déclarations, ont déclaré leurs avocats, mercredi *24 octobre*, devant la première chambre du tribunal de Paris, *présidée par Mme Simone Rozès*. Mais aucun n'a admis d'être traité de « *collaborateur* » et d' « *homme de la même trempe que ceux qui dénonçaient les juifs pendant la guerre* ».

Ces propos relèvent, d'après eux, de ces « *abus* » de liberté qui risquent, pensent-ils, de vider le débat démocratique de sa substance. « *Ces mots*, a estimé Me François Sarda, un des avocats des plaignants, *jetés sans imputation précise et sans preuve, relèvent à l'évidence de l'injure pure et simple.* » Il a rappelé l'arrêt récent du Conseil d'Etat rejetant la plainte de M. Hallier contre les résultats des élections, et qui arguait notamment du fait que le candidat « *dépassait les limites de la polémique électorale* ».

L'avocat de M. J.-H. Hallier, Me Xavier Deroux, s'est notamment appuyé sur un double argument : d'abord le rappel *des exigences de la polémique*, « *cette tradition de l'exagération voulue* », vivante, de Léon Bloy à Bernanos. Me Deroux a ensuite restitué le climat de la campagne électorale, où les quatre grandes listes, d'après lui, monopolisaient l'information : « *Ce qui compte, c'est moins ce que M. Hallier a dit que la façon dont le public a perçu son message sur le droit d'expression des minorités.* »

La procédure civile choisie par les plaignants a contraint *M. Hallier à un silence inhabituel. Il s'est contenté de sou*rire au rappel des mots peu amènes qu'il avait eus à l'égard des journalistes. Il a aussi distribué *avec force conseils son* dernier livre aux journalistes présents à l'audience. On y lit, en annexe, l'intégralité de son intervention télévisée. A l'exclu*sion d'une phrase, celle juste*ment où M. Hallier juge les journalistes « *de la trempe de ceux qui dénonçaient les juifs pendant la guerre* ».

Jugement en délibéré.

NICOLAS BEAU.

(1) Il s'agit de MM. Michel Bassi, Etienne Mougeotte, Jean-Pierre Elkabbach, Léon Zitrone, Roger Gicquel, Alain Duhamel et Patrice Duhamel.

Une manifestation détournée

Une manifestation contre l'« Europe des extraditions » a réuni *à Paris, mercredi 24 octobre*, environ quinze cents personnes entre le carrefour Sèvres-Babylone (6e arrondissement) et la place Denfert-Rochereau (14e ar*rondissement). La gauche et* l'extrême gauche, à l'exception du parti communiste, entendaient protester contre l'extradition en Italie de M. Francesco Piperno, *contre celle*, en voie d'examen, de M. Lanfranco Pace et, enfin, contre l'arrestation de M. Jean Fabre, secrétaire général du parti radical italien.

Dès son départ, le cortège fut précédé par un groupe d'environ deux cents « autonomes » massés derrière *un calicot (« Autonomie-Résistance »)*. Du coup, *d'autres manifestants et le* Collectif féministe contre la répression passèrent inaperçus. N'ayant prévu aucun service d'ordre, les organisateurs laissèrent partir, *vers 19 heures, une manifestation* dirigée par des « autonomes », foulard sur le visage. Jusqu'à la place Denfert-Rochereau, des éléments incontrôlés s'en pri*rent à des voitures, à une Esta*fette de la police, aux vitrines d'un café, le Calumet, et de plusieurs banques. A 20 heures, *les manifestants repliaient leurs* banderoles. C'est alors qu'une centaine de jeunes, armés de barres de fer, remontaient au pas de course l'avenue du Géné*ral-Leclerc, brisant de nombreu*ses vitrines. Cette « casse » dura dix minutes.

Des scènes un peu folles se sont succédé devant les passants héberlués, des jeunes bondissant soudain sur le toit des *voitures roulant au pas au milieu* du sifflement des sirènes des banques « attaquées ». La banderole « *Autonomie-Résistance* » était toujours là, dérisoire, tenue par quelques individus. *Devant* un restaurant, la Pizza Socca, des serveurs en veste blanche et des « autonomes » en vinrent aux mains. Les chaises et des *tables volèrent. Un photographe* échappa aux coups d'un « autonome ». A 20 h. 15, tout était fini. De nombreux cars de C.R.S. arrivèrent suivis d'une peloton *de voltigeurs motoportés (P.V.M.)*.

Les forces de police n'ont procédé à aucune interpellation.

L. G.

POLICE

Après un mois de « grève du zèle »

LES INSPECTEURS DE POLICE OBTIENNENT UNE AMÉLIORATION DU REMBOURSEMENT DES FRAIS PROFESSIONNELS

Une délégation du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) — majoritaire chez les inspecteurs et enquêteurs de police — a *été* reçue, mercredi 24 octobre, par M. Jacques Solier, directeur général de la police nationale, qui a *annoncé à cette occasion* que le montant des crédits prévus pour le remboursement des frais de mission des inspecteurs — dont l'insuffisance motive une grève du zèle qui dure depuis un mois (« le *Monde* » *du 26 septembre)* — allait être très sensiblement relevé. M. Solier s'est refusé à donner un élément chiffré, *mais on pense* que l'augmentation pourrait atteindre environ 40 %.

Les sommes supplémentaires **débloquées devraient compenser à la fois l'accroissement des effectifs de la police judiciaire et l'augmentation du coût de la vie. Elles seront affectées pour l'essentiel à la police judiciaire de Paris, aux offices centraux (banditisme, drogue, proxénétisme, vols d'œuvres d'art) et aux services régionaux de la P.J.**

Une assemblée *générale*, convoquée mercredi à 12 h. 30 dans la cour du 36 quai des Orfèvres, siège de la P.J. parisienne, a pris connaissance de ces dispositions, qui, ont souligné les responsables syndicaux, ne *règlent pas* l'ensemble des *problèmes* financiers de la police puisqu'elles excluent du bénéfice de l'amélioration les inspecteurs opérant dans dans les « sûretés urbaines » des villes de province et qu'elles ne règlent pas le cas des multiples autres primes et gratifications attribuées aux policiers en civil à la discrétion des chefs de service.

FAITS ET JUGEMENTS

Condamnation de l'architecte naval André Allègre.

Le tribunal de grande instance de Montpellier a condamné, mercredi 24 octobre, l'architecte naval André Allègre, cinquante-quatre ans, à douze mois d'emprisonnement, dont neuf mois avec sursis, et cinq ans de mise à l'épreuve pour escroquerie, banqueroute frauduleuse, et détournement d'actif. Incarcéré depuis le 6 juin (*le Monde* du 13 juin), il a été remis en liberté après l'audience.

Créateur des premiers trimarans, dont ceux de Tabarly, Colas et Gliksmann, André Allègre, après la *déconfiture de son* chantier sétois, Catalina, avait créé, avec Olivier Dumais, à Maurin, près de Montpellier, une société de construction de bateaux. Mais, bien qu'ayant perçu de la part de plusieurs clients des sommes atteignant 350 000 francs à titre d'arrhes, aucun bâtiment n'avait été mis en chantier par suite du manque de liquidités.

Le seul des cinq clients de M. Allègre qui s'était porté partie civile, M. Michel Winagradski, a *obtenu le remboursement des* sommes avancées, soit 5 900 francs et 10 000 francs de dommages-intérêts. *Le passif avait été estimé* par le syndic à 170 000 francs. M. Olivier Dumais s'est vu, pour sa part, infliger une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis.

« L'indice des économies » : Carrefour et l'IFOP gagnent en appel.

L'hypermarché nantais Paris-Distribution (centre Leclerc) ne pourra pas, à titre de mesure conservatoire, faire vérifier par huissier les données de base (liste des produits et de leur prix, nature et surface des magasins retenus, éléments de calcul) utilisées par l'IFOP (Institut français d'opinion publique) pour réaliser l'« indice des économies », base de la campagne de publicité comparative menée par les magasins Carrefour (« le Monde » du 25 septembre). *La première chambre civile* de la cour d'appel de Rennes a, en effet, fait droit, mercredi 24 octobre, *à la demande de rétractation formulée* par l'IFOP et Carrefour, d'une ordonnance prise le 29 juin par le *président du tribunal de grande instance* de Nantes, qui avait autorisé Paris-Ddistribution à *faire procéder à ces vérifications*.

● *Condamnation d'une infirmière à Thionville.* — Mme Elisabeth Janka, cinquante ans, infirmière depuis vingt-cinq ans à l'hôpital Beauregard de Thionville (Moselle), a été condamnée, mardi 23 octobre, à un mois *d'emprisonnement* et 1 000 francs d'amende par le tribunal de Thionville pour avoir, de son propre chef, administré des piqûres de Valium à trois vieillards dont deux avaient succombé peu après l'injection (*le Monde* du 25 mai 1978). Mme Janka avait bénéficié d'un non-lieu, mais le *parquet avait fait appel. Pour* sa défense, Mme Janka a déclaré qu'elle était à cette époque-là, *après un accident d'automobile*, sous l'effet de calmants et « *ne se rendait plus compte de ce qu'elle faisait* ».

Pornographie : deux éducateurs écroués.

Deux animateurs d'un centre de vacances des Crottes (Hautes-Alpes), M. Jean-Claude Maillet, vingt-six ans, et Mlle Josyane Thieux, vingt-trois ans, ont été écroués le 11 octobre à Draguignan (Var). L'été dernier, les deux animateurs avaient fait poser, pour des photos pornographiques, une dizaine de fillettes de dix à douze ans dont ils avaient la charge. On leur repro*che aussi des attouchements sur* ces mineures. C'est un contrôle de routine qui a permis de découvrir les photos dans le véhicule des deux jeunes gens, photos destinées, selon les enquêteurs, à leur usage personnel. Les deux animateurs avaient été recrutés par le directeur du centre, qui dépend de l'office départemental d'éducation et de loisirs du Var, pour pallier des défections de dernière heure. M. Maillet avait déjà été condamné pour vol et recel.

● *Dix-huit mois de prison avec sursis pour deux déserteurs.* — « *Il serait temps de sortir de l'âge des cavernes et de l'âge des casernes* », a déclaré mardi 23 octobre le professeur Théodore Monod, du Muséum d'histoire naturelle, devant le tribunal permanent des forces armées de Metz. *Le professeur Monod apportait* son soutien à deux jeunes Parisiens, Alain Port et Philippe Giraud, accusés de désertion et de refus d'obéissance. Ils avaient été arrêtés à Paris, au cours d'une manifestation de solidarité aux insoumis. Outre celui du professeur Monod, les jeunes gens ont bénéficié du témoignage du général de La Bollardière. Ils ont été condamnés à dix-huit mois de prison avec sursis. — *(Corresp.)*

● *Pour avoir diffamé* les frères Robert et Victor Melchior en leur imputant sans preuve des agissements *répréhensibles, M. Paul* Flamand, directeur des éditions du Seuil, et M. Alain Woodrow, *auteur du livre les Nouvelles Sectes*, ont été condamnés chacun, le mercredi 24 octobre, à 1 000 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Les frères Melchior obtiennent chacun 2 000 francs de dommages-intérêts. La société Planco, également mise en cause dans *l'ouvrage, obtient* 1 000 francs de dommages-intérêts. Autre partie civile, Mlle Elisabeth Westphall, en revanche, a été déboutée, le

● *Ixtoc-I : nouvelle plainte.* — Le département américain de la justice vient d'intenter un procès à la compagnie pétrolière texane Sedco Inc., propriétaire de la plate-forme de forage utilisée *pour le puits Ixtoc-I, foré* en baie de Campêche, dans le golfe du Mexique. Selon les requérants, *qui réclament* 6 millions de dollars pour « *des dépenses de nettoyage* » et une *somme non spécifiée mais consi*dérable pour les dommages causés, la plate-forme était mal conçue, *et son personnel incom*pétent et négligent. Cette plainte vient s'ajouter à celle qui a déjà *été déposée par l'Etat du Texas* : celui-ci réclame 50 millions de dollars d'indemnités pour la pollution *de ses côtes*.

SCIENCES

E.D.F. décide le chargement de la centrale nucléaire de Gravelines

VIVES RÉACTIONS DE LA C.F.D.T.

La direction d'Electricité de France a annoncé, dans la soirée du 24 octobre, qu'elle décidait de procéder aux opérations de chargement du réacteur no 1 de la centrale nucléaire de Gravelines, dont certains des composants présentaient des fissures (*le Monde* du 22 septembre). Dès cette annonce, la fédération C.F.D.T. d'E.D.F.-G.D.F. — environ 18 % des salariés — a invité le personnel de la centrale à s'opposer au chargement du réacteur — qui devrait avoir lieu ce jeudi 25 octobre — et demandé à l'ensemble de ses adhérents d'observer un arrêt de travail le vendredi 26, la fédération de l'énergie C.G.T. n'a pas pris, quant à elle, de « *position de blocage sur ce sujet* ».

C'est sous la pression des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., réclamant des examens complémentaires, après la découverte de fissures sur certaines parties des cuves et des générateurs de vapeur, qu'E.D.F. avait retardé les opérations de chargement de Gravelines et du Tricastin, prévues pour le début du mois d'octobre.

Selon la direction générale d'E.D.F., « *les contrôles supplémentaires qui ont été effectués n'ont rien révélé de nouveau par rapport à ce que l'on connaissait déjà. Les travaux préparatoires sont actuellement terminés sur le site de Gravelines* », ajoute E.D.F., qui précise que « *les explications personnel et qu'un dernier examen de l'ensemble des résultats par le comité d'hygiène et de sécurité d eGravelines a eu lieu le 23 octobre.* »

Dans ces conditions et compte tenu de l'autorisation de chargement reçue le 1er octobre, la direction d'E.D.F. a décidé d'engager les opérations de chargement du combustible du réacteur no 1 de Gravelines.

La C.F.D.T. estime « *grave* » cette décision prise « *alors que les contrôles complets des pièces fissurées ne sont pas réalisés (...) et que les enseignements des contrôles supplémentaires (...) ne sont pas tous connus* ». A la C.G.T., le son de cloche est différent. Elle déclare notamment qu' « *elle prend acte du fait que les essais et contrôles supplémentaires ont été faits, que les résultats de ce nouveau contrôle sont homogènes avec ceux précédemment effectués (pas de fissures sur les parties coudées* »), mais qu'il serait enfin « *opportun d'attendre les calculs définitifs avant de procéder au chargement de la centrale.* La C.G.T. fait cependant remarquer que la présence de combustible dans le cœur du réacteur ne présente « *pas de problème de sécurité tant que la divergence (prévue pour la mi-novembre) n'aura pas eu lieu* ».

PRESSE

AUCUN TITRE DU GROUPE AIGLES N'A PARU JEUDI

Aucun des titres quotidiens du groupe *le Progrès - le Dauphiné libéré*, édité à Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, n'a paru jeudi matin 25 octobre à la suite de l'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé la veille par l'intersyndicale pour manifester l'inquiétude des personnels devant le conflit qui oppose M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du *Progrès*, aux dirigeants grenoblois du *Dauphiné* (*le Monde* du 25 octobre).

L'intersyndicale inter-entreprises souligne, dans un communiqué publié mercredi soir, que son mot d'ordre de grève « *a été suivi par une écrasante majorité du personnel* ».

« *De ce fait*, poursuit-elle, *aucun titre du groupe n'est en situation de paraître jeudi et la grève continue au sein des sociétés Province-Publicité-Havas (P.P.H.) et Data-Presse.* »

L'intersyndicale annonce ensuite que « *des mouvements sont prévus pour vendredi au service administratif de Rhône-Alpes Diffusion (RAD) et à l'entreprise de presse no 1 (E.P. 1)* », et que l'action se poursuivra « *pour obtenir une rencontre commune avec les représentants, au plus haut niveau, des sociétés éditrices du* Progrès *et du* Dauphiné libéré ».

Soulignons que c'est la première fois depuis 1968 que tous les titres du groupe AIGLES sont empêchés de paraître en raison d'une grève.

Dans une lettre ouverte adressée aux syndicats, M. Louis Richerot, P.-D.G. du *Dauphiné libéré*, affirme pour sa part que les emplois, quoi qu'il arrive, seraient maintenus pour tous, « *avec la garantie des salaires et des droits acquis* ».

« *Nous sommes décidés à maintenir le système issu des accords de 1966 entre les deux titres rhône-alpins* », souligne M. Richerot, qui fustige par ailleurs « *l'attitude délibérée, antijuridique, anti-économique et antisociale de M. Jean-Charles Lignel* ».

Le syndicat du Livre C.G.T. a, pour sa part, imprimé et distribué un tract à plusieurs milliers d'exemplaires à Lyon et à Saint-Etienne.

« *La F.F.T.L.-C.G.T. n'acceptera pas que soient mis en cause les intérêts légitimes des travailleurs*, déclare le communiqué. *Elle assure les travailleurs du groupe de presse* Progrès-Dauphiné libéré *de son entier soutien. Pour sa part, elle prendra toute initiative qu'elle estimera de nature à assurer la sauvegarde de l'emploi et des avantages acquis dans le groupe.* »

Jeudi matin, le travail avait repris dans la quasi-totalité des sociétés appartenant au groupe. L'intersyndicale doit se réunir de nouveau lundi 29 octobre.

Journaliste à l'A.F.P.

JEAN-PIERRE GALLOIS LAURÉAT 1979 DU PRIX INTERNATIONAL B.-J.-CABANES

*Le prix international de journalisme Bernard-J.-Cabanes 1979 a été décerné à Jean-Pierre Gal*lois, de l'Agence France-Presse, pour une série de dépêches *apportant l'un des premiers* témoignages sur la situation au Cambodge.

Le jury — présidé par M. Jean Marin et composé de neuf journalistes — a attribué une mention *spéciale à MM.* Yoshiharu Matsuo et Shuitsu Henmi, de « Kyodo News Service » pour les deux scoops mondiaux concernant le conflit entre la Chine et le Vietnam.

[Agé de trente-deux ans, Jean-Pierre Gallois est directeur du bureau de l'A.F.P. à Hanoï depuis juillet 1978. Entre le 22 et le 28 mars dernier, il avait transmis de Phnom-Penh une série de reportages décrivant un pays livré à l'abandon et à l'anarchie. Il y rapportait notamment les déclarations de Nuon Sary, dix-sept ans, qui, à la tête d'une unité de Khmers rouges, avouait avoir fusillé dix mille personnes : hommes, femmes, vieillards, enfants.]

LE GROUPE WEEK-END RACHETÉ PAR « ICI PARIS » ?

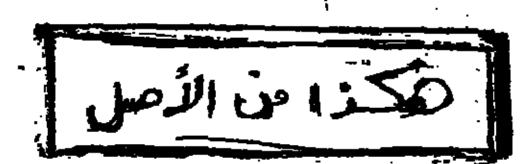
Le groupe Week-End Publications — qui édite notamment les hebdomadaires *Spéciale Dernière*, *Week-End*, *Télé-Star* (avec une participation de R.T.L.), *Banco* et le mensuel *l'Actualité hippique* — est sur le point d'être cédé par son *propriétaire, M.* de Lesguern. Le groupe bordelais « Castel », qui contrôle l'hebdomadaire *Ici Paris*, semble très intéressé par cette offre de vente et l'on affirme même qu'un protocole d'accord a déjà été signé. Le montant de la transaction s'élèverait à plus de 30 millions de francs.

Les salariés du groupe Week-End (deux cent vingt-six personnes) *se sont prononcés à une* nette majorité pour l'ouverture de négociations avec le vendeur *et l'acheteur* pour aboutir à la signature, avant le 29 octobre, d'un protocole garantissant notamment l'emploi.

● *L'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement* (AJEPNE) a tenu récemment, une assemblée générale extraordinaire consacrée aux menaces qui pèsent sur l'information touchant à l'environnement et à la qualité de la vie. Outre les difficultés de *la Gueule ouverte* et d'*Ecologie*, l'AJEPNE « *regrette que des journaux comme* le Sauvage *ou* la Vie des bêtes *soient sacrifiés alors qu'ils ne constituent pas des échecs commerciaux irrémédiables. Elle rapproche ces faits de la quasi suppression de la chronique « La qualité de la vie » à R.T.L. et des obstacles grandissants rencontrés par les journalistes de radio et de télévision pour assurer une information approfondie sur l'écologie et les problèmes nucléaires* ».

● *La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.* déclare, dans un communiqué publié mercredi 24 octobre, que « *le groupe Hersant, après avoir menacé de fermer* Centre-Presse, *suite au conflit opposant la direction de ce journal aux clavistes, se refuse toujours à négocier sur leurs revendications.* »

Dénonçant cette « *attitude rétrograde* », la F.F.T.L. affirme que « *cette direction s'attaque également aux libertés syndicales en sanctionnant des délégués pour des activités relevant de leur fonction. En conséquence, le bureau fédéral appelle l'ensemble des travailleurs du groupe Hersant à un soutien actif des travailleurs en grève et pouvant aller jusqu'à des arrêts de travail* », conclut le communiqué.



RELIGION

L'EXHORTATION APOSTOLIQUE DE JEAN-PAUL II SUR LA CATÉCHÈSE

Le pape insiste sur la « nécessité d'un enseignement chrétien organique et systématique »

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Moins d'une semaine avant l'ouverture de l'assemblée plénière de l'épiscopat français, les évêques ont reçu le texte de l'exhortation apostolique « Catechesi Tradendae » de Jean-Paul II. Ce copieux document d'une centaine de pages, consacré à la catéchèse, était sous embargo jusqu'à ce 25 octobre. Déjà largement préparé par Paul VI, ce texte était redouté par tous ceux qui, à leurs risques et périls, ont travaillé depuis des années au renouvellement de la catéchèse tandis que d'autres espéraient en un coup de frein de la part d'un pape polonais qui ne transige pas avec la doctrine.

Pour bien comprendre ce document qui ressemble à une encyclique par son ampleur et son autorité, il faut se rappeler que sa matière première a été fournie par le synode épiscopal de 1977 sur la catéchèse. Il est d'usage maintenant que l'évêque de Rome mette le point final aux travaux de cette assemblée qui n'a matériellement pas le temps de le faire elle-même, étoffe ses conclusions, élargisse et produise un document de synthèse qui se trouve être le fruit de la réflexion conjuguée des évêques et du pape.

Jean-Paul II laisse d'ailleurs apparaître sa marque puisqu'il écrit à la première personne : « J'insiste sur la nécessité d'un enseignement chrétien organique et systématique. »

L'exhortation apostolique est adressée, selon l'usage, aux évêques, aux pasteurs et aux fidèles de toute l'Eglise. Son plan n'est pas très rigoureux, ainsi que cela était déjà le cas pour l'encyclique précédente. Outre une introduction et une conclusion, le document comporte neuf chapitres. — H. F.

Extraits du texte pontifical

Voici quelques passages caractéristiques du document de l'exhortation catechisi tradendae *de Jean-Paul II :*

« La doctrine chrétienne n'est pas un corps de vérités abstraites ; elle est communication du mystère vivant de Dieu (...).

» ● *Pour l'Eglise, la catéchèse* a toujours été un devoir sacré et un droit imprescriptible. Ce droit est violé par de nombreux Etats au point que donner, faire donner la cathéchèse ou la recevoir devient un délit passible de sanctions (...).

» ● Les pères du synode ont reconnu *les limites* ou *les déficiences* de ce qui a été réalisé jusqu'à présent. Ces limites *sont* particulièrement grave lorsque elles risquent de porter atteinte à l'intégrité du contenu.

» La routine porte à la stagnation, à la léthargie et en définitive à la paralysie. L'improvisation engendre le désarroi des catéchisés et de leurs parents, les déviations de toutes sortes, la *rupture et finalement* la ruine totale de l'unité.

» ● On doit tenir compte du fait que souvent la première évangélisation n'a pas eu lieu. »

Le pape évoque ici le cas des enfants qui vont au catéchisme sans avoir reçu aucun début d'évangélisation. Il y a même des jeunes, ajoute-t-il, *qui ne sont pas baptisés. Le catéchisme a donc en la circonstance, pour but de susciter la foi.*

Nécessité d'un enseignement systématique

« ● L'enseignement chrétien doit être un enseignement non pas improvisé mais systématique, selon un programme qui lui permette d'arriver à un but précis, un *enseignement* qui porte sur l'essentiel sans prétendre aborder toutes les questions discutées ni se transformer en recherche théologique ou en exégèse scientifique ; un enseignement assez complet toutefois qui ne s'arrête pas à la première annonce du mystère chrétien ; une initiation chrétienne intégrale ouverte à toutes les composantes de la vie *chrétienne. J'insiste sur la nécessité* d'un enseignement chrétien organique et *systématique*, parce que de divers côtés on tend à en minimiser l'importance. (...)

» ● La catéchèse est ouverte au dynamisme missionnaire. (...)

» ● Une expression privilégiée de l'héritage se trouve dans le *Credo*. Mon prédécesseur, Paul VI, a voulu rassembler dans *le Credo du peuple de Dieu* les éléments essentiels de la foi catholique, surtout ceux qui offraient une plus grande difficulté ou qui risquaient d'être méconnus. C'est une référence sur le passé contenue dans *la catéchèse.* (...)

» ● La catéchèse ne doit pas *omettre d'éclairer comme* il convient des réalités telles que l'action de l'homme pour sa libération intégrale, la recherche d'une société plus solidaire et plus fraternelle, les combats pour la justice et la construction de la paix. (...)

» ● La parole de la *foi* ne doit *pas être mutilée, falsifiée, diminuée*, mais pleine et entière dans toute sa rigueur et dans *toute sa* vigueur ; trahir en quelque chose l'intégrité du message, c'est vider dangereusement la catéchèse elle-même et compromettre les fruits que le Christ et la communauté ecclésiale sont en droit d'en attendre. (...)

» ● Aucun vrai catéchète ne saurait légitimement opérer de sa propre initiative une sélection dans le dépôt de la foi entre ce qu'il estime important et ce qu'il estime sans importance pour enseigner ceci et refuser cela. (...)

» ● La catéchèse des adultes représente un problème central. Celle-ci est la principale forme de la catéchèse. Parmi les adultes qui ont besoin de catéchèse notre préoccupation missionnaire va à ceux qui, nés et élevés en des régions non encore christianisées, n'ont *jamais* pu approfondir la doctrine chrétienne, à ceux qui ont reçu dans leur enfance une catéchèse correspondant à cet âge mais qui se sont ensuite éloignés de toute pratique religieuse ; à ceux qui se *ressentent d'une catéchèse précoce*, mal conduite ou mal assimilée ; à ceux qui n'ont jamais été éduqués dans leur foi et sont comme adultes de vrais catéchumènes. (...)

» ● Les ouvrages catéchétiques prennent un relief nouveau. L'un des aspects majeurs de la catéchèse d'aujourd'hui réside dans la rénovation et la multiplication des livres catéchétiques un peu partout. Assez souvent, ici et là, dans le souci de trouver le meilleur langage ou d'être à la mode en ce qui concerne les méthodes *pédagogiques*, certains *ouvrages* désorientent les jeunes et même les adultes, *soit par* l'omission consciente ou inconsciente d'éléments essentiels à la foi de l'Eglise, soit par l'importance excessive donnée à certains thèmes au détriment des autres. Soit surtout par une vision globale *assez horizontaliste non conforme* à l'enseignement des magistères. (...)

» ● Il existe le risque et la tentation de mêler indûment à l'enseignement catéchétique des perspectives idéologiques ouvertes ou larvées, surtout de nature politico-sociales ou des options politiques personnelles. Lorsque ces

Mémorisation

« ● Pourquoi ne chercherions-nous pas à remettre en valeur la mémorisation de manière intelligente et même originale, d'autant plus que la célébration ou la « mémoire » des grands faits de l'histoire du salut exige qu'on en possède une connaissance *précise ? Une certaine mémorisation* des paroles de Jésus, de passages bibliques importants, des dix commandements, des formules de profession de foi, des textes liturgiques, des prières essentielles, des notions-clés de la doctrine... est une véritable nécessité. L'essentiel est que ces textes mémorisés soient en même temps intériorisés, compris peu à peu dans leur profondeur. »

Jean-Paul II s'élève contre ceux qui, à force d'insister sur la foi en tant qu'intégration, omettent de dire qu'elle est aussi une certitude. La foi, précise Jean-Paul II, est une « marche en avant » *comme celle d'Abraham et il cite à cette occasion Pascal :* « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. »

« ● Les théologiens et les exégètes ont le devoir d'être très attentifs à faire en sorte qu'on ne prenne pas pour des vérités certaines ce qui est au contraire du domaine des questions d'opinion ou de la discussion entre experts. Les catéchistes auront à leur tour la sagesse de cueillir dans le champ de la recherche théologique ce qui peut éclairer leur propre réflexion et leur enseignement en puisant, comme les théologiens eux-mêmes, aux véritables sources. Ils refuseront de troubler l'esprit des enfants et des jeunes avec des théories étrangères, de vains problèmes *ou de stériles discussions* souvent fustigés par saint Paul. »

Enfin le pape affirme : « Je désire semer abondamment dans le cœur de tous les responsables de l'enseignement religieux et de l'entraînement à la vie selon l'Evangile, le courage, l'espérance, l'enthousiasme. » *S'adressant aux évêques, il leur dit :* « Votre rôle principal sera celui de susciter et de maintenir dans vos Eglises une véritable passion de la catéchèse, une passion qui s'incarne dans une organisation adaptée et *efficace...* Votre zèle doit vous imposer parfois la tâche ingrate de dénoncer des déviations, de corriger des erreurs, mais il vous vaudra bien plus souvent la joie et la consolation de voir vos Eglises florissantes parce que la catéchèse y est donnée comme le veut le Seigneur. (...)

» ● Je vous en supplie de toutes mes forces : ne permettez pas que, par un certain défaut de zèle, par suite de quelque *malencontreuse* idée préconçue, les fidèles restent sans catéchèse. Que l'on ne puisse pas *dire* : « Les petits enfants réclament du » pain : personne ne leur en » donne. »

Notons pour terminer que le pape favorise nettement la paroisse, « lieu privilégié, dit-il, de la catéchèse ». — *H. F.*

Fermeté et dynamisme

(Suite de la première page.)

Il n'hésite pas à parler à la première personne et à faire état de son expérience personelle d'autrefois dans le domaine catéchétique.

Dans son ensemble, le document frappe par son souffle missionnaire, par une sorte d'intrépidité, par l'art de faire passer les mises en garde au moyen d'un robuste optimisme et une totale confiance dans les vertus de la foi. Quand il arrive au pape de freiner, et il le fait parfois énergiquement, il récupère presque aussitôt son élan.

L'enseignement catéchétique lui apparaît comme une tâche absolument prioritaire, « *un devoir sacré et un droit imprescriptible* ». Les évêques et les laïcs doivent y consacrer le meilleur de leurs forces et de leur talent, car « *la catéchèse est un moment remarquable du processus d'évangélisation* ». Les conférences épiscopales sont instamment priées de mettre au point « *de véritables catéchismes fidèles au contenu de la révélation et mis à jour pour ce qui est de la méthode, capables d'éduquer à une fois solide les générations chrétiennes des temps nouveaux* ».

Soulagement

La publication de *Catechesi Tradendae* au moment même où s'ouvre l'assemblée plénière de l'épiscopat *français qui a précisément la catéchèse* à son ordre du jour, est-elle *ou non une coïncidence ? Le saura-t-on jamais ?* L'Eglise de France *n'a-t-elle pas parfois tendance à* croire que tout le monde a les yeux *fixés sur elle ? Toujours est-il que,* respectant l'embargo, le cardinal Etchegaray n'en a pas soufflé mot dans son allocution *(le Monde* du *25 octobre). Mais*, dans la soirée du 24 octobre, lors de la conférence de presse de présentation, *les évêques* présents ont fait chorus pour dire que le contenu du document pontifical n'était en rien une gêne pour eux ni pour les travaux préparatoires de l'assemblée, qui étaient d'ailleurs déjà terminés lorsque le Saint-Siège a diffusé *Catechesi Tradendae*. Ils ont souligné le caractère « ouvert » de l'exhortation prise dans sa globalité. La commission épiscopale de l'enseignement religieux a rédigé le communiqué à cet égard.

Ajoutons que nombre des spécialistes de la catéchèse en France craignaient plus ou moins que le document romain attendu depuis plusieurs mois ferme davantage de portes qu'il ne l'a fait en réalité et qu'il contienne moinsde passages libérateurs. D'où leur satisfaction non feinte et pour ainsi dire leur soulagement. Jean-Paul II a tenu à jouer le jeu de la collégialité, ce qui est de bon augure pour l'avenir du Synode dont la prochaine assemblée, on le sait, aura lieu en 1980 sur le thème de la famille.

HENRI FESQUET.

Les évêques français :

« JOIE ET RECONNAISSANCE »

Dans un communiqué publié ce 25 octobre, la commission épiscopale de l'enseignement religieux, qui représente l'ensemble de l'épiscopat français pour la catéchèse, déclare qu'elle « *accueille avec joie et profonde reconnaissance l'exhortation de Jean-Paul II. Ce texte est celui d'un pasteur. Nous y retrouvons les insistances et les appels du synode de 1977. Jean-Paul II aidera l'ensemble des catéchètes et des catéchistes à découvrir l'ampleur de leur mission. Il précise les fonctions de la catéchèse, non d'une façon intemporelle, mais en la situent en notre temps. Il redit à quelles normes doit se référer la catéchèse pour être fidèle à cette mission. A ces normes, que nous trouvons exprimées dans les divers textes auxquels Jean-Paul II se réfère, des symboles de la foi au directoire catéchétique général, nous tenons à nous référer nous-mêmes.*

» *Mais Jean-Paul II invite également à l'audace, au courage, au renouveau. Nous accueillons cet appel et nous souhaitons y répondre en Eglise, c'est-à-dire avec l'ensemble de ceux qui œuvrent en France pour la catéchèse, convaincus qu'elle conditionne toute évangélisation durable.* »

ÉDUCATION

Les sanctions contre les institutrices qui limitent les effectifs des maternelles

NOUVELLES ACTIONS DE PROTESTATION

Les actions d'enseignants et de parents pour limiter à trente enfants l'effectif maximum des classes de maternelles *(le Monde* du 20 octobre) continuent en province.

Dans le Loiret, les *locaux* de l'inspection académique et des neuf inspections départementales de l'enseignement primaire ont *été occupés mercerdi* 24 octobre par des militants du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

Les manifestants réclament l'annulation des retenues de salaire opérées par l'inspecteur d'académie à l'encontre des directrices d'écoles maternelles qui ont *appliqué* la réduction des effectifs. Cette occupation prolonge la journée de grève du 18 octobre et la manifestation qui, selon le SNI, avait réuni ce jour-là deux mille personnes à Orléans. *Le* Syndicat général de l'éducation *national* (SGEN-C.F.D.T.) avait aussi lancé dans le Loiret une grève de solidarité du 12 au 18 octobre.

La section départementale du SNI-P.E.G.C. du Cher a écrit au président de la République pour lui demander de rétablir le traitement de sept directrices d'écoles maternelles *qui, pour* la même raison, sont sanctionnées depuis le 1er octobre.

Dans le Doubs, où quinze institutrices de maternelles se sont vu retirer leurs salaire depuis le 15 octobre, le SNI-P.E.G.C. appelle toutes les institutrices de maternelle du département à la grève le vendredi 26 octobre.

Dans le quartier de la Cotonne, à Saint-Etienne, une mère d'élève, ancienne institutrice, assure la garde et l'éducation de dix-neuf enfants inscrits à l'école maternelle en *surnombre* par rapport à l'effectif de trente enfants par classe. Cette action, organisée par la Fédération Cornec, a l'appui de la FEN, de la C.F.D.T., de la C.G.T., du P.C. et du P.S.

Dans près d'une centaine de villes

DES MILLIERS DE JEUNES ONT PARTICIPÉ A LA JOURNÉE D'ACTION POUR LA DÉFENSE DU SPORT SCOLAIRE

Plusieurs milliers de jeunes d'âge scolaire ont *participé*, mercredi 24 octobre, à la journée *d'action* « pour la défense et la promotion du sport scolaire », organisée à l'appel des syndicats de professeurs (SNEP) et de professeurs adjoints d'éducation physique (SNEEPS), affiliés à la Fédération de l'éducation nationale.

Dans près d'une centaine de villes, les « *profs* de gym » avaient organisé des épreuves de cross, de jogging, de randonnées pédestres, des rencontres d'athlétisme et des jeux d'équipe, afin de démontrer que « le sport du mercredi » n'est pas une simple occupation pour élèves désœuvrés.

Les syndicats voulaient ainsi défendre le principe des trois heures hebdomadaires de sport scolaire incluses dans le service des enseignants chargés d'animer les après-midi sportifs du mercredi. On sait que, pour augmenter le nombre d'heures minimum d'éducation physique effectivement offertes dans les collèges (trois heures par semaine) et dans les lycées (deux heures), le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, a décidé l'an dernier de ramener les trois heures d'animation sportive à deux.

« Pour le plaisir »...

« Jo-liot ! Jo-liot ! » Plusieurs centaines d'enfants déchaînés *scandent* le *nom* de leur équipe de handball favorite — celle du *lycée* Joliot-Curie de Nanterre (Hauts-de-Seine) — qui affronte l'équipe cadette du lycée Pasteur de Neuilly. Un match de démonstration qui clôt la journée d'action organisée par le SNEP des Hauts-de-Seine en faveur des « trois heures » de sport scolaire du mercredi.

Cet après-midi, pendant trois heures symboliques, sept cents lycéennes et lycéens du premier cycle, venus de tous les établissements du nord du département, ont disputé un tournoi sous l'arbitrage attentif de leurs professeurs d'éducation physique. Le *niveau technique*, sans doute, n'était pas au sommet, *mais on a* joué avec cœur et détermination.

Des centaines de maillots et de tenues multicolores qui courent et gesticulent, un brouhaha, des cris triomphants ou indignés. « *C'est ça, le sport scolaire* », commente M. Serge Reitchess, un des professeurs organisateurs du tournoi. « *Ce sont tous ces jeunes qui viennent pratiquer volontairement, parce que les professeurs ont su les intéresser pendant les heures d'éducation physique. Nous aimerions pouvoir les encadrer mieux, leur consacrer plus de temps, mais les directives ministérielles tendent, au contraire, à torpiller le sport scolaire.* »

Quant aux enfants, si l'intérêt qu'ils portent au sport du mercredi est indéniable, ils ne semblent pas très au fait des objectifs de cette journée d'action. Si on leur demande pourquoi ils sont venus, ils répondent ingénument : « *Pour jouer* », « *Pour le plaisir* », « *Pour gagner* », ou parfois, avec la meilleure volonté : « *Pour les trois heures de sport du mercredi.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

SPORTS

FOOTBALL

Les clubs français auront du mal à passer le deuxième tour des Coupes d'Europe

Après leur succès du premier tour des coupes européennes, les clubs de football français se sont moins bien comportés au second : une courte victoire à domicile, trois défaites à l'extérieur, cinq buts marqués, neuf encaissés. Les matches retour ne seront pas une simple formalité.

En Coupe des champions, à Prague, Strasbourg n'a concédé qu'un but face au Dukla de Prague, et encore sur un penalty contesté par les Alsaciens. Toutefois, il leur faudra marquer deux buts au stade de la Meinau, sans en concéder un seul, pour se qualifier.

En Coupe des coupes, les Nantais, à domicile, ont dû batailler sévèrement avant de s'imposer 3 à 2 contre une très bonne équipe de Steaua Bucarest qui sera sans doute très dangereuse sur son terrain.

En Coupe de l'U.E.F.A., Monaco s'est incliné 4 à 2 face au Locomotiv Sofia. Pour battre les Bulgares, les Monégasques devront marquer deux buts à domicile, sans en concéder. La tâche des « Verts » de Saint-Etienne sera encore plus délicate puisqu'ils ont été largement dominés par Eindhoven, 2 à 0.

SAINT-ÉTIENNE : une défense fragile

Eindhoven (Pays-Bas). — En quatre matches de Coupe d'Europe et en trois cent soixante minutes de jeu, P.S.V. Eindhoven n'avait pas réussi, les années passées, à marquer le moindre but à Saint-Etienne. Mercredi 24 octobre, à Eindhoven, en match aller du deuxième tour de la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), il a suffi de onze minutes pour que l'équipe néerlandaise trouve le chemin des filets de Curkovic par un tir en rebond de René Van de Kerkhof. Une heure de peu n'avait pas sonné que Koster, d'une tête plongeante, portait la marque à 2-0.

On aurait la tentation de croire que ce score et le handicap qu'il représente, tombe à pic pour préparer le scénario habituel du match retour, le 7 novembre au stade Geoffroy-Guichard, tant il est vrai que les Stéphanois ont souvent su se surpasser chez eux. Mais les Verts peuvent-ils se prévaloir d'autant de sûreté et de maîtrise qu'auparavant ? En fait, comme ce n'est plus du tout la même équipe, ni dans la manière de défendre ni dans celle d'attaquer, le tout est de savoir si les matches de Coupe d'Europe conviennent toujours aussi bien aux Stéphanois.

Pour beaucoup cependant, toute comparaison avec les deux rencontres précédentes disputées à

De notre envoyé spécial

Eindhoven est difficile à établir. La « grande » équipe de Saint-Etienne, celle de Piazza, Bathenay, Synaeghel, Larqué, a toujours su mieux verrouiller son jeu en match retour qu'en match aller et ce 24 octobre, c'était précisément la première fois que les Stéphanois jouaient d'abord chez l'adversaire. On peut admettre que l'état d'esprit et les motivations sont bien différents selon que l'on dispose ou non des quatre-vingt-dix minutes du match retour pour faire la décision. Saint-Etienne 1979, outre sa composition, n'avait pas grand-chose en commun avec le Saint-Etienne des années 1976 et 1977 qui, par deux fois, était venu défendre à Eindhoven bec et ongles et le dos au mur, le petit avantage d'un but acquis à Geoffroy-Guichard.

L'absence de Michel Platini n'a pas été compensée par l'épidémie de blessures dont on croyait pénalisé P.S.V. En fait, cinq des six joueurs soi-disant mal en point étaient remis sur pied et c'est donc une équipe presque au complet qui a pris ce net avantage de 2-0. Les Néerlandais ont cependant été les premiers à convenir que les Verts avaient bien changé, sans que ce jugement les incite à en retenir trop d'espoirs pour se qualifier en troisième tour de la Coupe de l'U.E.F.A. Car si les Stéphanois ont concédé deux buts et auraient pu en encaisser deux autres au vu de la partie, il ne leur a manqué qu'un peu de réussite pour trouver à leur tour le chemin des filets de Van Beveren. Ils ont même fait la démonstration de leur capacité à ne pas subir un match sur le terrain adverse et même à prendre les choses en main, si l'on peut dire. Pendant une bonne demi-heure, juste après le deuxième but de P.S.V., Rep et les siens ont fait à peu près ce qu'ils ont voulu, porté sans cesse le jeu devant le but néerlandais, sans pouvoir, il est vrai, concrétiser leur avantage.

Ce Saint-Etienne-là a produit la meilleure impression par sa faculté d'attaquer à outrance, par la qualité des raids de Rep, Zimako, Larios et Rocheteau, comme souvent, par leur complémentarité. C'est la raison pour laquelle on peut comprendre que P.S.V. se montre à ce point prudent pour le match retour. Il n'en reste pas moins que si l'attaque est à même de faire des étincelles, la défense des Verts a beaucoup perdu de sa rigueur et commet désormais trop d'erreurs pour que la plus populaire équipe de club française se montre trop optimiste.

FRANÇOIS JANIN.

STRASBOURG : l'attaque sacrifiée

Prague. — A deux ans d'intervalle, le tirage au sort du deuxième tour des Coupes d'Europe proposait des retrouvailles entre le Dukla de Prague et le champion de France. Et, après le Football-Club de Nantes en 1977, c'était au tour du Racing-Club de Strasbourg de découvrir, mercredi 24 octobre, ce curieux stade de Juliska et son immense tribune presque verticale, bâtie à flanc de côteau, qui offre une vue imprenable sur la ville.

Dix des onze joueurs tchécoslovaques tenus en échec par les Nantais (1-1) opèrent toujours dans les rangs du Dukla de Prague, et les quinze mille spectateurs, militaires pour la plupart, ont assisté cette fois à un tout autre match. Au cours des quatre

De notre envoyé spécial

dernières années, le football français a, en effet, réussi la gageure de se doter de quatre champions au style et au tempérament foncièrement différents. Après les Stéphanois, motivés et toujours capables de se surpasser dans les grandes occasions européennes, les Nantais, fidèles en toutes circonstances à un jeu alerte et inspiré, les Monégasques, aussi décontractés que confiants dans leur maîtrise technique individuelle et collective, c'est au tour des Strasbourgeois de donner du football français l'image du sérieux et de la rigueur.

Pour vaincre (1-0) les champions de France, les militaires du Dukla de Prague ont dû cette fois multiplier les duels avec leurs rivaux directs, et livrer une véritable bataille stratégique pour approcher des buts gardés par Dominique Dropsy. Pour tenter de retrouver cette défense de fer qui lui avait assuré le titre en concédant seulement vingt-huit buts en trente-huit matches de championnat, Gilbert Gress, l'entraîneur strasbourgeois, avait décidé de remanier ses lignes arrières en incorporant Jean-François Jodar à la place de Léonard Specht, qui devenait demi défensif. Aux côtés de celui-ci, trois autres joueurs formaient un premier rempart, d'où ils ne sont sortis qu'épisodiquement pour prêter main forte aux deux seuls attaquants, Roland Wagner et Joël Tanter, laissés en embuscade.

Contrairement aux Nantais, il y a deux ans, qui, conscients de la vulnérabilité de leur défense, avaient choisi d'attaquer résolument pour mobiliser les arrières tchécoslovaques et les empêcher de trop soutenir leurs attaquants, les Strasbourgeois ont opté pour la résistance. En fait, cette résistance acharnée ne fut prise en défaut qu'une fois. Faute réelle de Jacky Novi ou ruse de guerre de Mirizlav Gajdusek, qui s'offrit un superbe plongeon dans la surface de réparation dès la neuvième minute ? Pour la troisième fois consécutive sur un terrain adverse dans un match européen, après Hibernians et Duisburg, les Strasbourgeois ont eu un penalty sifflé contre eux et transformé par Ladislas Vizek.

Handicapés par la petite forme de quelques vieilles connaissances des footballeurs français, comme Zdenek Nehoda ou Frantisek Stambacher, qui relevaient tout juste de blessures, et de plus en plus nerveux au fil des minutes, jamais les Tchécoslovaques n'ont su trouver leur équilibre traditionnel entre l'inspiration romantique des joueurs d'Europe centrale et la rigueur défensive de la haute compétition.

Ainsi, à défaut d'assurer le spectacle, les Strasbourgeois ont pu préserver leurs chances de qualification pour le match retour du 7 novembre, même si l'expérience vécue par les Nantais en 1977 — ils avaient été tenus en échec (0-0) sur leur terrain par le Dukla de Prague et éliminés sans avoir été battus à cause du but concédé à domicile — doit tempérer l'optimisme des Alsaciens avant la deuxième rencontre.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

COUPES EUROPEENNES (deuxième tour)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS (huitièmes de finale aller)

*Dukla Prague (Tch.) b. Strasbourg (Fr.) ... 1-0
*Dynamo Berlin (R.D.A.) b. Servette (Suisse) ... 2-1
Hajduk Split (Youg.) b. *Vejle (Dan.) ... 3-0
*Celtic Glasgow (Ecosse) b. Dundalk (Eire) ... 3-2
*Nottingham (Ang.) b. Arges Pitesti (Roum.) ... 2-0
*Ajax Amsterdam (P.-B.) b. Omonia (Chypre) ... 10-0
*Hambourg (R.F.A.) b. Tbilissi (U.R.S.S.) ... 3-1
*F.C. Porto (Port.) b. Real Madrid (Esp.) ... 2-1

COUPE DES COUPES (huitièmes de finale aller)

*Nantes (Fr.) b. Steaua Bucarest (Roum.) ... 3-2
*Arsenal (Ang.) b. Magdebourg (R.D.A.) ... 2-1
*Kosice (Tch.) b. Rijeka (Youg.) 2-0
*Beroe Stara Zagora (Bulg.) b. Juventus (It.) ... 1-0
*Panionios (Grèce) b. Goeteborg (Suède) ... 1-0
*Dynamo Moscou (U.R.S.S.) et Boavista (Port.) ... 0-0
Barcelone (Esp.) b. *Aris Bonnevoie (Lux.) ... 4-1
*Valence (Esp.) et Glasgow Rangers (Ecosse) ... 1-1

COUPE DE L'U.E.F.A. (seizièmes de finale aller)

*Lokomotiv Sofia (Bulg.) b. Monaco (Fr.) ... 4-2
*P.S.V. Eindhoven (P.-B.) b. Saint-Etienne (Fr.) ... 2-0
Bayern Munich (R.F.A.) b. *Aarhus (Dan.) ... 2-1
*Aris Salonique (Grèce) et Pérouse (It.) ... 1-1
*Din. Bucarest (Roum.) b. Francfort (R.F.A.) ... 2-0
*Uni. Craiova (Roum.) b. Leeds (Ang.) ... 2-0
*Banik Ostrava (Tch.) b. Dynamo Kiev (U.R.S.S.) ... 1-0
*Brno (Tch.) b. Keflavik (Isl.) 3-1
*Dynamo Dresde (R.D.A.) et Stuttgart (R.F.A.) ... 1-1
*Etoile rouge (Youg.) b. C.Z. Iéna (R.D.A.) ... 3-2
Diosgyoer (Hong.) b. *Dundee (Ecosse) ... 1-0
*Grasshoppers (Suisse) et Ipswich (Ang.) ... 0-0
*Standard (Belg.) b. Naples (It.) 2-1
*Feyenoord (P.-B.) b. Malmoe (Suède) ... 4-0
*Moenchengladbach (R.F.A.) et Inter Milan (It.) ... 1-1
*Lisbonne (Port.) et Kaiserslautern (R.F.A.) ... 1-1

D'UN SPORT A L'AUTRE...

HANDBALL. — *Au tournoi de France, qui a commencé à Toulouse le 24 octobre, l'équipe de France A a battu l'équipe de France B 28 à 17 et l'équipe d'Espagne a battu celle des Pays-Bas 24 à 16.*

JEU A TREIZE. — *Une sélection de la région Midi-Pyrénées a battu l'équipe de Nouvelle Guinée-Papouasie par 21 à 5.*

RUGBY. — *Au stade Charléty à Paris, l'équipe du P.U.C. renforcée a battu le 24 octobre devant un maigre public l'équipe néozélandaise d'Auckland 19 à 17. Trois essais, un but, deux transformations pour les Parisiens, deux essais et trois buts pour les Néo-Zélandais.*

CARNET

Naissances

— Laurent AVELANGE et Nadine, née Labergère, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Julie,

le 15 octobre 1979.
43, rue Claude-Monet,
77 000 La Rochette.

— Olivier et Catherine BERGERON ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 3 octobre 1979.
Arvillard, 73110 La Rochette.

Décès

— M. et Mme Claude Benchimol et leurs enfants,
Mme Joseph Benchimol, née Hadida,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BENCHIMOL

survenu le jeudi 24 octobre 1979, à Nice.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 octobre, à 14 heures (hôpital Saint-Roch, Nice).

— Mme Caix, sa mère,
Ses amis qui l'entouraient,
ont la douleur de faire part du décès de

Paulette CAIX,
pharmacienne à Paris,

survenu subitement le mercredi 17 octobre 1979.
La levée du corps aura lieu le vendredi 26 octobre, à 8 h. 15 précises, à l'Institut médico-légal, 2, place Mazas, Paris (12e), suivie des obsèques à Breuil-le-Sec (Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue du Banquier, 75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel de CASTET,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
grand croix
de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur
des Ailes brisées,

survenu le lundi 22 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part :
De toute sa famille,
Des membres de l'Association, du personnel et du conseil des Ailes brisées,
De l'Union des blessés de la face les Gueules cassées,
Et de tous ses amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Méras, et l'inhumation dans le caveau de famille à Toulouse.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Les Pesques, Méras,
09350 Daumazan.
Lieutenant-colonel et Mme Ph. de Castet, 12, rue de la Néva, 75008 Paris.
Les Ailes brisées,
5, rue Christophe-Colomb,
75008 Paris.

[Né le 20 novembre 1896 à Toulon, le colonel de Castet s'engage en août 1914 au 23e régiment de dragons, avec lequel il participe à la campagne en Artois et en Champagne. En 1919, il est pilote dans l'armée du Rhin, et en 1923 il est affecté à l'armée aérienne du Levant. Après un séjour à l'état-major général de l'armée aérienne, il forme la 51e escadre à Tours.
En décembre 1939, il commande le 19e groupement d'assaut. A l'armistice, il rejoint l'Indochine, où il sera interné en 1945 par les Japonais, qui lui font subir des tortures. Il quitte l'armée en avril 1946 et, du 3 juillet 1947 au 31 décembre 1978, il préside les Ailes brisées, la société d'entraide aux aviateurs.]

— Son Excellence Haj Abderrahmann El Hajoui, ancien ministre du protocole chérifien, son épouse et leurs enfants,
M. et Mme Senhaji et leurs enfants,
M. Taleb Sebti, ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille El Hajoui,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Ghalia EL HAJOUI,
née Chaoui,

veuve de l'ancien vizir de la justice au Maroc, Haj Mohamed El Hajoui, survenu le 23 octobre 1979 à Montargis.
Que ceux qui ont eu la joie de la connaître au Maroc ou en France aient une pensée pour elle.
Ses obsèques auront lieu à Rabat, en présence de sa famille.
Château de Salleneuve,
45230 Montbouy par Châtillon-Coligny.

— M. et Mme Philippe Fournier et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Peerboom et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anna FOURNIER,

survenu à Paris, le 24 octobre 1979, à l'âge de soixante et un ans, des suites d'une longue maladie.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Christophe de Javel (28, rue de la Convention, Paris-15e), le vendredi 26 octobre, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien.

8, rue Albert-de-Lapparent,
75007 Paris.

— Mme Charles Frachon,
Natacha, Jimmy et Irène,
M. et Mme Bertrand Jacquillat et leurs enfants,
M. et Mme Carol Frachon et leurs enfants,
M. Olivier Frachon,
Mme Lucien Frachon,
M. et Mme Pol-Claude Streichenberger, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Inès Frachon,
M. et Mme Georges Forissier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Eric Frachon et leurs enfants,
M. et Mme André Vallette-Viallard et leurs enfants,
M. et Mme Stanislas Painvin, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Mayor et ses enfants,
M. et Mme Robert Chomel De Varagne et leurs enfants,
M. et Mme Jean Kechab et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles FRACHON,

survenu le 24 octobre 1979.
Le service religieux sera célébré le vendredi 26 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), suivi de l'inhumation au cimetière de Passy.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue Bugeaud, 75116 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la société Mecaniver, à Bruxelles, ont la tristesse de faire part du décès de

Charles FRACHON
administrateur.

— Le président et les membres du conseil d'administration du groupe B.S.N.-Gervais-Danone ont la tristesse de faire part du décès de

Charles FRACHON

à l'âge de cinquante-huit ans, à l'issue d'une longue maladie.

Charles Frachon, rentré à Souchon en 1943, a contribué au développement du groupe B.S.N. Sa compétence, sa facilité de contact, en ont fait une personnalité du monde verrier international.

— Mme Jean-Emmanuel Gorse et son fils,
M. et Mme Georges Gorse,
Mme Gisèle Boman,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Emmanuel GORSE,

ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
professeur
à l'université de New-Delhi,

leur époux, père, fils, gendre et parent, survenu le 22 octobre 1979, à l'âge de vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le samedi 27 octobre, à 9 h.

14, avenue du Parc-Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Henri Guillon,
Mme Pierre Javelle,
Les familles Bonnet, Javelle, Guillon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Pauline JAVELLE,

munie des sacrements de l'Eglise, en sa soixante-dix-neuvième année, au couvent des Dames-Augustines.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 octobre 1979, à 14 h. 15, en la cathédrale Saint-Louis, sa paroisse.
7, rue Adélaïde, 78000 Versailles.
1, rue Saint-Louis, 78000 Versailles.

— Mme Antoine Parigi,
M. et Mme Phédon Zirinis,
M. et Mme Roger Aubert,
Clara et Sophie Aubert,
Les familles Parigi, Montreuil, Ottavi, Vallecalle,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Antoine PARIGI,

survenu le 24 octobre 1979, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 octobre 1979, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Chatou, 4, place Sainte-Marie, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Vauxaillon (Aisne), dans la plus stricte intimité.

20, avenue Gambetta, 78400 Chatou.
17, rue Esther-Lacroix,
78400 Chatou.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean PIQUART,

née Marie-Magdeleine de Geuser, rappelée à Dieu le 23 octobre 1979.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité aux Portes-en-Ré.
De la part de :
M. Jean Piquart, son époux,
M. et Mme H. Lebert,
M. et Mme M. Piquart,
M. et Mme Ch.-A. du Castel,
M. et Mme J. Piquart,
M. et Mme P.-E. Piquart,
M. et Mme J.-P. Gabelotaud,
M. et Mme J.-L. Piquart,
M. et Mme B. Gese,
M. et Mme B. Mesnil,
ses enfants et ses trente-cinq petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Yssingeaux (Haute-Loire).
Le docteur et Mme Pierre Chambon,
Michelle Barrot, petite-sœur de l'Assomption,
Jacques Barrot,
Mlle Marcelle Barrot,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Mme Noël BARROT
née Marthe Pivot,

survenu le 15 octobre 1979.
Une messe sera célébrée à l'église Sainte-Clotilde, à Paris, le 8 novembre, à 19 heures.

— Le docteur et Mme Jean-François Lemaire, leurs familles, touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme Pierre LEMAIRE

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Olivier HEPP,

veuillez vous unir d'intention aux prières de sa famille.

— *Le 26 octobre 1969,* disparaissait

Paul CAILLOL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président-fondateur
du Cercle Montaigne.

Membres et amis, souvenez-vous.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Michel TAVERNIER

des messes seront célébrées à son intention et à celle de son père.
Pensées et prières sont demandées à tous ceux qui les ont connus et aimés.
61390 Fay.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

M. l'avocat général BASCHET

Il est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir d'intention ou d'assister à la messe qui sera célébrée le mardi 30 octobre, à 19 h., en l'église du Saint-Esprit, 1, rue Cannebière, 75012 Paris.

Avis de messe

— *Une messe à la mémoire de*

Mme Sophie LAFFITTE,

décédée le 8 août 1979, sera célébrée en l'église de Saint-Sulpice, le mercredi 31 octobre 1979, à 9 heures, par M. l'abbé de Larminat.

PHILOSOPHIE

CORRESPONDANCE

Karl Popper, rationaliste et démocrate

M. Alain Boyer, agrégé de philosophie, auteur de K.-R. Popper : une épistémologie laïque ? *(Presses de l'Ecole normale supérieure), nous écrit :*

Popper est avant tout un rationaliste et un démocrate. Il est donc difficile d'en faire un maître de *la nouvelle droite. La démocratie* repose, selon lui, sur au moins trois principes : *1)* le gouvernement est élu par la majorité ; *2)* il peut être révoqué sans recours à la violence ; *3)* l'existence et l'expression des minorités sont garanties.

D'autre part, une grande partie de *la Société ouverte et ses ennemis* est consacrée à critiquer la thèse (platonicienne) du philosophe-roi, fondement de toutes les apologies de la compétence, de la technocratie et de tout élitisme scientiste.

Enfin, son ouvrage *Misère de l'historicisme* critique toute tentative de fonder en nécessité une politique sur une science (ou ce *qu'on prend comme une science*), que ce soit l'histoire, la biologie ou la « sociobiologie », dont la scientificité n'est pas évidente. En d'autres termes, il est impossible, *d'un point de vue poppérien, de dériver le droit du fait.* (...)

Popper se situe dans la tradition libérale, bien plus proche de Hanah Arendt et de Raymond Aron que de la nouvelle droite, et seule la pratique de l'amalgame (de triste mémoire) permet de tout confondre et de ne rien comprendre.

Le Monde DES LIVRES

Éloge d'un prétendu « pessimiste »

● *Les paradoxes de Cioran.*

L'OPINION commune prétend certains auteurs « pessimistes », en déplorant qu'ils le soient. Elle évoque les dangers que leurs écrits désabusés feraient courir aux âmes faibles, comme aux esprits non prévenus. Elle s'inquiète des conséquences que pourrait avoir sur les jeunes gens la lecture de Cioran, de Nietzsche, de Chamfort. Il faut, une fois encore, essayer de combattre cette méprise, car l'absence d'illusion n'est pas le désespoir. Elle n'y conduit pas. C'est au contraire l'illusion qui provoque des réveils douloureux, lorsqu'elle s'évanouit. On ne saurait désespérer de rien, quand on s'applique à ne rien espérer. Seuls les optimistes risquent de sombrer, un jour, dans le pessimisme. Il faut s'être exalté pour retomber, s'être leurré pour s'affliger. On passe alors d'un aveuglement à l'autre.

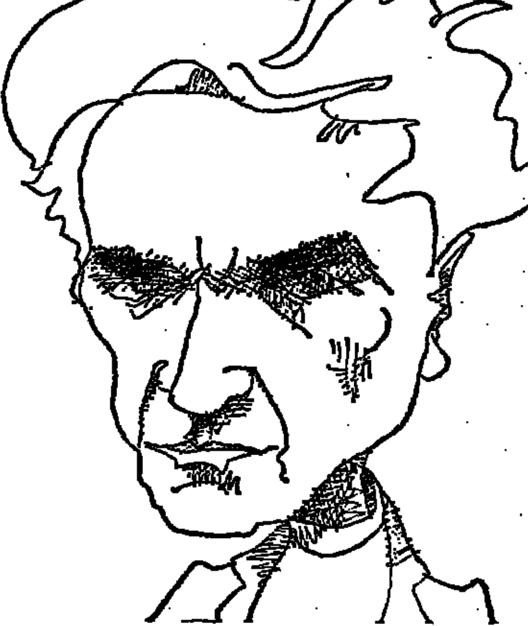
Loin de désoler leurs lecteurs, Chamfort, Nietzsche et Cioran leur rendent le courage qui les abandonnait dans les journées de désarroi et d'étouffement, car ils leur font respirer l'air vif de la vérité. Ils nous rappellent que les faillites ne sont pas moins *temporaires* ni *dérisoires* que les réussites. Ils nous rendent plus légers, quand nous sommes entraînés vers l'abîme par le fardeau de nos infortunes, ou quand nous supportons la pesanteur du mensonge et de la médiocrité.

Cioran vient de publier un nouveau recueil, intitulé *Ecartèlement*. On y revoit un homme sans cesse partagé entre des mouvements contraires, et que ce partage tourmente : « *Depuis toujours, je me suis débattu avec l'unique intention de cesser de me débattre. Résultat : zéro. Heureux ceux qui ignorent que mûrir c'est assister à l'aggravation de ses incohérences et que c'est là le seul progrès dont il devrait être permis de se vanter.* »

Tiraillé entre la séduction de la mort et l'attrait de l'existence, entre son horreur de l'une et sa répugnance pour l'autre, Cioran n'a trouvé aucune raison de durer ou de disparaître, qui emporte son assentiment. Il a continué de vivre, comme il aurait choisi de mourir : malgré soi ; incapable de s'accepter autant que de se quitter, et jugeant le désespoir aussi déraisonnable que l'espoir ; ayant « *idolâtré le découragement sans y succomber* ». « *Le plus grand exploit de ma vie est d'être encore en vie* », dit-il, avec cette courtoisie qui procure à la misère le visage de l'ironie, et qui « *déguise* » les « *victoires en défaites* », comme les défaites en victoires.

C'est un maître du paradoxe, un virtuose de l'inconséquence. Ecrire, pour lui, revient à provoquer. Veut-on savoir s'il est attiré ou rebuté par ses contemporains ? Cioran répond : « *Je m'intéresse à n'importe qui, sauf aux autres.* » Chaque fois qu'il établit une vérité, c'est avec l'intention de la démentir tôt ou tard. Ayant reconnu l'inconstance comme sa manière de sentir, il en a fait sa manière de penser. Il déclare un jour : « *Mourir est une supériorité peu recherchée.* » Mais, une autre fois, il note : « *La mort, quel déshonneur ! Devenir soudain objet...* » Il soumet ce qu'il écrit aux variations de sa météorologie intime. « *Je n'ai rien inventé*, dit-il, *j'ai été seulement le secrétaire de mes sensations.* »

La majeure partie de son dernier livre est composée de fragments réunis sous le titre *Ebauches de vertige*. Seuls les aphorismes peuvent traduire, par leur diversité, nos fluctuations intérieures. Cioran dénonce « *la farce de la continuité* ». C'est un écrivain du moment. Mais tous les moments qu'il évoque recouvrent la profondeur et le mystère du temps vécu. On peut lire ces maximes comme autant d'aveux sur l'inconnu qu'il dévisage, quand il se considère lui-même. « *C'est parce qu'on ne s'accepte pas qu'on se met à œuvrer, qu'on se penche sur les autres, et avant tout sur soi, pour savoir qui est cet inconnu rencontré à chaque pas, qui refuse de décliner son identité et dont on ne se débarrasse qu'en s'en prenant à ses secrets, qu'en les violant et les profanant.* »



★ *Dessin d'ORLIC.*

Cioran n'est pas de ces philosophes qui constituent leur pensée à partir de celles des autres ; il médite sur les faits divers de son existence. Mais l'anecdote disparaît de ce qu'il écrit. Il ne laisse que l'essentiel. On ne cesse d'admirer sa rigueur, son art du raccourci. Quelques mots lui suffisent pour tout exprimer. Ainsi, revenant d'un cimetière, il note : « *Devant cet entassement de tombes, on dirait que les gens n'ont d'autre souci que de mourir.* » Le style est une affaire d'orgueil. Cet auteur en possède beaucoup pour écrire d'une manière aussi souveraine. La vanité conduit au relâchement, tandis que l'orgueil, son ennemi, se reconnaît dans la retenue et la fermeté. L'une nous amène à capituler devant nos faiblesses, quand l'autre nous incite à les dominer. « *Je ne lutte pas contre le monde*, confie Cioran. *Je lutte contre une force plus grande, contre ma* fatigue *du monde.* » Son orgueil le sauve, renforcé par son humour, qui ne désarme jamais, ne serait-ce que dans sa façon de commenter le soulagement d'un naufragé, presque heureux d'avoir découvert une potence sur une île lointaine : « *Il se trouvait chez des sauvages, c'est entendu, mais dans un endroit où l'ordre régnait.* »

Les *Ebauches de vertige* sont précédées de quatre essais : *les Deux Vérités, l'Amateur de Mémoires, Après l'histoire* et *Urgence du pire*. On peut les considérer comme de longs aphorismes. « *Les mystiques, en faisant la distinction entre l'homme intérieur et l'homme extérieur, optaient nécessairement pour le premier, être réel par excellence,* écrit Cioran dans *l'Amateur de Mémoires* ; *le second, pantin funèbre ou risible, revenait de droit aux moralistes, ses accusateurs et pourtant ses complices, rebutés et attirés par sa nullité, incapables de surmonter l'équivoque sinon par l'amertume, cette tristesse dégradée à laquelle seul un Pascal résiste parce qu'il est supérieur à ses dégoûts.* » On trouve dans ce passage tout ce *que procure Cioran : le plaisir* de la clarté et de l'intelligence, dans une époque à peine inquiète de sa bêtise. On tire aussi de ce texte un dernier portrait de son auteur : Cioran, comme Pascal, est « *supérieur à ses dégoûts* ». Il serait vain de prétendre le définir davantage.

FRANÇOIS BOTT.

★ ECARTÈLEMENT, d'E.-M. Cioran, Gallimard, 180 pages.

Un Nobel moins inconnu qu'on ne croit

● *Les exigences d'Elytis.*

L'ATTRIBUTION du Nobel à Elytis a provoqué une certaine surprise à l'étranger, non seulement parce qu'il est peu connu, mais aussi parce qu'un autre poète grec, Georges Séféris, avait reçu la même distinction il y a quinze ans.

On peut penser cependant que l'Académie suédoise a voulu souligner, à travers Séféris et Elytis, l'exceptionnelle richesse de la poésie grecque contemporaine. Contrairement à d'autres pays où la poésie occupe une place marginale, en Grèce elle jouit d'une audience plus large que le roman. La plupart des grands auteurs grecs du dix-neuvième et du vingtième siècle sont des poètes, de Solomos à Ritsos en passant par Calvos, Palamas, Sikélianos, Varnalis, Cavafy. Kazantzakis lui-même se considérait d'abord comme un poète.

La seconde surprise tient au fait qu'Elytis est peu connu à l'étranger. Bien des journalistes se sont demandé, en lisant son nom sur les téléscripteurs : « *Qui est-ce ?* »

Notons tout d'abord que l'œuvre d'Elytis est moins mal connue à l'étranger qu'on n'a pu l'écrire. Certains de ses recueils sont traduits en italien, en allemand et en anglais. Aux Etats-Unis la revue *Books Abroad* lui consacrait, en automne 1975, un numéro spécial.

Il n'est pas inconnu en France non plus. Fata Morgana publiait en 1977 son recueil *Six plus un remords pour le ciel*. Des extraits de son œuvre ont paru dans plusieurs anthologies : *Ecrivains grecs d'aujourd'hui* (les Lettres nouvelles, 1969), *Trente-sept poètes grecs de l'indépendance à nos jours* (P.-J. Oswald, 1972), *Chant de la Grèce* (Caractères, 1974). Une suite de ses poèmes, traduits par François-Bernard Mâche a paru dans *Argile* (n° VIII, Automne 1975) sous le titre « Orientation ». La grande encyclopédie Larousse consacre une demi-page à son œuvre, qui fait par ailleurs l'objet d'un cours à l'institut néo-hellénique de la Sorbonne et que « le Monde des livres » a déjà présentée le 9 janvier 1976.

Les hellénistes français n'ignorent nullement l'importance d'Elytis. Plusieurs d'entre eux ont tenté de traduire *To Axion esti*, son œuvre maîtresse qui est une évocation du destin de la Grèce moderne, mais le poète n'a pas jugé satisfaisantes ces traductions. Il faut dire qu'il connaît très bien le français. Il a effectué plusieurs séjours en France, notamment dans l'immédiat après-guerre (c'est à cette époque qu'il s'est lié avec les surréalistes) et pendant la dictature des colonels.

Il faut dire aussi que c'est un homme exigeant et un poète difficile, beaucoup plus difficile à traduire que Séféris et Ritsos. Il utilise les infinies nuances du grec, cette langue vieille de quatre mille ans, et une grande variété de rythmes empruntés aussi bien aux auteurs classiques (il a traduit Sappho en grec moderne) qu'à la liturgie byzantine et aux chansons populaires.

En Grèce même, Elytis est aussi populaire que Ritsos et Séféris. Mikis Théodorakis a mis en musique *To Axion esti* ainsi que d'autres poèmes d'Elytis.

Il habite un petit appartement au centre d'Athènes. Il a choisi de vivre modestement pour pouvoir consacrer tout son temps à la poésie. Il est d'un abord plutôt difficile, de caractère altier. Il reçoit peu d'amis et très rarement des journalistes. Il n'est lié à aucune organisation d'aucune sorte. C'est un esprit profondément indépendant.

VASSILIS ALEXAKIS.

(Lire page 26, l'entretien d'Elytis avec Olivier Germain-Thomas.)



« Les Années blanches », de J.-F. Bizot

Une perplexité noirâtre

DEBACLE des certitudes, échecs du gauchisme et de la gauche, sortie de l'histoire et refus des existences programmées, fuites jamais satisfaites vers les marges, la route, la psychanalyse ou les drogues, autodestruction dans le « n'importe quoi » à force de se chercher vainement de nouvelles raisons individuelles de vivre : les années 70 marqueront un tournant douloureux pour la frange la plus honnête de la jeunesse intellectuelle d'Occident. Et les romans de Bizot, s'ils ne bouleversent pas l'art littéraire, ce dont ils se moquent pas mal, resteront parmi les reportages les plus fidèles sur ce que l'auteur appelle, dans *les Années blanches*, une « perplexité noirâtre ».

Sa fidélité est gagée, on le sait, sur l'expérience. Venu très classiquement de la bourgeoisie et de l'activisme « mao », Bizot est de ceux qui, avec l'équipe d'*Actuel*, ont vécu et reflété les tentatives de contre-culture consécutives à l'effondrement des utopies politiques.

Les Déclassés, parus en 1976, décrivaient la première génération du grand désarroi, celle qui s'est consolée de 68 dans le pèlerinage à Los Angeles, le rock et les « joints ». *Les Années blanches*, qui forment une véritable suite et tournent autour d'une même évasion vaine, en Asie cette fois, portent précisément leur date : fin 1977, c'est-à-dire la veille des législatives où la gauche est donnée gagnante, l'éclosion du mouvement « punk », et les conflits algéro-marocains au Sahara.

AU cœur du récit, qu'il lui arrive d'écrire à la première personne, un certain Patrick, cousin du Hughes des *Déclassés*, comme lui ingénieur bourgeois devenu agitateur, organisateur de concerts rock, hippy et drogué d'occasion.

Pendant trois ans, il a aimé Pascale, la fille d'un haut fonctionnaire qui a rompu avec son milieu. Mais un avortement les a éloignés et, quand le livre commence, Pascale verse dans la mode « punk ». Par provocation, elle voudrait

par Bertrand Poirot-Delpech

que Patrick couche avec un « travelo ». Ecœuré, Patrick part pour Bali, Sumatra, Bangkok et Djakarta. Aucun des mystiques, « babas », « écroulés », « dealers » ou routards de luxe qu'il rencontre n'ayant donné un nouveau sens à l'existence, il rentre à Paris.

Après de fougueuses retrouvailles, et bien que l'amour ait été la seule « chose forte » de sa vie, il se sépare de Pascale, décidément trop « punk ». Il se partage entre des piges pour une agence de publicité et les « joints » ou les « amphés ». Il envie l'absence de doute d'un ancien « mao » devenu C.F.D.T. à Nantes, et mesure la vanité de sa nostalgie de violence en lançant un cocktail Molotov... dans une grotte déserte de Belle-Ile.

De déceptions accrues en drogues plus dures, il se jette par la fenêtre. En soignant ses fractures dans une maison de famille, il retrouve trace d'un oncle genre Bournazel, disparu lors de la guerre du Rif, gagne le Sud marocain à la recherche de combattants du Polisario, et dérape mortellement dans un ravin.

PATRICK représente un mélange singulier de fatalisme accablé et d'activisme. On sent que l'aventure à la Kessel, si elle était encore possible, le réconcilierait avec la vie.

Mais l'auteur ne vise pas à peindre un cas particulier. Avec Pascale la « punk », Claire la psychopathe, Charlie le gaucho, Bruno le « speedé », Babette la suicidaire, Patrick fait partie d'un tableau de mœurs et d'époque. Il s'agit de montrer comment ces contemporains de *Pierrot le Fou* sont revenus de leurs illusions révolutionnaires et des culpabilités qu'elles supposaient, comment ils les ont pris en grippe, sans pour autant les remplacer.

Chacun ressasse pour son compte le constat de faillite : les utopies n'ont pas empêché le triomphe de l'autoroute et du profit, la politique pourrit les rapports personnels, l'idéologie du plaisir marginal se solde par d'atroces malheurs les années 70 n'auront produit que Kadhafi, Munich, *Orange mécanique* et le Cambodge. Que faire, quand on déteste son temps, et qu'on a renoncé à en attendre de meilleurs ?

Les Années blanches restituent cette névrose collective, ses issues dérisoires, et jusqu'à son vocabulaire rudimentaire, fait de sciences humaines mal digérées. Comment croire que la solution idéale à toute angoisse serait d'« *avoir la pêche* » et de se « *brancher* » !

Quiconque « *perçoit cette démarche comme* » le mal du quart de siècle, pour parler le pauvre jargon inséparable de ce mal, ne pourra plus ignorer le témoignage à la fois désespérant et plein de secrète tendresse qu'en donne Bizot.

★ LES ANNÉES BLANCHES, de Jean-François Bizot, Grasset, 266 pages.

Kenneth White, un «nihiliste gai»

● *La splendeur retrouvée du réel.*

PREMIER ouvrage en prose de Kenneth White, paru à Londres en 1966, les *Lettres de Gourgounel* livrent déjà l'essentiel du message de l'auteur des *Limbes incandescents* et, plus récemment, du beau recueil de poèmes *Mahâmudrâ*. C'est le départ d'une aventure intérieure, contée dans un livre alerte et frais, d'une substance ténue, à peu près sans intrigue, mais dont la progression dramatique tient dans une sorte d'effet cumulatif de présence au réel qui va grandissant, à mesure que s'égrènent les brefs chapitres qui la composent.

Les *Lettres* nous font partager l'existence de Kenneth White dans une ferme abandonnée du hameau des Praduches, au lieu-dit Gourgounel, en Ardèche. Cela et rien de plus. Mais l'histoire est passionnante. Si White se met en quête de ce refuge et s'y installe, ce n'est pas pour opérer un retour passéiste à la terre, mais parce qu'il poursuit la solitude et veut retrouver, moyennant une immersion vraie dans le flux naturel, le réel fascinant.

Car White est seul là-haut, dans le soleil, la pluie, les orages, sans femme, sans compagnon, presque sans voisinage. Il est seul, comme ces ermites du Tao ou du Tch'an perdus dans les montagnes, et vit comme eux frugalement, presque pauvrement. Dormant d'abord à la belle étoile, car la maison est vide, même de lit. Levé tôt, marchant beaucoup, travaillant activement de ses mains pour aménager peu à peu sa demeure et en dégager les accès des broussailles et des ronces.

Il est seul et hanté, en proie à la beauté, à la force redécouverte au fil des heures des choses immédiates et nues. Se relevant la nuit pour contempler la lune ou éprouver la fraîcheur de l'air, sous les étoiles. Seul et écrivant, car l'écriture compte aussi dans l'aventure. L'étranger de Gourgounel cherche à fixer dans les mots un peu de la vérité de vie dont il fait l'épreuve — « désespérant », il l'avoue, de jamais parvenir à incorporer à sa propre identité cette splendeur retrouvée du réel.

Le résultat, c'est ce livre dense et bref, dont j'aurais peine à dire comme il convient la profonde saveur. On n'en sort pas comme on y est entré. Cela tient pour une bonne part au talent de conteur de White qui sait nous faire participer, comme ses maîtres chinois, à des événements minimes, mais intenses, parce que saisis par lui dans leur absolu furtif. Tout lui est matière à émerveillement : les bêtes et les plantes, les nuages dans le ciel de pluie, les jeux de l'ombre et de la lumière, l'orage grondant.

Il y a beaucoup d'orages dans ce petit livre, de passion concentrée. L'extrême Occident y rejoint l'Orient extrême, la sérénité des sages de la Chine, notre propre tension. White embrasse les deux mondes, « *à mi-chemin*, dit-il, *entre Nietzsche et Mi-Fu* ». Il se donne pour un « nihiliste gai ». Il aime le réel, bien qu'il soit sans illusion sur lui. Il l'aime sans question, à ras de terre. Moyennant une ascèse neutre, mais somme toute difficile, qui consiste à s'oublier pour laisser surgir les choses vraies, à faire taire les interrogations inutiles, à ne rechercher que l'accueil le plus simple. Et par là, sans doute pauvre et démuni, mais comblé en proportion. A la façon dont Mi-Fu parle de lui-même, perdu sur sa « terrasse de nuages » comme Kenneth White à Gourgounel,

« *Dépossédé.*
Mais pénétrant dans le flux. »

ROGER MUNIER.

★ « Lettres de Gourgounel », de de Kenneth White, les Presses d'Aujourd'hui (traduit de l'anglais par Gil et Marie Jouanard).

la vie littéraire

Avant les grands prix

C'est l'Académie française qui ouvrira la saison des grands prix littéraires en décernant son Grand Prix du roman le 8 novembre. Les jurys Goncourt et Renaudot désigneront leurs lauréats le 19 novembre et, une semaine plus tard, le 26 novembre, ce sera au tour des jurys Femina et Médicis d'attribuer leurs prix. Quant au jury de l'Interallié, il se réunira exceptionnellement un mardi, le 4 décembre, au lieu du lundi traditionnel... pour cause de fermeture de restaurant.

Deux ouvrages sont proposés aux suffrages de l'Académie française par sa commission du roman : l'Adieu à la femme sauvage, d'Henri Coulonges (Stock), et *Cordelia ou l'Angleterre*, de Pierre-Jean Rémy (Gallimard).

L'avant-dernière sélection de l'Académie Goncourt — la dernière sera établie le 13 novembre — ne comprend plus que dix romans. Il s'agit de *Mose, ou le lézard qui pleurait*, d'Inès Cagnati (Denoël) ; *le Canton des nuages*, de François Clément (Laffont) ; *l'Adieu à la femme sauvage*, d'Henri Coulonges (Stock) ; *le Chasseur de têtes*, de Guy Croussy (Grasset) ; *l'Ile atlantique*, de Tony Duvert (Minuit) ; *A l'autre bout de moi*, de Marie-Thérèse Humbert (Stock) ; *Pélagie-la-Charette*, d'Antonine Maillet (Grasset) ; *le Vent dominant*, de Gilles Rosset (Grasset) ; *Ti-Jean l'horizon*, de Simone Schwarz-Bart (Le Seuil) ; *et le Retournement*, de Vladimir Volkoff (Julliard « L'âge d'homme »).

Catalogue pour des juifs de maintenant

Qu'est-ce qu'être juif ? Interroge le numéro 38 de la revue *Recherches* consacré à un « Catalogue pour des juifs de maintenant ».

Composé par une douzaine de participants appartenant à une génération qui n'a pas eu à se poser le problème de sa survie, ce « catalogue », qui ne se veut pas lamentation sur les morts ou sur les survivants, surprendra parfois par la cacophonie des *discours contradictoires qui émergent de ce « voyage au centre de la juiverie »*.

Il est dédié aux parents de leurs auteurs, mais aussi à Woody Allen, Albert Cohen, Franz Kafka, Ossip Mandelstam, aux frères Marx et Moshe Zalcman *« qui, eux aussi, nous ont faits juifs tels que nous sommes... »* et tente une saine réflexion sur l'avenir qui, *« comme chacun sait, est incertain. Mais pour une fois il ne l'est ni plus ni moins pour les juifs que pour les autres. »*

Au sommaire : l'Etablishment juif, par Wladimir Rabi ; Pourquoi des juifs en temps de manque ?, par Isy Morgensztern ; Ellis Island (description d'un projet de film), par Georges Perec ; Du Schlemil au shnorrer, par Henri Raczymov ; Autojudéographie, par Robert Ouaknine ; Comment je suis devenu un juif professionnel, par Luc Rosenzweig, etc.

Un supplément illustré complète en dessins ce catalogue salubrement iconoclaste : « *Yiddish blues* », par Doughy. — (*Recherches*, 9, rue Pleyel, 75012 Paris).

Walter Benjamin et Susan Sontag

Walter Benjamin considérait l'ironie comme *« le plus européen de tous les biens »* et déplorait qu'elle ait complètement déserté l'Allemagne. Cet amoureux de Baudelaire et de Proust, qu'il traduisit en allemand, de Kafka et de Kraus, qu'il commenta, était persuadé que l'intellectuel franc-tireur était une espèce en voie de disparition, rendue désuète autant par la société capitaliste que par le communisme révolutionnaire. Il détestait Wagner, méprisait Heidegger et dédaignait les mouvements d'avant-garde frénétiques de l'Allemagne de Weimar tel que l'expressionnisme.

Dans le remarquable essai, *Sous le signe de Saturne*, qu'elle consacre à Walter Benjamin, Susan Sontag rend sensible combien l'auteur d'*Enfance berlinoise* et de *Sens unique* avait l'impression de vivre un temps dans lequel chaque chose précieuse était la dernière du genre. Le comparant à Proust, elle dit joliment que son œuvre pourrait s'intituler : *A la recherche des espaces perdus.* Le 27 septembre 1940, menacé d'être arrêté par la Gestapo, Walter Benjamin se suicidait. Les *Cahiers critiques de la littérature* (Edit. Contraste / Edit. Borderie. Sept. 1979, 120 p., lui rendent, sous la plume de J.-F. Chevrier, S. Sontag et J. Thibaudeau, un juste hommage. — R. J.

vient de paraître

Romans

DANIEL DEPLAND : *le Fossoyeur.* — Des personnages burlesques ou pitoyables miment sans le savoir une danse de mort tandis qu'un fossoyeur creuse la tombe où l'amour viendra s'ensevelir. Par l'auteur du *Chien de pique*. (Calmann-Lévy, 305 p.)

WALTER LEWINO : *Notre-Dame des ordinateurs.* — Deux policiers viennent arrêter un homme au petit matin et le conduisent, pour l'interrogatoire, devant une curieuse machine. (Balland, 95 p.)

VX 375 : *Retour d'enfer.* — Un « vieil enfant » des années 70 laisse, entre délire et tendresse, divaguer sa mémoire à la recherche de sa vie. Sous ce pseudonyme publie un collaborateur du quotidien *Libération*. (Editions Libres-Hallier, 256 p.)

Poésie

MARGUERITE YOURCENAR : *la Couronne et la Lyre.* — Une présentation critique et une traduction d'un choix de poètes grecs anciens, par l'auteur des *Mémoires d'Hadrien*, composées, dit M. Yourcenar, « *en grande partie pour mon plaisir, sans aucun souci de publication* ». (Gallimard, 485 p.)

Critique littéraire

FRANCINE MARILL ALBERES : *le Dernier des dandies, Arsène Lupin.* — Une étude de mythes, à partir du héros de Maurice Leblanc. (Librairie A.-G. Nizet, 148 p.)

Histoire littéraire

JEAN-FRANÇOIS REVEL : *Un festin en paroles.* — Une histoire littéraire de la sensibilité gastronomique de l'Antiquité à nos jours, d'Aristophane à Zola, de Juvenal à Gogol, en passant par Fielding ou Goldoni. (Jean-Jacques Pauvert, 320 p.)

Arts

FRANÇOIS PIATIER : *Benvenuto Cellini de Berlioz ou le mythe de l'artiste.* — En transposant la vie du Florentin Cellini dans son opéra romantique, Berlioz exalte le mythe de l'artiste. (Aubier, coll. « Les grands opéras », 175 p.)

Biographie

PIERRE LEPROHON : *Flora Tristan.* — Portrait d'une grande « lutteuse » du XIXe siècle pour l'émancipation de la femme et la défense des travailleurs et analyse d'une personnalité séduisante et romanesque. (Editions Corymbe, 2, square François-Couperin, 92160 Antony, diffusion R. Chaix, 1, rue de Fleurus, Paris 75006; 272 p., 8 pages d'illustrations.)

Spiritualité

ALAIN DANIELOU : *Shiva et Dionysos.* — L'auteur explique, à l'aide des textes et des rites préservés dans l'Inde, que les rites et les croyances de l'Occident ancien sont très proches du shivaïsme. (Fayard, 524 p.)

GUY TREVOUX : *Lettres, chiffres et dieux.* — L'histoire des symboles alphabétiques et mathématiques, à travers les récits mythiques et une comparaison des thèses de Robert Graves et de Georges Dumezil, source de nouvelles découvertes. (Editions du Rocher, 382 p.)

PIERRE GILBERT : *la Bible à la naissance de l'histoire.* — Comment émerge l'Histoire des récits, des textes de lois, des sentences et des poèmes qui composent la Bible. (Fayard, 446 p.)

Science-fiction

OLAF STAPELDON : *Créateur d'étoiles.* — Un classique britannique. (Nouvelles Editions Oswald, 250 p.)

Psychanalyse

LEON CHERTOK : *le Non-Savoir des psy.* — L'hypnose entre la psychanalyse et la biologie. (Ed. Payot, 278 p.)

PIERA AULAGNIER : *les Destins du plaisir.* — De l'amour nécessaire à la passion aliénante. (PUF, 268 p.)

Philosophie

T. ADORNO et K. POPPER : *De Vienne à Francfort.* — La querelle des sciences sociales allemandes autour du positivisme. (Ed. Complexe, 271 p.)

DIDIER DELEULE : *Hume et la naissance du libéralisme économique.* — Une étude savante du contexte philosophique où naquit le libéralisme économique. (Ed. Aubier-Montaigne, 415 p.)

PAUL SCHEURER : *Révolutions de la science et permanence du réel.* — L'aventure de la science contemporaine de Bachelard à Lakatos. (Presses universitaires de France, (363 p.)

Essais

SOPHIE BESSIS : *l'Arme alimentaire.* — La pénurie alimentaire rend les pays en développement tributaires des Etats grands fournisseurs de denrées agricoles et les oppose à un redoutable moyen de pression. (Maspéro, 312 p.)

THIERRE PINVIDIC : *le Nœud gordien ou la fantastique histoire des OVNI.* — Ce que l'on sait des OVNI au niveau des gouvernements et l'analyse d'une série d'hypothèses par un jeune chercheur. (France-Empire, 414 p.)

Histoire

JULIO CARO BAROJA : *le Carnaval.* — Un rite populaire en milieu ibérique, par l'un des plus grands historiens espagnols actuels. (Gallimard, 417 p.)

MICHEL C. KIENER et JEAN-CLAUDE PEYRONNET : *Quand Turgot régnait en Limousin.* — Portrait d'un administrateur « éclairé ». (Fayard, 333 p.)

en poche

Un chantre de la liberté et du plaisir

IL est des œuvres que la tradition scolaire continue d'occulter. Ainsi en va-t-il de *l'Histoire comique de Francion* (1623), de Charles Sorel, qui montre que le dix-septième siècle, dans son premier tiers tout au moins, produisit des ouvrages d'une audace anticonformiste que notre époque pourrait à juste titre *envier — ou redécouvrir.*

Baroque, burlesque, bouffon, obscène, tous ces termes conviennent pour définir ce roman satirique et picaresque, construit à la diable, d'une verve intarissable. Au milieu d'une intrigue où s'entrecroisent aventures et récits, le lecteur suit joyeusement Francion, gentilhomme, gueux et débauché, dans l'histoire de « ses diverses fortunes ». Pour l'essentiel, c'est l'amour qui tisse la trame du livre : le héros, amoureux de Laurette, se lance à la recherche de Naïs, dont il s'est soudain épris en portrait et qu'il finira par épouser.

Chemin faisant, Sorel nous fait pénétrer dans tous les milieux et dresse un tableau contrasté des mœurs de ce temps. Il en profite aussi pour se livrer à une célébration de la liberté individuelle et naturelle qui trouve ses plus beaux accents au livre VII, vibrant d'un hédonisme éclairé et raffiné : « *Tout ce qui estoit dans la salle souspiroit après les charmes de la volupté, les flambeaux mesme agitez à ceste heure là par je ne scay quel vent, sembloient haleter comme les hommes, et estre possedez de quelque passionné desir.* »

Admirable défense et illustration du libertinage philosophique et sensuel, dont on ne se lasse pas de savourer la leçon, qui est d'« *apprendre aux hommes à vivre comme des dieux* ».

IBRAHIMA KONÉ

★ HISTOIRE COMIQUE DE LA FRANCION, de Charles Sorel. Garnier-Flammarion. Texte établi, présenté et annoté par Yves Giraud, 445 pages.

● PARMI LES RÉÉDITIONS : *De l'esprit des lois*, de Montesquieu. (Chronologie, introduction, bibliographie par Victor Goldschmidt. 2 volumes. Garnier-Flammarion) ; *Méditations métaphysiques*, de Descartes. (Chronologie, présentation et bibliographie de Jean-Marie Beyssade et Michelle Beyssade. Garnier-Flammarion) ; *les Tambours de la pluie*, du romancier albanais *Ismaïl Kadaré* (Folio) ; *les Contrerimes*, de Paul-Jean Toulet (Poésie/Gallimard).

en bref

● **FRANÇOIS BILLETDOUX** a été élu, par le comité de la Société des gens de lettres, vice-président chargé des affaires littéraires, à la suite du décès de Pierre-François Caillé (« le Monde » du 26 septembre 1979).

● **LE « TABLEAU DE LA GEOGRAPHIE DE LA FRANCE »**, de Vidal de La Blache, publié en 1901, est réédité par les Editions Tallandier, augmenté d'une bibliographie et d'une notice biographique détaillée de l'auteur et préfacé par notre collaborateur Paul Claval. Paul Vidal de La Blache (1845-1918), créateur des « Annales de géographie », est le fondateur en France de la géographie en tant que science autonome. Il lia, notamment, l'humain et le matériel pour faire de la géographie, jusqu'alors uniquement descriptive, une véritable étude des rapports de l'homme avec son milieu.

● **LE COLLOQUE SUR LE THEME « DECISION ET POUVOIR DANS LA SOCIETE FRANÇAISE »** avait rassemblé, les 1er et 2 décembre 1978, à l'appel de Lucien Sfez, des personnalités du monde des affaires, de l'administration, de la recherche, de l'université, de la presse et des élus locaux. Les interventions, parfois surprenantes, nées de cette confrontation sur le pouvoir entre intellectuels et « décideurs », ont été réunies en un volume de 435 pages chez 10/18.

● **« L'EUROPE ET L'IDENTITE CULTURELLE »** est le thème d'un colloque organisé par l'Association internationale des critiques littéraires, présidée par Robert André, les 30 et 31 octobre (mardi 30 : à 15 h., salle VII à l'UNESCO ; mercredi 31 : à l'hôtel de Massa).

● **UNE EXPOSITION CONSACREE A L'« IMAGERIE POPULAIRE EN LORRAINE »** se déroulera du 31 octobre au 6 décembre, *à la Bibliothèque publique d'information* du Centre Georges-Pompidou à Paris. Cette exposition, constituée de documents originaux prêtés par le Musée départemental des Vosges et le Musée international de l'imagerie, présentera les grands thèmes de la production imagière : religieux, politique et militaire.

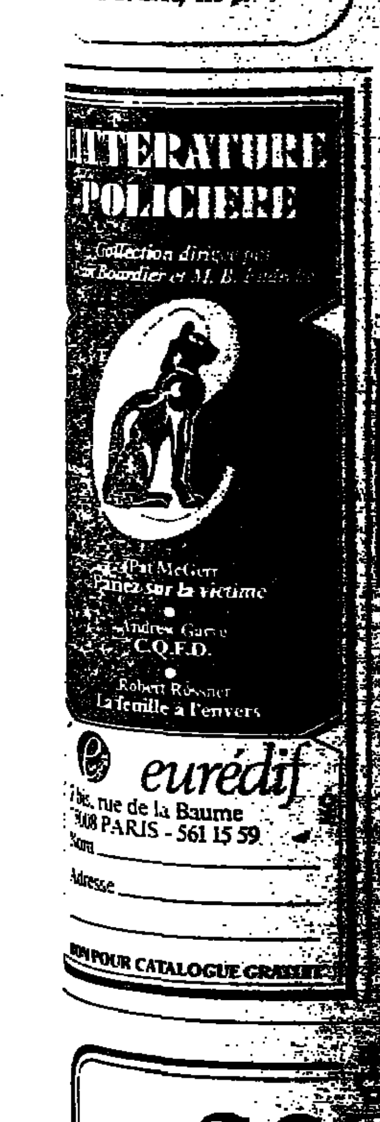
● ***LE CAHIER 20 DU* « NOUVEAU COMMERCE »** (automne 71) et qui contient la « Discussion sur le péché », de Georges Bataille, est de nouveau disponible en librairie et au Nouveau Quartier latin, 78, bd Saint-Michel, 75006 Paris.

● **LES CANDIDATS EVENTUELS AU PRIX AMELIE-MURAT 1980**, *prix Fémina* de poésie en province, peuvent se renseigner au cercle Amélie-Murat, 25/ bd La Fayette, 63000 Clermont-Ferrand.

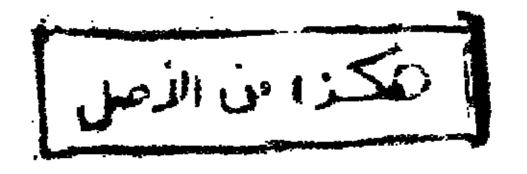
● **LES COMMUNICATIONS DU COLLOQUE DE CERISY CONSACRE A « JULES VERNE ET LES SCIENCES HUMAINES »** ont été réunies en un volume chez 10/18, *sous le titre « Jules Verne ».*

● **« TRENTE-CINQ SIECLES DE POESIE AMOUREUSE »**, tel est le titre d'une anthologie de Pierre Halat, qui rassemble trois cents poèmes de deux cent quarante auteurs, originaires de quarante-cinq pays. (Le Cherche Midi, éditeur, 384 pages.) Cette anthologie, préfacée par Max-Pol Fouchet, a *adopté* une classification thématique des œuvres (de 1500 avant J.-C. à nos jours), qui conduit à des rapprochements parfois inattendus.

● **NOUS AVONS ATTRIBUE PAR ERREUR « LEGITIME DEFENSE »** à Aimé Césaire dans notre article « Regards français sur les Antilles » (« le Monde » du 19 octobre). Ce manifeste publié en 1932 portait la signature d'intellectuels antillais parmi lesquels ne figurait pas Césaire.







romans

LE FLEUVE BODARD

Comme un éléphant de mer revient à sa plage australe préférée, Bodard s'en retourne à la guerre d'Indochine. Laquelle ? Celle de 1885, dans les débuts de la conquête française. *Un colonel, duc et pair, s'enfonce*, avec sa colonne, en plein pays méo. Attaqué par les Pavil*lons noirs, de méchants loulous*, menacé par les Chinois de l'impératrice Ssheu-Hi (*pourquoi cette graphie ?* Ssheu-Hi = S.S. ?), à deux doigts d'être exterminé, il va s'allier aux *Méos, et, bien sûr, épouser* Niau, la fille du chef. Cela lui portera bonheur.

Bodard s'attachera aux trousses de cette sauvageonne, devenue duchesse, en attendant de diriger un bordel... Tudieu ! la sauce est épicée, cette fois ! Notre duchesse pourrait bien finir dame-pipi au « Palace », l'intérêt n'est pas là. L'intérêt, c'est l'écriture de Bodard, ce flux limoneux qui emporte et charrie royaumes, armées, vices, opium, torture, toute cette pourriture d'une certaine Asie que notre auteur a le génie de traduire *en images*.

Ce n'est certes pas du pastel. Ce n'est pas non plus de l'histoire fidèle. C'est puissant, cruel, puant, délirant. Quant à la moralité, cette catégorie ne semble pas s'acclimater dans le secteur.

Si vous aimez les petits romans essoufflés que chaque saison nous ramène, vaille que vaille, abstenez-vous. Bodard est à ces esthètes ce que la mousson est à un vaporisateur. Bodard, c'est avant tout une *ambiance, une nature et une nostalgie*. S'il a parfois l'air revenu de tout, s'il semble absent, *c'est qu'il n'est pas vraiment* parmi nous. Il vagabonde, là-bas, quelque part entre Kompong-*Cham et la plaine des Jarres*, entre la rivière des Parfums et le Tonlé-Sap, dans cette Asie, pour lui plus réelle que la rue des Saints-Pères.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA DUCHESSE, de Lucien Bodard. Grasset, 416 p.



Roger Ascot et le ghetto de la mémoire

● *Un naufrage sentimental et politique.*

DANS le troisième roman de Roger Ascot, rédacteur en chef adjoint du mensuel de la communauté juive de France, *l'Arche*, la maîtrise du journaliste favorise le jeu de l'écrivain, son regard, sa distance. Plusieurs niveaux s'y précisent, qui donnent profondeur et richesse à cette épopée nostalgique. Il s'agit, tout d'abord, de l'inconfort de Gabriel Moïseievitch, un homme en train de *quitter la quarantaine rugissante* ; il est question ensuite d'un « petit monde » un peu marginal *d'activistes qui donne à la* communauté juive ses fondements culturels et sociaux. Cet appareil, structuré autour du *Journal juif* de Paris, ses déchirements, ses choix, ses reniements, Roger Ascot — tout comme son personnage central — le connaît bien. Il en parle admirablement. Enfin, pour aborder le troisième niveau, le romancier opère insensiblement un virage. Son héros quitte le ghetto de sa mémoire ancestrale pour entrer dans le monde réel d'aujourd'hui où s'affrontent des forces qui, visiblement, le dépassent.

Un balancement *douloureux*

Pour commencer donc, Gabriel Moïseievitch évoque son enfance, et celle de sa sœur, dans un petit bourg de la Beauce : la « petite Palestine », *quartier des juifs pauvres qui* deviendra, quarante ans plus tard, le « Rif » habité par les *travailleurs musulmans* ; le père répressif, venu de Pologne, qui fait fortune dans le commerce ; la guerre, l'exode, ses terreurs et ses caches ; ensuite l'adolescence et les amours impossibles du jeune juif avec la très catholique Rose Carteret ; le balancement douloureux entre le chant des sirènes communistes et la tentation sioniste ; les salons tristes de Passy où se réunit la gauche bien-pensante et mondaine ; les copulations lugubres et brèves ; enfin, au terme des années 70, le naufrage de la gauche, l'atroce agonie de l'autre *Rose*, la sœur du héros, symbole de son enfance et de son incapacité d'affronter la vie telle qu'elle est.

Pourtant, lorsque Gabriel dépasse la cinquantaine, il trouve d'autres raisons d'espérer : l'amour de Yasmina, épouse d'un ouvrier arabe sera vécu comme une délivrance sereine, comme une réconciliation qui transcende ses peurs anciennes, sa sexualité blessée. De plus, l'amitié lucide, désabusée, d'un vieux routier du judaïsme, Stan Preuss, le directeur du *Journal juif* de Paris, lui donne le sentiment d'une nouvelle gravité, d'une appartenance enfin affirmée.

L'échec de Gabriel sera double. Bien qu'il prenne fait et cause pour les Arabes de son village beauceron, victimes d'un racisme tout aussi immonde que l'antisémitisme, il sera lui-même victime expiatoire de son aimée Yasmina, que la violence des autres pousse à un geste criminel. D'autre part, il comprend que son ami Stan Preuss engage le *Journal juif* dans une action de défense des travailleurs immigrés pour des raisons tactiques, veules, politiciennes, beaucoup plus que pour de vrais impératifs politiques, dictés par l'éthique, par le cœur. Quel livre *sombre, quel livre triste, s'il n'y* avait pas dans ces pages l'espoir muet d'une vie meilleure portée par *une jeunesse nouvelle* à la mémoire vierge d'exils et de ghettos !

Depuis *Les juifs meurent aussi* et *les Enfants du square des Vosges* (1), Roger Ascot aura parcouru du chemin. Ses personnages perdus et hésitants rappellent ici ceux de Sartre ou de Camus. Seulement Gabriel et Rose, Stan Preuss et d'autres encore sont juifs porteurs de souvenirs très lourds. C'est pourquoi la filiation de Roger Ascot se rattacherait beaucoup plus à Saul Bellow, à l'école de New-York qu'aux romanciers existentialistes français.

EDGAR REICHMANN.

(1) Chez Fayard, 1974 et 1977.

★ ROSE DE MA MEMOIRE, de Rogert Ascot, Fayard, 224 p.

poésie

La folle mélopée de Jacques Crickillon

DANS *les milieux littéraires* de Belgique, Jacques Crickillon, qui vient d'obtenir à *Nice* la palme d'or de la poésie, au Festival de la francophonie, n'est pas un inconnu. Ce professeur de lettres, né en 1940, a accumulé les articles, les essais, les poèmes. Auteur jusqu'ici de six recueils, il a donné de lui des impressions contradictoires : son lyrisme s'est montré tour à tour maigre et échevelé, direct et semi-hermétique. A-t-il toujours su *gérer au mieux* un tempérament porté à *la fois* sur la clarté et le besoin de se noyer dans ses propres obsessions ? A cette interrogation, un livre remarquable, *Colonie de la mémoire* (1), vient donner une éclatante réponse.

Tout d'une coulée, ce discours, que l'on pourrait rapprocher de Lautréamont et de Saint-John Perse si on voulait à tout prix lui trouver des parrainages, traduit l'ivresse de mettre en mots des images catapultées les unes sur les autres. Il n'en oublie pas néanmoins deux thèmes majeurs, qui reviennent avec insistance : l'allusion à des voyages de formation philosophique, et la prise de conscience de l'écriture au fur et à mesure qu'elle s'articule, quitte à submerger la conscience du poète. Une rhétorique folle et superbe.

PACIFIQUE

dérive séculaire dans les archi-
[pels du songe
tu cours noble foulée sur les
[plages de l'absence
temples palmes
ton corps d'aurore sur les brisants ton corps de bateau blanc ton corps de plaisance ton corps d'embarcadère le soir après les sirènes et tu cours sous les arches de la mémoire comme
[le silence
le silence
ô Pacifique
tes jambes dans l'écume du désir comme le soleil entre les jalousies comme les élytres du jardin comme les flamboyants et l'arbre à pain comme le serpent émeraude au pied du tamarin comme le couple de frégates qui dansent au terme du boulingrin et quand le grand navire siffle dans la rade elles s'envolent comme la nuit tombe comme
[je commence à t'écrire
ô Pacifique.

ALAIN BOSQUET.

(1) *Colonie de la mémoire*, de Jacques Crickillon, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 104 p.



mémoires

Henry Kissinger,

Les Français devront se faire une raison : ce ne sont pas mille quatre cents pages des Mémoires d'Henry Kissinger qu'ils vont pouvoir lire, comme les Américains, les Anglais, les Allemands, mais seulement — si l'on peut dire — sept cents pages. Ce n'est déjà pas si mal, mais que les amateurs de Watergate ou de voyage secret en Chine s'abstiennent : ce premier volume ne couvre que la période 1968-1971, « grosso modo », le tiers de la vie publique de notre héros, soit en tant que conseiller de Richard Nixon pour les affaires internationales, soit en tant que secrétaire d'Etat. Les éditions Fayard nous promettent la suite (1971-1973) pour la mi-décembre. Lançons-leur une mise en garde avant qu'il soit trop tard : il serait impardonnable que le second volume paraisse, comme le premier, sans aucun index. Nous sommes en présence d'un ouvrage de référence ; force est de constater que, de ce point de vue, l'édition française est tout à fait inutilisable.

La fin des Mémoires d'Henry Kissinger, portant sur les années 1973-1976, devrait être publiée l'an prochain.

KISSINGER « Superman » ? Kissinger renégat ? Qu'importe en définitive, lorsqu'on referme ce premier volume. Car une chose au moins est certaine : nul historien ne pourra ignorer ce témoignage capital, ce matériau que nous livre Henry Kissinger sur la politique étrangère américaine, son processus d'élaboration et aussi sur l'un des présidents des Etats-Unis les plus controversés.

Le livre, pourtant, ne comporte pas de révélations fracassantes : Kissinger ne se considère manifestement pas comme un « has been » et ne tient donc pas à se « griller » sur la scène internationale en violant par trop le code de bonne conduite des *grands de ce monde.* Sa plume n'en érafle pas moins bon nombre de personnages, mais — et ce n'est certainement pas *un* hasard — cette impertinence est sélective : elle ne vise pratiquement que des morts politiques.

A tout seigneur, tout honneur : la double personnalité de Richard Nixon plane sur toutes ces pages, un Nixon qui aura eu de toute façon, aux yeux de l'auteur, le mérite de choisir quelques jours après son élection de 1968 un conseiller pour les affaires internationales « *à la forte personnalité* »...

Comme beaucoup de témoins, Henry Kissinger distingue soigneusement Nixon le politicien — un homme rancunier, mesquin, entêté jusqu'à la paranoïa — du Nixon homme d'Etat. Ce dernier, pourtant, ne trouve pas entièrement grâce à ses yeux : il nous le dépeint sous les traits d'un homme d'une « *extraordinaire nervosité* » et d'une « *timidité maladive* », « *s'exprimant d'une manière si détournée qu'il était difficile de savoir où il voulait en venir* » ; « *toute nouvelle rencontre le remplissait d'une frayeur indéfinissable* », ajoute son conseiller avant d'en fournir complaisamment de multiples exemples.

Avant même d'entrer à la Maison Blanche, affirme Kissinger, Nixon est rongé par la méfiance qu'il nourrit depuis de longues années à l'égard du département d'Etat et de la *C.I.A.*, deux repaires aux mains de ses « bêtes noires », les intellectuels libéraux de la côte est. *D'où le choix* du médiocre William Rogers comme secrétaire d'Etat et ce commentaire perfide de Kissinger qui ne va plus cesser, jusqu'à la dernière page de son livre, de régler ses comptes avec un rival qui n'était pourtant pas à sa mesure : « *Peu de ministres des affaires étrangères ont dû être choisis de la sorte, c'est-à-dire à cause de la certitude qu'avait leur président de leur ignorance en politique étrangère...* »

C'est cette méfiance et cette timidité de Nixon *(« Il aurait fait n'importe quoi pour éviter une confrontation personnelle »,* nous dit aussi Kissinger) qui vont conférer une telle importance au poste de conseiller du président. Car il est faux, d'après Kissinger, que Nixon ait finalement été coupé du monde et des réalités par ses deux « chiens de garde prussiens », Erlichman et Haldeman. « *L'équipe Haldeman,* écrit-il, *n'avait pas pour but d'isoler systématiquement le président, comme on l'a souvent prétendu ; c'était Nixon qui tenait absolument à s'isoler.* » La liste des exemples précis cités comme preuves de cette théorie est impressionnante, même si elle n'est pas aussi longue que celle des cas où Nixon va purement et simplement laisser son secrétaire d'Etat dans l'ignorance complète d'initiatives diplomatiques fondamentales.

Jouer le jeu chinois

Aucune des deux grandes idées du « règne » Nixon — ouverture sur la Chine et sur l'U.R.S.S. — n'est abordée en détail dans cette première partie des Mémoires. Nous assistons cependant à l'ébauche de cette stratégie triangulaire (Washington, Moscou, Pékin) qui restera sans aucun doute comme la grande idée du tandem Nixon-Kissinger et qui va prendre corps en juillet 1971 avec le voyage secret à Pékin du conseiller du président. « *Un événement,* dit-il, sans aucune fausse modestie, *qui transformait du jour au lendemain la structure politique internationale.* »

Dès 1967, dans un article publié dans *Foreign Affairs,* Nixon avait écrit que « *des relations triangulaires seraient très favorables à l'avènement de la paix* ». A peine au pouvoir, cette idée va être exploitée : contrairement à Johnson, Nixon évite de mettre la Chine en cause dans le conflit vietnamien. Les incidents sino-soviétiques sur l'Oussouri, en mars 1969, confirment Kissinger dans sa volonté de « *jouer le jeu chinois* », même si cette politique est fort mal vue par les fonctionnaires du département d'Etat qui s'opposeront *en vain au voyage que fait Nixon* en Roumanie en 1969.

Le but est bien évidemment d'inquiéter non seulement les Soviétiques, jusqu'au point de leur faire accepter une négociation globale Vietnam-Proche-Orient-SALT, mais aussi les dirigeants d'Hanoï. Jeu délicat que Kissinger regrette de n'avoir maîtrisé que trop tard. « *En regardant en arrière,* note-t-il, *il est clair que ce n'est qu'en menaçant les intérêts des Soviétiques que nous pouvions les encourager à faire pression sur leurs alliés monomaniaques d'Hanoï. (...) Ce n'est finalement qu'en 1972 que les Soviétiques consentiront à nous aider grâce à un savant dosage de pressions et d'avantages.* » Il révèle, au passage, un épisode peu connu : dès le mois d'avril 1969, Kissinger avait proposé aux dirigeants soviétiques (par la « filière » habituelle, c'est-à-dire Anatole Dobrynine, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington) d'envoyer un certain Cyrus Vance à Moscou pour tenter de « lier » les négociations sur le Vietnam et les négociations stratégiques. Jamais les Russes ne répondirent.

Exclu du Proche-Orient

Qu'il s'agisse des SALT, de l'alliance atlantique, de la situation d'Okinawa au Japon, de la mini-crise de Cuba en 1970, aucun aspect de la politique étrangère américaine n'échappe à Henry Kissinger. A une exception, note-t-il avec quelque regret : le Proche-Orient, dont il ne sera réellement en charge qu'à partir de 1972. Pourquoi Nixon le tient-il à l'écart de ce dossier (sauf pour la crise jordanienne *en septembre 1970* qui émarge, il est vrai, aux relations soviéto-américaines) ? Kissinger avance trois raisons : Nixon ne voulait pas engager la Maison Blanche dans un dossier à son avis insoluble ; il devait bien, d'autre part, laisser *un domaine* « réservé » à William Rogers, et il craignait enfin que les origines juives de son conseiller ne le poussent à trop soutenir Israël. Il laisse entendre aussi, mais ne l'affirme pas clairement, que Nixon ne porte guère les juifs dans son cœur. Une incidente, dans le récit qu'il fait d'une visite de Golda Meïr à Nixon, est particulièrement révélatrice. « *Elle le salua,* dit-il, *comme un vieil ami du peuple juif, ce qui était nouveau pour ceux d'entre nous qui connaissions l'ambivalence de Nixon dans ce domaine. Mais cela donna à ce dernier une image à laquelle il devait désormais se conformer, et il finit par faire beaucoup pour Israël, si ce n'est par affection, du moins en raison de la vision froidement calculatrice qu'il avait de l'intérêt national.* »

Golda Meïr est une des rares personnes dont Kissinger parle avec quelque affection. « *Elle se comporta avec moi,* dit-il, *comme une tante bienveillante envers un neveu particulièrement aimé, de sorte que le simple fait d'envisager un désaccord entre nous était une attaque à un ordre familial et un outrage aux sentiments.* » Sadate *(« le grand Anouar Sadate »),* Sato, de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing dans une moindre mesure (un homme « *brillant et compétent* »), font partie des heureux élus. Malheur aux autres ! Kissinger ne parvient pas à masquer la méfiance que lui inspirent un Willy Brandt ou un Egon Bahr, ironise sur les hommes d'Etat britanniques « *qui se contentent d'agir en conseillers honorés* », ricane franchement des limites intellectuelles d'un Haldeman ou d'un Erlichman (en qui il voit de « faux durs »), fustige pratiquement tous les anciens membres de l'équipe Johnson pour s'être réveillés colombes après s'être endormis faucons (un

Les déclarations de l'ancien secrétaire d'Etat

« Si nous réussissons à retarder la troisième guerre mondiale,

(Suite de la première page.)

— *C'est un très gros livre dans lequel vous donnez énormément de détails sur ce que vous avez fait durant les quatre premières années de la présidence Nixon à propos d'un grand nombre de sujets. Bien entendu, il est à peu près impossible de le résumer. Mais pourriez-vous au moins donner une sorte de conclusion de votre expérience ?*

— Ce que j'ai essayé de faire, c'est de montrer comment l'Amérique est passée d'un monde sur lequel elle exerçait sa suprématie à un autre dans lequel elle demeure la nation la plus forte mais qu'elle ne domine plus, et de décrire l'angoisse intellectuelle, politique et émotionnelle que ce changement lui a causée. Pour cette raison, j'ai pensé qu'il était nécessaire de décrire en détail comment les solutions étaient conçues par les responsables politiques, ce qu'étaient les positions tant de la bureaucratie que du public, et d'essayer de replacer le tout dans le contexte d'une histoire presque intellectuelle de la politique étrangère des Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle il était nécessaire de donner tant de détails.

— *Un des principaux résultats de l'administration Nixon, dans laquelle vous avez joué un rôle prédominant, a été la conclusion des accords de Paris sur l'Indochine en 1973. Au vu de ce qui s'est passé sur place depuis lors, croyez-vous que l'accord justifiait le prix de sang dont il a été payé ? Avez-vous réellement cru que le régime sud-vietnamien survivrait longtemps au départ des troupes américaines ?*

— A la lumière de ce qui s'est passé, il est évident que le prix payé n'était pas justifié. Mais personne ne pouvait prévoir le Watergate. Si j'avais su que la fin de la guerre serait suivie par le Watergate, il n'y aurait eu aucun sens à souffrir autant pour une paix honorable. Mais je croyais que la fin de la guerre entraînerait un sentiment de réconciliation nationale aux Etats-Unis, et que l'unité ainsi reconstituée permettrait de préserver notre position internationale. Je crois qu'à ces conditions il aurait été possible de maintenir la paix en Indochine au moins assez longtemps pour donner au peuple indochinois une chance véritable de déterminer librement son avenir.

— *Est-il vrai que, après la publication du livre de William Shawcross sur le Cambodge, vous avez dû réécrire certains chapitres de vos Mémoires ?*

— Absolument pas, 99 % étaient déjà écrits auparavant. J'ai ajouté deux notes au texte, et des références à la fin du livre. Autrement, je n'ai rien changé.

— *Et à quoi ont trait ces notes ?*

— La première concerne l'analyse de nos choix par Shawcross. Je constate qu'elle recoupe la nôtre. Il dit que si nous n'avions rien fait, les Nord-Vietnamiens auraient probablement mis la main sur le Cambodge en 1970. Sa conclusion est que nous aurions dû les laisser faire. Notre conclusion est que si cela s'était produit, le Vietnam du Sud serait tombé lui aussi. Il en résulte que, à moins d'accepter de voir tout s'effondrer alors que nous avions encore quatre cent mille soldats sur le terrain, nous n'avions pas la liberté de choix qu'il nous prête.

» En fait, nous n'avions, contrairement à ce qu'il prétend, aucune possibilité de choix. Les Nord-Vietnamiens sont sortis de leurs sanctuaires le 29 mars. Ils ont commencé à couper les communications dans tout le Cambodge oriental jusqu'au Mékong, et à encercler Phnom-Penh. Le 4 avril, quand j'ai rencontré Le Duc Tho à Paris, je lui ai offert la neutralisation immédiate du Cambodge, et des conversations également immédiates, soit bilatérales, soit dans le cadre d'une conférence internationale.

» Les Nord-Vietnamiens ont totalement rejeté cette proposition. Une semaine plus tard, les Soviétiques ont proposé une conférence avec le même objet et l'ont retirée dans les vingt-quatre heures. Durant cette période, les Nord-Vietnamiens étaient en train de couper les communications, et cela aurait conduit à la chute du gouvernement du Cambodge. Nous n'avons rien fait jusqu'au 20 avril. Ce jour-là, nous avons donné aux Cambodgiens trois mille fusils soviétiques. Finalement, le 30 avril, nous sommes intervenus.

» Ainsi, pendant cinq semaines, nous n'avons rien fait. Je pense que nous n'avions aucune liberté de choix sauf entre le désastre et ce que nous avons fait. Voilà les deux points que je voulais souligner. Pour le reste, je crois que le livre de Shawcross est tout à fait de second ordre et qu'il fait un mauvais usage de sources limitées.

— *Vous niez toute implication américaine dans la chute de Sihanouk ?*

— Absolument, et j'apporte des *documents à l'appui.*

— *Vous avez mentionné une proposition des Soviétiques qui a été retirée vingt-quatre heures plus tard. Comment expliquez-vous ce changement d'attitude ?*

— Je pense que les Soviétiques voulaient réellement que le gouvernement de Lon Nol survive ; tout au long de la guerre ils ont reconnu ce gouvernement. Ils ont donc fait cette proposition. Mais Hanoï a protesté avec une telle vivacité et ils craignaient tant à l'époque, pour ridicule que cela puisse paraître aujourd'hui, que Hanoï se rapproche de la Chine, qu'ils ont retiré leur offre.

« La seule nuit où j'ai cherché le sommeil »

— *Vous dites, dans votre livre, que la seule nuit durant laquelle vous avez eu du mal à trouver le sommeil est celle que vous avez passée au Pakistan, à la veille de votre départ pour votre voyage secret en Chine en 1971. Cela veut-il dire qu'à aucun moment la perspective des risques de toute nature et des souffrances humaines impliquées par vos initiatives n'ont affecté votre propre tranquillité d'esprit ?*

— La souffrance humaine était impliquée dans mon existence quotidienne. Si j'ai travaillé dix-huit heures par jour, c'était pour essayer de la diminuer et d'améliorer les chances de la paix. Mais il n'y a pas une seule nuit où j'aie eu à chercher le sommeil pour autant. C'était inhérent à mes fonctions et c'était le motif de mes efforts. L'insomnie, dans le cas de la Chine, tenait simplement à ce que je ne savais pas exactement ce à quoi j'allais faire face, puisque, aussi bien, je n'avais pu demander aucune information ni à nos services de renseignements ni à notre diplomatie, qui ne devaient pas savoir où j'allais. Il y avait donc une très grande incertitude. Mais je crois que les hommes d'Etat ont besoin de nerfs solides. Si tel n'est pas le cas, mieux vaut choisir un autre métier.

— *Quand vous êtes parti pour Pékin, étiez-vous tout à fait ignorant des perspectives probables de la visite, ou bien aviez-vous déjà le sentiment que la Chine était déterminée à une entente ?*

— Je n'avais absolument aucune idée de ce que j'allais trouver. J'ai publié dans mon livre presque toutes les communications que nous avons eues et vous pouvez donc juger par vous-même des perspectives qui étaient offertes. Je pressentais que les Chinois représentaient probablement une sorte de combinaison de Japonais et de Russes. Mais je ne savais vraiment pas ce que j'allais trouver. Cela dit, je tenais pour extrêmement probable qu'ils ne laissaient pas un représentant du président des Etats-Unis venir secrètement en Chine en vue de l'humilier. Je pensais donc que les chances de succès seraient élevées.

— *Spécialement à la lumière de l'interview que Mao avait donnée à* Life *quelques mois plus tôt* (1) ?

— Oui. Mais ce qui est étrange c'est que nous n'avions pas fait attention à cette interview. Mao l'avait accordée à Edgar Snow en décembre et lui en avait remis le *texte. Il imaginait que nos services* de renseignements l'auraient immédiatement. En fait, nous n'avons eu l'*interview* qu'en mai et nous n'avons fait attention qu'à ce que Mao disait à propos de Taïwan. Nous pensions que Snow était un communiste et nous ne comprenions pas le degré de subtilité des Chinois. Et c'est ainsi que l'affaire est passée totalement au-dessus de nos têtes.

— *C'est incroyable !*

Ça l'est, *en effet. Nous n'avons* pas non plus remarqué que Snow se tenait à côté de Mao sur la tribune *officielle* lors de *la revue* du 1er octobre 1970. C'était pourtant un signal considérable. Aucun Américain n'avait jamais pris place sur cette tribune à côté de Mao. Je ne peux trouver aucun document qui ait attiré notre attention là-dessus et je ne crois même pas l'avoir su à l'époque.

« Nous ne devons pas tenter de faire de la Chine un Cuba américain »

— *Vous avez joué un grand rôle dans l'ouverture en direction de la Chine. Etes-vous satisfait des résultats de cette ouverture ? Comment voyez-vous l'avenir des relations sino-américaines ?*

— Je suis plus ou moins satisfait. Une fois l'ouverture consolidée, elle a suivi sa propre logique. La Chine et les Etats-Unis ont été conduits à se rapprocher par une conception commune du danger et ont continué dans cette voie, avec des hauts et des bas. Je pense que leur relation est d'une nature très subtile *(délicate).* Notre intérêt est que la Chine demeure indépendante et à *l'abri de toute menace* militaire du fait de son importance pour l'équilibre mondial. Mais *nous ne devons pas l'utiliser* comme une arme dans notre litige avec l'Union soviétique. Nous devons par conséquent contribuer au renforcement de l'indépendance de la Chine sans céder à la tentation de la transformer en une sorte de Cuba *américain. Premièrement,* en effet, la Chine ne l'accepterait pas et cela ruinerait nos relations avec elle. Deuxièmement, ce serait bien trop dangereux pour nos relations avec l'Union soviétique. Je ne pense donc pas que cela soit une bonne idée pour nous de chercher en Chine une riposte à ce que l'Union soviétique peut faire à Cuba. Tout ce que nous faisons avec la Chine nous devons le faire au vu des avantages directs à en tirer, indépendamment des querelles avec l'Union soviétique dans d'autres parties du monde.

— *Si nous en venions maintenant à l'Europe ? Je crois ne pas être le seul à relever quelque différence entre les écrits du professeur de Harvard* (2), *qui saluait de Gaulle et critiquait les interférences américaines, et la position du secrétaire d'Etat, contrecarrant les efforts des Neuf en 1973 pour parler d'une seule voix. Qu'en pensez-vous ?*

— Je ne me suis pas opposé aux efforts des Neuf pour parler d'une seule voix.

— *Je me réfère à votre discours au banquet des Pilgrims à Londres en novembre 1973* (3).

— J'ai bien compris. J'ai maintenant revu un certain nombre de documents concernant la période que couvre mon second volume. En fait, le pays qui a reçu le maximum d'informations *sur ce que nous étions en train* de préparer était la France. Le chef de l'Etat qui a reçu les indications les *plus complètes* à propos de mon premier discours sur l'année de l'Europe était le président Pompidou. Notre intention, au départ, était de faire tout cela dans la plus étroite collaboration avec la France. Je n'aurais jamais pensé que cela nous conduirait à des désaccords. Tous mes écrits, lorsque j'étais professeur, visaient à désamorcer les querelles franco-américaines.

» Malheureusement, un certain nombre de *choses se sont* produites. L'une étant que nos initiatives ont coïncidé avec le Watergate, de telle sorte que ce que nous avions conçu comme une réunion de chefs d'Etat destinée à produire rapidement une déclaration générale a été transféré aux bureaucrates : les dirigeants européens, qui n'étaient plus tellement intéressés à rencontrer le président Nixon, préféraient en effet confier la tâche à des subordonnés. Une *fois que le dossier est tombé* dans leurs mains, l'affaire a pris *un caractère essentiellement juridique, alors que nous voulions* lui donner un caractère symbolique.

» *Cette période a également* coïncidé avec la maladie de Georges Pompidou et les difficultés *politiques* que *connaissait* le chancelier Brandt, de même qu'avec la crise énergétique provoquée par la guerre au Proche-Orient. *Mais* ce à quoi je me suis *opposé,* ce n'est pas à ce que l'Europe parle d'une seule voix, mais à ce que Jobert interprète l'idée de parler d'une seule voix de telle manière qu'il n'y aurait pas du tout de consultation entre nous et que nous nous ferions seulement *adresser* une sorte d'ultimatum par l'Europe : ce qui nous aurait mis aux prises avec un interlocuteur dont la position aurait été arrêtée, à l'avance, sans possibilité pour lui de s'en écarter.

» C'était lamentable, parce que politiquement je suis en faveur d'une Europe forte et indépendante. Je pense que c'est essentiel pour nous. J'étais d'accord avec la philosophie du général de Gaulle, même si je désapprouvais telle ou telle de ses ini-

---

(1) Mao avait donné une interview au journaliste américain Edgar Snow, auteur de deux ouvrages classiques *(la Chine en marche* et *la Longue Révolution,* édit. Stock) sur les communistes chinois, dans laquelle il déclarait que M. Nixon serait le bienvenu *en Chine,* qu'il y vienne pendant sa présence à la Maison Blanche ou après. Les dirigeants de Pékin avaient demandé à M. Snow d'attendre leur feu vert pour publier l'interview, qui avait été recueillie en décembre 1970, et c'est ainsi que *Life* ne la publia qu'en mai 1971. Sur le moment, très curieusement, elle passa presque inaperçue, tant l'idée d'un rapprochement sino-américain paraissait alors inconcevable.

(2) Avant de devenir conseiller du président Nixon, M. Kissinger était professeur à *l'université Harvard.*

(3) Violent discours par lequel M. Kissinger torpilla dans l'œuf une tentative des Neuf pour désigner *le président en exercice de la* Communauté (changé par roulement tous les six mois) comme leur porte-parole unique dans les *négociations avec les Etats-Unis.*

le faiseur d'histoire

homme échappe à ses sarcasmes, Robert McNamara), évoque, non sans une *certaine admiration il est vrai*, la roublardise de Melvin Laird *(« spécialiste de l'indiscrétion calculée »)*, s'acharne enfin avec une hargne un peu surprenante sur Aldo Moro. *(« Il passait pour avoir une intelligence remarquable. La complexité toute byzantine de ses phrases est la seule preuve que j'en ai eu. (...) Je considérais déjà comme un succès de le tenir éveillé. »)*

Kissinger, l'ancien professeur de Harvard, a accepté de s'entretenir avec d'anciens collègues pour tenter de les convaincre du bien-fondé de la décision. La rencontre, qui se déroule dans les sous-sols de la Maison Blanche, est un fiasco. Un des « chers professeurs » ne pousse-t-il pas l'audace jusqu'à prétendre que le secrétaire à la défense, Melvin Laird, n'était même pas au courant des opérations projetées ?

Et Kissinger de conclure : *« Cette réunion marqua mon passage définitif du monde académique à celui des affaires réelles. Ces gens (...) avaient été mes collègues, mes amis. Leur désarroi était compréhensible. N'avais-je pas moi-même traversé une longue période d'hésitation ? (...) Nous n'avions à attendre aucune aide de ceux avec qui j'avais passé ma vie professionnelle. Les blessures devraient attendre la fin de la guerre pour se cicatriser. En l'occurrence, elles ne le furent jamais. Le Cambodge n'était pas un problème moral. (...) Le choix à effectuer était d'ordre tactique. (...) Des hommes raisonnables pouvaient penser différemm—', mais toute discussion était devenue impossible. »* Le chapitre avait pourtant mieux commencé : *« Aujourd'hui encore*, notait Kissinger, *je ne peux parler du Vietnam sans éprouver une peine et une tristesse profondes. »*

Un thème esquivé : l'intellectuel et le pouvoir

L'humour peut décidément constituer un excellent système d'autodéfense. Henry Kissinger en fait la démonstration tout au long de ce premier volume, sans doute pour mieux esquiver le thème d'un autre ouvrage qui aurait pu être fascinant et qui aurait traité des rapports entre un intellectuel et le pouvoir. Pudeur ? Sens tactique ? Toujours est-il que le problème n'est qu'effleuré dans ce long récit consacré à deux années à la Maison Blanche. C'est dommage, mais le peu que nous en dit Henry Kissinger est déjà fort révélateur : on ne passe pas impunément de l'état de chercheur au statut de gouvernant. On n'évite pas une mutation physiologique.

Cette mutation, Kissinger y fait quand même allusion dans le chapitre intitulé « La guerre s'étend ». La guerre qui s'étend, c'est bien sûr celle du Vietnam ; la scène que relate notre héros se passe en mai 1970, peu après que Nixon, soutenu par Kissinger, eut décidé de lancer une offensive contre les bases nord-vietnamiennes installées au Cambodge.

(*) Dessin de Berenice Cleeve.

« Peine et tristesse » n'empêchent nullement Kissinger de se battre comme un beau diable pour défendre sans exception tout ce qu'il a été amené à faire et à faire faire en Indochine. Il y parvient sans doute de son point de vue. Ne suffit-il pas, justement, de répondre tactique lorsqu'on vous parle morale ? Un moyen comme un autre de récuser, sans vraiment s'expliquer, l'acte d'accusation ...ue publie ce même jour, en France, le journaliste britannique William Shawcross ? Le titre de ce livre consacré au martyre du peuple cambodgien illustre à lui seul l'impossibilité du dialogue : *« Une tragédie sans importance »* (1).

Car c'est exact qu'en cherchant à tout prix à *« purger notre politique étrangère de tout sentimentalisme »*, Kissinger ne voit plus que des Etats, jamais des peuples. Son monde comme son livre sont peuplés d'entités abstraites ; les êtres humains y sont plus rares, qu'il s'agisse de l'Indochine, de l'Afrique (à laquelle il consacre généreusement une page), du Chili aussi. Refuser le doute, se barder de certitudes, tel est le prix à payer pour devenir conseiller d'un président. Henry Kissinger a payé sans lésiner.

JACQUES AMALRIC.

(*) A LA MAISON BLANCHE, par Henry Kissinger, Fayard éditeur.

(1) *Une tragédie sans importance*, par William Shawcross. Balland-France Adel, éditeur.

il est vraisemblable que nous l'éviterons »

tiatives, et je n'ai pas changé d'avis.

— Ne croyez-vous pas que la position de Michel Jobert ripostait à l'absence de consultation entre les Etats-Unis et leurs alliés durant la guerre d'octobre ?

— Je pense honnêtement que Jobert, que j'aime beaucoup en tant que personne...

— Et il vous aime aussi...

— Je pense franchement qu'il y avait chez lui du personnage de la pièce de Pirandello qui commence à jouer un jeu, et à un moment ce jeu devient réalité.

Le Watergate ? Une tragédie

— Vous avez mentionné deux ou trois fois le Watergate. Quelle appréciation donneriez-vous aujourd'hui de cette affaire ?

— Je pense que le Watergate a été une profonde tragédie pour l'Amérique. Les méfaits du président Nixon étaient, pris séparément, insignifiants. Cumulativement, ils étaient démoralisants et inacceptables pour le corps politique. D'un autre côté, le résultat pratique de l'affaire a été d'inverser le résultat électoral de 1972, de telle sorte que, même si Nixon en est responsable, la continuité de notre politique est mise en cause, ce dont nous souffrons encore. Après tout, pour 62 % le public américain avait voté pour un conservateur qui ensuite n'a jamais pu gouverner. Le second impact du Watergate a été la destruction du pouvoir américain, et le troisième a été celle du pouvoir du Congrès. En fait, les deux branches, exécutive et législative, se sont trouvées affaiblies, mais la branche législative s'est trouvée renforcée par rapport à l'exécutive. Et même, à l'intérieur de la branche législative, la position du leadership traditionnel s'est trouvée affaiblie, tandis que s'accroissait le rôle des groupes de pression. Nous avons été ainsi conduits à des crises institutionnelles sérieuses que nous commençons tout juste à surmonter.

— Pour en revenir à la France, comment jugez-vous aujourd'hui la politique de de Gaulle et, plus généralement, la politique française d'indépendance ?

— Je crois, et je le dis notamment dans mon livre, que l'attachement de la France à l'indépendance, même si elle a pu créer à l'occasion des difficultés, était la condition d'une politique étrangère sérieuse. Je crois que la France a une politique étrangère sérieuse qui, dans certaines parties du monde, spécialement en Afrique, a renforcé la position de l'Ouest et créé en fait les conditions d'une coopération très constructive avec les Etats-Unis.

— Voyez-vous l'accord de paix entre Sadate et Begin comme la conséquence normale de vos propres efforts et de la politique des « petits pas » que vous avez menée ? Pensez-vous qu'il existe la plus petite chance d'une paix durable sans une solution du problème palestinien ? Ne croyez-vous pas que le moment soit venu de ne plus s'opposer à la participation de l'O.L.P. à la recherche de la paix ?

— J'ai soutenu en Amérique l'accord de Camp David. Si le président Ford avait gagné l'élection, il aurait probablement procédé d'une manière plus graduelle et continué plus longtemps et sur davantage de fronts cette politique des petits pas, avant de tenter de parvenir à une solution globale et définitive. En fait, ce qui s'est passé a été le résultat de l'impétuosité montrée par le gouvernement Carter dans ses premiers mois pour provoquer une réunion de la conférence de Genève. Cela dit, je préfère ce qui s'est passé à l'absence de progrès et, en toute hypothèse, c'est à partir de cette base qu'il nous faudra maintenant travailler. Je crois que Sadate est un très grand homme.

» En ce qui concerne l'O.L.P., je pense qu'il serait meilleur — je l'ai toujours pensé — que les négociations sur la rive occidentale du Jourdain soient conduites entre la Jordanie et Israël et que l'O.L.P. négocie ensuite avec la Jordanie ou avec les pays arabes. Je crois, en effet, qu'il est plus aisé de résoudre le problème de l'O.L.P. dans un contexte arabe que dans un contexte international impliquant Israël et les Etats-Unis avec toutes les pressions que nous rencontrons à l'intérieur.

— Le président Hua Guofeng, durant sa visite en France, a fait une déclaration selon laquelle nous devions essayer de « retarder » une guerre mondiale. Il n'a pas dit essayer de l'« éviter ». Vous passez pour un pessimiste vous-même, mais croyez-vous réellement qu'il est vraisemblable qu'une guerre mondiale puisse se produire ? S'il en est ainsi, pourquoi ? Quel serait le meilleur moyen à votre avis de l'éviter ?

— Je crois qu'une guerre mondiale serait une catastrophe à laquelle aucune de nos sociétés ne survivrait sous sa forme actuelle. Nous avons donc une obligation de l'éviter et pas seulement de la retarder. Mais il me semble que si nous réussissons à la retarder, il est vraisemblable que nous l'éviterons. Ce qu'il nous faut faire peut paraître contradictoire : d'une part, nous devons empêcher un déséquilibre des forces à notre détriment pendant une période temporaire. L'Union soviétique a accru ses dépenses militaires au rythme de, disons 4 % par an, depuis 1962 et les intérêts composés de ces 4 % annuels sur une période de plus de quinze ans représentent une énorme somme. Mais, d'un autre côté, à la fin des années 80, une grande partie de cet équipement sera démodé à nouveau. Nous avons donc une période de cinq ans devant nous au cours de laquelle nous devons essayer de combler le fossé aussi rapidement que possible. En même temps, il nous faut faire comprendre à l'Union soviétique que nous sommes prêts à négocier une véritable diminution de la tension et que nous ne sommes pas en train de réarmer pour préparer une confrontation. Poursuivre à la fois ces deux politiques est très difficile dans une démocratie et spécialement dans la nôtre. Mais c'est une nécessité impérative.

— Cela nous conduit à un aspect très important de l'évolution actuelle du monde et qui est le déclin du prestige américain. Quelles sont, à votre avis, ses causes principales et quelles sont les perspectives d'amélioration ?

— Je pense que la cause en est que nous n'avons pas eu une présidence normale depuis Eisenhower. Depuis lors, nous avons eu des assassinats, des présidents chassés de leur poste, des présidents non élus, et maintenant des présidents soumis à une pression intérieure très forte, pour ne pas dire plus. Nous avons donc toute une génération qui n'a pas connu une présidence normale. D'autre part, nous avons trop succombé à la tentation de traiter la politique étrangère comme la politique intérieure, comme quelque chose qui peut changer à chaque élection, ce qui a créé une impression d'instabilité. Troisièmement, sauf au début des années 70, ce n'est pas nous qui avons dirigé les événements. D'un autre côté, je crois que le peuple américain est fort et qu'il n'y a pas de malaise, contrairement à ce que pense le président Carter, dans le public. Le malaise est dans la direction.

« Mon meilleur rôle : servir d'exemple »

— Vous avez complètement terminé votre dernier tome ?

— Non. J'en suis au milieu. J'ai rédigé huit chapitres.

— Que ferez-vous ensuite ?

— Je n'ai pas de projets. Vraiment aucun projet.

— Envisagez-vous un retour à la politique ?

— En Amérique, si vous essayez de faire une rentrée politique, vous vous détruisez vous-même en poursuivant des fantômes. J'ai eu huit ans de grandes responsabilités et si je n'ai jamais plus de pouvoir politique, je ne me considérerai pas comme inassouvi. Si, à un moment ou à un autre, se présentait pour moi une occasion de servir à nouveau, cela réellement dépendrait des circonstances. Une fois que vous avez fait ce genre de travail... J'ai quitté mes fonctions déterminé à ne plus jamais tenter de les reprendre et, jusqu'à présent, je m'y suis tenu.

— Prendrez-vous position au cours des prochaines élections présidentielles ?

— Je ne prendrai pas position aux primaires entre les candidats républicains. Je pense que, d'une manière générale, le meilleur rôle que je puisse tenir en Amérique est de servir d'exemple, de montrer que l'intérêt national est permanent et d'expliquer ce que sont les grands problèmes.

— Tout le monde dit que vous avez gagné beaucoup d'argent avec ce livre. Serait-il indiscret de vous demander combien et qu'avez-vous l'intention d'en faire ?

— Je ne vous dirai pas combien. J'ai des dépenses très lourdes pour ma sécurité et mes collaborateurs. Il faut que je paye mon propre état-major de recherche et je dépense à peu près la moitié de mon temps pour des activités charitables, utilisant mon nom pour ramasser de l'argent pour des œuvres d'assistance et leur donnant une certaine proportion de mon argent. Et, bien sûr, je paye beaucoup d'impôts ! »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

essais

Le testament de Marcuse

PUBLIE en anglais en 1978, le dernier livre de Herbert Marcuse constitue un étrange testament, à la fois séduisant et irritant. Séduisant, parce que ces quatre-vingts pages fourmillent de trouvailles inspirées et de formules à l'emporte-pièce, véritable mine de sujets sur l'art pour candidats au bac. Mais irritant, aussi, par ses poncifs, sa naïveté et la hâte désarmante avec laquelle le philosophe allemand s'enferre dans des contradictions pratiquement insolubles...

Passons sur la facilité qui consiste à traiter littérature, musique, peinture comme s'il s'agissait de la même chose, en méconnaissant les différences propres à chacune de ces formes d'expression. Passons aussi sur la façon — quelque peu arbitraire — dont Marcuse distingue entre « haute » et « basse » littérature, rejetant Goethe dans la première, mais Schiller dans la seconde. L'essentiel n'est pas là. La question fondamentale est celle qui s'inscrivait déjà, en pointillé, dans les précédents livres de Marcuse : l'art peut-il être au service de la révolution ? Et si oui, l'est-il par son contenu ou par sa forme, par ce qu'il dit ou bien par la façon dont il le dit ?

Marcuse, comme on s'en doute, ne croit plus au « contenu », c'est-à-dire au message, à la thèse, au réalisme socialiste ni à la littérature militante en général. Il a pleinement raison, mais bien qu'il n'ait pas assez de mots pour condamner ce qu'il appelle un peu imprudemment l'« esthétique *marxiste* » (et qui n'en est, en fait, qu'une simplification assez grossière, plus proche de Jdanov que des *Manuscrits de 1844*), les solutions qu'il propose ne sont pas moins ambiguës que celles qu'il rejette.

En effet, bien loin de reconnaître qu'art et politique ne font pas nécessairement bon ménage, Marcuse veut à toute force que l'artiste soit du bon côté — du côté de l'humanité opprimée. C'est simple : pour lui, l'art digne de ce nom constitue *« un souvenir du bonheur qui fut et qui veut faire retour »*, autrement dit une sublimation de l'instinct érotique, et cette sublimation est forcément révolutionnaire puisque la société est répressive et hostile au bonheur.

En quoi consiste « l'art digne de ce nom » ?

Une fois admis ces postulats, il ne reste plus qu'à dire en quoi consiste *« l'art digne de ce nom »*. C'est ce que fait Marcuse en suivant ici Nietzsche : pour l'un comme pour l'autre, l'art en tant que tel ne tient ni dans la forme ni dans le contenu. Il ne commence qu'à partir du moment où le contenu devient forme. Autrement dit, c'est la stylisation, la marque imprimée par la subjectivité de l'auteur, qui va faire accéder au statut d'objet d'art un reflet fragmentaire de la réalité, et transformer ce même objet en instrument de la révolution.

On devine les conséquences d'une telle doctrine. D'une part, toute œuvre d'art « digne de ce nom » se verra enrôlée, de gré ou de force, au service d'une bonne cause — qui sera seule capable de lui donner un sens, bref de la justifier. On retombera donc dans le militantisme, dont on espérait bien se dégager. D'autre part, toute œuvre qui ne cultivera pas le primat de la forme ou de la stylisation se verra exclue du champ de l'art : au reste Marcuse ne se gêne pas pour condamner, en vrac, le dadaïsme aussi bien que l'art pop, et l'art aléatoire aussi bien que l'hyperréalisme...

Ne tombons pas, à notre tour, dans le travers de lui reprocher ses goûts. Il est normal que les idées artistiques de Marcuse soient celles d'un intellectuel nourri de culture classique et peu familier avec la création. Ajoutons qu'il n'est pas si facile d'abandonner le marxisme lorsqu'on se définit, avant tout, comme un philosophe révolté. L'œuvre d'art est-elle capable d'aider à lutter contre l'horreur du monde ? Permettra-t-elle de rendre Auschwitz à jamais impossible ? C'est peu probable, mais il n'en reste pas moins que de telles espérances font la grandeur d'un penseur comme Marcuse, et nous aident amplement à oublier certaines faiblesses de son système.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LA DIMENSION ESTHETIQUE, de Herbert Marcuse. Ed. du Seuil, 88 pages.

Des sociétés « narcissiques »

● *Richard Sennett montre comment « l'homme privé » a évincé « l'homme public ».*

DEPUIS quelques années, le narcissisme de la société américaine inquiète les intellectuels du Nouveau Monde. Parmi les nombreuses études récemment publiées aux Etats-Unis (1), celle de Richard Sennett se distingue par le parallélisme que le sociologue américain établit entre « la chute de l'homme public » (c'est le titre anglais de l'ouvrage) et l' « ascension de l'homme privé ». D'autres érosions de la vie publique ont accompagné d'autres crises de société sans que l'on assiste au développement anarchique de la sphère privée : après la mort d'Auguste, le déclin de la vie publique à Rome débouche sur une quête de transcendance religieuse sans précédent. Aujourd'hui, le désintéressement pour la chose publique provoque, selon Sennett, une réduction dramatique : se connaître soi-même devient une fin en soi au lieu d'être un moyen de connaître le monde.

Le pourquoi de ce repli ? Le capitalisme sauvage qui contraint l'homme à chercher refuge dans la famille la plus étroite et dans l'intimité. Le processus de sécularisation qui accélère le glissement du transcendental vers l'immanent. Le champ de l'analyse ? Les conduites publiques et leurs modifications — le discours, le vêtement, les croyances, le rapport acteur-spectateur. La perspective est historique : c'est la seule étude qui inscrive ce processus — habituellement identifié à l'après-guerre et à l'Amérique du Nord — dans l'histoire, en particulier l'histoire de la France et de l'Angleterre.

Pour Sennett, le mal vient de loin. Sous l'Ancien Régime, tout allait pour le mieux : l'expérience publique était liée à la formation. La société était perçue comme le « théâtre du monde ». Les places, les cafés, les rues piétonnes — « l'espace public » — permettaient de stimulantes rencontres avec les inconnus, les autres ! Au théâtre, à Londres comme à Paris, le public était actif : il parlait, il pleurait, il riait, il exigeait de l'acteur la reprise d'une tirade. L'équilibre s'était établi entre la famille (la nature/le privé) et la rue (la culture/le public).

Et puis Rousseau mit en question la ville, sa culture, son théâtre, son public. Il incarne les premières fissures. Mais c'est le XIXe siècle qui amène le grand bouleversement : le concept de « caractère naturel » propre au Siècle des Lumières fait place à celui de « personnalité ». Le premier insistait sur ce qu'il y a d'universel dans l'homme, le second sur la diversité des paraîtres qui se confondent avec l'être. On s'est mis à croire dans la vérité profonde, psychologique, des apparences immédiates. Sennett fait une brillante étude des effets négatifs de l'irruption de la personnalité dans le domaine public : le succès de l'homme politique ne dépend plus d'actions concrètes mais de sa crédibilité auprès des masses. Lamartine ne réussit-il pas, en février 1848, à imposer par sa rhétorique le code des classes bourgeoises — le silence face à l'art — à un auditoire ouvrier, hors de tout théâtre, au moment où les travailleurs entrent en insurrection ?

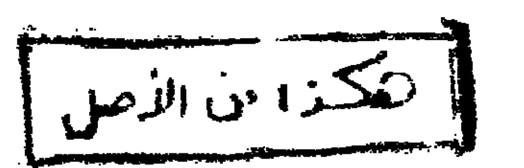
Une structure incontestable

Pour Sennett, *la société intimiste* d'aujourd'hui se caractérise par le développement de ce type de personnalité ainsi que par le « narcissisme », qu'il définit comme la révélation intersubjective de sentiments, conduisant à la destruction des intérêts de groupe. Cette seconde structure est aussi incontestable que la première : des psychiatres américains, Otto Kernberg en particulier (2), ont montré que les névroses narcissiques remplacent aujourd'hui les névroses hystériques du siècle dernier. La démonstration de Sennett est parfaite, trop peut-être. Ses présupposés schématiques : le public est survalorisé ; le privé dévalorisé. Certes, la subjectivité est aujourd'hui dégradée. Mais est-ce une raison pour l'achever ? Ne vaudrait-il pas mieux tenter de la faire renaître sous sa forme rebelle et instaurer un équilibre nouveau entre le public et le privé ? Le livre de Sennett prend toute sa valeur si on le confronte avec son antidote magistral — *la Dimension esthétique* de Marcuse.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LES TYRANNIES DE L'INTIMITE, de Richard Sennett, Le Seuil, 288 pages.

(1) Notamment Edwin Schur : *The Awareness Trap*, N.Y., McGraw-Hill, 1976 ; et Christopher Lasch : *Haven in a Heartless World*, Basic Books, N.Y. 1978 ; *The Culture of Narcissism*, N.Y., Norton, 1979.
(2) Otto Kernberg : *Borderline Conditions and Pathological Narcissism*, J. Aronson, N.Y., 1976.





histoire

Les petits soldats de la Grande Armée

● *A travers un « reportage » de Georges Blond.*

LA Grande Armée naît au camp de Boulogne en 1805 ; son histoire s'achève en 1815 à Waterloo. Pendant dix ans, chasseurs, hussards et dragons, grenadiers, lanciers et voltigeurs déferlent sur l'Europe, occupent Vienne et Berlin, Madrid et Moscou. Historien des poilus, comment Georges Blond n'aurait-il pas été séduit par cette autre épopée guerrière ?

Une épopée qu'il entend suivre au niveau de la troupe, non de l'état-major ; l'épopée de trois millions de soldats français, italiens, polonais, belges, allemands, hollandais, espagnols, danois et portugais — bref l'Europe en réduction, — jetés dans la fournaise des guerres napoléoniennes.

En bon reporter — c'est le style qu'il a choisi, — Georges Blond sait nous montrer le sang qui coule des blessures : l'arme blanche tailladant les chairs fait plus de ravages que les balles et les boulets ; les chirurgiens militaires amputent bras et jambes comme les médecins de Molière pratiquaient la saignée. Que l'on ne s'étonne pas ! La gangrène est plus redoutable qu'une unité de cosaques.

Cantinières troussées au coin d'un bois ou Teutonnes violées à domicile donnent au reportage de Georges Blond la note pittoresque indispensable. L'obsession de la femme hante les bivouacs et le rôle de l'homosexualité, tu pudiquement par les mémorialistes, a dû être très grand.

La mort enfin — ou plutôt les morts — est au rendez-vous. Fusillés, pendus, décapités, ébouillantés, les cadavres s'entassent au fil des pages.

Mais Georges Blond n'oublie pas l'ennui (car l'on s'ennuyait dans les armées de Napoléon !), la faim, la fatigue des longues marches et les fusils de mauvaise qualité. Ajoutons la peur, les désertions, les suicides, les haines inexpiables entre officiers, si bien rendues dans le beau film de Ridley Scott, *les Duellistes*, ou cette folie meurtrière qui saisissait souvent en Espagne les soldats lors de la prise d'une ville et qu'évoque admirablement un autre film, hélas inédit en France, *Cendres* du Polonais Wajda.

Sans minimiser le courage ni la valeur de la Grande Armée, Georges Blond aurait dû insister davantage sur cet envers de l'épopée, trop sacrifié dans son livre à l'anecdote guerrière ou au simple récit des campagnes.

Le gros reproche que l'on pourrait adresser à l'auteur est de faire un usage excessif et en définitive peu critique, des Mémoires du temps, au détriment des sources manuscrites conservées au donjon de Vincennes.

Quelle confiance accorder aux Marbot, Coignet, Putigny et autres Lejeune ? Ils embellissent, inventent ou pillent, ainsi Bourgogne puisant dans Ségur, lui-même suspect, les épisodes les plus terrifiants de son récit sur la retraite de Russie.

Dans une admirable édition critique, appelée à devenir classique, des *Souvenirs du commandant Parquin*, populaires Mémoires de l'un des meilleurs sabreurs de la Grande Armée, Jacques Jourquin sait, par la précision des notes, corriger l'exagération de ce véritable « roman de cape et d'épée ».

Tout en laissant au lecteur le plaisir de lire, dans un texte enfin intégral, les entraînantes aventures de ce joyeux soudard, qui fut mêlé, sous la monarchie de Juillet, aux tentatives de coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, Jacques Jourquin ramène son personnage à ses vraies dimensions. Authentiques les blessures et, pourquoi pas, les aventures galantes, mais, contrairement à la légende répandue par Frédéric Masson, Parquin ne servit pas à Waterloo, et ce parangon de bonapartisme, qui épousa Louise Cochelet, lectrice de la reine Hortense, faillit être décoré de la croix de Saint-Louis sous la Restauration !

Le vérité ne sert pas toujours l'épopée, mais donne plus d'humanité aux héros.

JEAN TULARD.

★ LA GRANDE ARMEE, de Georges Blond. Robert Laffont, 586 p.

★ SOUVENIRS DU COMMANDANT PARQUIN, présentés et annotés par Jacques Jourquin, Librairie Tallandier, Bibliothèque napoléonienne, 424 p.

Lannes et Napoléon

C'EST en 1808 seulement que Napoléon, après des essais avortés comme la création des sénatoreries, parvient à fonder une noblesse d'Empire. Les résistances sont nombreuses, les étapes lentes : cour des Tuileries avec un protocole sévère, charges copiées sur celles de l'Ancien Régime, grands fiefs — tous situés à l'étranger — attribués aux *napoléonides* et à quelques très hauts dignitaires. L'*expérience durera six ans et*, contrairement aux idées reçues, ne profitera aux hommes issus du peuple que dans la proportion de 20 %.

Classe ? Ordre ? « *Un rassemblement d'hommes venus d'horizons différents, d'occupations diverses, mais auxquels est assignée une mission identique qui serait la défense de la quatrième dynastie* », répond Jean Tulard dans une brillante analyse du phénomène. En 1814, peu de ces ducs, comtes, barons et chevaliers se souviendront du serment qui les lie personnellement à l'Empereur et, disparu l'Empire, cette nouvelle aristocratie *ne songera qu'à se fondre* dans l'ancienne qu'elle aurait dû, par vocation, remplacer.

Autre légende à détruire : celle de l'origine populaire des généraux de la République et de l'Empire. Hoche, Augereau et Lannes, un fils de paysans, sont les trois seuls nés dans le petit peuple. Ce dernier — « *le Roland de la Grande Armée* », comme le nomment ses soldats — hait la guerre, mais la fait remarquablement. Blessé à mort par une balle perdue, la bataille d'Essling à peu près terminée, il succombe en disant à son idole quelques vérités dont celui-ci ne tiendra naturellement pas compte : « *Ton ambition est insatiable. Tu n'as autour de toi que des flatteurs.* »

Jean Lannes, duc de Montebello depuis le 15 juin 1808, n'avait que quarante ans. Rangé d'ordinaire parmi les chefs militaires de second ordre, il prend sa vraie place aujourd'hui sous le regard de Luc Willette. « *Je l'avais pris pygmée*, disait Napoléon, *je l'ai perdu géant* », mot de connaisseur. Celui-là, vraisemblablement, aurait été un noble fidèle.

GINETTE GUITARD-AUVISTE

★ NAPOLEON ET LA NOBLESSE D'EMPIRE, de Jean Tulard, Tallandier, 320 pages. Le livre comporte la liste des membres de la noblesse d'Empire la plus complète à ce jour.

★ LE MARECHAL LANNES, de Luc Willette, Librairie académique Perrin, 288 pages.

Les Savoyards au XVIIIe siècle

● *La guérilla des paysans contre les seigneurs et les notables.*

QUAND un paysan savoyard, en 1689, veut conclure une promesse de mariage avec la bergère qu'il aime, il monte la voir à l'alpage, lui donne un écu qu'elle accepte en présence d'un ami commun et qui vaut déclaration d'amour. Ils s'embrassent. Les noces auront lieu... si les parents disent oui. Cette scène charmante, tirée des archives de la vie réelle, et non pas des rêveries d'un poète d'idylle, est l'une des bonnes pages, parmi bien d'autres, de *la Vie quotidienne en Savoie*, de Jean et Renée Nicolas. Les auteurs, après vingt années de recherches dans des paperasses poussiéreuses qui valent de l'or pour un historien disposaient d'un fichier d'une extraordinaire richesse dans lequel ils n'ont eu qu'à puiser, pour meubler l'ouvrage.

La Savoie du XVIIIe siècle existe-t-elle ? Dans le domaine politico-militaire, aucun problème : ce pays, dont sortira par delà 1860, le royaume d'Italie, est en 1760 l'une des petites ou moyennes « grandes puissances » de l'Europe. Ses montagnes valent toutes les forteresses de la terre. Comme disait le duc de Saint-Simon, « *si la Lorraine avait des Alpes, elle serait une Savoie (!)* », c'est-à-dire imbattable.

La pauvreté

Quant à l'existence au jour le jour, la région participe de l'habituelle pratique des montagnards, peu productive : les paysans charrient le foin... sur le dos. Ils nourrissent leur bétail avec des feuilles d'arbres ou *liasses*... On enfoncera une porte ouverte en disant que la pauvreté sévit : une famille sur seize dans le pays accède à l'aisance. Les quinze autres essayent, sans *toujours y parvenir, de ne pas sombrer* dans la misère. Est-ce pire qu'en France, sous Louis XV ? On compte en Savoie, vers 1750, un médecin pour vingt mille habitants. La grande vallée de Maurienne, qui n'a pas un seul docteur en médecine, est totalement livrée aux empiriques. Heureux habitants de la Maurienne qui ignorent ainsi les joies du « cannibalisme médical » !

Une certaine saleté règne en *maîtresse* : les villes sont pleines de porcs (trois cent soixante cochons, rien que dans Chambéry), les bidets sont une curiosité, les vitres sont en papier huileux, les braseros tiennent lieu de cheminées. Quelques améliorations quand même : les poêles en fonte, les horloges, les caleçons et gilets de flanelle font une apparition bien timide encore... Les maisons, surtout dans le nord de la Savoie, sont en bois ; elles brûlent comme des allumettes.

La sociabilité familiale s'exprime grâce aux veillées pour casser les noix, dans la chaleur animale que diffuse l'étable ou l'écurie. Le cabaret est un espace masculin où s'expriment jeu, délinquance, contrebande et prostitution. Parmi les brocs de vin et la fumée des pipes il contribue à fomenter la contestation : elle dresse les communautés paysannes contre les seigneurs et contre les notables.

Dans les municipalités, le greffier qui sait écrire affirme de plus en plus « la dictature d'un secrétariat » ; il défend les terrains communaux contre l'empiètement des grands domaines et des monastères. De curieux personnages, qui sont les fortes têtes de la paroisse, sont qualifiés dès 1730 de « républicains ». Esprits modernes, ils luttent contre l'autre *modernisation*, qui affecte les seigneuries : celles-ci deviennent en effet bureaucratiques, paperassières, et de plus en plus irritantes pour les paysans. Les émeutes pour la libre disposition de la chasse et de la pêche dressent les ruraux aisés et les curés contre les seigneurs, monopolistes du fusil de chasse. On exige, contestation anti-écologique en l'occurrence, la démocratisation du droit d'exterminer la faune. Les derniers ours savoyards tomberont ainsi victimes de la généralisation des permis de chasse après 1790 ou 1800...

L'église paroissiale est l'un des lieux par excellence où se rassemble, curé en tête, la communauté villageoise dans sa lutte *tous azimuts* contre les privilèges qui lui déplaisent. On y mène une guérilla de type « clochemerlesque » contre le ban seigneurial et contre les armoiries des châtelains. Les paysans, dans des scènes assez odieuses, vont jusqu'à déterrer les cadavres des enfants de bourgeois, indûment inhumés sous le pavé de l'église. Décidément, le sanctuaire est bien l'espace commun par excellence.

Archaïsme et modernité

La Savoie des Nicolas est la métaphore de l'Occident des Lumières : guère différents en somme du Piémont ou de la France d'époque Louis XVI... Cette région pourtant possède son originalité : un formidable écart s'y creuse entre l'archaïsme des paysans, à Chamonix par *exemple*, et la modernité bureaucratique de l'Etat à Chambéry. Les seigneurs de village sont donc coincés entre la volonté progressiste des souverains des pays et l'offensive têtue, presque sauvage, que mène la paysannerie contre les féodaux. Ceux-ci seront donc voués à la mort sociale, avant même 1789. Les seigneuries savoyardes périront, écrasées entre l'avenir et le passé ; entre le marteau étatique et l'enclume villageoise. Ainsi naîtra, en Savoie-Piémont du dix-neuvième siècle, la modernité dont sortira Cavour, unificateur de l'Italie.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LA VIE QUOTIDIENNE EN SAVOIE AUX XVIIe et XVIIIe SIECLES, de Jean et Renée Nicolas. Hachette, 380 pages.

Un entretien avec Elytis

« J'ai trouvé ma voie avec la lumière grecque... »

Essayer de transcrire l'élan créateur d'un poète avec d'autres mots que ceux du poème est une entreprise vaine. Odysseus Elytis en est si conscient qu'il refuse d' « expliquer » sa poésie. Il faut la lire ou, mieux, la vivre. Elytis a cependant accepté l'an dernier, et à titre exceptionnel, de nous parler métier pour France-Culture, de nous parler de ce qui est au cœur de son inspiration et de ses préoccupations formelles, mais il a bien pris soin toujours de nous renvoyer à l'œuvre.

Son inspiration, sa volonté de transcrire par les mots l'essence des choses, sa manière d'être amarré à la fois aux étoiles et à la terre, un de ses vers l'exprime fortement. Il est tiré d'un recueil non traduit, « l'Arbre de lumière et la quatorzième beauté », qui est cité par le critique grec N. Coutouzis : « Ayant eu la mer comme amante et l'ayant habitée pendant des siècles, j'y ai appris l'écriture et la lecture. »

Laissons donc parler l'amant de la mer. — O.G.T.

« Comment avez-vous commencé votre itinéraire poétique ?

— J'ai été très influencé par la poésie française, tout d'abord à travers le surréalisme. Il faut bien comprendre ce que ce mouvement a été pour nous en Grèce. Le surréalisme a su détruire les bases de la culture qui nous venait de l'époque de la Renaissance. Dans les années 1930-1940, la Renaissance était, pour la jeune génération de poètes, une falsification des valeurs de l'Antiquité grecque. Or, si notre génération a pu arriver à réaliser l'œuvre poétique que nous connaissons, c'est par la redécouverte de l'Antiquité, et ce qui lie l'Antiquité à la Grèce d'aujourd'hui. Le surréalisme nous a donc d'abord aidé, dans un sens négatif, à détruire cette falsification. Il nous laissait le champ libre. En plus, il proclamait le règne de l'imagination et cela permettait de laisser libre cours à nos impulsions.

» Puis j'ai essayé de me détacher de toutes les influences et de trouver ma propre voie. Je l'ai trouvée avec la nature, et particulièrement avec la lumière grecque. Mais il ne s'agit pas de considérer la nature comme une simple sentimentalité. Je n'ai rien à voir avec un « paysagiste ». A travers la nature, j'ai essayé de transcrire ce qu'on peut appeler une métaphysique de la lumière. Bien sûr, je n'en avais pas conscience au début, mais c'est là le sens de mon œuvre, son chemin. Même maintenant, il y a très peu de gens qui ont compris au fond ce que je cherche à faire. En France, je vois seulement René Char qui a essayé de suivre un peu la même route.

» Oui, une métaphysique de la lumière. Mais je sens que cette formule est inexplicable. Seule la poésie peut l'expliquer. Ce que le poète doit tenter de saisir est ce qui se passe dans un instant minime, dans la lumière absolue. Ou bien, tout à fait le contraire, ce qui touche l'éternel et que la poésie doit restreindre à l'instant. C'est cela le secret. Il s'agit de recherches tout à fait personnelles et à cet égard je me sens assez éloigné des recherches de la plupart de mes contemporains, surtout depuis la guerre.

» En même temps que j'accomplissais cette recherche sur l'instant et l'éternel, j'ai eu des préoccupations d'architecture, si l'on peut dire. J'ai commencé à éprouver le besoin de faire des poèmes qui soient incorporés dans la tradition grecque, comme peut l'être une chapelle populaire blanchie à la chaux. Pour cela, il me fallait utiliser une forme adaptée, surtout quand je me suis mis à entreprendre des œuvres plus vastes, comme *Axion esti*, par exemple. Pour elle, j'ai soumis le poème à une architecture très austère. Je ne veux pas parler de forme, comme jadis on parlait de sonnet ou de ballade, non, il s'agit d'un dessin auquel il faut se soumettre.

» Jadis les formes étaient stables. Moi, pour chaque poème, je cherche une architecture et une versification propres. Je n'ai jamais rencontré ailleurs cette recherche. Dans *Axion esti*, que j'ai écrit avec l'idée qu'il pourrait être mis en musique, certaines parties ont été rythmées avec un nombre précis de syllabes. En général, je ne compte pas les pieds, j'emploie le vers libre, mais, là, la disposition des strophes ou les répétitions sont parfois très calculées. Heureusement, cela ne se remarque pas, et c'est ce que je cherche. L'architecture doit être cachée, mais elle doit être présente.

— En vous lisant, on comprend que vous faites du poète un intercesseur entre le ciel et l'homme. Au vrai sens, il s'agit d'un rôle religieux.

— Je n'aime pas employer le mot religieux, car pour le lecteur il se rattache directement au christianisme, et même à un certain christianisme.

— Alors disons que pour vous le rôle du poète est de transcrire le sens du sacré.

— Sacré, oui, c'est le mot.

Propos recueillis par
OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

Mes fondations...

Mes fondations sont dans les montagnes
et les montagnes les peuples les portent sur leurs épaules
et en haut brûle la mémoire
buisson ardent.
Mémoire de mon peuple tu t'appelles le Pinde et tu
[t'appelles Athos
Le temps se trouble
et tête en bas suspend les jours
faisant tomber avec fracas les os des humiliés.
Qui, comment, quand gravirent-ils l'abîme ?
Quelles légions, de combien d'hommes et qui étaient-ils ?
Le visage du ciel se tourne et mes ennemis s'enfuient.
Mémoire de mon peuple tu t'appelles le Pinde et tu t'appelles
[Athos
Toi seule tu reconnais l'homme à son talon
Toi seule tu parles par le tranchant de la pierre.
C'est toi qui allonges le visage des saints
c'est toi qui sur le bord des eaux séculaires
traînes le lilas pascal !
Tu touches mon esprit et le nouveau-né du Printemps
[tressaille !
Ma main que tu punis blanchit dans les ténèbres !
Toujours et toujours tu dépasses le feu pour atteindre la
[splendeur.
Toujours et toujours du dépasses la splendeur
pour atteindre les hautes montagnes à la gloire de neige.
Mais pourquoi les montagnes ? Qui et pourquoi dans
[les montagnes ?
Mes fondations sont dans les montagnes
et les montagnes les peuples les portent sur leurs
[épaules
et en haut brûle la mémoire
buisson ardent !

★ Extrait de *Axion esti*, traduit par Georges Spyridakis.

Il est trop tôt...

Il est trop tôt pour ce monde, m'entends-tu
Les monstres n'ont pas été apprivoisés, m'entends-tu
Mon sang perdu et le couteau, m'entends-tu
Pointu

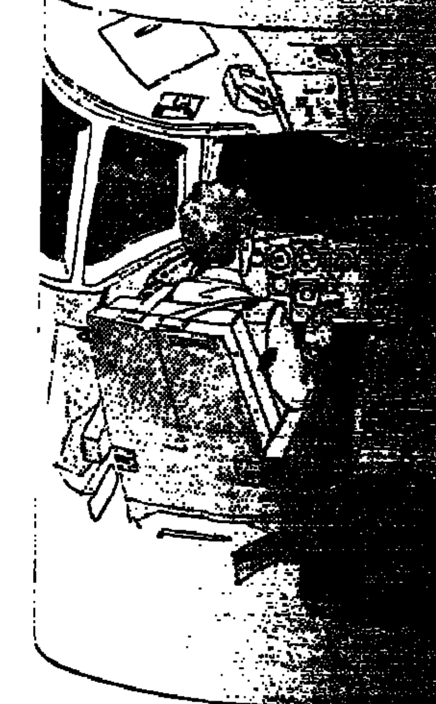
Qui court dans le ciel comme un bélier
Ecrasant les branches des étoiles, m'entends-tu
C'est moi, m'entends-tu
Je t'aime, m'entends-tu
Je te porte te conduis et te donne
La blanche robe d'Ophélie, m'entends-tu
Où me laisses-tu, où vas-tu et qui, m'entends-tu
Te tiens la main au-dessus des déluges (...)
Et le temps est une grande église, m'entends-tu
Où parfois sur les visages, m'entends-tu
Des Saints

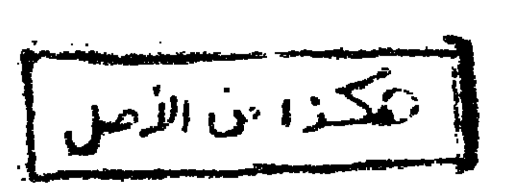
Coulent de vraies larmes, m'entends-tu
Les cloches ouvrent là-haut, m'entends-tu
Un profond passage pour moi
Les anges tenant des clerges entonnent des psaumes
[funèbres

Je ne vais nulle part, m'entends-tu
Ou tous les deux ou personne, m'entends-tu (...).
Par la seule volonté de l'amour, m'entends-tu
Nous avons soulevé toute une île, m'entends-tu
Avec ses grottes ses pointes ses précipices fleuris
Ecoute, écoute

Qui parle avec l'eau et qui pleure — tu entends ?
Qui cherche l'autre, qui crie — tu entends ?
C'est moi qui crie et moi qui pleure, m'entends-tu
Je t'aime, je t'aime, m'entends-tu.

★ Extrait des *Initiales* (1971), traduit par V. Alexakis.





INFORMATIONS «SERVICES»

BIENFAISANCE

LA SEMAINE DES PERSONNES AGÉES

Où va l'argent des quêtes publiques ?

Dimanche dernier, la Semaine nationale des personnes âgées et de leurs associations s'est terminé par le traditionnel appel à la solidarité nationale. A chacune de ces quêtes publiques, le vieux débat resurgit : faut-il tolérer ce recours à la charité publique ? L'Etat ne devrait-il pas, directement ou indirectement, prendre à sa charge ce qu'il délègue aux groupements privés en les autorisant à prélever pour leur compte une sorte d'impôt ? Il y a belle lurette que la vignette automobile, créée pour venir en aide aux personnes âgées les plus démunies, ne suffit plus pour alimenter le Fonds national de solidarité.

Il faut savoir que l'argent donné va appartenir à l'association qui aura su vous convaincre de « faire un geste ». Tout n'est pas réuni dans un énorme pot commun et ensuite redistribué. Un *minimum* de 60 % du bénéfice de la collecte reste à l'association quêteuse, 25 % (ou moins selon les départements) vont au comité départemental coordinateur de l'opération. Ce comité est une décentralisation du comité national qui organise les *manifestations* de la campagne. Il prélève, pour sa part, obligatoirement 15 % des sommes perçues pour payer la location du matériel, couvrir les frais généraux, etc.

En 1975, les recettes furent particulièrement encourageantes, car la Fondation de France avait largement contribué à la promotion de la campagne. On avait atteint le chiffre de 4 804 000 francs. Les sommes ont ensuite baissé : 4 043 000 francs en 1976 et, en 1977, 3 126 000 francs, pour remonter en 1978 à 3 685 000 francs. Cet argent sert aux associations locales pour financer des expériences qui seront, peut-être, reprises à l'échelon national. Les responsables de la Semaine rappellent que l'organisation de l'aide ménagère, qui permet à beaucoup de personnes âgées de rester chez elles et de retarder le moment d'entrer en maison de retraite, a démarré grâce à ces fonds provenant de cet « impôt volontaire ».

En outre, les associations sont suffisamment variées pour que celui qui souhaite apporter sa contribution financière le fasse selon ses opinions philosophiques. Les groupements catholiques ou protestants seront à la sortie des églises, les associations populaires feront les marchés, d'autres se posteront à la sortie des cinémas et des restaurants.

« On a de plus en plus de mal à trouver des bonnes volontés », regrettent les responsables. Pourtant, M. Beullac, ministre de l'éducation, a envoyé une lettre aux instituteurs leur recommandant *« de faciliter, dans les conditions habituelles, la recherche d'élèves susceptibles de participer à cette journée en qualité de collecteurs bénévoles »*. Mais les enfants ne font plus guère recette. Les paralysés qui quêtent pour eux-mêmes obtiennent de bien meilleurs résultats, en progression régulière : 1974, 6 076 000 francs ; 1978, 8 037 000 francs.

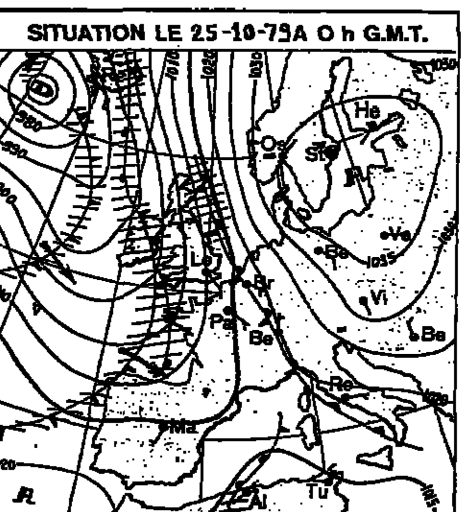
Si la qualité du quêteur et leur nombre importent, la date réservée pour cet appel n'est pas indifférente. Il faut éviter les mois d'été. Le printemps et l'automne sont de bonnes périodes. En 1979, dix-huit « appels à la générosité publique » sont programmés par le ministère de l'intérieur qui en publie le calendrier au *Journal officiel*. La Semaine nationale des personnes âgées, qui suit de près la Semaine nationale du cœur, précède d'une courte semaine le Souvenir français du 1er novembre, juste avant le Bleuet de France du 11 novembre.

Mais, cette année, les résultats s'annoncent prometteurs : les commandes de matériel ont été importantes !

CHRISTIANE GROLIER.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-10-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-10-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 octobre à 6 heure et le vendredi 26 octobre à 24 heures :

Les perturbations venant de l'Atlantique évolueront lentement à travers la France, en bordure occidentale des hautes pressions d'Europe.

Vendredi, ces perturbations épargneront encore nos régions s'étendant des Ardennes à l'Alsace et aux Alpes du Nord, où le temps sera frais et parfois brumeux le matin, nuageux avec éclaircies l'après-midi. Ailleurs, des pluies passagères ou des averses se produiront. Les pluies seront plus fréquentes sur la Flandre, le Bassin parisien et le Massif Central, où les nuages resteront abondants.

Des éclaircies apparaîtront temporairement sur les autres régions, mais les averses y seront parfois accompagnées d'orages. Des précipitations abondantes sont à craindre sur le Midi méditerranéen, où les vents, de secteur sud-est, deviendront forts.

En général, les températures subiront peu de changement.

Le jeudi 25 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,7 millibars, soit 758,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 21 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 18 et 14 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 15 et 10; Cherbourg, 14 et 10; Clermont-Ferrand, 15 et 9 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille, 18 et 12 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 16 et 12 ; Nice, 19 et 13 ; Paris - Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 20 et 16 ; Rennes, 16 et 11 ; Strasbourg, 10 et 1 ; Tours, 16 et 10 ; Toulouse, 18 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 16 degrés ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 23 et 13 ; Berlin, 10 et 0 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 15 et 7; Le Caire, 26 et 20; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 10 et 5 ; Genève, 12 et 10 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 14 et 13 ; Madrid, 18 et 10 ; Moscou, —1 et —6 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 15 et 7 ; Palma-de-Majorque, 23 et 12 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 7 et —2 ; Téhéran, 24 et 21.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 octobre 1979 :

DES DECRETS

- Constatant l'abrogation, d'une part, de l'article 37 du décret du 7 mars 1964 relatif aux conditions de recrutement et au statut des externes et des internes en médecine des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier universitaire et, d'autre part, du deuxième alinéa de l'article 9 du décret du 8 octobre 1970 relatif aux fonctions hospitalières des étudiants en médecine ;
- Portant création de l'institut national des télécommunications.

UN ARRETE

- Portant création d'un comité d'associations et amicales de Français musulmans.

SALONS

A Caen, du 26 octobre au 4 novembre

LA FÊTE DES PAPILLONS

Caen. — Deux mille papillons vivants venus du monde entier seront les vedettes du Salon de la fleur et du papillon, organisé du 26 octobre au 4 novembre, par le Comité des manifestations économiques et touristiques de la ville de Caen. Machines, vaches et appareils électroménagers ont dû libérer les halls de la Foire caennaise pour dix jours. Cent mille fleurs et trois mille arbres ont pris possession des lieux pour dessiner, sur 31 000 mètres carrés, jardins et parcs, forêts et jungles. Rivières et cascades ont même été reconstituées pour accueillir truites et alevins et désaltérer sangliers et daims.

Mais ces Floralies caennaises seront surtout la grande fête du papillon. Les organisateurs ont découvert un Anglais qui, dans sa ferme en Grande-Bretagne, cultive, outre l'originalité, les lépidoptères. Il en présentera plus de 10 000 venus de tous les pays, de dix mille venus de tous les pays, de tous les continents. La plus grande partie d'entre eux, morts, ont été épinglés sur les fleurs et les arbres qui les accueillent habituellement. Mieux encore, deux mille d'entre eux voleront de feuille en feuille, faisant miroiter leurs ailes dans d'énormes vitrines.

Pourtant, un papillon ne vit que trois semaines : ceux-ci ont dû être « fabriqués » exprès pour ce Salon. Et depuis de nombreux mois, les jardiniers de la ville ont dû modifier leur programme de plantation pour pouvoir donner au moment voulu à ces papillons, l'environnement naturel auquel ils sont habitués.

THIERRY BRÉHIER.

LE BRICOLAGE A PARIS. — Le quatorzième Salon du bricolage est organisé au Palais du C.N.I.T., à la Défense, du mercredi 31 octobre au dimanche 11 novembre inclus. Il sera ouvert tous les jours, de 10 heures à 19 heures ; nocturnes les vendredis 2 et 9 *et le mardi 6, jusqu'à 22 heures*. Entrée : 12 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 OCTOBRE

« Histoire et technique de la tapisserie à la Manufacture des Gobelins », 14 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Meyniel.

« Le Val-de-Grâce », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Bouquet des Chaux.

« La Conciergerie sous la Révolution », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Garnier-Ahlberg.

« A l'Arsenal », 15 h., 1, rue de Sully, Mme Legregeois.

« De la place des Victoires à la place Vendôme », 15 h., place des Victoires, Mme Oswald.

« Les Invalides de Louis XIV », 15 h., devant le parvis de l'église du Dôme (Arcus).

« Mouffetard et ses secrets », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade dans le quartier des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Mme Hager).

« L'église Saint-Gervais », 15 h., façade de l'église (M. de La Roche).

« La place des Vosges », 15 h., 1, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et les métamorphoses de l'âme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au Sahara » (Autour du monde), projection.

VACANCES DE LA TOUSSAINT : Du 31 octobre au 6 novembre

Les vacances scolaires de la Toussaint partiront du mercredi 31 octobre au matin jusqu'au mardi 6 novembre au matin.

Les dates des vacances de Noël sont les suivantes : du vendredi 21 décembre au matin au jeudi 3 janvier 1980 au matin.

Le système des zones scolaires n'est appliqué ni à la Toussaint ni à Noël.

BREF

BIENFAISANCE

LA NUIT DE L'ESPOIR AU CASINO D'ENGHIEN. — Le casino d'Enghien organise, le mardi 30 octobre, la Nuit de l'espoir, dîner de gala donné au profit des laboratoires de Saint-Cloud pour la recherche contre le cancer. Au cours de cette soirée, la collection de haute couture de Nina Ricci sera présentée.

★ Renseignements : 989-95-95.

ÉDUCATION

DIPLOMES DE LANGUES ETRANGERES. — L'université de Cambridge organise des examens en décembre pour l'obtention du First Certificate (premier degré) ou du Proficiency (deuxième degré). De même, les chambres de commerce étrangères proposent en avril ou mai des examens de langues (anglais, allemand, espagnol, italien).

★ Pour tous renseignements, s'adresser au Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France (CICCEF), 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois. Tél. 737-50-32.

LIBRAIRIE

« L'EURE ». — Le dernier livre de la collection « Richesses de France » est consacré à l'Eure. Ce département fait partie de la haute Normandie, mais occupe une place bien particulière du fait de sa proximité de Paris.

Texte de Claude Lannette, illustré de nombreuses photographies originales.

★ Editions J. Delmas et Cie, 13, rue de l'Odéon, 75006 Paris, tél. 325-68-32.

LOISIRS

RANDONNÉES PÉDESTRES EN RÉGION PARISIENNE. — Le sentier de grande randonnée GR-14, dont le dernier tronçon vient d'être balisé et qui parcourt plusieurs sites pittoresques de la vallée de la Marne, sera inauguré le dimanche 28 octobre, à Chezy-sur-Marne, à partir de 17 h. 30.

Un guide descriptif de cet itinéraire (pour la partie Boissy-Saint-Léger - Dormans) est disponible à la délégation régionale de l'Ile-de-France de la F.F.R.P.-C.N.S.G.R., 64, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. : 545-31-02.

Pour le dimanche 28 octobre, huit randonnées pédestres sont proposées : deux d'entre elles sont facilement accessibles aux familles en raison de leur faible kilométrage (8 kilomètres et 12 kilomètres).

VENTES

VOITURES A CHEVAUX. — Sur l'hippodrome du Grand-Parquet à Fontainebleau une vente de véhicules hippomobiles de collection est organisée le dimanche 28 octobre.

Me Jean-Pierre Osenat, commissaire-priseur de Fontainebleau, assisté de M. Huet, expert, mettra ainsi aux enchères, après l'évolution des divers véhicules présentés par des conducteurs en costumes d'époque, un coupé 1900, un omnibus 1900, un pilbox, une américaine, une calèche de 1840, un mylord de 1900, un double phaéton, une victoria de 1895, un landau, un tilbury, des chaises de promenade de parcs, etc., ainsi qu'une pompe à incendie datant du milieu du dix-neuvième siècle.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE LA LECTURE

TIRAGE DU 24 OCTOBRE 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	317 391	500 000	6	0 046	1 150
2	5 812	5 000		2 496	1 150
				1 906	5 000
				3 126	5 000
3	93	150		69 946	50 150
	003	500	7	527	500
	503	500		0 237	1 000
	803	500		0 687	1 000
4	4	70		8 967	1 000
	794	570		7 797	5 000
	5 674	1 070	8	2 358	1 000
	9 224	1 070		5 548	5 000
	1 764	5 070		14 448	100 000
	4 984	10 070			
5	8 575	1 000	9	919	500
	397 155	3 000 000		8 179	1 000
				2 159	10 000
6	36	150	0	0	70
	46	150			
	96	150			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES ORCHIDEES LE 31 OCTOBRE 1979 à MONTEUX (Vaucluse)

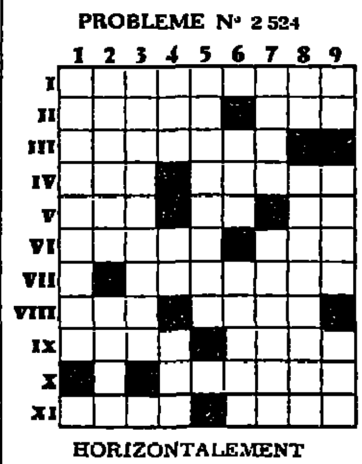
LOTO tirage n°43 — 7 33 34 40 45 46 — numéro complémentaire 20

PROCHAIN TIRAGE LE 31 OCTOBRE 1979 VADALITION JUSQU'AU 30 OCTOBRE APRES-MIDI

1979 N°49

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 524



HORIZONTALEMENT

I. Ne quitte son nid que lorsqu'elle est chassée. — II. Un tas de bouquins par exemple ; Pour être bon, ne doit pas être trop dur. — III. Qui concerne un animal domestique. — IV. Nom pour un jeune homme ; Peut être pris pour un fou. — V. A des fleurs jaunes ; Au monde ; Préposition. — VI. Mise en terre ; Peuvent outrager. — VII. Qui a donc quitté son orbite. — VIII. Nom de chevalier ; Construction sur le pont. — IX. Un joli coin ; Comme des états. — X. Est très à l'aise dans les descentes. — XI. N'ignorait pas ; Longues périodes.

VERTICALEMENT

1. Commerçants qui se mettent en grève. — 2. Qui n'a donc aucune charge ; S'assemblent souvent en troupeaux. — 3. Pas pour rien. — 4. Circule au Japon ; Pronom ; Peut être noirci par le charbon. — 5. Ne regarde pas quand il est grand. — 6. Celle de la République fut brève ; Portée par un moine. — 7. On y trouve une ancienne cathédrale ; Se poser comme un vaisseau. — 8. Participe ; Gratte parfois quand il est petit. — 9. Entre deux propositions ; Crochet ; Participe.

Solution du problème n° 2 523

Horizontalement

I. Sénateurs. — II. Exacerbée. — III. Ce ; Suit. — IV. Rama ; En. — V. Etables. — VI. Glauque. — VII. Epia ; Durs. — VIII. Mien ; Iéna. — IX. El ; Tas ; EG. — X. Notent. — XI. Tue ; Sens.

Verticalement

1. Secrètement. — 2. Exeat ; Pilou. — 3. Na ; Magie ; Té. — 4. Accablante. — 5. Te ; La ; Ans. — 6. Ers ; Eudiste. — 7. Ubuesque. — 8. Rein ; Urne. — 9. Set ; Pesage.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Perspectives budgétaires.

Les subventions des centres dramatiques nationaux seront augmentées de manière à assurer l'actualisation des masses salariales. Certains centres recevront des sommes supplémentaires. Le théâtre de Bourgogne étudie la possibilité de se scinder en deux directions indépendantes. Michel Humbert prendrait en charge l'action culturelle régionale, Alain Mergnat resterait à Dijon et se consacrerait à la création. La nouvelle organisation pourrait prendre effet en 1981.

Plusieurs compagnies indépendantes (dont le Théâtre du Soleil, le Théâtre des Quartiers d'Ivry, l'Aquarium, le Chêne Noir, la compagnie dramatique d'Aquitaine) verront leurs subventions améliorées. Un projet de contrat triennal est en cours. Trois compagnies vont passer « hors commission » : celle de Claude Régy, de Bruno Boeglin et les athévains. Le budget de la commission d'aide aux compagnies sera porté à 10 500 000 F.

M. Jean-Pierre Angremy, directeur du théâtre et des spectacles souhaite résoudre prioritairement, avec l'aide de la Ville, la situation de Théâtre Ouvert, qui devrait, en dehors de ses « mises en espace », être en mesure de produire ou de coproduire trois spectacles par an, et pour ce faire, être installé dans un lieu théâtral permanent. Jean-Pierre Angremy voudrait également stimuler les théâtres privés. Il envisage l'éventualité de conventions qui seraient négociées sur la base de programmes établis à moyen terme, et qui pourraient être financées par le fonds de soutien.

Nouvelles de Reims.

La première création du centre dramatique de Reims est une mise en scène de Hedda Gabler *par Jean-Pierre Miquel, du 3 au 30 novembre. Après le réalisme psychologique, le burlesque avec Feydeau,* Chat en poche *par Denis Llorca, l'un des metteurs en scène-sociétaire du centre. Le second, Philippe Adrien montera en mai* Ubu. *Entre-temps, Jean-Pierre Miquel aura créé* Sur les ruines de Carthage, *de René Kalisky, dont* Dave au bord de la mer *commence le 2 novembre à l'Odéon, dans la mise en scène d'Antoine Vitez.*

« LES CANNIBALES », de Georges Lavaudant

« Cannibale, moins pour le plaisir d'en manger quelques-uns que pour celui de les vomir... », crie un jeune homme en cuir noir. Georges Lavaudant mange, dévore la culture transmise par la vie quotidienne, par les intellectuels de partout et de toujours. Il l'assimile, la fait sienne, la traduit dans son langage qui est celui du théâtre. *« Je ne suis pas écrivain*, dit-il, *mes idées, je les trouve mieux exprimées chez les autres ».*

De même que celui de *Palazzo mentale*, le texte des *Cannibales* est un collage. Mais il ne s'agit plus d'un voyage émietté à travers les livres, il s'agit d'une reconstruction. Les phrases empruntées s'enchevêtrent et se mettent au service de personnages cohérents, se répondent comme se *répondent les préoccupations* de leurs auteurs. Une bonne cinquantaine, dont Gombrowicz, Burroughs, Pasolini, prophètes de la chute des empires.

La chute des empires est la feuille blanche sur laquelle s'écrivent l'interrogation rageuse d'un héritage effiloché, l'accusation cruellement ironique des solutions illusoires par « le politique et l'économique », par l'évasion dans la violence, l'alcool, le sexe. L'accusation cinglante des media qui *« neutralisent les nouvelles les plus incroyables sans laisser de traces, le contraire d'une mémoire... ».*

Le héros est un auteur raté grenoblois, un Candide rongé de désarroi, qui porte le chapeau et l'imperméable de Philip Marlow-Bogart, mais à la manière lâche, négligée de Colombo. Il part à la recherche de certitudes qui s'éboulent sous ses pas. Dans sa ville, il laisse un père désarmé, une maîtresse dont on ne connaît que la voix par téléphone, un ami *peintre saisi par le terrorisme*. Il va et vient entre deux villes mythiques : Berlin, une boîte close, sans fenêtre, un théâtre ; New-York, l'incessant clignotement des nuits de Manhattan, vaste comme le monde, derrière la baie d'un luxueux appartement, enfermé sur son air climatisé. Vision splendide, plus vraie que la réalité, de la danse verticale des lumières de la ville.

Les gens que le héros rencontre sont des artistes, un ancien hippy devenu garde du *corps, une star* nymphomane sur le déclin, des femmes en quête de leur liberté, prisonnières de refus méprisants ou violents, le propriétaire d'une chaîne de télévision, un cinéaste qui parle comme Pasolini, stéréotypes d'une sorte de jet society née de toutes les littératures, celle des *journaux aussi bien* que des romans ou des essais. La grande saga du *monde moderne et les* explosions de ses conflits. Le fait de s'opposer au sort commun rapproche ces gens. Les protègent leur marginalité, leur célébrité, leur fortune. *« Venu d'un milieu prolétaire, je ne suis pas fasciné par le prolétariat »*, dit Georges Lavaudant.

Il appartient aujourd'hui à ce monde qu'il interroge et décrit, dont il dénonce les lassitudes. Entre lui et Fassbinder — en particulier dans *la Troisième génération* — existe comme un lien familial. *Ils ont* les mêmes obsessions, les mêmes phobies, la même dureté, *mais* leurs manières de les dire n'ont rien de semblable. Georges Lavaudant peint des fresques larges, extraordinairement minutieuses, avec un raffinement presque douloureux. Il crée la beauté comme un acte d'amour. Derrière la distance d'un humour aristocratique, la surface froide de la perfection formelle, il y a de la générosité, de la tendresse : ces moments de silence entre le père et le fils, cette danse de deux *silhouettes enlacées*, fondues dans l'ombre ...Des êtres charnels se *cherchent*, se déchirent, luttent et sont broyés par *leur vie*, par *la mort*, par leur conscience impuissante. La présence des *comédiens* — groupe uni en un ensemble admirable, — le rythme des séquences et celui de la musique, sec, bravache ou bien grandiose (Verdi), la fantasmagorie des tableaux — les décors sont de Jean-Pierre Vergier. — effacent le côté « porte-idées » de la pièce, après tout artificielle dans son écriture. Par sa simplicité hautaine, le spectacle efface la virtuosité des éclairages et de la composition picturale. La beauté marque la mémoire d'une longue ligne d'émotions graves, insistantes, comme le sont les questions de Georges Lavaudant.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Grenoble.

« EDISON », de Bob Wilson

Moins spectaculaire que *Death Destruction and Detroit* monté à la Schaubühne (*le Monde* du 22 février) et qui montrait la violence des contradictions perçues par un Américain à Berlin-Ouest, *Edison* se colore des teintes atténuées d'une Amérique ancienne, s'imprègne de la douceur amère des illusions déçues. Cela commence par la déclaration des droits de l'homme, en français, devant le tableau d'aristocrates servis par un Noir, goûtant la paix des privilèges dans un décor de toiles peintes en perspectives fausses. *Gens du passé, si légers* qu'ils semblent des volumes immatériels, des *hologrammes posés* à côté d'un couple d'aujourd'hui, *leurs héritiers*, que l'ombre submerge, et qui sont vêtus pour une *comédie moderne*. Elle se déplacera avec des gestes de star, le dos un peu arqué. Lui aura envers elle des attitudes distantes de propriétaire admiratif. Souvent, interviendra entre eux un soldat blond parlant français, en uniforme bleu et rouge.

Parfois, ils se joindront comme les deux moitiés d'une entité sociale. Au milieu de maisons tristes — peintes sur toiles, toujours — ils croiseront une procession voilée qui avance, stoppe, recule, reprend son mouvement de barque ballottée... *Ils se* glisseront dans le simulacre peint d'un foyer d'Opéra aux rouges et ors usés, aux lustres inutiles. La lumière *vient d'ailleurs, semble* couler d'un regard autre, immense, *omniscient, voilé de* tristesse, caressant et soulignant de sa *caresse le contour* d'un bras replié, le pli d'un vêtement...

Edison ? Il est là, annoncé par l'agrandissment *d'une carte* postale d'antan : les chutes du Niagara. Il est dans son laboratoire, la nuit, et l'orage explose dehors. Dedans, le verre d'une multitude de tubes étincelle, une Noire en blouse blanche, statue de l'inquiétude, porte sa main à sa joue... Bob Wilson, comme à son habitude, installe sur scène son univers intemporel. Dans la transparence du présent apparaît la réalité du souvenir, la maté*rialité* du théâtre. *Les images* déroulent leur splendeur de nuit *et de brume, jusqu'à* celle de l'homme en croix que l'on couvre *d'un drap, qu'approche* une figure voilée portant une lanterne parmi des cyprès, jusqu'au temps de la mort.

Edison, avec ses grammophones, ses ampoules électriques qui cernent le noir, ses machines à morse, ses appareils de transmission dont les signes se perdent dans l'absence, ses voix qui circulent sans se comprendre — comme un « joint » passé de bouche en bouche sans vaincre *l'isolement* de la peur. *Edison*, qui fait courir des *échanges de répliques entre* des figures figées pour dire que *les mots se cassent contre* les masques et que la solitude creuse son *vide aux détours* de tous les chemins, *Edison*, par l'évidence de ses images et leur beauté, transmet à chaque spectateur une part de son histoire personnelle. Chacun s'abreuse, trouve son sillon, voit son propre reflet, unique.

C. G.

★ Théâtre de Paris, 20 h. 15.

CINÉMA

« COURAGE, FUYONS », d'Yves Robert

Le poltron amoureux

Il s'appelle Martin Belhomme, il a quarante-cinq ans, une femme, des enfants, et il exerce la *profession* pharmacien. Sur sa carte d'identité *figure sans doute la mention « signes* particuliers : néant ». Erreur de l'administration : *à la place de « néant »*, il eût fallu inscrire « bloqué ». Bloqué par quoi ? Par une hypertrophie, une suractivité de ce sentiment plus ou moins développé chez chacun d'entre nous et qui s'appelle la frousse, la trouille ou la pétoche. En termes plus nobles, disons que Martin est victimes de ses chromosomes. La *poltronnerie* étant héréditaire de père en fils chez les Belhomme, il est irré*médiablement* poltron, comme on est blanc ou noir.

La pharmacie n'exige pas de ses serviteurs une vaillance exceptionnelle. Mais l'amour, l'amour fou, cet incontrôlable détraquement du cœur et des sens ? Quel héroïsme ne faut-*il pas pour* vaincre les périls qui souvent l'accompagnent ! Face à la *blonde Eva, femme* délicieuse (moins simple pourtant qu'elle n'en a l'air), *que peut faire, que veut faire* le flageolant Martin ? Coincé entre les exi*gences de la passion et celles de la* couardise, comment va-t-il réagir ? Angoissant problème que Martin résoudra à sa manière, en se cuirassant de prudence, et, au prix de quelques concessions, en limitant les dégâts.

Courage, fuyons, on l'a compris, est une comédie de caractère, genre typi*quement français, pour ne pas dire* classique, que Jean-Loup Dabadie et Yves Robert ont *déjà pratiqué avec* bonheur. Comédie en trois actes, pourrait-on même préciser, malgré le désordre inhérent à la narration cinématographique.

Premier acte : présentation du personnage et révélation de sa lâcheté congénitale. Dabadie et Robert paraissent en verve. Le film démarre prestement, et les gags qui *illustrent la pusillanimité passée* du grand-père et du père de Martin, *ainsi que la sienne propre (pendant* mai 1968), font rire... Deuxième acte : le coup de foudre de Martin pour Eva, les premières péripéties de sa carrière de séducteur. Là encore, l'invention ne manque pas et, parmi beaucoup d'autres, la séquence de l'aéroport est un petit chef-d'œuvre... Troisième acte : fourré dans le pétrin, Martin commence à sérieusement se dégonfler...

C'est ici que le bât blesse. La situation nouée, restait à la faire progresser. Les auteurs s'y efforcent en multipliant les surprises et les *rebondissements, mais*, curieusement, comme un moteur qui cafouille, le *film ne répond* plus à *ces coups* d'accélérateur. Quelque part, un res*sort a cédé, le charme s'est rompu*, on cesse de croire et de s'intéres*ser aux personnages, et le coup de* théâtre final (bien tarabiscoté) nous laisse plus pantois qu'amusés ou émus.

Grâce aux brillants dialogues de Jean-Loup Dabadie, à la mise en scène alerte d'Yves Robert, à l'humour de Jean Rochefort, poltron imperturbable, au charme de Catherine Deneuve (quelle jolie voix et quelle jolie chanson !), au talent de *leurs partenaires* (Dominique Lavanant remarquable), on prend souvent *plaisir à ce film. Mais force est* d'avouer *qu'on espérait* s'y plaire *davantage et qu'il manque* à cette comédie euphorique la petite étincelle qui fait les vraies réussites.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« RACE D'EP » de Lionel Soukaz et Guy Hocquenghem

« *Rasdep* », en « *verlan* » (argot des loubards et des punks), signifie pédéraste. De « rasdep » à « race d'ep », on glisse à l'idée de race à part, appliquée aux homosexuels masculins. Le film de Lionel Soukaz et Guy Hocquenghem tente de retracer *l'histoire de la différence assignée* à l'homosexualité dans la société, *depuis le début de ce siècle. Il est* divisé en quatre parties. La première rappelle les jeux du baron allemand von Gloeden qui, vers 1900, photographiait, à Taormina, de jeunes et beaux paysans qu'il n'appréciait pas seulement en portraits ; la deuxième reconstitue le saccage, par les nazis, le 6 mai 1933, de *l'institut de recherches* sexuelles du docteur Magnus Hirschfeld (médecin *juif qui défendit* la cause des homosexuels en Allemagne) ; la troi*sième montre la « libération »* des années 60 dans un Eden d'adolescents livrés sans contrainte à leurs plaisirs ; la quatrième est *l'histoire* d'une *rencontre*, aujourd'hui, dans la nuit de Paris, d'un touriste américain, marié, et d'un dragueur.

Ces épisodes sont plus significatifs d'expressions diverses du désir *homosexuel* que de l'histoire même d'une minorité *affrontant* les préju*gés, l'intolérance*, la *répression*.

Les éléments de pensée et de *réflexion sur la fascination de l'in*terdit, les systèmes répressifs, l'explosion libératrice et la recherche de l'autre, inscrits dans les commentaires, sont fâcheusement altérés par *une mise en images* qui mêle à des documents vrais une sorte de pantomime d'acteurs touchant à la caricature. Ainsi, dans la deuxième partie, la plus intéressante pour un examen historique, la réalité des persécutions nazies est-elle assortie de la représentation équivoque d'Hirschfeld et de ses assistants, *dans des attitudes* libidineuses. Maladresse des interprètes, de la mise en scène, ou *façon de renvoyer* au spectateur d'aujourd'hui l'image que les nazis se faisaient de l'institut du sexologue ? Ce n'est pas clair.

Si l'on en croit la brochure remise à la presse, Soukaz et Hocquenghem ont voulu raconter « *quatre rêveries autour des grands archétypes de l'inconscient homosexuel* ». La ma*nière à la fois naïve et provocante* dont ils l'ont fait risque bien de *conforter* les adversaires de l'homosexualité dans leur refus de l' « *anormal* » et *les indifférents dans leur* indifférence. On aurait aimé un film plus sérieux, plus informatif, à l'usage non pas d' « initiés » mais du grand public.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

★ *Dans un texte distribué aux* spectateurs, les auteurs signalent que, pour éviter le classement X, ils ont « procédé à des caches, effectués à la main, image par image, sur la *pellicule* », refusant *de supprimer* « les très courtes scènes » qui montraient un sexe masculin en érection.

NOTES

Rock

Dr Feelgood

Alors qu'en 1975 on n'espérait plus grand-chose d'un rock qui se contentait d'exploiter des règles établies *au cours des années sans* se renouveler, Dr Feelgood est apparu comme une *exception* à l'abandon généralisé qui caractérisait la production. A une époque où les trente-trois tours ressemblaient à des exercices de style sans substance, où la démonstration primait sur l'inspiration, en pleine ère stéréophonique, avec des compositions trop longues pour coller au quotidien, ce groupe a eu l'audace — car c'était de l'audace — d'enregistrer un disque, « Down by the Jetty », en mono, avec des morceaux de trois minutes qui retrouvaient la spontanéité, *la vitalité du* rock et du rythm 'n blues.

Chef de file de ce que l'on a appelé le « pub-rock » en Angleterre — *phénomène* musical prérévolutionnaire qui a ouvert le chemin aux groupes de punk-rock en réaffirmant l'énergie fruste d'une musique adolescente, — Dr Feelgood était mené par deux fortes personnalités qui avaient le souci de l'image (un complément indispensable à l'esprit du rock) : le chanteur Lee Brilleaux et surtout le guitariste Wilko Johnson, dont le jeu tout en riffs a eu une influence *déterminante sur* la nouvelle génération.

Malgré l'absence de ce dernier, qui a quitté le groupe en 1977 pour former *Solid Senders* et a été remplacé par John Mayo, Dr Feelgood a su conserver son identité. Et si le groupe s'est fait dépasser par les événements qu'il a suscités, sur un plan commercial tout au moins, sa musique reste et restera en prise avec l'actualité.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Sonopresse.

Théâtre

« L'ennemi public »

Hamou Grala et trois de ses amis acteurs ont fait un montage de textes de Jacques Mesrine — extraits d'interview, de lettres adressées aux journaux. En contre-point sont lus des passages d'articles de lois, de règlements pénitentiaires.

Puis le propos du spectacle s'emploie à dénoncer les pratiques des *quartiers de haute surveillance*, dont Mesrine a demandé, avant et après *d'autres*, la *suppression*.

Les textes de Mesrine, soigneusement choisis, sont intelligents, déterminés, et Hamou Grala, qui interprète l' « *ennemi public* », les tempère encore au moyen d'une voix neutre, mesurée.

Les acteurs ont voulu donner une « théâtralité » à cet assemblage de documents : ils usent de masques, de mimiques stylisées, d'une diction « structuraliste ». Il n'est pas facile d'estimer si cela *éclaire ou affaiblit* le projet, je crois que c'est plutôt nuisible, mais il fallait donner, c'est vrai, à ce spectacle une facture, une *expression* ; quoi qu'il en soit, les acteurs, utilisant le théâtre pour informer encore les gens de la chose pénitentiaire, font aussi leur métier, affirment leur responsabilité.

M. C.

★ Théâtre Oblique, 22 h. 30.

Variétés

Uña Ramos

Uña Ramos a longtemps vécu dans un village du nord de l'Argentine, dans une région où l'homme grandit avec la nature, apprend à regarder la terre, à aimer le silence de la brousse, le lever du soleil, le *crépuscule*, les nuits fraîches, les journées chaudes, parfois poussiéreuses, incommodes, mais qui ont une saveur qui ne s'oublie pas, que l'on garde à l'intérieur de soi. Ramos a beau avoir quitté depuis longtemps son village situé à la frontière de la Bolivie, il a toujours dans la tête les images des reflets du soleil sur une terre à peine touchée par l'homme.

Accompagné par un Argentin et un Uruguayen jouant de la guitare acoustique et différents instruments de percussion, Uña Ramos et sa flûte transmettent ces images, des émotions, des odeurs, avec une musique du quotidien nostalgique ou plative, une musique restée dans sa chair et dans son sang fidèle à la tradition indienne des Andes et mise en valeur par la virtuosité, la vélocité d'un grand interprète.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Théâtre de la *Gaîté-Montparnasse*, 20 h. 30.

EXPOSITION

L'argenterie du salon

Trésors : rarement exposition a mérité autant ce titre ronflant prometteur de merveilles, remueur d'Ali Babas des villes et des champs. Ici, l'or coule à flots : il s'étend, se plaque, se dresse, se démène en toutes directions, s'accroche à tout support, se prête à tout propos. Il se donne à voir, brillant, à travers les vitrines hermétiques, telle la première courtisane d'un harem infernal où règne, impuissant, un dieu au visage double, Midas et Tantale à la fois.

L'or partout, jusqu'à masquer ce qu'il vient en principe ennoblir. Ce type d'exposition est, à l'échelle nationale et internationale, ce qu'est, dans certaines familles bourgeoises, l'argenterie du salon. Ainsi les trésors du remlin, comme tous les trésors du monde lorsqu'ils sont choisis et présentés de la sorte, donnent-ils cette nausée caractéristique qui prend certaines « âmes sensibles » là où s'étale une richesse trop neuve : ces antres de nouveaux riches, comme on dit, où rien n'est beau, où rien n'est laid, mais où rien ne donne à l'œil la moindre envie de se poser.

Rien n'est beau, c'est peut-être beaucoup dire, car les amateurs de chaufferettes godronnées y trouveront ici et là quelques fantasques cannelures dont le travail sinon le résultat satisfera leur connaissance d'un art ou d'une technique. A peu d'exceptions près cependant, ces objets restent peu convaincants. Chacun d'entre eux évoque en nous le souvenir ou l'image de tel autre objet connu, de tel ou tel musée, son cousin par la fonction ou par la forme, son homologue par la valeur marchande, son contrère par l'histoire, mais d'une authentique perfection celui-là.

Dans le domaine de l'horreur, on évoquera l'extravagante pâtisserie que Fabergé soi-même, de Saint-Pétersbourg, exécuta peu avant les événements de 1905. Quel crédit accorder, en remontant plus loin dans le temps tout en restant dans les sphères impériales, au chapska du couronnement de Pierre Ier, réplique (1682-1684) du chapska de Monomaque ? Toute révérence faite au pouvoir des tsars, et toute l'estime nécessaire accordée à sa puissance sauvage, à sa « simplicité », ce dôme emmitouflé manque de grâce. Et l'adroite maladresse avec laquelle les orfèvres accrochaient des pierres disparates aux chapeaux des monarchies occidentales n'a pas trop de vertu dans cette couronne-là.

Un trésor n'est un trésor que s'il est protégé des voleurs. Le trésor n'existe en somme que par ses voleurs potentiels : nous ne saurions donc trop conseiller à ceux-ci, s'il s'en trouve, de faire le choix de la simplicité. D'une simplicité toute relative, cela va sans dire. Les beaux objets de cette exposition sont, en effet, de cette nature : le casque du fils d'Ivan le Terrible, la cote de mailles de Boris Godounov ,ou encore la vaisselle de Solvyihegodsk.

Restent les icônes, au nombre de quinze, qui, du douzième au dix-septième siècle, illustrent l'évolution de cet art sacré en Russie. Même si le Kremlin, dans ce domaine non plus, n'a pas prêté ses plus immenses chefs-d'œuvre, elles sont ici le meilleur témoignage de l'art et de la sensibilité de l'ancien empire des tsars.

FREDERIC EDELMANN.

■ L'ATAC, Association technique pour l'action culturelle — réunie en assemblée générale le 23 octobre a voté à une très forte majorité contre les propositions du ministère de la culture et de la communication visant à lui retirer sa mission d'assistance technique (« le Monde » daté 30 septembre-1er octobre. Sur 92 présents, 84 ont voté contre, 4 pour. Il y a eu 4 bulletins blancs. Le personnel de l'ATAC a manifesté sa crainte de faire les frais d'une réorganisation et son désir de participer aux consultations.

VARIÉTÉS

SHOW THIERRY LE LURON

Plus que jamais, l'imitation est à la mode. Elevée dans le passé au rang d'un art par des artistes comme André *Aubert*, dont le mimétisme n'était pas seulement vocal mais gestuel et qui fut l'un *des premiers à utiliser des tex*tes de chansonniers — en général ceux de Jean Lacroix — donnant à la parodie son originalité, l'imitation est devenue un genre autonome et populaire avec Thierry Le Luron, qui en a fait un spectacle en soi. D'autres, depuis, se sont engouffrés par la porte ainsi ouverte — Patrick Sébastien, notamment, qui sera tête d'affiche de l'Olympia pour les fêtes de fin d'année — et la radio elle-même s'en est mêlée, organisant un concours quotidien d'imitateurs. *Diverse dans son expression*, sensible et nostalgique, avec Sébastien l'imitation prend le *relais* des anciens chansonniers chez Le Luron.

Celui-ci a la gamme la plus large qui soit. Il prend la voix de tout personnage connu dans le domaine de la *politique ou du show-business*, utilise les mêmes vibrations, le même phrasé, le moindre *souffle, le* moindre frémissement du modèle. Il sait mettre en scène ses imitations, développe avec vivacité un véritable show où rien ne manque, ni le grand orchestre de vingt-quatre musiciens, ni le décor brillant *et* le *rythme*, ni les *gags* et même la légère pointe d'émotion.

Le nouveau spectacle de Thierry *Le Luron élargit* considérablement encore la palette d'imitations avec *quelques petits chefs-d'œuvre (Maurice* Chevalier, Dalida, Zizi Jeanmaire) et quelques séquences *remarquables*, comme celle, pleine de vigueur, de la tribune du Parlement, avec MM. Chaban-Delmas et Georges Marchais et celle, bouffonne, de la « Radioscopie » de M. Mitterrand. Cependant, autant la deuxième partie du spectacle est inventive et musclée, autant la première partie, un peu trop « potins de la commère », paraît *tourner à vide malgré* les prouesses techniques qui se bousculent à chaque minute.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Marigny, 21 h.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : A toi pour toujours ta Marie-Lou.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Raymond Queneau (Seul o sol).
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Danse (Merce Cunningham) ; 15 h. et 18 h. : Cinéma (films et vidéos sur l'exposition Vu en Chine).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Sol ; 20 h. 30 : Gin Game.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, Darling.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Danse de mort. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Grand Hall Montorgueil (233-80-72), 20 h. 30 : Cervantès ; Don Quichotte.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : *Stratégie pour deux jambons* ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jeff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (236-54-39), 21 h. : les Mystères de Marseille.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h : les Parapluies de Cherbourg.
Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Timepiece ; 22 h. 30 : l'Ennemi public no 1.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Wings.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : le Tout pour le tout.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Voltaire's Folies.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un auteur nommé Tennessee.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : Messagère pour un printemps.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), *20 h. 45* : les Amours de Don Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre 13 (250-13-54), 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Testament du père Leleu ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.



Jeudi 25 octobre

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : A. Lugand ; 21 h. 30 : J. Charby.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Pirandello.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h 15 : le Président.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flic et Drack.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Florence Blot ; 22 h. 45 : Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : M. Vivier, R. Tabra.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Grandeur et Misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Mélodrambulant.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris, bonjour.
Splendid (887-33-82), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : Plurielle.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : J.-C. d'Aigle.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : P. Richeux ; 22 h 15 : A. Nobel.
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : la Cave à chansons.
La Vingtième Marche (636-72-45), 21 h. 30 : les Chansons-Méchants.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond... ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Charles Dumont.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Nana Mouskouri.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Clotilde.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Campagne-Première (322-75-93), 18 h. 30 : Chaleur ; 20 h. 30 : Verdict ; 22 h. 30 : Cheik Tidiane Fall.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Oth.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : D. Lockwood.
Mutualité (329-12-99), 21 h. : Junior Wells and Buddy Guy.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Archie Shepp Big Band.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Pavillon de Paris (205-44-12), 21 h. : Johnny Hallyday.
Riverbop (255-12-27), 21 h. 30 : Trio F. Lockwood.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Marcel Magnat ; 22 h. 30 : Josy Mass.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : Cerf-volant ; 23 h. : Eric Boell et Laurent Roubach.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Troupe Pointeplenu.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : C. Heggen, Y. Marc (Théâtre du Mouvement).
Galerie A. Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Karine Saporta.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : D. Kogan (Beethoven).
Salle Cortot (371-64-99), 21 h. : Quintette à vent Nielsen (Mozart, Reicha, Nielsen).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Debussy, Nigg, Bartok).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. D. Fischer-Dieskau (Dutilleux, Debussy, Lutoslawski).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Ensemble d'archets français, chœur les Madrigalistes de Paris (Vivaldi : Gloria).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Musique *sacrée italienne au dix-septième siècle*.

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968-1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.
THEATRE
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre de Paris, 20 h. 15 : Edison.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : les Fausses Confidences.
DANSE
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Merce Cunningham.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Epave, de W. Rozier ; 18 h. : Aria pour un athlète, de F. Bajon ; 20 h. : J'accuse, d'A. Gance (en présence d'Abel Gance, pour son quatre-vingt-dixième anniversaire).
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Un homme de fer, de H. Klug ; 17 h. : le Profane, de K. Kieslowski ; 19 h. : la Faim, de H. Karlsen ; 21 h. : la Moisson blanche, de J. Domaradzki.

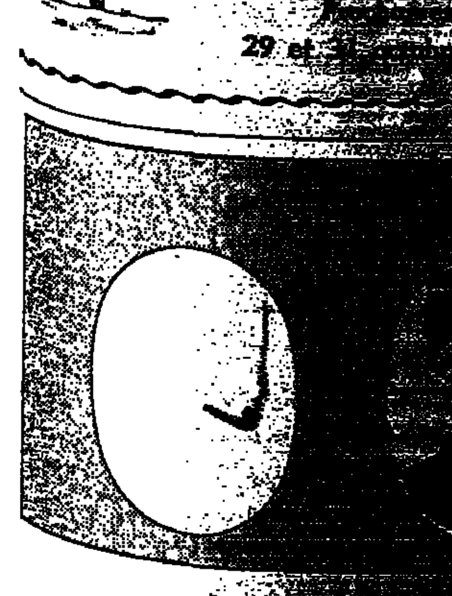
Les exclusivités

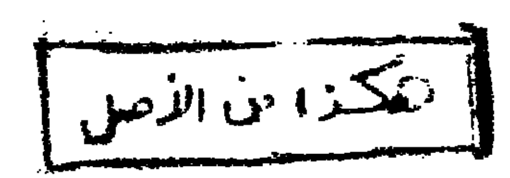
ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-16) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CEDDO (Sénégal, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-53).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H.Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DROLESSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : La Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Les films nouveaux

LE TOUBIB, film français de Pierre Granier-Deferre. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Helder, 9e (775-11-24) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MALIN, film américain de John Huston. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.o.-v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA RACE D'EP, film français de Guy Hocquenghem et Lionel Soukaz. (**). — Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
WINIFRED WAGNER, film allemand de Hans-Jurgen Syberberg — V.o. : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA CROISADE MAUDITE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-21-13).
LES CHARLOTS EN DELIRE, film français d'Alain Basnier. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN, film français de Jean Image. — Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
QUATRIEME RENCONTRE, film américain de Roy Garret. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).





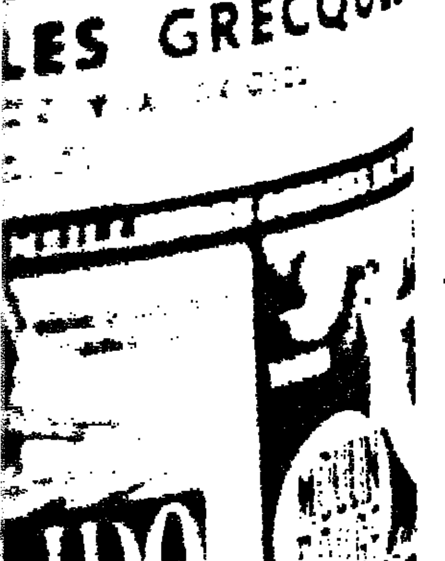


SPECTACLES

L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ? (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Cin'ac, 2e (236-80-27).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
HAIR (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H.Sp.
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE JUSTE DROIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES LARMES DE SANG (Alg., parlé français) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. - Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-37-41).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOTOS DE LA MORT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 - Juillet- B eaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George - V, 8e (225-41-46), (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f : Capri, 2e (508-11-69) ; U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point - Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-73) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Ang., v.o.) : (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AINSI VA L'AMOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) 12 h.
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
AMARCORD (It, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LES AVENTURES EPOUSTOUFLANTES DE TOM ET JERRY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-83).
COUP DE GRACE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
FELICITE (Fr., A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LET IT BE (Ang., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Ang., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-38).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 25 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le cahier du passé.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Quand et comment donner de l'argent de poche aux enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Yeux bleus.
De J. Cosmos et J. Chatenet, réalisation F Dupont-Midy.
21 h 30 L'événement.
Le magazine d'H. Marque, Ch. Bernadac et J Besançon.
Au sommaire : Guantanamo, colonie militaire américaine à Cuba. Italie : le village de Mussolini. Emeutes dans le Fouron : renaissance de la French Connection ; les victimes du talc Morhange.
22 h 37 Ombre et lumière : Les voix du silence.
Regards sur la peinture abstraite.
23 h 35 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblée parlementaire.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Yves Duteil.
Autour d'Yves Duteil, Jacques Chancel a réuni Jeanne Moreau, Francis Cabrel, Jean Musy, Charles Level, Philippe Chatel, Guy Lukowski, Jean-Philippe Collard, Frédéric Mey.

23 h 15 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre : quinzaine du désarmement.
Avec M. de Lipowski.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : Maigret tend un piège.
Film français de J. Delannoy (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, O. Hussenot, J. Desailly, A. Adam, L. Bogaert (N.).
Dans le quartier de la place des Vosges, un maniaque sexuel, tueur de femmes, semble défier le commissaire Maigret qui, après lui avoir tendu en vain un piège, trouve brusquement une piste.
Bonne atmosphère réaliste, étude psychologique soignée Gabin n'est pas vraiment le Maigret de Simenon, mais il compose un policier de la vieille école qui enquête selon ses méthodes.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Hommage à Abel Gance.

FRANCE-CULTURE

18 h. 45, « Les maîtres chanteurs de Nuremberg », en direct du Grand Théâtre de Genève, opéra en trois actes de R. Wagner. Direction musicale H Stein, mise en scène J.-C. Riber Avec : K. Ridderbusch, U. Cold, P. Van Der Bilt, R. Kollo, H. Pampuch, C. Casapietra.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. 2 à 18 h. 30, Jazz Time).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : en direct du Grand Auditorium de Radio-France - Nouvel Orchestre philharmonique et Maîtrise de Radio-France, dir. : G. Amy, avec J Gomez, H. Schaer, S Nigg : « la Damoiselle élue », de Debussy ; « Mirrors for William Blake pour piano et orchestre » (création), de Nigg ; « Musique pour cordes, percussion et célesta », de Bartok
23 h., Ouvert la nuit : La radio d'hier, par Myriam Soumagnac.
1 h., Douces musiques : Italia.

Vendredi 26 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 L'énergie, c'est nous :
Emission de l'Agence pour les économies d'énergie.
14 h 5 Télévision scolaire :
Eveil à dominante « Sciences humaines » (C.M.). Une semaine au G.A.E.C. de Ker Even, dans le Finistère.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour :
Le portefeuille en croco.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
La sécurité sur les deux-roues.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : la Magouille.
De Paul - Aristide Bréal, mise en scène de J. Fabbri, avec J. Fabbri, C. Collas, C. Leblond.
Vaudeville « historique » anti-héroïque : le brave peuple tremble et se débrouille, les puissants magouillent, la France est la patrie du système D. Il y a un cocu, et comme c'est un gendarme, le public est censé s'esclaffer d'autant plus. Un comique pesant et un rôle en or pour l'anarchisme poujadiste de Jacques Fabbri.
22 h 35 Rétrospective : Marcel Cerdan.
Trentième anniversaire de la mort du champion.
23 h 35 Cinq jours en Bourse.
23 h 45 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : le Mariage de Chiffon.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Santé, mode, beauté, maison...
15 h Série : la Famille Adams.
16 h Magazine des loisirs : Quatre Saisons.
17 h Histoires courtes : Fracture.
17 h 20 Fenêtre sur... peintres de notre temps.
Antonio Segui vit à Paris depuis une vingtaine d'années. Ce peintre argentin, dont la verve un rien expressionniste s'exerce sur les conformismes et les tabous du quotidien, expose du 24 octobre à la fin novembre au Musée d'art moderne à Paris.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Zanett ; Candy ; Lippy le lion.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : L'or du Transvaal.
Scénario P. Nivollet et J.-C. Camredon. Réalisation Cl. Boissel (troisième épisode).
Traqué par Laxton, chef de la police anglaise, Abraham, chef du commando Boer, et ses hommes se sont fait massacrer. Corvin jure de retrouver Marguerite qui a été capturée...
21 h 35 Magazine littéraire : Apostrophes.
Henry Kissinger.
Bernard Pivot a invité : MM. H. Kissinger (A la Maison Blanche : 1968-1973), O. Todd et Mme F. Giroud.
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-Club (cycle cinéma d'avant-garde):
Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J. M. Straub (1967), avec G. Leonardt, C. Lang, A. Panaritz, K. Leonhardt von Harnoncourt, K. Drewans (v.o. sous-titrée, N.)
De 1720 à 1750, la vie du musicien allemand Jean-Sébastien Bach par sa seconde épouse, Anna Magdalena
Tout le contraire d'une biographie romanesque à costumes. Un travail scrupuleux, rigoureux, d'approche de la musique de Bach dans sa relation à son créateur. Exécution des œuvres et scènes d'intimité en longs plans immobiles.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre : quinzaine du désarmement.
Avec le conseil national du Mouvement de la paix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Il n'y a plus de terrain vague.
Une enquête de Patrick Pesnot et Robert Bober.
21 h 30 Nouvelles : Les petits soirs.
Clodomir ou l'escroc : Jérémie et Hélie.
Deux nouvelles signées André Stil et filmées par Raoul Sangla, ou les vieux dans le Nord.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'Afrique des grands empires.
8 h. 32, Délie ou le dit de Maurice Scève.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Le pèlerinage retrouvé », de J.-J. Antier.
11 h. 2, Libre parcours récital au Festival estival de Paris. *Ensemble instrumental « La Follia ».* Œuvres de Boyce, J. Cage.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu, thème et variations.
14 h., Un livre, des voix : « Toutes les salles de la forêt », de J.-C. Andro.
14 h. 42, Un homme, une légende : J.-L. Binet sur les traces du docteur Andreas Vesalius.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Musique contemporaine : Marc Monnet ; musique vivante.
18 h. 30, Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les télécommunications.
20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : La nouvelle toxicologie.
21 h. 30, Black and Blue : Jazz et cinéma.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La Goutte-d'Or.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : « In hymnis et organo » - L'orgue ibérique à la fin du dix-huitième siècle ;
12 h., Musique de table : « Musique de charme » - « Quintette à cordes en ut mineur », de Mozart, par le Quatuor bulgare ; « Six danses roumaines », de Bartok, avec M Beroff ; 12 h. 35, Jazz classique : « la Saga de Jelly Roll » ; 13 h., Les métiers de la musique : « les compositeurs » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : « Maroc » ; 14 h. 30, « Les enfants d'Orphée » (pour les enfants de 7 à 9 ans) ; 15 h., Musique-France-Plus : « Chansons et danses », de d'Indy, avec les membres de l'Octuor Bourgue; « Croquis d'automne », de Ropartz; « Symphonie n° 7 », de Chostakovitch, dir. : K. Kondrachine ; 17 h., Musique ancienne de Pologne.
18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. 2 à 18 h. 30) : Jazz time.
20 h., Présentation du concert.
20 h. 20, Echanges franco-allemands : Orchestre national de France, direction : Silvio Varviso, avec Anton Dikov. Symphonie n° 101, « L'Horloge », de Haydn ; Concerto pour piano n° 2, de Bartok ; l'Oiseau de feu, suite (1919), de Stravinsky.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires, « Adolf Busch et son orchestre de chambre ». Sept spirituals, transcriptions de A. Busch ; Concerti grossi, opus 6, de Haendel ; 0 h. 5, les musiques du spectacle.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 25 OCTOBRE

— L'émission consacrée au Sénat a pour invités *MM. Léon Jozeau-Marigné*, sénateur de la Manche, président de la commission des lois (R.I.) et *Robert Laucournet*, sénateur de la Haute-Vienne, vice-président de la commission des affaires économiques (P.S.), qui parlent de la Chine, sur A 2, à 19 h. 45.

— *Mme Alice Saunier-Séïté*, ministre des université, parle de la rentrée universitaire, au cours du magazine « Le téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 15.

VENDREDI 26 OCTOBRE

— *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, est l'invité du journal de R.M.C., à 13 h.

Des mesures en faveur de la création audiovisuelle française

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a présenté, devant le conseil des ministres du mercredi 24 octobre, plusieurs mesures en faveur de la création audiovisuelle française.

Ces mesures s'ordonnent autour de *deux* axes : l'évolution des rapports entre le cinéma et la télévision, d'une part ; le développement d'une politique de création à la télévision, d'autre part.

Sur le premier point, il s'agit, selon M. Lecat, de « *favoriser les relations entre deux milieux professionnels demeurés distincts* » pour « *donner une assise plus solide à l'industrie de l'audiovisuel* », et en même temps d'« *assurer l'alimentation suffisante des chaînes en films de cinéma à un moment où l'amenuisement de leurs stocks en films nouveaux risque de compromettre leur programmation* ». A cette fin, les sociétés de programme TF 1 et Antenne 2, qui bénéficieront de la carte de producteur, pourront intervenir comme coproducteurs (minoritaires) de films dans les mêmes conditions que FR 3, à concurrence de 8 millions de francs chacune en 1980. Une filiale spécialisée sera créée auprès de l'une ou l'autre chaîne. Le délai de passage de ces films à l'antenne serait porté de dix-huit à vingt-quatre mois. On pense, au ministère de la culture et de la communication, que les coproductions entre la télévision et le cinéma permettront enfin la réalisation de ces films populaires de qualité qui font défaut à la production française et qui trouveront leur place sur les nouveaux marchés suscités par les techniques modernes de diffusion (satellites, vidéo-cassettes, vidéo-disques).

En ce qui concerne la politique de création à la télévision, des moyens financiers accrus seront accordés aux chaînes ; un fonds de la qualité, alimenté par un certain pourcentage du produit de la redevance, et doté de 50 millions à 70 millions de francs, sera institué ; la dotation du fonds de création audiovisuelle, réservé aux documentaires de création, est porté de 5 millions à 7 millions de francs en 1980 ; enfin, des aides seront données aux retransmissions de sepctacles.

D'une chaîne à l'autre

ANTENNE 2 REPOND A M. LE TAC

La direction d'Antenne 2 a rendu publique, mardi 23 octobre, la mise au point suivante en réponse au rapport de M. Le Tac qui mettait notamment en cause M. Claude Barma, responsable des séries et feuilletons (*le Monde* du 24 octobre) :

« *Il s'agit d'une vision fort éloignée des réalités actuelles de l'organisation et du fonctionnement de la société, où les responsabilités sont définies de telle sorte que chacun puisse faire son métier. Ces appréciations ne tiennent aucun compte, en particulier, des efforts réguliers tendant à renouveler et à diversifier les programmes et les responsables des émissions. Il est heureux qu'Antenne 2 puisse compter dans ses rangs des hommes de télévision expérimentés qui, malgré les attaques dont ils sont l'objet, assurent au mieux leur mission de satisfaire les téléspectateurs.* »

YVES MOUROUSI SUR FRANCE-INTER

Yves Mourousi est revenu à France-Inter, où il est chargé, depuis le samedi 20 octobre, d'animer les journaux de mi-journée en fin de semaine. (le samedi, de 13 heures à 14 heures, et le dimanche, de midi à 14 heures).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son
DEPARTEMENT EXPLOITATION
PARIS LA DEFENSE

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Titulaire du BTS mécanique chaudronnerie ou équivalent. Ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la maintenance des unités de traitements ou des conduites de transport d'effluents pétroliers.

Il prépare les méthodes et procédures d'entretien et d'inspection et assure une assistance technique aux Filiales de Production basées à l'étranger.

Bonne connaissance des problèmes de corrosion souhaitée. Cette assistance nécessite des déplacements fréquents et la connaissance de l'anglais. Aptitude à l'expatriation.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 30828
à SNEAP - D.C. Recrutement, 21, avenue des Lilas
Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS EN ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
(transmissions numériques, systèmes à microprocesseurs)
recherche

INGÉNIEUR CHEF DE LABORATOIRE

Une expérience d'au moins cinq ans (études et mise au point) est requise. La croissance rapide et la technicité de l'entreprise garantissent d'exceptionnelles perspectives de carrière.
Adresser curriculum vitae détaillé à A.E.T.A., 1, rue de Verdun - 92140 CLAMART.

Banque internationale, PARIS (9e)
recherche pour son Service du Personnel

DEUX EMPLOYÉS

Expérience indispensable de plusieurs années dans la fonction.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous référence 7720/O à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui tr.

GROUPE D'ASSURANCES LA PRESERVATRICE
recherche

responsable études informatiques

pour lui confier l'encadrement humain et technique de son SERVICE ETUDES.

Le candidat devra nécessairement posséder :
- un diplôme de grande école de commerce scientifique,
- une connaissance pratique des techniques informatiques (temps réel - data base,...), et des techniques d'organisation,
- une expérience de plusieurs années de direction de projets importants,
- une forte personnalité lui permettant de diriger avec efficacité le service.

Le poste est basé à Puteaux.

Si vous pensez que votre profil correspond à nos exigences, envoyez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 3625 à LA PRESERVATRICE - Melle Montanier - Service du Personnel - 18, rue de Londres 75439 Paris Cedex 09.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)





Banque Européenne d'Investissement
La Banque Européenne d'Investissement, une institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, recherche

un JURISTE d'environ 33 ans

Dans le cadre d'une équipe internationale, il sera chargé essentiellement de l'établissement d'études juridiques, de l'examen des aspects juridiques des opérations de prêt, de l'élaboration en liaison avec d'autres départements de la Banque de documents contractuels, de contacts avec les promoteurs des projets au financement desquels participe la Banque.

Qualification: Formation juridique française (niveau doctorat).
Bonne connaissance du droit belge appréciée.
Expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine bancaire, du droit des sociétés et de la rédaction d'actes. Pratique des contacts internationaux à haut niveau. Qualités de rigueur et d'ordre, esprit méthodique.

Langues: Maîtrise du français. Bonne connaissance de l'anglais. Connaissance d'une troisième langue communautaire souhaitable.

Le traitement initial se situera, en fonction de la qualification, entre FF. 11.400 et FF. 15.000 net par mois. Il sera complété, le cas échéant, par des allocations familiales. La Banque offre par ailleurs des avantages sociaux intéressants (régime de pension et caisse de maladie autonomes allocations scolaires, etc.).

Les intéressés possédant la nationalité d'un des pays membres du Marché Commun sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la
Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
Luxembourg.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

VILLE DE CACHAN
(VAL-DE-MARNE)
recherche
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
2 à 3 ans d'expérience, pour concevoir, réaliser, démarrer applications de pointe sur mini-ordinateur.
Intéressantes perspectives de carrière.
Adr. C.V. et prét. à M. le Sénateur-Maire de Cachan 94230.

1er GROUPE FRANÇAIS DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES
recherche
UN TRADUCTEUR INTERPRÈTE
ALLEMAND - FRANÇAIS
ayant de solides connaissances des termes techniques du bâtiment.
Disponible rapidement.
Lieu de travail : proche banlieue est.
Adr. C.V. et lettre manuscrite à no 31.103 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

INFORMATIS
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES pour d'importants projets EN TEMPS REEL
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel - Untel 80/80 - motorola
Postes à responsabilités pour éléments de valeur.
36, r. Daubenton (5e) - 337-99-22.

Sté de documentation recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ou AT 3
pour rédaction notices (circuits digitaux, logique programmée. Adress. C.V. et prét. à SED, 6, rue du Doct.-Gosselin, 94230 CACHAN. Tél. : 664-12-71.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
Filiale d'un grand établissement financier français
recherche

INGENIEURS grandes écoles

Orientés vers les applications électroniques ou optiques et les techniques informatiques.

Les candidats devront justifier :
- d'une expérience de cinq années,
- d'une connaissance technologique des microprocesseurs,
- d'une bonne pratique de l'anglais.

Affectés au siège parisien de la société, pour recherches appliquées et réalisations de systèmes originaux, ils seront appelés à se déplacer fréquemment à l'étranger pour la mise en place de ces systèmes.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 3626 à :

SINORG Recrutement -
7, rue Royale - 75008 PARIS.

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
DIRECTION ET CONTROLE DES GRANDS TRAVAUX
(Établissement Public)
recrute
pour d'importantes opérations

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU
très expérimentés
en contrôle d'exécution :
- de travaux routiers
- de travaux de bâtiment
- d'installations de climatisation (disponibles immédiatement)
- d'équipements de bâtiment (électricité, plomberie, etc.).

MÉTREURS BATIMENT
couverture sociale assurée

Adresser demande manuscrite + C.V. + photo récente et prétentions à :
Direction et Contrôle des Gds Travaux
B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.
Téléphone : (19-225)
31-15-73 - 31-16-49 - 31-10-69

CHAIRE DE LITTÉRATURES ROMANES

La chaire de littératures romanes de l'Université de Trondheim, en Norvège, est vacante. Le titulaire de cette chaire devra assurer plus particulièrement les cours de littérature française.
Le dossier de candidature, comportant les copies certifiées conformes des diplômes, un curriculum vitae détaillé (enseignements, postes précédents, etc.) et un exemplaire de la liste des travaux scientifiques, doit être adressé au Roi et envoyé à l'Université de Trondheim, Norges Laererhogskole, Service du Personnel, 7055 Dragvoll, Norvège, avant le 20 décembre 1979.

Les candidats désireux d'obtenir des renseignements supplémentaires pourront s'adresser à l'Université de Trondheim, Service du Personnel.

H. B. S.
Groupe THOMSON
SAINT-DENIS Mo PLEYEL
recherche

2 A.T.P. ÉLECTRONICIENS
TRÈS EXPÉRIMENTÉS

— Le premier aura de bonnes connaissances en logique, électrotechnique, règles de sécurité et aura une *bonne expérience des problèmes* industriels sur site.
— Le second aura de bonnes connaissances en électronique, appareillage, interface calcul, règles de sécurité et expérience des problèmes de maintenance.

Les deux postes peuvent intéresser des candidats à la recherche d'un contrat de courte durée.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence 002, 64, rue Pleyel, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

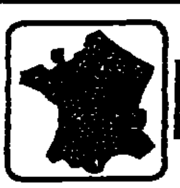
IMPORTANT GROUPE ÉDITION A PARIS
recherche
pour publications spécialisées loisirs

CHEF DE PUBLICITÉ EXPÉRIMENTÉ (?)

Env. C.V. et photo sous no 481 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

emplois régionaux



POUR POSTE EN PROVINCE
recherchons
INGENIEUR grande école
3 à 5 ans d'expérience pour études thermiques vehicules spatiaux.
Expérience dans programmes de calculs thermiques souhaitée.
Anglais courant.
Adresser CV, prétentions et photo sous No 7353 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Important Groupe Privé d'Assurances solidement implanté sur le Marché recherche :

RESPONSABLE SERVICE ASSURANCE CONSTRUCTION

pour lui confier à PARIS l'animation et la gestion du Service.
Cette fonction exige une formation juridique, une bonne expérience de l'Assurance Décennale acquise *de préférence en Compagnie.*
Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 3619 à Axial Publicite - 91, faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - qui transmettra.

SOCIÉTÉ PARISIENNE
recherche

JURISTE

CONNAISSANT PARFAITEMENT L'ANGLAIS
allemand apprécié
pour s'occuper de propriété industrielle.

Poste stable et bien rémunéré.

Adr. C.V. manuscrit dét. à LEBEUF (réf. 99), 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS.

Importante Société Fabrication et Commercialisation recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
120.000 F par an. D.E.C.S. complet. Bonne formation juridique. Grandes écoles commerciales (ou équivalent) souhaitée. Expérience comptabilité informatisée exigée. Libre rapidement.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à :
S.M.E. - Direction du Personnel
Villa Mallebay, 88, rue Didot, 75014 PARIS.

Pour l'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPH.
Sté spécialisée dans la vente et l'après-vente d'équipements énergétiques et de travaux publics (C.A. 40 millions de francs)
recherche un
DIRECTEUR
qui aura la responsabilité de la gestion. Ce poste conviendrait à un candidat pouvant justifier d'au moins 5 années d'expér. dans un emploi similaire, d'une formation technique ou commerciale supérieure, ou d'une expérience réelle. Envoyer C.V., références et prétentions à : S.E.D.A.I., 7, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

J. H. possédant BAC option électronique et si possible notions informatique pour emploi outre-mer. Aptitude travail en mer requise. Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard 75008 Paris

---

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

TRES IMPORTANTE USINE REGION SUD-OUEST FABRIQUANT SUR MATERIEL DE HAUTE TECHNICITE EN PETITE SERIE
recherche

UN CHEF D'ATELIER OUTILLAGE

Ingénieur diplômé ou autodidacte, le candidat devra avant tout posséder une solide expérience dans les secteurs de la mécanique de performance et/ou de l'hydraulique.

Adr. dossier de candid. sous la référence 1.025 à : Serge BAILLY CONSEIL, 40, av. Hoche, 75008 Paris

---

POUR SAINT-DENIS
Proximité immédiate METRO PLEYEL
H. B. S.
Groupe Thomson
recherche :
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Spécialisation
OPTO-ÉLECTRONIQUE
Adr. C.V. et prétent. sous la réf. 001 à J. BORDAT, 64, rue Pleyel - 93203 SAINT-DENIS.

COLLABORATEUR
très grand standing, contacts haut niveau. Ecr. M. BERTIER, 149, rue St-Honoré - PARIS-1er.

CONSTRUCTEUR APPAREILS DE LEVAGE EN NORMANDIE
recherche
CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES
Ingénieur diplômé, calculateur, électromécanicien et expérimenté dans la branche.
Situation d'avenir pour candidat performant.
Env. 1re lettre s/réf. 3270, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Stage rémunéré par l'Etat formation de
VENDEURS DE SYSTEMES INFORMATIQUES
- Début du stage : 12 novembre 1979.
- Durée : 720 heures.
- *Conditions d'admission :*
  — posséder une formation sup. (bac + 4 ou équiv.);
  — expérience professionnelle en entreprise souhaitée.

Prendre rendez-vs pour réunion d'information fixée lundi 29 oct. GROUPE FORMATION NOUVELLE, 14, av. de l'Opéra, Paris (1er). Téléph. : 296-12-58.

RECHERCHE
CHEF DE PUBLICITÉ
TRÈS BON VENDEUR
Pour supports spécialisés en pleine expansion
Bon portefeuille disponible
C.V. dét. à *Dyna Publ.*, no 2 150, 54, rue Et.-Marcel, 75002 *Paris.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE recherche POUR CREER NOUVEAU DEPARTEMENT

UN RESPONSABLE DES VENTES

qui aura à diriger un réseau d'env. 40 représentants en titre. La poste suppose des références sér. dans un travail similaire ou une formation tout à fait spécialisée. Ecrire exclusivem., avec C.V. et prétentions, à :

LABO INDUSTRIE
1, RUE LAVOISIER
92002 NANTERRE CEDEX
Réponse et discrétion garanties.

IMPORTANTE SOCIETE filiale du

GROUPE THOMSON recherche :

6 ÉLECTROTECHNICIENS POUR SON SERVICE MAINTENANCE

Région parisienne
Formation BAC F3 obligatoire ou A.F.P.A. automatismes circuits logiques.

Libérés des O.M.
Postes à pourvoir rapidement

Ecr. avec C.V. à, J. BORDAT
B.P. 111
93203 SAINT-DENIS Cedex 01

secrétaires

Sté d'import proche de l'Opéra recherche :

SECRETAIRE DIRECTION ACHETEUSE attachée à la Direction Générale
Il est nécessaire d'avoir :
— la *maîtrise parfaite de la* sténodactylo anglaise et française ;
— une certaine connaissance de l'achat d'articles d'habillement *grande diffusion ;*
— une disponibilité dans les horaires.
Il est offert :
— des responsabilités dans le *suivi des achats ;*
— un cadre travail agréable ;
— une place évolutive avec un salaire motivant d'environ 65.000 F à 70.000 F annuel.
Ecrire C.V. avec photo récente à nº 5.321, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 PARIS.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. - 268-47-84, 893-38-02.

occasions

STOCK MOQUETTE
Bas prix
Fin de séries
Laine et synthétique
Tél. : 658-81-12

animaux

ARRIVAGE *miniatures et gar*diens, bas prix - Visiter 184, avenue d'Italie. 588-76-99

formation professionnelle

L'ECOLE DE COMMERCE INTERNATIONAL

E. C. I.

RECRUTE SA PROMOTION 1980

Stage de formation professionnelle de cadres moyens aux techniques du commerce international *(janvier à novembre 1979, à temps complet).* Stagiaires rémunérés selon législation en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION :
— être âgé de 21 à 33 ans ;
— niveau d'étude classes terminales de l'enseignement secondaire ;
— bonne connaissance d'une langue étrangère ;
— expérience professionnelle en entreprise obligatoire, un an minimum ;
— être libéré des obligations militaires.

Pour toute candidature adr. C.V. + lettre man. à :
l'E.C.I. :
6, rue de Karguélen - 56100 LORIENT.

demandes d'emploi

AH OUI
SPECIALISTE INNOVATION
cherche situation.
Ecrire nº 821.330 M, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme allemande avec *fils (4 ans), cherche emploi* garde d'enfants et entretien en maison pour apprendre le français, Paris ou environs. Ecrire à ANGELIKA *MESSER*, Thomastrasse 5, D 6074 Roedermark.

Hme 33 ans, licence LETTRES, *dipl. ét. cinéma, portugais,* anglais, ch. emploi mi-temps, plein temps. Et. ttes propos. Ecr. *réf. nº* 91.661 M, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 23 ans, Secrét. Direct. exp. cherche *poste* identique. Libre rapidement. - Tél. : 854-53-41.
Libre immédiatement

JEUNE CADRE
30 ans
Dynamique, 7 ans expérience dans entreprise de Tourisme pour la promotion des produits et la gestion des ventes.
recherche
Poste responsabilités équival. dans Sociétés en expansion.
Région Sud-Ouest.
Ecrire nº 30.451,
HAVAS BORDEAUX,
33, cours du Chapeau-Rouge.
33000 BORDEAUX.

Aide Conducteur Travaux
23 ans, F.M. cabinet d'architecture + cours E.T.P., suivi de chantier, T.C.E., V.R.D., dessin métré. Anglais 3 ans expér. Libre de suite. Cherche emploi dans cabinet d'architecture ou entreprise.
Téléphoner 985-15-34.

Peintre d'appartements O.H.Q., 41 ans, ch. place à l'entretien. *Salaire* 4.000 F environ par mois Ecr. à 8.876, « le *Monde* » Pub., *5,* r. Italiens, 75427 Paris céd. 09

J.F., 22 a., BTS, secrétariat direction, bil. angl., allem., ch. poste responsabilité ds grande entreprise. 3.700 F × 13. Ecr. à 6.116, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Souffleur de verre, maître-verr. électroniq., 48 a., chef d'atelier 2 éch., 20 années verre métal, *posit. cadre, dispon. de suite,* ch. emploi région parisienne. Ecr. à 473 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Standard. bil., exp. form. PTT, ch. emploi brigade Paris centre. Tél. après-midi : 371-09-59.

J.H., 19 ans, niv. bac commerc., cherche emploi stable. *Ecr. à 6.111, « le Monde »* Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRETAIRE sténodact., 23 a., 3 ans références, ch. emploi Paris, banlieue sud. Ecr. à 6.091, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 33 ans, CAP employee service commercial dactylo, connaiss. comptabilité, libre de suite, cherche emploi. Ecr. à 6.114, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Dame, 50 ans, excell. présent., bonne éduc., diplômes, permis conduire ch. emploi mi-temps dame de compagnie. *Ecr. à 6.112, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427* Paris ced. 09

J.F., 31 a., bne présentation, expér. enseignante, connaiss *anglais, espagnol, étud.* toute prop. sérieuse. Libre de suite Tél. : 726-82-91.

J.F. en 2e année DEUG angl., B.T.S. *secrétariat, ch. emploi* à mi-temps, salaire mensuel 1.800 F. Libre début novembre Tél. M. Galdemar : 906-56-25

35 a., htes étud., nombrx inédits ch. pl. ds bibl., centre de rech. docum., édition, presse. Ecr. à 1.578, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Homme, 37 a., 5 a. expér gde agence publicité (petites annonces), contacts téléph. à haut niveau : direction, service du *personnel, presse* Faire offre : nº 6.115, « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris

Ingénieur Italien génie civil, exp. structures bâtiment tr. pub. Etud. prop. Paris-rég. parisienne Ecr. nº 1.574, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Femme MARKETING-ETUDES, TRES EXPER., formation sup esprit de synthèse et créateur étudierait toutes propositions. Téléphone : 288-87-16 le matin.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE
R. 15 GTL - 7 CV - Avril 78 - 23.000 km - Prix à débattre. Tél. : 982-78-30, après 19 h.

A VENDRE
R. 18 GTL, Avril 79, Bleu océan. 10.000 km. Prix à débattre. Tél. : 980-32-04, après 19 h.

8 à 11 C.V.

FIAT 132 GLS 76, salon 77, gris métallisé, boîte automatique, 1.800 cm3. Garantie *jusqu'en* février 80 - 12.000 F - 871-06-21.

V.R.P. Urgent, cause départ vend CX 2500 D Super, 84.000 km Prix sous Argus, à débattre. Tél. : 585-27-92, après 19 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL
P. à P. vd pet. stud, tt cft, 2e étg. S/rue. T. : 373-37-29, apr. 19 h.

2e arrdt.

PLACE DES VICTOIRES
RUE D'ABOUKIR
Immeuble de caractère classé, appart. mixte, 180 m2 environ, rez-de-ch. + mezzanine + chbre *+ s. d'eau, tél., 2 caves voût.* Téléph. : 637-45-26 pour rend.-vs.

4e arrdt.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
Un 4 P. 100 m2 mansardé et deux 2 P. Sur pl. 14 h. 30/17 h. Sauf dimanche - Tél. : 274-59-10.

5e arrdt.

AFFAIRE de QUALITÉ
PRES VAL-DE-GRACE
3/4 pièces, cuis., bains, 95 m2 + service, 5e étage sans ascens. *Prix 830 000 F - Tél. 331-89-46.*

MONGE Imm. pierre de taille 3e étage. Vrai 4 P., 73 m2 env., impeccable, w.-c., s. de bains, chauffage central. 650.000 F. - 327-64-97.

7e arrdt.

ST-DOMINIQUE - INVALIDES
TERRASSE SOLEIL CALME
SEJ. 40 m2+2 CHBR. 354-95-10.

SEGUR, 200 m2 salon, S. à M., 4 chambres, 2 bains, dans bel immeuble Pierre de Taille. GARBI : 567-22-88.

10e arrdt.

URGENT ET EXCEPTIONNEL
PARTICULIER
vend cause départ
STUDIO
parfait état, kitchenette, douche, wc, Mº République. — Prix : 90.000 F et offre à l'acheteur une FIAT 128, année 1975. Téléphonez aux heures bureau : 329-21-82, poste 82, et au : 755-99-71, après 20 heures.

LOUIS-BLANC, immeuble P. de T., 500 m. gares Nord et Est, 4 Pièces (living + 2 chambres), 92 m2, confort, excellent état : 470.000 F. Urgent. T. : 705-31-13.

11e arrdt.

11e Près NATION - 2 PIECES Cuis. 70.000 F. Poss. grand crédit. Vis. s/place vendredi de 15 h. à 17 h. 30, 8, R. GUENOT, ou sur rendez-vous : 277-62-23.

14e arrdt.

Mº ALESIA Immeuble récent
5 P. 103 m2 terrasse 120 m2. 2 boxes - COURTOIS, 253-64-90.

ALESIA
Propriétaire vend beau 4 Pièces, bains + douche, 100 m2 immeuble neuf, 750.000 F + parking 30.000 F. Avant 10 heures et après 18 heures, Tél. 504-02-52.

15e arrdt.

FRONT DE SEINE
TOUR DE MARS, magnifique appartement au 21e étage, vue exceptionnelle Seine et Paris, 112 m2, 4 Pièces, 2 S. de B., tout confort, parquet, garage. Visite possible samedi 27, dimanche 28, de 15 à 19 heures. — 577-61-79.

16e arrdt.

PAUL-DOUMER
2 P. 47 m2 SUPER STANDG Prix intéressant
PROMOTIC - 553-14-14

FAISANDERIE Très BEAU
360 m2. Profess. Px 2.300.000 F.
IMMO BALZAC - 723-50-00

TROCADÉRO
TERRASSE PLEIN SUD
Réception + 3/4 chbres, 2 bns, garage - Tél. : 567-47-47 matin.

MUETTE
Dans bel Hôtel Particulier
Je vends un splendide appart. Gde récept double + 2 chbres + 2 bains. Gde cuisine équip. - Terrasse - Surface 125 m2 - Calme - Soleil - Verdure. Rénové luxe - Libre de suite. Prix : 1 350 000 F, créd. poss. Ferais visiter, de 11 h. à 16 h., Vendredi - Samedi.
13, RUE BOIS-LE-VENT.

PORTE DE SAINT-CLOUD
DANS IMMEUBLE 1954
charm. duplex 80 m2, 7e et 8e ét. SOLEIL, VUE TRES DEGAG., au 7e : entrée + séjour + cuis.; au 8e (par escal. intér.) : 2 ch., 1 bs, balc. + pet. terras. privat. 730.000 FRANCS.
EXCLUSIVITE. Tél. : 771-63-55.

19e arrdt.

7, RUE CURIAL, 2 Pces, 48 m2 + 5 m2 balc., imm. nf, 4e étage, 260.300 F parking compris. — *GEFIC, 14 à 19 heures sauf* mardi et mercredi à : 205-46-41.

20e arrdt.

PL GAMBETTA Beau 3 PCES Cuisine, bns, w.-c., pend. imm. p. de t. Asc. Ch. cal imm. 350.000. 227-71-10.

GAMBETTA, récent 5 Pièces, entrée, cuisine, 2 wc, S. de B., ascenseur, balcon, box. Prix : 635.000 F. Téléphone : 344-71-97.

Belle maison particulière, 6 Pièces, 200 m2, garage, cour-jardin, dépendances, parfait état. Prix 1.150.000 F. Téléphone 360-53-28.

78 - Yvelines

CHATOU/LE VESINET (78)
R.E.R., Part. à Part. vd appt dans résid. de standg, environnement boisé, calme, dans parc 1 ha. Très beau 5 Pièces + loggia, 111 m2, nombreux aménagements, cave, parkings, 630.000 F + box 30.000 F. Agence s'abstenir. T. 071-06-02.

91 - Essonne

PALAISEAU
1.200 m. RER Massy-Palaiseau. Vd F3, entrée, cuisine équipée, s. de bns, double séjour, chbres, cave, parking.
Téléphoner 920-56-64 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
3, RUE SAINT-GUILLAUME
GARE ASNIERES
SAINT-LAZARE
4 PIÈCES - 85 M2
2 ET 3 PIÈCES
BALCONS
NOUVEAU PRET PIC
Visite tous les jours sauf mardi et mercredi, *de 14 h. à 19 h.*
Téléph. : 359-63-63 - 788-41-45
Habitable immédiatement.

SCEAUX
Très calme, verdure, 5' métro *dans belle résidence :* Grande entrée - Séjour double sur terrasse - Cuisine aménag. - 3 chbres - S. de bns et salle d'eau - Garage dble - Impecc. *Prix : 785 000 F.*
ERBE - Téléph. : 663-26-54.

BECON COURBEVOIE
vends, sur quartier résidentiel, dans immeuble grand standing, en P. de T., situé au 2e étage, appartement 110 m2 comprenant : séjour avec bow-window sur espace vert, S. à M., entrée, 2 chambres, S. de B., wc, douche, cuisine, chambre de service, cave, parking, libre de suite. Prix : 900 000 francs. Tél. : 788-49-00

PETIT-CLAMART
Dans résidence boisée, 4 Pces, entrée - cuisine - w.c. - bains - chauff. *central* - park. 300 000 F. Téléphone 379-57-21.

93 Seine-St-Denis

PAVILLONS-SOUS-BOIS (93)
SECTEUR RESIDENTIEL
1) Appartement 115 m2, 5 Pièces. Prix 580.000 F;
2) appartement 70 m2 + 18 m2 de terrasse, 3/4 Pièces. Prix 385.000 F.
IMMOBILIERE VICTOR-HUGO, Téléphone : 848-54-55.

Saint-Denis, parfait état, petite copropriété, 270.000 F. URGENT. Téléphone : (84) 73-09-08.

94 Val-de-Marne

NOGENT. Près R.E.R., terrasse sur Marne, vaste séjour, salon, entrée, 2 chambres, cuisine, wc. *S. de B. + salle d'eau, parking,* 585.000 F. Téléphone : 344-71-97.

Province

MEGEVE Central (Eglise 200 m) Transformation rénovation en cours - Quartier *calme - Vue - Soleil - Chauffage* et eau chaude collectifs. Studios. 2 PIECES avec *terrasses.* Dès 120.000 F et 250.000 F. T. (50) 21-39-63 ou (93) 30-98-74.

URGENT, raison familiale, vend à Méribel-les-Allues, cœur de la station, bel appartement standing, duplex, 50 m2 habitables, *2 terrasses sud, cave, casier skis.* CIN, 11, r. Gresset, 58000 Nevers. Téléphone : (86) 61-26-74. Agence Les Trois Vallées, 73550 Méribel. Tél. (79) 08-61-43.

SUPERDEVOLUY
Appart. 5-6 pers., tout equipé. Tél. (91) 37-49-20.

RENNES, 2-3 p., 90 m2, gd stdg *terrasse 50 m2. Sans vis-à-vis,* soleil, imm. neuf, 3 min. centre, 738-58-60 - 322-35-49, p.c.

Les derniers 5 pièces

à Versailles
Le Hameau de la Roseraie

5 P

Le Hameau de la Roseraie est situé à moins d'une demi-heure de Paris Invalides, (liaison RER) ou Montparnasse. par la gare toute proche et à quelques pas des commerçants.

Appartement témoin et bureau de vente :
3 Avenue de Porchefontaine à Versailles
de 11 h à 19 h sauf mercredi et jeudi - Tél. : 953.95.81

SEFRI CIME

Tour Maine Montparnasse - Paris - Tél. : 538.52.52

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de *la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75,* rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

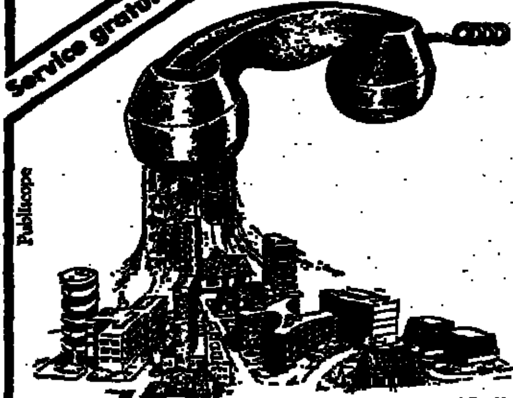
appartements occupés

MAIRIE 18e, bon imm., parfait *état, 2 Pces, cuis., wc, possible* S. d'eau, occupé dame âgée. Prix 72.000 F. créd. 80 %. Voir propriétaire, vendredi, 17-19 h., 28, RUE LETORT.

hôtels-partic.

VIIe
INONDEE DE SOLEIL
CALME ET DISCRETE
MAISON DE REVE 300 m2
JARDIN 650 m2
entouré d'autres jardins
Prix élevé
BURON, 92, r. Richelieu, Paris.

Immobilier (information)



L'information au rendez-vous

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25

Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

locations non meublées Offre

Région parisienne

PARLY 2 5 PIECES type 3 150 m2+2 loggias vitrées. Cave. Parking. Téléph. Libre de ste. 5.350 F ch. comp. SOVIA - 955-00-60

GAGNY 93 pav. tt cft 5 P. terrain s/sol. Garage 2 voit. Très bien situé. - 927-08-78.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 P. Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct. - 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tes banl. Loy. garantis. 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

PARLY 2 2/3 PIECES 70 m2 Bon état - Ouest Cave, box, *tél.* Libre 1er *nov.* 2.300 F ch. compr. - 955-00-60.

locations meublées Demande

Paris

URGENT CHERCHE MEUBLE 2 pièces avec confort, quartier Opéra de préférence ou 17e, 7e, 8e, pour deux jeunes filles étud. Tél. : 524-63-58 (heure bureau) ou le soir à partir 20 h. 688-52-65.

Région parisienne

OFFICE INTERNATIONAL *recherche pour sa direction* Beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08.

bureaux

LOCATIONS salles, bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS TOUS *SERVICES* et *TELEX.* Tél. : 524-43-05.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS
EXCEPTIONNEL
Entre Notre-Dame et le Palais de justice, propriétaire loue directement *5 GRANDS BUREAUX* dont un avec boiseries + 4 petits + 2 caves, surface 200 m2, 6 lignes tél. Bail 3-6-9. Sans droit au bail. *12.000 F mensuel.* Tél. 272-51-51 ou visite par gardienne immeuble.

RUE BARGUE (XVe)
140 m2 locaux ou bureaux avec 25 m façade vitrée. Vente en copropriété.
ETRESA : 776-07-30.

URGENT - AVIGNON
DANS IMMEUBLE CARACTERE PLEIN CENTRE VILLE
Quartier affaires, cède bureau, 60 m2, r.-de-ch., appt 1er étage, 100 m2, ss int. T. (90) 82-35-45.

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX
CONSTITUT. DE SOCIETES
ASPAC - Tél. : 281-18-18.

Boutiques

10 km Paris, banlieue EST, BOUT. d'ANGLE, façade 24 m. rue principale. C.A. INTERESSANT - 308-01-57, 41-82.

ACHETE COMPTANT
Murs de boutiques libres ou louées Paris ou proche banlieue - 563-68-06.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON
proximité hôtel de ville. locaux commerciaux, *à partir de 50 m2 + réserves,* ensemble neuf dans rue animée. TEL. : 227-04-80.

PARIS-EST, 2 km, sans pas-de-porte, pavillon avec 200 m2 atelier propre + bureaux - Propriétaire : 296-12-08.

STE PROPRIETAIRE VEND
CHARENTON
66-96, rue des Carrières
LOCAL COMMERCIAL NEUF
8.000 m2 Sur 2 NIVEAUX
Façade 80 m Sur A-4
POSSIBILITE DE LOCATION
Tél. : 723-61-25, poste 21.

pavillons

Centre ANTONY, 2 minutes Mº, *Part. vd pavillon refait à neuf,* séj. 35 m2, 4 chbres, bains, wc, cuis., sur 400 *m2* jard. Prix : 630.000 F. Téléphone : 237-41-95.

78-Saint-Germain-de-la-Grange *dans petite résidence, TENNIS,* pavillon jumelé 5 Pices, 140 m2. VISITE : 7, RUE PASCAL, les samedi 27 et dimanche 28.

HOUILLES, 10 min. St-Lazare, 5 min. gare, solide constr. sur s.-sol amén en s. de jeux, cave, atel.; r.-de-c., entr., séj. double av. cheminée, cuis. équipée; à l'étage, 3 chbres, S. de B., wc, garage, jardin paysagé. Prix : 650.000 F — F.I.N. : 845-29-09.

CHAVILLE, 3 min. gare, beau pavill. 6 P., 4 ch., s.-sol total AGENCE ROYALE : 950-14-60.

villas

CHAUMONTEL
Route de CHANTILLY
Belle résidence, vaste séjour, mezzanine, 4 chbres, gd conft, 860 m2 paysagés 359-60-84.

SARTROUVILLE 5' GARE
Terrain + construction, 5 p., séjour en L, 33 m2, sous-sol *total, livrable sous 3 mois -* Prix : 735.000 F 913-20-14.

SARTROUVILLE, s/600 m2, tr. b. villa meul. et brique, 170 m2 habt., 7 ch., 2 s. bs, 2 wc. Except. AGCE ROYALE, 950-14-60.

LE VESINET près IBIS
Villa de caractère, rénovée avec goût, calme, ensoleillée, salon, salle à manger, 4 chambres, 4 bains, cuis. équipée, sous-sol. Libre AOUT 80. Prix 1.260.000 F. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84

PROXIMITE GOLF DE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
DANS TRES BEAU DOMAINE
VILLA gde réception, 5 chbres PARC 2.700 M2
Piscine privée 621-44-78.

5' R.E.R CHEVREUSE 210 m2
(5 chambres), jardin boisé. 780.000 F VIMO : 951-32-70.

CHATOU R.E.R. Calme
VILLA récente de plain-pied, 165 m2 habit., séjour, 5 chbres 2 bains, 1 cab. toil., sous-sol, terrain 850 m2. RARE.
AGENCE MAIRIE 976-52-52

PROVENCE - SUD LUBERON
VILLA T. B. construction réc. Sortie village. T. B. séj., cuis., *3 chbres, 2 bains, dressing, gar.* B. Terr. 1.800 m2 av oliviers. B. vue. Px 612.000 acte en main. AG. CATIER 84360 LAURIS Tél. : (90) 68-03-46

MAREIL - MARLY
VILLA NVE ILE-DE-FRANCE
Récept. 80 m2 sur jard. 4 ch., 3 bains, gd ss-sol, s. de jeux. Tt confort. Jardin de 700 m2.
AFFAIRE INTERESSANTE
Agence de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

viagers

Pte TERNES, 4 p., tt cft, 5e étg. asc., *occupé 79 a., 140.000 F +* rente 2.750 F. Lodel, 355-00-44.

Sté spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

FONCIAL VIAGERS
19, bd *Malesherbes, Paris (8e)*
266-32-35 Spécialiste
38 ans d'expérience
Etude gratuite - Rente indexée

maisons de campagne

SUD DROME. Limite Hautes-Alpes. Dans hameau à 800 m. *d'altitude*
GRANDE BERGERIE
PIERRE PAYS
avec grange au 1er étage, à aménager en habitation, 3.300 m2 prairie avec noyers, site exceptionnel, belle vue - *Prix* : 170.000 F - CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87.

27 FORET DE LYONS. Belle maison restaurée, 170 m2, séj. 55 m2 + 4 chambres, confort, parc 1.380 m2, 440.000 F - (35) 88-44-16.

Près Chapelle-en-Vercors
90 minutes de Lyon, rare
FERME DU VERCORS
en pierres du pays, sur prairie 1.000 m2 envir., en partie amén., four à pain, eau, électr., dans hameau proche commerces. Prix 245.000 F Crédit poss. CATRY, Téléphone : (91) 54-92-93

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

A Dourdan, des usagers en action

On l'a surnommé le « train de la colère ». *Il relie Dourdan (Essonne) à Paris et se montre fort capricieux. Depuis octobre 1978, on ne compte plus ses retards ; quelquefois, les navettes sont tout bonnement supprimées et même le confort laisse à désirer. La colère en question, c'est donc celle des usagers banlieusards éloignés qui, pour aller travailler chaque jour dans la capitale, doivent supporter près de trois heures de transport en commun. A leurs yeux, ces incidents, même s'ils sont chaque fois relativement mineurs, constituent la goutte qui fait déborder le vase.*

En avril 1979, peu après l'annonce d'une nouvelle grille horaire considérée comme « encore plus catastrophique », *ils se sont groupés au sein d'une association de défense, l'ADVOR. C'est elle qui a organisé la manifestation symbolique du 23 octobre.*

Départ Dourdan 7 h. 19 ; arrivée Paris-Austerlitz 8 h. 15. Et, pour soutenir la grogne légitime des voyageurs, les élus des alentours, maires, conseillers généraux, sénateurs, de toutes tendances confondues, dans une commune protestation, avaient répondu en nombre à l'appel. Des trois cents manifestants rassemblés sur les quais du terminus, ils étaient une bonne moitié à finalement demander audience au responsable du réseau banlieue Ouest S.N.C.F. afin de lui présenter le cahier des revendications en huit points essentiels : respect des horaires, diminution du temps de transport, par exemple, en abandonnant le nouvel arrêt à Choisy, dédommagement du préjudice subi à cause des retards inopinés, une meilleure information du public en cas de perturbation, concertation avec les associations, avant que ne soient prises les décisions importantes, etc.

La réception officielle fut courtoise, à la mesure du courroux manifeste des visiteurs insolites. Les techniciens de la S.N.C.F. ont notamment expliqué que, sur les quatre voies existantes entre Juvisy et Brétigny-sur-Orge, vingt-quatre trains de banlieue et vingt-deux de grandes lignes doivent passer toutes les soixante minutes aux heures de pointe. La saturation rend alors catastrophique le moindre des incidents, avec des effets en chaîne, et la tendance est de faire passer le train de Dourdan en dernier. Promesse a toutefois été faite de la mise en service progressive de voitures à étage avec naturellement plus de places assises entre 1980 et 1982. La construction de deux voies supplémentaires entre Juvisy et Savigny demanderait un an d'études et deux an de travaux, et coûterait quelque 150 millions de francs. La décision revient là au politique.

« Nous avons dans l'Essonne le plus fort taux de croissance démographique, *commente M. Yves Tavernier (P.S.), conseiller général de Dourdan.* Or pas un seul kilomètre de voie ferrée n'y a été construit, si ce n'est dans la ville nouvelle d'Evry. Par contre on prépare la réalisation de l'autoroute A 87. C'est donc un choix de fond qui est fait aux dépens des transports en commun. »

M. Alain Klopfstein, un des animateurs de l'ADVOR, conclut momentanément : « Il faut que les associations agissent directement et fassent pression pour qu'il y ait vraiment une prise de conscience du problème au plus haut niveau. »

STÉPHANE BUGAT.

JOUANT LA « FIABILITÉ »

Le nouveau port de La Seyne-Brégaillon veut concurrencer Marseille sur les lignes du Proche-Orient

Inauguré le 19 octobre — en l'absence du ministre des transports, du directeur général de la marine marchande « retenu à Nice » par l'effondrement de la nouvelle digue, et du préfet du Var, représenté toutefois par le sous-préfet de l'arrondissement et des députés « retenus à Paris » — pourquoi ce nouveau port de commerce dans la rade de Toulon quand Marseille est si proche ?

En le présentant aux journalistes, le porte-parole de la chambre de commerce du Var semblait — à l'inverse des habituelles envolées de circonstances — forcer sur la modestie, sans doute pour ne pas porter ombrage au grand voisin marseillais : « *Il est tout petit* », a-t-il dit, corrigé toutefois par le président de la chambre de commerce, M. Couillot : « *Il sera moyen.* » Grandira-t-il ? Ce n'est pas exclu.

En fait, le nouveau port de La Seyne-Brégaillon, situé à l'extrémité est de la rade, va d'abord libérer dans l'ancien port marchand de Toulon un quai supplémentaire impérativement réclamé par le rapide développement des croisières et du trafic de passagers vers la Corse et la Sardaigne. « *Agrandie, embellie* », déplacée, la nouvelle gare maritime de « Toulon-Côte d'Azur » va pouvoir s'implanter sur des hectares rénovés, toutes nuisances éloignées (poussières de bauxite, en particulier). C'est la première justification d'un investissement de 35 millions de francs (ville de La Seyne 2 %, Etat 18 %, chambre de commerce 80 %). Parallèlement, le nouvel équipement permet le développement et l'adaptation (1) de l' « *établissement maritime de Toulon-commerce* » aux exigences du trafic par les navires modernes du type « rouliers ». A Brégaillon, dès 1980, on va passer des 100 000 tonnes de trafic annuel de l'ancien port à 500 000 tonnes. La perspective est d'atteindre dèse que posible, avec quatre postes à quai et 16 hectares de terre-pleins, une moyenne de 2 millions de tonnes. La « *fiabilité* » promise, dans « *une ambiance artisanale* », fait apparaître en arrière-plan les fameuses grèves de dockers dans les grands ports... sans que Brégaillon s'apprête à jouer les « ports jaunes », sachant que le bureau d'embauche sera transféré à La Seyne, dont la municipalité de gauche a élu un maire communiste.

Les autres atouts de Brégaillon sont la situation géographique de Toulon « *qui fait gagner un jour* » par rapport à Marseille pour le Proche-Orient, les liaisons directes par l'autoroute B 52 rejoignant l'A 7, le raccordement (1,700 kilomètre) au réseau S.N.C.F. — permettant la tarification « train complet », — enfin l'environnement maritime avec l'assistance permanente de la marine nationale, la présence des grands bassins et des chantiers navals de La Seyne (C.N.I.M.).

Précisément, une manifestation a rassemblé le même jour un millier de personnes venues des C.N.I.M. voisins, de La Ciotat et de Terrin, à Marseille. Les manifestants se sont courtoisement retirés « *pour céder la place à la cérémonie* » après que le délégué C.G.T. eut apporté « *le soutien des travailleurs au nouveau port* », puis dénoncé « *la volonté du gouvernement de liquider la Navale, notamment en faveur de la R.F.A.* »

Le premier navire est attendu le 28 octobre. Il s'agit d'un cargo ivoirien chargé de bois. Le second, allemand, appareillera le 2 novembre pour l'Arabie saoudite, avec un chargement de conteneurs et de maisons préfabriquées « à monter ».

JEAN RAMBAUD.

(1) « Adaptation et non pas création » d'un port, insiste la chambre de commerce. On n'en n'évoque pas moins au passage un fait peu connu : le temps où le trafic passagers et marchandises de Toulon était de beaucoup supérieur à celui de Marseille. C'était de 1835 à 1860, époque de l' « expédition d'Algérie » et de la colonisation.

DANS LE DOUZIÈME ARRONDISSEMENT

Une rue Bernard-Lecache est inaugurée à Paris

Une rue Bernard-Lecache sera inaugurée à Paris, le 26 octobre. Il s'agit de la voie nouvelle commençant 21, rue du Chaffault et finissant 22, avenue de la Porte-de-Vincennes, dans le douzième arrondissement.

Bernard Lecache, né en 1895, mort en 1968, journaliste au *Quotidien*, à *l'Œuvre*, à *Vendredi*, à *Marianne*, ancien résistant, fonda en 1927 la Ligue internationale contre l'antisémitisme, (LICA), qui devint par la suite la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, et déclare compter trente mille adhérents.

M. J. PIERRE-BLOCH : contre tous les racismes

M. Jean Pierre-Bloch, président actuel de la LICA, nous a adressé, à propos de cette inauguration, une lettre dans laquelle il fait l'éloge de Bernard Lecache et rappelle notamment :

« *Après l'armistice, Bernard Lecache publie dans Marianne, repliée à Lyon, un article qui est tout un programme :* « Rien n'est fini... » *Crime impardonnable. Il est arrêté, déporté dans des conditions abominables au camp de concentration Bossuet, dans l'extrême sud algérien. Il est astreint aux travaux forcés.*

» *A Paris, Herbert Hagen, le chef de la Gestapo, jugé actuellement en République fédérale d'Allemagne, perquisitionne les bureaux de la LICA et, dans son rapport aux responsables nazis, il écrit :* « La LICA est en première ligne avec le juif Lecache pour agir énergiquement contre l'Allemagne nouvelle. »

» *Dès le débarquement allié, libéré, Bernard Lecache se rallie sans hésiter au général de Gaulle et à la France libre, où nombreux sont les militants de la LICA.*

» *La guerre finie, tout en continuant avec ardeur sa vie de militant, il poursuit parallèlement ses activités professionnelles qui le portent à la direction générale du* Journal du dimanche. *La LICA, qui devient la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme sous sa direction, va combattre sans distinction tous les racismes.*

» *Hélas ! le combat inauguré il y a cinquante ans par le fondateur de la LICA n'a rien perdu de son actualité.* »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Renault à Cergy-Pontoise ?* Selon la lettre d'information de l'établissemnet public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, 684 logements, dont 399 maisons individuelles, ont été vendus dans la ville nouvelel au cours du premier semestre 1979. D'autre part, un accord de principe a été donné à la régie Renault par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, pour installer à Cergy une unité de pièces détachées qui occuperait 28 hectares et fournirait 1 200 emplois. Des négociations sont en cours avec la DATAR pour mettre au point l'accord définitif.

● *Quinze hectares de zone industrielle et fluviale à Montereau.* — Le port autonome de Paris, qui a manifesté son intention de créer dans l'Est parisien une zone industrielle et portuaire, faisant équilibre à celle de Limay (Yvelines), devrait prochainement aménager des terrains à Montereau (Seine-et-Marne). La municipalité et la société d'équipement de la Seine-et-Marne viennent d'acepter de lui vendre 15 hectares de terrain et deux darses. La présence à Montereau du port autonome de Paris est à rapprocher de l'aménagement à grand gabarit de la Seine dont la section Montereau-Bray-sur-Seine est en cours de finition. La deuxième tranche devrait permettre aux péniches de gros tonnage de remonter jusqu'à Nogent-sur-Seine. — *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

Crise au parc régional de Camargue

Sept agents vont être licenciés

De notre correspondant

Marseille. — Le bureau de la Fondation du parc régional de Camargue a décidé de licencier sept membres du personnel de la Fondation, qui en compte seize. Les suppressions de postes, motivées par des raisons économiques, touchent le directeur administratif, le géographe chargé des questions d'aménagement rural et d'urbanisme, le garde-photographe, l'animatrice chargée des relations publiques et le technicien du Musée camarguais ouvert en juillet dernier (*le Monde* du 4 juillet). En outre, deux contrats provisoires ne seront pas renouvelés, l'un avec l'animatrice chargée du service éducatif du musée, l'autre avec le garde du domaine de la Palissade.

Ces décisions sont considérées par les représentants du personnel de la Fondation « *comme une tentative de liquidation pure et simple* ». Dans un communiqué et une lettre ouverte aux administrateurs, diffusés le 18 octobre, le personnel rappelle les objectifs définis dans la charte du parc régional de Camargue, approuvée en 1970 : protection de la nature et de l'environnement, défense et valorisation du mode de vie camarguais, accueil des visiteurs et pédagogie de l'environnement. Le communiqué constate qu'à part ces deux derniers objectifs la Fondation n'a plus ni les moyens ni le désir de remplir sa mission. Il souligne l'incapacité du conseil d'administration à préciser sa politique et à prendre en compte les problèmes de l'économie camarguaise.

Le personnel de la Fondation déplore particulièrement le discrédit progressif dont le parc est frappé puisqu'il se trouve impuissant à faire respecter la loi en matière de site inscrit, à faire entendre sa voix dans l'élaboration et l'application des plans d'occupation des sols.

Les raisons de la crise que traverse le parc régional de Camargue sont à rechercher dans plusieurs directions. La première est d'ordre financier. L'Etat n'a accordé au parc qu'une subvention de 400 000 F alors qu'on lui demandait 550 000 F. L'établissement public régional, qui a voté une subvention de 550 000 F, n'en a versé jusqu'ici que la moitié pour protester contre le refus du Conseil d'Etat de voir siéger trois conseillers régionaux au sein du conseil d'administration du parc. De ce côté, au moins, tout devrait rentrer dans l'ordre puisque le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'obtenir satisfaction. Le conseil général des Bouches-du-Rhône, quant à lui, a accordé, en 1979, 181 500 F au parc de Camargue.

Le poids des intérêts particuliers

Viennent ensuite des problèmes de personnes. Certains administrateurs critiquent la gestion de l'ancien directeur du parc, qui a démissionné au mois de mai dernier. En outre, des factions s'opposent à l'intérieur même de l'organisme.

Pour le personnel, au-delà des licenciements qui ne lui paraissent pas justifiés, se pose un problème de fond. A son avis, le parc de Camargue, privé de ses moyens, n'est plus qu'un parc-alibi cantonné dans les activités culturelles et délaissant les problèmes d'aménagement. Enfin, le personnel dénonce le poids des intérêts particuliers des propriétaires camarguais dans la Fondation (1).

« *Le parc de Camargue est à un virage de son existence,* reconnaît M. Hubert Manaud, administrateur et maire des Saintes-Maries-de-la-Mer. *Il faut éviter que ne se renouvellent les erreurs de gestion passées, mais nous ne voulons pas sa liquidation. Au contraire, nous voulons le doter de forces nouvelles, notamment en redéfinissant ses objectifs de manière réaliste. Il y aura donc une remise en ordre et ces licenciements peuvent en faire partie.* »

D'autre part, à Paris, le Syndicat national de l'environnement (C.F.D.T.) a publié, le 22 octobre, un communiqué dans lequel il signale que, au cours des six derniers mois, on a enregistré dans les parcs régionaux six licenciements, le départ, volontaire, de nombreux animateurs qui n'ont pas été remplacés et la remise en cause d'actions jusqu'à maintenant considérées comme « pilotes », telle l'assistance architecturale. « *Ces licenciements,* affirme le communiqué, *sont le début de la liquidation des parcs. En effet, sans équipe de terrains pour appliquer une politique cohérente d'animation, un parc naturel régional ne saurait être qu'un centre de saupoudrage de crédits — d'ailleurs dérisoires — pour les communes qui y adhèrent.* »

JEAN CONTRUCCI.

(1) Qui regroupe quatre catégories d'intérêt (collectivités locales, propriétaires, usagers et administration)

DES ANIMAUX VIVANTS ILLÉGALEMENT IMPORTÉS SONT RENVOYÉS EN COTE-D'IVOIRE

Huit singes importés illégalement en France en violation de la convention de Washington qui réglemente le commerce des espèces animales ont été réexpédiés, mardi 23 octobre, de Paris vers la Côte-d'Ivoire, leur pays d'origine.

L'opération, l'une des premières du genre menées en France, a été organisée par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund - W.W.F.), avec l'appui du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Les singes faisaient partie d'un lot d'animaux vivants importés de manière frauduleuse et qui avaient été saisis par la douane le 14 avril dernier à Bordeaux à la demande d'une association. Ces animaux — neuf singes, trois pythons et deux crocodiles, — estimés à plus de 60 000 F, étaient destinés à un zoo de l'Ouest de la France.

Les trois pythons et un singe sont morts. Les crocodiles seront rapatriés dans les jours prochains. Après un séjour d'un an au zoo d'Abidjan, ils seront relâchés dans une réserve, ont précisé les autorités de Côte-d'Ivoire.

A la suite de cette affaire, le ministère de l'environnement et du cadre de vie prépare un arrêté rappelant au public et aux fonctionnaires la liste des espèces animales dont la France — signataire de la convention de Washington — soumet l'importation à autorisation.

Le Monde

économie

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN (1980-85)

L'INSEE prévoit une forte aggravation du chômage quelle que soit l'hypothèse envisagée

Le chômage, qui n'a cessé de s'aggraver depuis six ans, va-t-il continuer à croître de *80 000 à 150 000 personnes par an* jusqu'en 1985, pour s'élever à ce moment à 1 200 000 ou 2 300 000 ? Telle est la menace que cerne l'INSEE dans l'étude qu'il vient de remettre au Commissariat au Plan, pour servir de base aux travaux de la commission du développement du VIIIe Plan, qui commencent le vendredi 26 octobre. Encore l'Institut de la statistique s'est-il gardé d'étudier des hypothèses pessimistes — pourtant loin d'être exclues — correspondant, par exemple, à une forte hausse du pétrole ou à une baisse appréciable du dollar dans les prochaines années. La perspective « défavorable » — pour reprendre le vocabulaire de l'INSEE — prévoit, en effet, simplement une baisse de 7 % de la devise américaine d'ici à 1985, et moins de hausse du « brut » en six ans que nous n'en avons connu au cours de la seule année 1979.

C'est le Commissariat au Plan qui a fixé les hypothèses à partir desquelles l'INSEE a travaillé : deux scénarios comportant chacun deux variantes. Les quatre séries de résultats auxquels parviennent les statisticiens sont loin de « *baliser l'ensemble du champ des possibles à moyen terme* », note l'Institut dans sa préface, mais elles cadrent des *évolutions qui, sans être parmi les plus sombres,* apparaissent inquiétantes en matière d'emploi.

Une inconnue au départ de ces calculs : l'évolution du prix du pétrole. L'INSEE s'est contenté d'analyser deux hypothèses : une stabilité du « prix relatif » du « brut » (le pétrole montant simplement comme l'inflation mondiale moyenne) et une hausse de 7 % de ce prix relatif chaque année. « *Il suffirait,* précise l'INSEE, *que se produise une seule fois d'ici à 1985 une hausse semblable à celle de 1979 pour que cette seconde évolution soit dépassée.* » Dans le premier cas, la hausse annuelle de l'ensemble des prix varierait de 3,5 % (Allemagne) à 8 % (Italie), et la croissance moyenne de l'Occident serait de 3,6 % par an. Dans le second, cette inflation serait majorée de 1 % à 2 % selon les pays (le dollar revenant à 3,90 F), et l'expansion moyenne serait de 3,7 % par an. Il suffit de comparer ces chiffres à ceux que l'on a constatés ces dernières années — ou à ceux que l'O.C.D.E. prévoit pour 1979 et 1980 — pour comprendre que ce que l'INSEE appelle hypothèse « défavorable » risque fort d'être un calcul très optimiste par rapport à la réalité probable.

Partant de ces deux évolutions supposées du pétrole, l'Institut étudie deux scénarios : l'un, dit d' « *ajustement* », l'autre dit d' « *adaptation structurelle* ». Ils aboutissent respectivement à des taux de croissance annuelle, durant le quinquennat 1980-1985, de 2,9 à 2,5 % (selon le prix du pétrole retenu) ou de 3,2 à 2,7 %. Dans le premier scénario, la situation serait pire que celle que nous avons connue entre le début de la crise et 1978 (2,9 % de croissance annuelle), dans le second à peine meilleure.

On comprend donc que le chômage doive continuer à s'aggraver en toute hypothèse : de 150 000 personnes par an, dans le premier scénario (et même de 210 000, si le taux d'activité souhaité restait inchangé) ; soit de 900 000 à 1 250 000 chômeurs de plus en six ans. L'aggravation serait seulement de 70 000 à 90 000 chômeurs par an dans le second scénario (soit environ 450 000 chômeurs de plus d'ici à 1985). On verra les caractéristiques principales de ces scénarios dans le tableau ci-contre.

Simple « ajustement »...

● *Le premier schéma* (simple ajustement de l'économie après le « plan Barre ») verrait l'inflation continuer au rythme actuel jusqu'en 1981 et diminuer après (jusqu'à descendre à 6 % en 1985), grâce notamment à une faible hausse des prix des importations (+ 5 à 6 % seulement l'an), conséquence de la moindre inflation mondiale. Le franc baisserait, dans cette hypothèse, perdant en moyenne 1,9 % par an de sa valeur par rapport aux monnaies étrangères.

La productivité (+ 4,4 % en moyenne) et l'embauche reprendraient, permettant une diminution de la durée du travail trente-huit heures et trente minutes par semaine en 1985). La part des salaires dans le total de la valeur ajoutée diminuerait de plus ou moins 2 points, que le gonflement des prestations sociales, qui continuerait, ne compenserait qu'en partie. A l'inverse, les profits augmenteraient pendant deux ou trois ans et un peu moins vite après. Les exportations, *qui avaient augmenté de 9 % par* an (en valeur réelle) pendant les années 60, ne progresseraient *plus que de 5 % environ, compte* tenu de l'atonie mondiale. La facture énergétique nette atteindrait 130 à 150 milliards de francs en 1985 (au lieu des 103 prévus pour 1980).

Les investissements des entreprises s'annonçant faibles (+ 0,8 à + 1,9 % par an) parce que ne *devant reprendre vraiment* qu'à partir de 1982, l'INSEE a supposé un allongement de la durée de *vie des machines* actuelles dans le secteur des biens intermédiaires. Inversement, les *entreprises nationales ne joueraient* plus le rôle de « locomotives » des dépenses d'équipement qui a été le leur depuis six ans.

Ce scénario prévoit encore de modérer la demande des ménages par un alourdissement des prélèvements obligatoires : la ponction opérée par l'impôt sur le revenu augmenterait d'un quart (*5,2 %* des ressources des ménages en 1985, contre 4,1 % cette année) et celle correspondant aux cotisations sociales de près d'un cinquième (19,7 % de la PIB en 1985 contre *16,3 % l'an dernier). Le* pouvoir d'achat des prestations sociales distribuées augmentant beaucoup *moins vite* (environ + 5,6 % par an au lieu de + 8,9 %), l'ensemble du revenu disponible des ménages croîtrait plus lentement que dans un passé récent (3,1 à 3,8 % par an au lieu de 4,2 %).

...ou début d'adaptation structurelle ?

● C'est avec cette atonie que cherche à rompre — *modestement — le second schéma.* La différence est claire dans les intentions affichées, *surtout en matière d'investissement* ; mais elle reste faible quant aux résultats chiffrés, *comme on peut le voir.*

Les inflexions inscrites dans ce projet concernent divers domaines : recherche d'une moindre dépendance de la France en matière énergétique (investissements *accrus d'E.D.F., crédits supplémentaires* pour la recherche-développement, taxation des produits *énergétiques* au taux de 33 % de T.V.A., au lieu de 17,6 %, relèvement de la taxe sur les produits pétroliers) ; allègement des charges sociales des entreprises ; doublement du rythme d'augmenta*tion des subventions* d'équipement (7,3 % l'an, au lieu de 3,5 %) ; accroissement réduit de moitié *des cotisations sociales* ; plus grande diminution de la durée du travail (trente-cinq heures et cinquante minutes en 1985), avec « *compensation très partielle* » du revenu ainsi perdu par une hausse du gain horaire...

Le résultat, par rapport au premier scénario, est une croissance accrue de 0,2 % par an (dans l'hypothèse d'une hausse du prix relatif du pétrole ; de 0,3 % dans l'autre cas), correspondant aux mesures de soutien de la consommation et de l'investissement, avec hausse des prix et déficit extérieur accrus au début du quinquennat. Par la suite, la consommation progresse moins, ainsi que l'inflation et le déficit commercial, *« la spirale inflationniste* [pouvant] *être évitée ».* Le chômage s'aggrave moitié moins vite et les investissements publics croissent un peu plus.

Double faiblesse

Telle est l'ossature du double canevas sur lequel va travailler *la principale commission du* VIIIe Plan. Son avantage est que, au lieu de se contenter de *prolonger dans le futur les courbes du passé,* il chiffre les effets de deux types de politiques — *toutes les deux volontaristes,* mais la seconde davantage — dans deux types d'environnement pétrolier possible. Sa faiblesse est double :

● L'hypothèse « pessimiste » retenue pour le pétrole et l'inflation mondiale risque fort d'être largement dépassée par la réalité, qui s'annonce comme devant être plus sombre encore. Dans ce dernier cas, la situation (prix, chômage, croissance...) serait pire que celle décrite par les deux scénarios.

● L'INSEE fait l'impasse sur les risques sociaux d'une situation *où le chômage augmente en six* ans du tiers ou des deux tiers (selon le scénario), tout comme il *imagine réalisable une réduction* durable de la part des salaires au profit des bénéfices des entreprises. *Cette perspective est-elle* raisonnable ? N'aurait-il pas mieux valu envisager une autre variante, socialement *moins* explosive ?

La leçon de ces travaux est en tout cas qu'à moins d'un effort important de réanimation économique — plus considérable que celui du second scénario — l'anémie nationale se prolongera. Avec les effets sociaux, politiques mais aussi diplomatiques que cela ne peut manquer d'entraîner.

GILBERT MATHIEU.

Les deux scénarios de l'INSEE

(*Croissance* annuelle 1980-1985 en %)

	Simple ajustement		Adaptation structurelle	
	Cas favorable	Cas défavorable	Cas favorable	Cas défavorable
Ressources de la nation.				
PIB	2,9	2,5	3,2	2,7
Importations	6,1	4,5	6,7	5,1
Emploi de ces ressources.				
Consommation des ménages.	3,6	3,1	3,8	3,4
Investissements des firmes	1,9	0,8	2,3	1,2
Investissements publics	1,5	1,5	1,7	1,7
Investissements des ménages	0,7	0,8	1,5	1,5
Exportations	5,6	4,3	5,9	4,6
Hausse des prix	6,2	6,5	6,4	6,7
Pouvoir d'achat du gain annuel net	2,9	2,3	2,4	1,8
Pouvoir d'achat des prestations sociales	6	5,6	5,5	5,1

BILLET

L'esquisse d'une amorce de reprise des investissements

« Nous ne pouvons pas nous passer, l'année prochaine, d'une reprise de l'investissement privé », vient de déclarer M. René Monory. *« Actuellement, toutes les conditions sont réunies et les chefs d'entreprise n'ont pas d'excuse pour ne pas investir. Il n'y a pas de place pour l'attente, car cela va aller vite ailleurs. »*

« Cela » va déjà vite *« ailleurs »,* en R.F.A., au Japon, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas notamment. Et l'industrie française est en train d'accumuler dans ce *domaine un retard qui nuira tôt* ou tard à sa compétitivité. De cela les responsables de la puissante *Fédération des industries* mécaniques sont convaincus. Ils l'ont réaffirmé au cours d'une conférence de presse mercredi 24 octobre.

Pour l'heure, la situation tend à s'améliorer légèrement. Dans certains secteurs (nucléaire, *pétrole, automobile, aéronautique),* le courant d'investissement reste satisfaisant et un réveil est enregistré dans les équipements pour l'imprimerie, le papier-carton et les industries alimentaires. Les constructeurs français de machines-outils ont, de leur côté, enregistré une augmentation de 11,1 % de leurs prises de commandes pendant le premier semestre et de 17,4 % pour le seul second trimestre... Bref, l'esquisse d'une amorce de redressement. Mais on est loin de la reprise générale espérée par les pouvoirs public... et les prévisions pour 1980 (+ 2 % en volume) restent fort modestes.

Position difficile que celle de la Fédération de la mécanique qui, regroupant des patrons, n'entend pas faire reposer sur les seuls chefs d'entreprise la responsabilité d'une insuffisance qu'elle déplore. De là à demander à l'Etat qu'il fasse quelques efforts, il n'y a qu'un pas, aisément franchi. Ainsi est-il demandé aux pouvoirs publics d'atténuer l'impact de la taxe professionnelle, d'alléger le coût du crédit pour l'équipement, d'aider encore les exportations et de soutenir la conjoncture interne en poursuivant, *« avec les moyens et l'ampleur nécessaires »,* la relance du secteur Bâtiment et Travaux publics, *« comme l'avaient fait les pouvoirs publics allemands ».*

De même paraît-il souhaitable à la Fédération de *« poursuivre et d'amplifier les mesures d'encouragement prises sur le plan fiscal en juin ».* On se souvient que le gouvernement avait décidé, à cette époque, de permettre aux entreprises de déduire de leurs impôts 10 % des investissements supplémentaires effectués en 1979 ; 1,7 milliard de ressources budgétaires avaient été prévues à *cet effet. Or,* l'atonie de l'investissement aidant, 600 à 700 millions de francs seulement *ont été utilisés. D'où l'idée de* reporter le solde sur 1980, solde qui, venant s'ajouter aux 1,8 milliard prévu, devrait permettre d'augmenter sensiblement (jusqu'à 30 % ?) le pourcentage de déduction autorisé.

Bref, *« l'Etat doit avoir comme priorité de redonner confiance aux investisseurs par une politique continue et résolue »,* les industriels devant, *« de leur côté, prendre les décisions nécessaires pour éviter que le retard pris dans l'adaptation de notre outil de production ne le place en position de faiblesse dans la compétition économique ».*

M. Monory, qui pense que toutes les conditions sont actuellement réunies pour une reprise de l'investissement, va être déçu...

Ph. L.

CONJONCTURE

L'ouverture de la conférence annuelle agricole

La *conférence annuelle agricole qui réunit* les quatre grandes organisations paysannes et les pouvoirs publics s'est ouverte ce jeudi 25 octobre par un séminaire de travail à l'Institut national d'agronomie de Grignon. Trois thèmes seront abordés : l'orientation des pro*ductions et principalement de l'élevage,* la réforme du développement agricole, les économies et la production d'énergie. La conférence annuelle doit se clôturer le 15 novembre par une rencontre avec le premier ministre.

Des sous pour aujourd'hui ou pour demain ?

Le lundi 22 octobre, 200 éleveurs de moutons ont manifesté à Saint-Girons (Ariège). Mardi 23, de 10 000 à 15 000 éleveurs de bovins ont investi la ville de Charolles en Saône-et-Loire. Ce jeudi 25 octobre, s'ouvre à Grignon la rencontre annuelle entre *les organisations professionnelles* agricoles (A.P.C.A., F.N.S.E.A., C.N.J.A. et C.N.M.C.C.A.) et le gouvernement, qui devra se conclure à la mi-novembre à Matignon.

Entre les manifestations de sous-préfecture et le « séminaire » de Grignon, puisque c'est le nouveau terme en usage pour désigner la première phase de la conférence annuelle, il existe un lien que récuse les pouvoirs publics. En rupture avec les précédentes conférences, l'édition 1979 doit, *dans leur esprit, débattre* de l'orientation à moyen terme de l'agriculture. Tel n'est pas l'avis du *syndicalisme qui entend* profiter de cette tribune pour réclamer un rattrapage du revenu qui, *selon* la F.N.S.E.A., aurait fléchi de 1 % en 1979.

Cette opinion n'est pas partagée par toutes les organisations agricoles. Il y a quelques jours, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture a publié son estimation de l'évolution du revenu des exploitants. Elle estime que celui-ci progressera de 0,7 % par exploitation. La commission des comptes de l'agriculture, qui se réunira à la mi-novembre pour donner une première estimation, tranchera en faveur d'une légère progression. La polémique entre la F.N.S.E.A. et l'A.P.C.A. est assez dérisoire, mais elle révèle le climat de rivalité qui règne entre elles, les chambres d'agriculture, longtemps mises sous le boisseau par la personnalité de M. Debatisse, essayent de remonter le courant face au nouveau président de la F.N.S.E.A., M. *Guillaume.*

Cette dislocation du « front paysan » sera certainement exploité par le gouvernement qui n'entend pas lâcher de crédits supplémentaires à l'occasion de la conférence annuelle. A Matignon, on affirme volontiers qu'il n'y aura pas un sou. Reste à comprendre ce que cela veut dire. Pas un sou pour le rattrapage du revenu de 1979, qui n'en aurait donc pas besoin ? Ou bien, pas un sou pour donner du corps *aux réflexions sans doute* excellentes des commissions de travail paritaires qui ont préparé la conférence annuelle, étant entendu qu'il faudra faire avec le budget tel qu'il a été préparé pour *1980 ?*

Le nerf de la guerre

Le « séminaire » de Grignon devrait adopter un certain nombre de mesures concernant l'orientation des productions. Elles portent notamment sur la clarification du marché et les garanties de paiement aux éleveurs, la relance des productions déficitaires, la modération des coûts de production en élevage, l'intégration, la fiscalité des productions animales, *la mise en place d'un* registre des producteurs de légumes. Ces dossiers n'exigent pas de crédits. En revanche, d'autres sujets, huit au total, seront examinés à Matignon, au cours de la seconde phase, qui eux supposent des décisions financières : ainsi l'octroi d'une prime pour le troupeau allaitant coûterait-il 641 millions de francs, l'aide aux agriculteurs de montagne 239 millions de francs. Le dossier ovin, la révision des plafonds de financement pour les prêts spéciaux élevage, l'engagement d'une politique sanitaire à moyen terme, l'amélioration génétique, autant de sujets sur lesquels la conférence annuelle devrait s'engager et qui supposent encore des crédits. Sont-ils déjà pris en compte dans le projet de budget de l'agriculture pour 1980 ? Si tel est le cas, l'avenir même de la conférence annuelle est compté, puisque les rencontres mensuelles des dirigeants des organisations professionnelles avec le ministre de l'agriculture et la mise en place d'un conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire, prévue par la loi d'orientation, devraient être des outils suffisants pour gérer l'année prochaine le court et le moyen terme.

Le « séminaire » de Grignon abordera également le dossier du développement agricole : le ministère a dans ses cartons un projet de réforme qui devrait permettre d'optimiser les dépenses consacrées au développement, en réduisant l'éparpillement des crédits. Il a surtout le désavantage, aux yeux des organisations professionnelles, de priver l'ANDA (Association nationale pour le développement agricole), qu'elles gèrent, d'une bonne partie de ses fonds et de son pouvoir. Il ne faut donc pas s'attendre à une décision aujourd'hui.

Le troisième volet de la conférence, *consacré à l'énergie,* est le plus prometteur, sans doute parce qu'on part de zéro ou presque en ce domaine. *Il s'agit,* d'une part, de promouvoir les économies d'énergie à court et *moyen terme dans l'ensemble* de la filière agricole et, en second lieu, de valoriser les éléments *inexploités de la bio-masse pour* produire de l'énergie. Dans ce domaine, aussi, des crédits sont *nécessaires) et la volonté des* partenaires ne sera crédible que dans la mesure où un finance*ment de réalisations pilotes* pourra être annoncé. — J. G.

ÉTRANGER

La suppression du contrôle des changes en Grande-Bretagne

1929 - 1979

Tant la décision « historique » prise à Londres le 23 octobre d'abolir tous les contrôles des changes que celle, qui fait également date, *des banques américaines de porter* à 15 % leur taux de base (celui qu'elles consentent aux emprunteurs présentant la meilleure signature) arrivent comme à point nommé pour souligner à la fois les similitudes et les contrastes de la situation d'aujourd'hui avec la grande dépression de 1929, *dont le point de départ* était spectaculairement *marqué, il y a* cinquante ans, semaine pour semaine *(la troisième du mois d'octobre),* par une série de « krachs » à Wall-Street.

Sans attendre la débâcle boursière, les autorités monétaires américaines de l'époque avaient élevé leur taux d'escompte jusqu'à 6 % ; ce qui, dans les circonstances de l'époque, était considéré comme très sévère. *Ce taux est aujourd'hui* aux Etats-Unis de 12 %. Dans les deux cas, le renchérissement du « loyer » de *l'argent suit (et dans le cas présent continue d'accompagner)* une période d'intense spéculation, qui s'exerçait surtout il y a un demi-siècle sur les actions, les terrains (les fabuleux terrains de la Floride, qu'on achetait pour les revendre quelques mois, sinon quelques *semaines plus tard sans les avoir jamais vus), les matières premières. La prospérité* des années 20, qui se révéla par la suite assez largement factice, mais qu'on croyait à *l'époque définitivement installée,* et destinée seulement à se développer, avait été financée par une formidable expansion de crédit, qui a bien des traits communs avec celle qui a financé le dernier boom de l'éco*nomie américaine (1976-1979) pour* ne pas remonter au précédent, le boom des années 72-74, qui a si *mal fini. Sans pousser plus loin le* parallèle, retenons simplement ici que, dans les deux cas, l'élévation du taux d'intérêt est d'abord la conséquence de la forte progression du crédit sans laquelle la spéculation, sous toutes ses formes — les devises, l'or, l'immobilier sont parmi *les plus florissantes,* — n'aurait jamais pu prendre l'ampleur qu'on lui a connue et qu'on lui connaît encore.

En revanche, la décision annoncée mardi par le chancelier de l'Echiquier britannique, sir Geoffrey Howe, illustre avec un éclat particulier, le contraste entre les réactions et *l'attitude des gouvernements à un* demi-siècle d'intervalle. L'abandon, le 21 septembre 1931, de la parité-or du sterling allait entraîner l'institution de sévères contrôles des changes par tous les pays, les uns après les autres, Grande-Bretagne en tête (cette dernière pour une période *limitée) Quelques semaines après* le quadruplement du prix du pétrole, en décembre 1973, par l'OPEP, on *a vu Washington* lever toutes les restrictions qui pesaient depuis 1963 sur les « exportations » de capitaux hors des Etats-Unis. Ce fut là une décision d'énorme portée qui donna une impulsion décisive à l'essor des crédits internationaux.

Dans le contexte britannique, la *mesure prise par le cabinet conservateur* représente un changement de politique encore plus important. Un contrôle *de changes rigoureux* n'avait cessé d'être en vigueur depuis le 25 août 1939. Désormais, les Britanniques vont jouir de la faculté, devenue très rare *dans* le monde d'aujourd'hui, de disposer en toute liberté de leurs avoirs monétaires. Ils pourront, sans autorisation, se faire *ouvrir un compte à l'étranger. Il en résulte* que la livre sterling est désormais une des rares monnaies du monde qui soient convertibles sans *limitation, à la fois pour les non-résidents* et les résidents.

Ce privilège de la convertibilité totale, qu'avant 1914 on aurait *considéré à juste titre comme un* des attributs essentiels d'une monnaie digne de ce nom, le sterling *la partagera désormais avec le franc* suisse, le mark allemand, le dollar (la *convertibilité totale est une des* raisons *qui expliquent* l'attrait de la devise américaine malgré sa faiblesse).

En comparaison, le franc français (convertible sans limite seulement pour les non-résidents) fait figure de parent pauvre. Rien ne peut mieux illustrer la différence entre le *« thatchérisme » et le « barrisme »* que cette novation introduite du jour au lendemain dans le système des changes britanniques

PAUL FABRA.

SOCIAL

APRÈS LA GRÈVE DES MÉDECINS

LE COUT DE LA SANTÉ

III. — Changements prévisibles et bénéfices

Les restrictions financières conduisent, affirment les médecins, à une diminution de la qualité des soins. Mais le professeur Béraud estime que l'avantage qu'un malade retire d'une décision médicale n'est pas lié à son coût (« le Monde » des 24 et 25 octobre) ; pour de multiples raisons, la diminution des coûts et l'amélioration de la qualité des soins sont des objectifs non pas contradictoires mais cohérents.

par le professeur
CLAUDE BÉRAUD (*)

L'évaluation des soins faciliterait l'adaptation du système aux besoins des malades, et le développement d'une politique de santé.

L'adaptation du système de soins est liée à diverses études critiques : celle des décisions médicales, celle des institutions médicales, celles des conditions d'exercice, des tâches à effectuer, et de la formation médicale.

Le champ des décisions médicales est immense, car les médecins ont un *libre* accès à *tous* les moyens diagnostiques et thérapeutiques. Un tel pouvoir est obligatoirement abusif. Aucun d'entre nous ne peut, en effet, maîtriser l'ensemble des techniques. Un changement prévisible serait une *limitation de notre* champ d'activité. Des libertés *pourraient devenir plus formelles* que réelles, celles, par exemple, concernant certaines prescriptions : aujourd'hui nul n'admettrait qu'un médecin généraliste effectue une appendicectomie, demain sans doute sera-t-il reconnu qu'un généraliste ou un gastro-entérologue ne peuvent, *avec toute la sécurité nécessaire*, prescrire une chimiothérapie anticancéreuse. Les indications des examens coûteux, telle une scannographie, ou dangereux, par exemple une artériographie, seront évaluées par les radiologues, qui, avec les cliniciens, discuteront leur utilité.

Progressivement sans doute les médecins généralistes, spécialistes, et hospitaliers, réussiront à coordonner leurs activité pour être davantage au service de la population. Ainsi, avant toute décision grave, *en dehors* de l'urgence, l'avis d'un ou de deux spécialistes *sera sans doute estimé nécessaire* (en sachant que lorsque les avis divergent, l'utilité d'un acte médical — par exemple une intervention chirurgicale — est habituellement soit réduite, soit aléatoire). Inversement, spécialistes et médecins hospitaliers n'assureront qu'exceptionnellement les soins primaires et le « suivi » des malades, car le rôle des généralistes est notamment de coordonner les soins.

A l'hôpital, public ou privé, l'évaluation des stratégies diagnostiques ferait apparaître leurs risques, leurs coûts, et leur utilité. Les *modèles thérapeutiques* seraient *confrontés*, et leur efficacité *contrôlée*.

L'inutilité de plusieurs centaines de spécialités pharmaceutiques pourrait conduire à leur non remboursement par la Sécurité sociale. Une réduction du volume de la consommation pharmaceutique au niveau de celui observé aux Etats-Unis et en Suède (50 % de la consommation française) pourrait raisonnablement être obtenue en *quelques années, si les médecins*, après avoir bénéficié d'une formation pharmacologique étendue, recevaient ensuite une information de réelle valeur scientifique, et disposaient du temps nécessaire pour informer les malades sur l'utilité des médicaments.

Une réduction du nombre de lits découlerait de la suppression des actes chirurgicaux, et des hospitalisations sans indication. *Des hôpitaux et des cliniques* pour lesquels parfois des travaux de rénovation sont projetés, seraient fermés. Les durées de séjour seraient développées. Afin d'accroître la qualité humaine des soins, augmenterait le nombre des spécialistes, car chaque jour grandissent nos difficultés pour maîtriser les *démarches diagnostiques dans les domaines où nous* ne possédons ni la connaissance ni l'expérience. A l'hôpital public, les services disparaîtraient, seraient remplacés *par des départements* de médecine interne, animés par un ensemble de spécialistes.

L'évaluation des soins ferait probablement apparaître la nécessité, dans chaque hôpital, d'une direction des soins infirmiers. La qualité des soins dépend autant des personnels infirmiers que des personnels médicaux. L'absence pendant quelques *mois* d'un *chef de service*, remplacé par un assistant, n'abaisse pas la qualité des diagnostics et des prescriptions ; celle durant les vacances d'une surveillante risque davantage d'abaisser la qualité des soins. L'évaluation des soins démontrerait les possibilités de réduire le *volume* des *thérapeutiques* et les inconvénients des stratégies *systématiques qui multiplient* les examens biologiques ou radiologiques, sans accroître *les* données médicales utiles aux décisions.

Modification des conditions d'exercice

La révélation des coûts économiques et des risques humains, liés à la multiplication des actes effectués trop rapidement à l'hôpital ou en médecine libérale, permettrait que soit mieux utili*sée la* compétence de ces milliers de jeunes médecins lancés, chaque *année, sur un marché apparemment* fermé, alors que tous y ont leur place, pour des tâches diversifiées. Par exemple : écouter, sans crainte de perdre un temps rare et précieux, les mal-aimés, les déprimés et les inquiets, qui, pour communiquer, nous offrent douleurs digestives, migraines, troubles urinaires et symptômes articulaires. Par exemple : informer *les malades sur* le dépistage possible de certains cancers *et sur la prévention de diverses* affections digestives, cardio-vasculaires ou nutritionnelles (par la correction des erreurs alimentaires, l'activité physique, l'arrêt du tabagisme). Par exemple : expliquer avec le souci d'être entendu, l'origine d'une maladie, son évolution et son traitement. Par exemple, enfin : aider les millions de consommateurs excessifs d'alcool à réduire leur alcoolisa*tion au lieu de confier ce pro*blème exclusivement à des institutions spécialisées.

Pour remplir *correctement* toutes ces tâches, nous ne serons pas demain trop nombreux si nous acceptons de les partager.

L'évaluation des soins révèlerait sans doute, aussi, les insuffisances de la formation médicale continue. Ces dernières années, ont été améliorées les descriptions des maladies et simplifiées *les* conduites diagnostiques. Malheureusement ce sa*voir est mal partagé. Pour* maintenir le niveau des soins, peut-être apparaîtra-t-il nécessaire que tous les médecins, comme certains hospitaliers, bénéficient sans préjudice financier, du temps nécessaire à leur formation permanente.

Le développement d'une politique de santé

Le recueil des informations épidémiologiques concernant la fréquence, la répartition géographique et socioculturelle des causes de morbidité permettrait de localiser l'effort financier nécessaire à l'amélioration de la santé, très en amont du système de soins. Par exemple, dans les *entreprises*, car les *conditions* de travail jouent sans doute un rôle déterminant dans les processus de vieillissement et dans l'apparition de multiples troubles graves ou bénins, rares ou fréquents, mais invalidants et douloureux. Par exemple, à l'école où l'éducation sanitaire est très insuffisante. Enfin une politique de santé ne pourrait pas, connaissant mieux les *risques liés* à la consommation excessive de médi*caments et* d'alcool, au tabagisme, à l'absence d'exercice physique, aux erreurs alimentaires, aux accidents du travail et de la circulation, ne pas leur consacrer les moyens nécessaires pour les réduire. Le développement de la majorité des tumeurs malignes ne serait-il pas lié à l'environnement notamment alimentaire, ou professionnel ?

Pour nous, médecins, une *page* est tournée, celle du triomphe de la *médecine*. Aujourd'hui, nous sommes invités à critiquer l'utilité de nos actions et leurs risques par rapport aux avantages espérés par les malades. Demain, quelques contraintes nous seront imposées : une plus grande rigueur méthodologique, une limitation de notre pouvoir, l'évaluation de *nos diagnostics, de nos* prescriptions, de nos erreurs ; pour certains, une diminution de leurs revenus ; pour d'autres, peut-être des sanctions. Mais, en contrepartie, des avantages nous seront accordés : la disponibilité nécessaire pour soigner correctement les malades, la possibilité de travailler en coordination avec l'ensemble des institutions médicales, *d'être informés, d'accroître* nos compétences, de diversifier nos activités.

L'évaluation de nos activités garantirait à la population un niveau de soins correspondant aux réelles possibilités médicales, une *réponse adaptée* à *ses besoins*, une information sur la santé, les maladies et leur traitement ; *enfin*, une participation aux décisions médicales, dont c'est au malade, surtout, d'apprécier l'utilité. L'évaluation des soins n'est pas pour autant une panacée. La route de chaque médecin, aussi *compétent soit-il*, sera *toujours* balisée d'erreurs, d'incertitudes. Mais l'évaluation des soins permettrait probablement d'en réduire la fréquence, la gravité et les coûts.

Pour les malades et les bien-portants, la page de la toute-puissance médicale tourne également. Déjà un doute apparaît : des médicaments seraient dangereux, d'autres *inefficaces*, tous les conseils chirurgicaux ne devraient pas être écoutés, beaucoup d'hospitalisation seraient inutiles ! La face cachée de la médecine émerge de l'ombre, chacun peut y voir nos lacunes, nos erreurs, nos ignorances.

Certes nos connaissances, ces dix dernières années, ont progressé, nous *connaissons* mieux les signes et les mécanismes des maladies, les moyens diagnostiques sont plus nombreux, mais les *résultats diffèrent* peu car l'utilité thérapeutique de ces progrès est faible. Depuis dix ans, l'amélioration des résultats est difficilement perceptible, les risques et les coûts ont augmenté, l'efficience des actes médicaux a considérablement diminué.

Les obstacles et les risques

Aujourd'hui, des valeurs conflictuelles *animent la société :* la foi dans le progrès scientifique qui *maîtrise* la *nature*, la vie et la mort, mais aussi une perception plus aiguë de nos limites et des risques ; le refus de la souffrance et de la mort, mais aussi l'acceptation plus consciente de notre finitude et de nos erreurs. Les malades ne nous demandent plus, aussi souvent, de « tout faire ». *L'acharnement thérapeutique* est passé de mode. Aujourd'hui, émergent au sein de la population, des valeurs culturelles, *qui, davantage sans doute* que les insuffisances du système *de santé, provoqueront son évolution*. Des obstacles seront dressés sur la voie des changements possibles : tantôt par les professionnels de la santé, inquiets pour leur avenir — à ceux-là puis-je répondre qu'aucun gouvernement ne pourra, dans l'avenir, admettre un gaspillage qui serait responsable d'intolérables inégalités des soins ; tantôt par les idéologues : les uns évoqueront la *bureaucratisation* des pays de l'Est, imagineront un goulag médical, oubliant que ce sont les Etats-Unis *et* le Canada, qui, les premiers, ont mis en place un système d'évaluation des activités médicales ; les autres craindront qu'une telle évolution stérilise les initiatives et l'innovation technique. Ce risque est réel mais inversement, des voies encore inexplorées de la recherche médi*cale seraient ouvertes*, qui permettraient d'obtenir rapidement des résultats utiles au *malade* et à la collectivité. Ainsi que Michel Serres le disait à Marina Moloff : *« Maintenant il faudrait peut-être non plus penser à être maître du monde, mais à maîtriser notre maîtrise... S'il n'y a plus qu'un problème moral, c'est celui-là pour le moment* (1). »

FIN

(*) Professeur d'hépatologie et de gastro-entérologie, Centre hospitalier régional de Bordeaux.

(1) *Le Monde* daté 15-16 avril 1979.

Des non-grévistes condamnent le gourvernement et les syndicats

De notre correspondant

Le Puy. — Dix-sept jeunes médecins de la Haute-Loire ont déclaré qu'ils refusaient de s'associer à la grève de leurs collègues. Dans une note rendue publique et intitulée *« Posons les vrais problèmes »*, ils *condamnent à la fois le gouvernement* et les syndicats médicaux *pour des mesures qu'ils jugent* dans les deux cas *« démagogiques et inefficaces »*.

Ils déclarent notamment : *« Nous attendons tous la réponse du gouvernement et des syndicats médicaux à ce que nous considérons comme les vraies questions. Pourquoi ne pas admettre une bonne fois pour toutes qu'une bonne médecine est avant tout une médecine lente avec tout ce que cela implique en particulier dans certains cabinets manifestement surchargés. Pourquoi ne jamais poser le problème dans la nécessaire limitation de l'activité quotidienne des médecins ?*

» Pourquoi tolérer le droit au dépassement permanent, source de profits injustifiables ?

» Pourquoi ne jamais dire que le coût des médicaments est scandaleusement majoré par la publicité médicale alimentée par une fausse concurrence ?

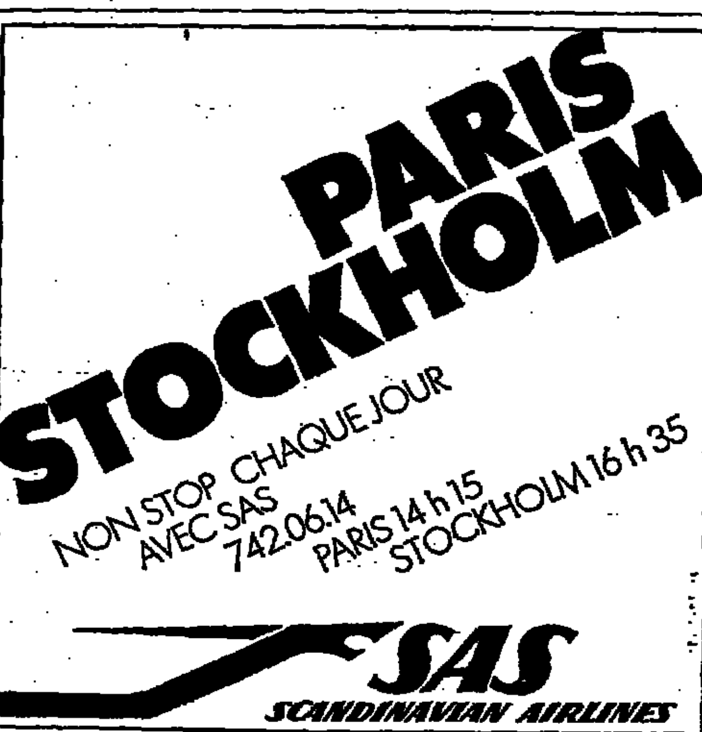
» Pourquoi les médecins sont-ils assujettis à des cotisations de retraite identiques — soit 12 000 francs par an au bout de trois ans d'exercice quels que soient les revenus, ce qui revient à augmenter les difficultés des jeunes médecins ? Sans compter qu'on ne nous offre aucune garantie sur ce que sera notre retraite dans trente ans.

» Comment envisage-t-on l'installation des trente mille jeunes médecins qui vont arriver dans les dix ans à venir ?

» Enfin, quelle logique y a-t-il à mener un combat d'arrière-garde pour la défense de la médecine libérale et du paiement à l'acte — que l'évolution du système de soins semble condamner et dont on peut douter qu'elle défende au mieux la santé des malades ?

» Toutes ces questions nous avons voulu les poser publiquement afin qu'il ne soit pas dit que nous avons voulu nous tenir en marge. Pour nous, les intérêts des médecins et ceux des malades sont inséparables. »





SOCIAL

EXTENSION DES CONFLITS DANS LA MÉTALLURGIE

Alsthom : huit mille manifestants à Belfort

M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., a souligné le 24 octobre, devant la presse, le développement des actions revendicatives chez Dassault, Thomson, Ducellier, Motobécane, R.V.I., Renault, etc. Il estime que cela devrait conduire avant la fin de l'année, à une action lancée au niveau national dans la métallurgie. La C.F.D.T. se déclare favorable à ce projet qui, selon elle, pour être efficace, doit être précédé par une coordination progressive.

Plusieurs conflits, parfois avec occupation, se pousuivent en province.

Mercredi 24 octobre, un millier de travailleurs des usines Ducellier, d'Auvergne, ont manifesté devant la sous-préfecture d'Issoire (Puy-de-Dôme) pour l'augmentation de leurs salaires. A Sainte-Florine et à Brassac-les-Mines, dans la même région, de nombreux commerçants avaient fermé leurs boutiques à l'appel de la C.G.T.

A Grenobe (Isère), une nouvelle usine du groupe *Merlin-Gérin a été occupée* mercredi par son personnel, qui proteste contre un projet de mutation de trois cents ouvriers. Au Mans (Sarthe), un débrayage d'une heure a été observé, mercredi également, par environ 33 % des cinq mille huit cent dix salariés, selon *l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.*, pour *les* trente-cinq heures et la revalorisation des salaires.

La poursuite de la grève à l'usine de Belfort continue d'avoir des répercussions dans les autres entreprises du groupe Alsthom.

Tandis que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé, ce 25 octobre, à une heure de débrayage dans toutes les usines du groupe Alsthom-Atlantique, d'autres *formes d'action sont en préparation*. Les comités de liaison inter-usines respectivement constitués par la C.G.T. et la C.F.D.T. devaient se rencontrer pour décider d'une manifestation (ou « marche ») à Paris au début de la semaine prochaine. Cette démonstration rassemblera des ouvriers des établissements de la région parisienne et les grévistes de Belfort qui, samedi, ont participé à une imposante manifestation.

De notre envoyé spécial

Belfort. — « *Le mépris, c'est fini* », proclame une banderole cégétiste. « *Il y en a assez, nous voulons vivre debout* », s'exclame un responsable cédétiste. « *Nous avons trop courbé l'échine* », déclare un représentant de la C.G.C.

Les revendications matérielles ne sont pas absentes du conflit qui secoue depuis un mois l'usine Alsthom de Belfort et gagne peu à peu tout l'édifice d'Alsthom-Atlantique — une heure de débrayage est prévue ce jeudi 25 octobre dans l'ensemble des quarante établissements et filiales du groupe qui emploie quelque quarante-cinq mille salariés.

Mais c'est à égalité avec la volonté d'obtenir un treizième *mois de salaire*, d'avoir des *congés* supplémentaires à l'ancienneté et de faire accepter une réduction des horaires par équipe, que « *le droit à la dignité, de l'ouvrier à l'ingénieur* », a *fait descendre* dans ls rues de Belfort, mercredi 24 octobre, sept à huit mille personnes.

De l'ouvrier à l'ingénieur : ce qui se passe à Belfort doit retenir l'atetntion. Dans ce conflit qui touche directement plus de sept mille salariés, l'intersyndicale C.G.T., C.F.T.C., F.O., C.G.C. tient bon Question de dignité, là aussi : les pressions patronales exercées à l'encontre des militants FO. et surtout des syndicalistes de la C.G.C. n'ont pas donné de résultats.

Meeting devant la Maison du peuple, conférence de presse au centre Benoît Frachon, prises de parole devant la chambre de commerce et d'industrie : mercredi, devant une foule attentive et grave, les délégués syndicaux régionaux et locaux — un seul secrétaire confédéral s'était déplacé de Paris, M. Michel Warcholak (C.G.T.) ont exprimé la volonté des travailleurs d'Alsthom-Atlantique de ne plus être traités comme des objets.

L'heure est à la concertation, dit-on partout, et d'abord à l'Elysée, à Matignon et au C.N.P.F. Or ce qui caractérise le plus ce conflit, c'est l'absence de dialogue. « *Le P.D.G. doit négocier* » a été le slogan le plus entendu dans les rues, avec « *Alsthom peut payer. Alsthom doit payer* ». La direction se retranche depuis un mois derrière un légalisme rigoureux : l'usine doit être évacuée pour que s'ouvrent de céritables négociations A cet égard, elle attend avec impatience le verdict de la cour d'appel de Besançon qu'elle a saisie après que le tribunal des référés de Belfort, *estimant* qu'il n'y avait pas « urgence », s'est déclaré, ô surprise ! incompétent. L'affaire est examinée ce jeudi.

La mentalité des hommes

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui ni même d'il y a un mois que l'esprit de *concertation* a fui ceux qui tiennent les rennes d'Alsthon-Atlantique. Les a-t-il seulement jamais habités ? Certes, toutes les instances légales (délégués du personnel, *comités d'établissement*, comité central d'entreprise) fonctionnent, et des groupesde concertation des cadres existent à Belfort. Mais, ces derniers n'ont pas encore été réunis en 1979, et il ne constituent, de toute façon, disent les syndicalistes, que « *des chambres d'enregistrement des décisions patronales* ».

Au vrai, c'est la mentalité des hommes qui est en cause. Au niveau local, M. Bernard Dufour, directeur de l'usine belfortaine depuis 1977, polytechnicien, ancien directeur des usines toulousaines de Sud-Aviation. Connu pour sa « *fermeté* », *il a fait* venir à Belfort ses plus proches collaborateurs de Toulouse. Des ingénieurs et cadres d'Alsthom qui sont un demi-millier, ont apprécié... Au niveau national, M. Schulz, P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique depuis six mois, ancien directeur général adjoint de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) : ce centralien froid et discret s'est taillé une solide réputation « *d'exécutant sans faiblesse* » (*le Monde* du 28 avril). Enfin, encore au-dessus, M. Ambroise Roux, P.-D.G. de la C.G.E. principal actionnaire (avec *31 %*) d'Alsthom-Atlantique, qu. la C.G.T. considère comme « *le patron politique du C.N.P.F.* ».

Le patronat veut-il justement *faire de la grève chez Alsthom* un conflit test ? M. Chevènement, député socialiste du territoire et premier adjoint au maire de Belfort, le pense. L'animateur du CERES *estime que* les *résultats* obtenus, selon qu'ils seront en accord ou en contradiction avec les plans d'austérité décidés par le gouvernement, influeront sur les luttes *présentes* et à venir, et il s'étonne à cet égard de la discrétion observée jusqu'à présent *par les* instances confédérales dans cette affaire.

Et la concertation dans tout cela ? *M. Boulin*, ministre du travail et de la participation, n'a pas eu, selon nos informations, un entretien de pure forme avec M. Schulz et ses collaborateurs, qu'il a *récemment convoqués*. Mais, de son côté, M. Giraud, ministre de l'industrie, se serait montré plus « *compréhensif* » à l'égard des dirigeants d'Alsthom-Atlantique. A Belfort, la commission départementale de conciliation a été saisie mercredi par *l'intersyndicale*. Quant à l'intersyndicale de Belfort, elle était divisée sur l'opportunité d'aller manifester, mardi 30 octobre, devant le siège d'Alsthom-Atlantique, avenue Kléber à Paris. La C.G.T. et F.O. étaient pour, la C.F.D.T. était contre, mais au *niveau du groupe Alsthom*, la C.F.D.T. était favorable à cette manifestation. Encore une fois, l'harmonie est loin d'être parfaite, mais au moins on y dialogue et, de ce fait, on trouve des terrains d'entente.

MICHEL CASTAING.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2300	4,2315	— 135	— 95	— 280	— 230	— 600	— 520
$ can. ...	3,5780	3,5820	— 124	— 70	— 231	— 160	— 428	— 323
Yen (100).	1,8015	1,8050	+ 52	+ 88	+ 103	+ 152	+ 367	+ 431
DM	2,3390	2,3415	+ 70	+ 101	+ 123	+ 167	+ 416	+ 482
Florin ...	2,1080	2,1110	+ 30	+ 58	+ 70	+ 105	+ 222	+ 285
F.B. (100).	14,5610	14,5800	— 366	— 212	— 692	— 443	—1050	— 536
F.S.	2,5507	2,5540	+ 191	+ 232	+ 397	+ 445	+1026	+1284
L. (1 000).	5,0810	5,0860	— 212	— 144	— 457	— 371	—1176	—1041
£	8,9070	8,9190	— 219	— 136	— 447	— 342	— 946	— 778

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 5/8	7 7/8	8 5/8	8 1/8	8 1/2	8 7/16	8 13/16
$ E.-U. ..	5 1/4	5 1/2	15 3/16	15 9/16	15 1/4	16	15 1/4	15 3/4
Florin ...	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/2	9 1/4	10	9 1/4	10
F.B. (100).	12	14	14	14 3/4	14	15	13 3/4	14 1/4
F.S.	1 1/4	2 1/8	2 1/8	2 3/4	2 1/8	2 3/4	3 9/16	3 15/16
L. (1 000).	11	12 1/2	15 1/8	15 15/16	16 1/2	16 15/16	17 1/16	17 7/8
£	13 3/4	14 3/4	14 1/4	15	14 1/2	15 1/4	14 1/2	15 1/4
Fr. franc..	11	11 3/4	12 1/4	13	13	13 1/2	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués à 11 h. 15 par une grande banque de la place.

APRÈS LE DÉCÈS DE LEUR EMPLOYEUR, LES SALARIÉS OBTIENNENT UN DROIT DE CONSULTATION SUR L'AVENIR DE L'ENTREPRISE.

Une entreprise peut-elle disparaître sans que les salariés aient leur mot à dire, quand le patron décède sans héritier ? Les salariés et le comité d'entreprise du laboratoire Villette, à Paris, où *ce problème vient de se poser*, ont obtenu le droit d'être consultés.

Le laboratoire Villette est une petite *société* pharmaceutique — 22 millions de chiffre d'affaires — qui fabrique et commercialise un *dentifrice* bien *connu*, le Sanogyl.

Le président-directeur général, propriétaire majoritaire, vient de mourir sans héritier et les exécuteurs testamentaires *prétendent* qu'il n'y a pas d'autre solution que la vente de la totalité des actions.

Interprète du personnel, le comité d'entreprise a décidé de tout faire pour éviter la liquidation pure et simple. Associé au Syndicat national des professions pharmaceutiques (C.G.C.) il a saisi le tribunal des référés.

Tout en admettant que le comité d'entreprise doit être *informé et consulté* sur les questions intéressant l'organisation et la marche de l'entreprise, la direction a plaidé que le comité n'avait pas à s'immiscer dans la gestion, domaine réservé à la direction et aux actionnaires. Le tribunal de commerce a, néanmoins, pris en considération la requête des salariés et nommé, le 23 octobre, un administrateur enquêteur pour étudier cette situation assez confuse.

Cette décision confirme que le comité d'entreprise doit être informé non seulement sur l'avenir de la société, mais aussi sur la cession des actions de l'entrepreneur principal quand la *vente* de ces actions risque de modifier totalement la structure de l'entreprise et de provoquer éventuellement sa disparition.

● *La journée de protestation, lancée par la C.G.T.* pour protester « contre toute atteinte au droit de grève » dans le secteur public et nationalisé, se traduira, à Paris, par un rassemblement, à 11 heures, à l'Odéon. Les manifestants défileront ensuite jusqu'à *l'Assemblée nationale*.

Toutes les organisations C.G.T. du secteur public et nationalisé ont donné des consignes d'action, manifestations par services, tracts, envois de délégations, etc., avec, parfois, des arrêts de travail. Les revendications sur les salaires et les conditions de travail sont mentionnées à côté de la défense des libertés syndicales.

NOUVELLE MENACE DE GRÈVE A AIR FRANCE

Etant donnée « *l'attitude totalement négative de la direction* », les syndicats du personnel au sol et du personnel navigant d'Air France, à l'exception de la C.G.C., de la C.F.D.T. et du syndicat national *du personnel navigant* commercial (S.N.P.N.C.), confirment « *le principe d'un nouvel arrêt de travail de vingt-quatre heures minimum dans la première semaine de novembre* ».

Une grève de vingt-quatre heures avait eu lieu le 2 octobre à l'appel de ces syndicats. Une réunion avec la direction générale d'Air France a été organisée le 23 octobre apparemment sans résultats. « *Nos organisations se sont présentées avec le souci de négocier*, affirment les responsables syndicaux ; *elles se sont heurtées, de la part de la direction, à un refus catégorique : sur le pouvoir d'achat, le maintien des activités de la compagnie, la réduction du temps de travail, les effectifs, la retraite.; aucune ouverture même partielle n'a été faite.* »

A Rennes

DES STAGIAIRES D'UN CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE ONT COMMENCÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM.

(De notre correspondant.)

Rennes. — Cent soixante des deux cent dix stagiaires, la plupart handicapés, du Centre de rééducation professionnelle de *l'Office* national des anciens combattants sont en grève depuis le 15 octobre pour obtenir l'abrogation d'un décret du 27 mars 1979 alignant leurs rémunérations sur celles des stagiaires de la formation professionnelle pour adultes. Mercredi 24 octobre, cinq d'entre eux ont entamé une grève de la faim.

Dans ce centre, qui accueille pour une durée de deux ans des pupilles de la nation et quelques pensionnés de guerre (15 % de l'effectif), des mutants agricoles (15 %), des *infirmes civils et* accidentés du travail ou de la route (70 %), la rémunération des stagiaires, dont l'âge varie de 18 à 45 ans, était, avant le décret du 27 mars, de 90 % du salaire antérieur, dans la limite de cinq fois le SMIC et de 110 % du SMIC pour ceux qui n'avaient pas encore travaillé. Le décret contesté par les stagiaires fixe leur rémunération à 70 % du salaire antérieur dans la limite de trois fois le *SMIC*, et à 25 % du *SMIC* pour ceux qui n'ont jamais travaillé. — C.T.

AGRICULTURE

LES AUTRES PAYSANS

II. — Les « métis » de Tinchebray

par JACQUES GRALL

La religion de la terre productrice d'aliments semble en déclin chez les jeunes agriculteurs. Avec une formation générale plus poussée, ils sont plus individualistes que leurs aînés, à moins qu'ils ne soient à la recherche d'une nouvelle forme de coopération. La notion de rentabilité prend le pas sur le productivisme (« le Monde » du 25 octobre).

Lorsqu'il inventa, en 1974, la prime à la vache, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, ne se doutait pas qu'il favoriserait la reconnaissance d'un nouveau type de paysans. Pour la première fois, les paysans-ouvriers s'exprimaient en tant que tels : ouvrier d'usine, salarié agricole ou facteur, ils n'avaient pas le droit de toucher cette prime, pour la petite demi-douzaine de vaches qu'ils élevaient. Le voisin agriculteur « complet », plus aisé qu'eux, leur propriétaire qui pouvait être éleveur dans une autre région, et jusqu'à Jean Gabin, qui avait, comme l'on sait, la passion de l'élevage, eux, la reçurent.

C'est de cette contestation qu'est née la section des agriculteurs à temps partiel de l'Orne, puis celle de la Manche, rattachées, faute de mieux, aux fédérations départementales des syndicats d'exploitants. Faute de mieux, car le temps des primes et de la sensibilisation passé, les paysans-ouvriers ont quelque mal à se faire entendre, voire à s'organiser. Pourtant, la création de ces sections n'est qu'un pâle reflet de l'ampleur du phénomène de la double activité et des discriminations entretenues par les pouvoirs publics et les organisations agricoles à l'égard de ce qu'ils appellent les « faux paysans ».

« La section a été créée en 1976, en septembre. Depuis un an, nous cherchions à nous regrouper au sein d'une association syndicale », raconte M. Constant Lebrun, de Cerisi-Belle-Etoile (Orne), cheville ouvrière des paysans salariés de l'Orne. En 1946, sa mère exploitait 11 hectares. *« Ça suffisait alors*, dit-il, *mais les gros sautaient sur les exploitations libres. J'ai commencé avec 3,20 hectares. J'ai été bûcheron pendant cinq ans ; j'ai travaillé dans une entreprise d'adduction d'eau, puis de construction à Flers. J'ai passé le concours de facteur. »* Aujourd'hui, M. Lebrun, facteur depuis vingt-deux ans à Tinchebray, exploite 8 hectares, dont 5 en fermage, sur lesquels il cultive 60 ares de maïs et élève neuf vaches. *« C'est une exploitation aussi intensive qu'une autre »*, dit-il. De fait, le rendement laitier — environ 3 400 litres par an et par animal, — s'il n'est pas très élevé, est presque égal à la moyenne de production française, qui n'est pas très brillante. M. Lebrun en est conscient, mais il achète peu de nourriture à l'extérieur, *« seulement un peu de tourteau pour les vaches fraîchement vêlées. Dans l'ensemble, elles ne sont pas gâtées »*. Il participe surtout aux gros travaux et c'est sa femme qui fait tourner l'exploitation.

« On nous reproche de cumuler des emplois, c'est faux. C'est le ménage qui est « double actif ». Est-ce qu'on s'en plaint chez ceux qui ne sont pas paysans ? » A bientôt soixante ans, M. Lebrun gagne, comme facteur, 3 500 francs par mois. Le revenu de la ferme est égal environ au tiers de son salaire. A Tinchebray, sur treize facteurs, trois sont « doubles actifs ».

M. Claude Lescellier fabrique des brouettes ramasse-gazon à Tinchebray, dans une entreprise d'une centaine de salariés, où ils ne sont que deux ouvriers-paysans. *« Ce sont des jalousies impensables »*, dit-il. *« Tu peux pas être à l'heure... T'as deux paies... »* sont les réflexions usuelles de ses camarades de travail, dont, pour beaucoup, les femmes sont également salariées. *« Mais le patron, lui, il comprend »*, ajoute M. Lescellier.

Un coup de torchon systématique sur la table pourtant propre, et sa femme apporte le café. C'est elle qui s'occupe des cinq à sept vaches et tient les comptes : 28 600 francs de salaire, 28 000 francs de recette laitière, de laquelle elle déduit environ 10 000 francs de charges de production.

M. Claude Lescellier est syndiqué à la C.F.T.C., qui semble bien implantée dans ce coin de l'Orne. Il est élu au comité d'entreprise, que « le patron écoute ». Il paie aussi une cotisation à la fédération des exploitants.

Pas d'enthousiasme pour la grève

M. André Baille, de Cerisi-Belle-Etoile également, est magasinier chez un marchand de tissu en gros à Flers. Salaire mensuel : 2 041 francs. Il exploite avec sa femme, qui s'occupe des six vaches et des deux « élèves », six hectares, dont 3,5 en propriété. *« J'ai été élevé dans la culture »*, dit-il. Aîné de la famille, il quitte l'école à treize ans, devient journalier après son régiment, puis *« déserte la culture »*. Depuis trente ans, M. Baille est « double actif » : employé chez un confiseur, dans une entreprise de teinture, garçon de salle à l'hôpital, il est aujourd'hui magasinier. L'avantage de sa situation : *« C'est le goût du métier de paysan que j'ai appris jeune. »* Les difficultés : les journées de travail bien longues : *« Les autres salariés disent qu'on est plus vernis. Mais ils partent en vacances... Nous, on est tenus par les bêtes. »* M. Baille serait volontiers paysan à temps plein, mais il n'est pas question de s'agrandir, au contraire : *« Les voisins guignent les hectares. »*

Quand il a voulu créer son syndicat, M. Lebrun a cherché qui voudrait bien l'accueillir : *« Depuis longtemps, les syndicats agricoles nous combattaient, les syndicats ouvriers aussi. C'est vrai que nous n'avons pas beaucoup d'enthousiasme pour faire la grève. Si, comme salariés, on compare avec ce que nous avons vécu, il y a vingt-cinq ans, il y a une sérieuse amélioration, grâce aux syndicats. Mais aujourd'hui, beaucoup de revendications sont injustifiées. J'ai pris contact avec la C.F.T.C., j'ai eu une discussion avec un représentant de F.O. Les résultat ne m'ont pas encouragé à aller voir ailleurs »*, dit M. Lebrun, qui ajoute avec un air de regret : *« Les Paysans-Travailleurs, qui sont présents dans l'Orne, ne sont jamais venus nous trouver. »*

Le rattachement de la section des « doubles actifs » à la F.D.S.E.A. tient à l'accueil personnel du président de cette fédération, M. Bourban. Mais M. Lebrun n'est guère optimiste pour l'avenir : *« Quand il était question de toucher la prime à la vache, il y avait cent cinquante à deux cents personnes à chacune de nos réunions. Aujourd'hui, la méfiance est réciproque et les ouvriers-paysans ne se sentent pas à l'aise avec ceux qui les ont mis à l'écart de la corporation. »*

Cette mise à l'écart s'explique. Elle repose sur une vision imprécise de l'agriculture à temps partiel que reflète bien le flou des statistiques. La même expression, en effet, recouvre plusieurs réalités. Elle prend en compte les exploitations où le volume de travail est insuffisant pour correspondre à un plein temps sans que, pour autant, l'agriculteur exerce un autre métier. Cette notion correspond essentiellement aux exploitations tenues par les retraités soit 29 % du total des exploitants actifs exclusifs, qui tiennent 14,5 % de la surface agricole (1). Le temps partiel recouvre aussi l'activité extérieure à l'exploitation des membres de la famille, qui apportent tout ou partie de leur revenu.

Cette intrusion des salaires extérieurs de membres de la famille dans le champ de la double activité est étonnante. Viendrait-il à l'idée de tenir ce même raisonnement quand les enfants ou la femme d'un P 3 ou d'un plombier-zingueur travaillent ? Enfin, ce *« temps partiel »* est diversement apprécié selon que le paysan est en réalité un avocat, ou un médecin qui emploie un salarié, ou un citadin qui s'adonne à l'agriculture de plaisance, toutes formes que M. Lebrun condamne : *« Nous, nous ne sommes pas des accapareurs de terre. Nous ne sommes pas là par plaisir ou par agrément, mais parce que nous avons la foi paysanne. »*

Un « double actif » sur cinq paysans

Ces réserves faites, que représente aujourd'hui la double activité du chef d'exploitation, notion assurément encore imparfaite, puisque, comme nous l'avons vu chez M. Lebrun et ses amis, elle correspond, en fait, au travail de leurs épouses ? Partons de la commune de Cerisi : sur trente-trois exploitants, huit ont une autre activité et exploitent au total 40 hectares. Dans les cantons de Flers et de Tinchebray, les « doubles actifs » tiennent une exploitation sur quatre. En 1975, pour l'ensemble de la Basse-Normandie (2), le chef d'exploitation de quinze mille ménages agricoles avait une activité extérieure, ce qui représentait 16,5 % du nombre des exploitations, ou encore 10 % de l'ensemble des familles vivant en milieu rural. Ensemble, ils exploitaient 10 % des terres. C'est peu. Pourtant, les « vrais » paysans s'inquiètent de cette invasion qu'ils assimilent à celle des commerçants, des industriels, des cadres supérieurs et des représentants des professions libérales..., oubliant que les paysans salariés, trois fois plus nombreux, exploitent la même surface que ces agriculteurs de fortune.

Pour la France, enfin, les statistiques (3) datent de 1970 : un agriculteur sur cinq serait un double actif (21,3 %). Selon d'autres sources (4), la double activité ne concernerait, en 1978, que 15,6 % des exploitants, contre, toutefois, 13,6 % en 1966. Le service des statistiques du ministère de l'agriculture indique, au conditionnel, 19 % en 1978. Le phénomène, lié aux structures d'exploitations, mais aussi — et surtout — à l'environnement industriel, ne se limite pas, comme on pourrait le croire, aux régions de montagne : dans le Languedoc, 37,4 % des chefs d'exploitation avaient un autre métier et « occupaient » 21 % des terres ; en Alsace, 37 % pour 22,3 % des terres ; en Bretagne, 15,9 % pour 8,9 % de la surface agricole, et dans le Limousin, 15,7 % pour 13,8 %.

M. Guy Blondeau, à Saint-Pierre-d'Entremont, moniteur I.B.M. chez Ferodo à Condé-sur-Noireau (2 470 salariés) estime que depuis dix ans la double activité est en diminution dans son usine : un salarié sur cinq, selon lui, aurait cependant une autre activité, mais les agriculteurs ne sont pas majoritaires. Ils viennent après les maçons, les menuisiers, les plâtriers, les tueurs à domicile, les couvreurs, les commerçants, les garagistes.

« Je connais des exploitants qui ont 35 hectares avec des commis et qui viennent travailler à l'usine », ajoute-t-il. M. Blondeau ne gagne pas trop mal sa vie chez Ferodo comme agent administratif, environ 4 200 francs par mois. Par contre, la ferme, à l'entendre, — cinq vaches et des veaux à l'engraissement, sur 6,40 hectares en viager, — ne lui rapporterait rien.

Pas syndiqué, ni à l'usine — *« des âneries qu'ils demandent »* — ni à la F.D.S.E.A. — *« j'ai pas le temps : le matin les bureaux ne sont pas ouverts ; pas question d'aller aux réunions le soir »*, — M. Blondeau ne sent aucune évolution dans les rapports entre salariés et paysans salariés : *« On nous reproche de venir bouffer le pain des autres. Si je pouvais, je resterais sur ma ferme : je viens de vendre un bœuf 14 francs le kilo. Il y a trois ans je le vendais 14,60 francs. »*

La double activité pour les « M. Blondeau » est une nécessité. Depuis peu, en fait depuis la crise industrielle, on découvre son intérêt : comme en leitmotiv, les agriculteurs que nous avons rencontrés racontent qu'il est préférable pour les femmes d'avoir un travail à la campagne plutôt que de venir grossir les rangs des demandeurs d'emploi à la ville.

L'intérêt de la fixation de la population en milieu rural, qui correspond à une remise en cause forcée du modèle de développement, est suffisamment évident pour qu'on ne s'y arrête point. Notons seulement que M. Lebrun, par exemple, est adjoint au maire et préside le comité des fêtes, tandis qu'un de ses collègues, facteur et paysan, est maire de sa commune.

« Ils accaparent les terres »

En dépit de cette évidence, la double activité n'est pas encouragée. Pourtant au cours du congrès d'économie montagnarde de 1978, M. Della, président de la Chambre des métiers des Vosges, déclarait que les encouragements financiers à l'exercice de la double activité seraient finalement moins coûteux que les crédits qui devraient être débloqués pour revitaliser la montagne par la suite, sans que le succès soit garanti pour autant. Ce qui est bon pour la montagne, ce que les organisations professionnelles « officielles » semblent admettre, ne le serait-il pas pour les autres régions ?

« Ils accaparent les terres et empêchent la restruction d'exploitations viables, ils ont de mauvais rendements, ils jouent les francs-tireurs en vendant à n'importe quel prix » : tels sont les reproches que font la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. aux « doubles actifs », accusés le plus souvent de n'être que des « plaisanciers de l'agriculture ». Pour la F.N.S.E.A., la double activité ne doit pas être reconnue comme une donnée active de la politique agricole, car cela impliquerait que la politique des prix et des revenus est inefficace et ne permet pas de faire vivre les agriculteurs. Impensable, n'est-ce pas, d'admettre que la politique agricole menée en concertation entre la rue de Varenne et l'avenue Marceau soit « inefficace ». Aussi n'est-il pas question d'encourager, par des aides spéciales ou simplement l'équivalence des aides, la double activité.

Mais comme on est réaliste à la F.N.S.E.A. et qu'on voit malgré tout avec peine se vider les campagnes, le discours officiel admet qu'en certains endroits cette double activité doit être prise comme élément important de la politique d'aménagement du territoire. En quels endroits et comment ? Le Modef, Mouvement de défense des exploitations familiales, revendique l'équivalence des droits entre paysans à temps complet et partiel, sauf si le revenu extérieur atteint deux fois le SMIC. Les syndicats ouvriers sont dans l'ensemble silencieux, sauf la Fédération générale de l'agriculture C.F.D.T., qui s'inquiète du surcroît de travail engendré par la double activité, qui devrait être, selon elle, un choix et non une nécessité.

L'hostilité paysanne à la double activité s'explique. Ce facteur, ce magasinier, cet agent administratif, avec leurs quelques vaches, cassent le modèle de l'agriculture productiviste, activité économique noble, source de devises par ses exportations (les bonnes années), pétrole vert et discours de Vassy obligent. Ils échappent au système du « gouvernement-paysan » qui a peu de prise sur eux. L'hostilité des salariés est moins compréhensible. Le *« T'as des vaches, donc t'es riche »* relève de l'ignorance d'un milieu. Mais la jalousie qui s'exprime cache peut-être autre chose. *« Un gars qui est à la presse toute la journée*, disait M. Lebrun, *respire quand il va chercher ses vaches à la barrière, le soir. »* Les salariés qui côtoient ces paysans-ouvriers ne se sentent-ils pas frustrés d'une connaissance, d'une culture voire, en dépit de ses longues journées de travail, d'une certaine liberté ? Difficile d'admettre que ces « métis » ont une vie plus riche que la leur.

Sur le plan agricole, les « métis » aimeraient bien avoir les mêmes droits que les autres : de nombreuses mesures d'aide sont réservées à ceux qui cotisent à l'assurance maladie des exploitants agricoles (Amexa), alors que les paysans-salariés sont, eux, rattachés au régime de la Sécurité sociale ; les prêts à taux bonifiés du Crédit agricole leur sont refusés ; depuis trois ans, ils ne sont plus électeurs aux chambres d'agriculture ; le revenu forfaitaire agricole sans abattement — à la différence des exploitants à temps plein — s'ajoute au revenu imposable : *« Globalement, les impôts que je paie correspondent à une exploitation de 37 hectares*, dit M. Lebrun. *Si j'avais cette surface-là, je ne serais pas facteur ! »* Comble d'ironie, les bourses scolaires sont parfois refusées à ces « doubles actifs », qui paient « trop » d'impôts. Enfin, depuis 1973, ils n'ont plus droit à l'indemnité viagère de départ, qui assure contre la cession des terres à un autre agriculteur, un complément de revenu pour les vieux jours.

Des mesures précises

C'est paradoxalement cette dernière mesure qui pourrait favoriser le développement de la double activité ces dernières années. *« Je n'ai pas intérêt à ce qu'un autre agriculteur prenne ma succession*, explique encore M. Lebrun, *car je ne toucherai pas l'I.V.D. En conscience, je céderais plutôt à quelqu'un qui est dans ma situation qu'à celui qui nous a combattus. »*

D'après les statistiques du ministère de l'agriculture, l'âge moyen des « doubles actifs » a diminué de 1963 à 1970, du fait de la disparition des exploitations des plus âgés, grâce précisément à l'I.V.D. Mais depuis 1970 ? On ne peut se fonder sur des chiffres. *« J'ai été étonné du nombre de jeunes dans nos réunions en 1976 »*, raconte M. Lebrun. La race des « métis » n'est pas en voie d'extinction, au contraire. Le regain d'intérêt pour ce mode de vie peut s'expliquer aussi comme une stratégie de recherche de sécurité qui traduit bien le malaise social actuel, comme le déclarait au *Dauphiné Libéré* M. Louis Guimet, chef de la division de l'Institut national d'études rurales montagnardes.

Pour ne pas déplaire au monde des paysans, des « vrais » — ceux qui cultivent les présidences et font pousser les organisations, — le gouvernement français ne définira pas une politique spécifique de la double activité, à la différence de la R.F.A., par exemple. La première mouture du projet de loi d'orientation agricole, celle de décembre 1978, qui sera discutée cet automne, envisageait pourtant des mesures assez précises. Après « concertation », elles ont été retirées du texte qui parle seulement, dans l'exposé des motifs, de *« faciliter l'exercice, en particulier par les agriculteurs, de la pluriactivité dans les régions de montagne et les zones défavorisées »*. Le canton de Tinchebray est-il situé dans une zone défavorisée ?

(1) Enquête 1978 sur les exploitants agricoles, réalisée par l'Union des caisses centrales de la mutualité agricoles.
(2) Etude de l'ANERA (Association normande d'économie appliquée).
(3) *Recensement général de l'agriculture 1970.*

Prochain article :

L' « AGRO-BIO » SORT DE L'OMBRE

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II — SUISSE-TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFFAIRES

M. Jean-Luc Lagardère est élu « manager de l'année »

Un patron sans angoisse

Après MM. Laurent Boix-Vives, président des Skis Rossignol, Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et Gilbert Trigano, président du Club Méditerranée, c'est M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, qui a été élu « manager de l'année » par les lecteurs du « Nouvel Economiste », sur une liste de six noms comportant, entre autres, M. Jean Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, et Bernard Lathière, administrateur gérant d'Airbus-Industrie.

Cette élection contribue** **à sanctionner, aux yeux du grand public, l'étonnante réussite de ce Gascon nerveux et dynamique, à l'œil** ***vif et au cheveu noir, **venu de son Gers natal pour conduire le groupe Matra dans une ascension, à bien des égards, assez surprenante dans des temps aussi** ***difficiles.***

Ingénieur de formation (Ecole supérieure d'électricité), il commence par passer onze ans à la *dure école de la Générale* aéronautique Marcel Dassault. En 1963, alors qu'il y était responsable d'études, M. Marcel Chassagny, fondateur en 1945 de la Société *mécanique Aviation* Traction (MATRA), en fait son directeur général. Matra, à l'époque, ne réalise que 35 millions de francs de chiffre d'affaires (plus de 100 millions de francs de maintenant) avec mille personnes, mais la société a déjà *fait une percée fulgurante* dans les missiles pour l'aviation militaire, notamment avec le célèbre R. 530 qu'utiliseront les pilotes israéliens, au cours de la guerre des Six Jours, en 1967.

Elle est également entrée dans le domaine de la recherche spatiale comme maître d'œuvre du satellite national, et dans celui de la compétition automobile, où *elle va se couvrir de gloire :* entre 1965 et 1974, plusieurs titres de champion du monde de formule 1 et *trois victoires consécutives au Mans.*

L'automobile, à ce moment-là, est l'enfant chéri de M. Lagardère.

Les missiles : le gagne-pain de la maison, n'en sont point négligés pour autant, avec la mise au point, entre autres, du 550 Magic pour le combat aérien tournoyant, celle des engins sol-air Crotale et mer-mer Otomat (avec l'Italien Otto Melara), tous exportés dans le monde entier. De plus, en 1971, Matra aborde le domaine des activités civiles avec les systèmes de transport automatiques qui s'appliquent, notamment, au métro de Lille.

Un coup dur

En 1974-1975, un coup dur : l'échec coûteux d'une aventure, celle du téléviseur « *grand public* » E.M.O., qui doit être abandonné, victime de la crise. C'est la période noire, l'action s'écroule en Bourse. Puis c'est le redressement et, en quelques années, au *terme d'un long mûrissement,* Matra va littéralement « *éclater* » : informatique, télématique, optique, satellites de télécommunications, acquisition de Manurhin (armement terrestre et mécanique), Péritel et Depaepe (téléphone), Jaz (montres électroniques) *et,* tout récemment, une entrée fracassante dans l'équipement automobile avec la *prise de contrôle de Jaeger* (instruments de bord, en commun avec l'allemand V.D.O.), et celle des carburateurs Solex. Une véritable fringale.

Entre-temps, M. Jean-Luc Lagardère, s'est vu, en 1973, appelé par M. Sylvain Floirat, *associé de M. Chassagny,* au *poste* de vice-président délégué d'Europe 1 et est devenu, en 1977, P.-D.G. de Matra, avec, comme adjoint, un major de l'inspection des finances, M. Yves Sabouret, entré dans le groupe en 1975. Seize ans après son arrivée, le voilà qui règne, à cinquante et un ans, sur trente mille personnes, avec 6 milliards de francs de chiffre d'affaires, 12 milliards de francs de commandes, des *bénéfices qui doublent et triplent,* sans oublier la plus belle hausse boursière de la décennie (le cours a décuplé en deux ans), ce qui lui permet de payer en « papier » toutes ses acquisitions.

Que la réussite de Matra, la *plus belle depuis cinq ans,* et la sienne propre soient fondées, en grande partie, sur l'armement, exporté à *80 %,* n'angoisse pas M. Lagardère. « ***Munitionnaire*** » ? « *Marchand de mort subite* » ? Allons donc ! Pour lui, la question : « *Doit-on se défendre ou pas* » est vite tranchée, et, en ce cas, on redevient ingénieur. Est-ce une coïncidence si, dans tous les pays *industriels,* la *défense* nationale génère une technologie de pointe qui évolue très rapidement grâce à des moyens puissants étalés sur de longues années ? En *outre, affirme M. Lagardère,* cette technologie permet toutes les applications civiles : que l'on se rappelle le radar. D'ailleurs, la part de l'armement chez Matra va tomber au-dessous de 50 %.

Etre à la fois industriel et patron d'un poste de radio sans être journaliste, après avoir, en 1975, remplacé Maurice Siégel, coupable de « *persiflage* » ? Cela n'angoisse pas davantage M. Lagardère qui affirme « *donner les vraies responsabilités aux vraies compétences, résister aux pressions et n'intervenir pas plus qu'il n'estime devoir le faire* ».

La tentation de la politique ? Paysan du Gers, il aime « *réaliser et se réaliser* », et, pour lui, la vie politique « *est bien éloignée de cet idéal* ». Mais pas de conflit avec les princes qui nous gouvernent : « *Quand on travaille avec l'Etat, il faut savoir s'écraser.* »

Des ambitions ? « *Chez Matra, nous sommes déjà techniquement les premiers pour le satellite européen, et parmi les meilleurs dans le marché pour les missiles : il s'agit de le rester...* » Et pourquoi pas « *faire entrer Matra dans les chaumières* » ? Il faudrait modifier profondément le téléphone, « *ce zinzin qui date vraiment* ».

Le pouvoir, enfin ? Oui, pour prendre des décisions, mais avant tout garder l'esprit d'équipe, celui « *de Vélizy* » (du nom du siège principal du groupe). De toute façon, « *le personnel est toujours prioritaire* », les syndicats sont « *de véritables interlocuteurs* » et M. Lagardère « *ne veut pas, ne peut pas* » être un « *manager froid à l'américaine* ». Serait-il alors le prototype du nouveau manager « *à la française* » ? Beaucoup le croient, en particulier au sein de sa propre entreprise : c'est peut-être ce qui rendrait le plus fier M. Lagardère.

FRANÇOIS RENARD.

Les sociétaires de l'A.O.I.P. pourraient se prononcer le 1er décembre

Le sort de l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.), la plus importante coopérative ouvrière de production du monde avec un effectif de quatre mille six cents personnes et un chiffre d'affaires de 700 millions de francs, pourrait être scellé le 1er décembre. C'est en effet en principe à cette date que les sociétaires seront appelés à se prononcer sur le protocole d'accord qui prévoit la reprise de ses activités « téléphonie publique » par C.G.E. et Thomson.

Aux termes de ce protocole le groupe C.G.E. par le biais de sa filiale CIT-Alcatel reprendrait 64 % des activités « téléphonie publique » de l'A.O.I.P. avec l'usine de *Guingamp* (mille deux cents personnes), la filiale de Thomson L.M.T. reprenant de son côté l'usine de Morlaix (sept cents personnes). Ce démantèlement de l'A.O.I.P. est vivement contesté par certains sociétaires. Il y a quelques jours, quatre cents d'en*tre eux se sont rendus en cortège* au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications pour présenter un projet de redéploiement de la coopérative permettant d'éviter son éclatement *(le Monde* du 19 octobre).

Il semble peu probable que les pouvoirs publics donnent suite à ce projet puisqu'ils ont poussé à la mise en œuvre de la solution qui est aujourd'hui envisagée.

Les difficultés de l'A.O.I.P. ne datent pas d'hier. Confrontée comme les autres constructeurs à la diminution plus rapide que prévu des commandes de centraux électroniques au profit des temporels (dont la fabrication demande quatre fois moins de personnel) ne disposant ni d'un marché intérieur suffisamment large — elle assure 10 % environ des commandes publiques — ni d'un réseau à l'exploitation, la direction avait été contrainte de réduire les horaires et d'envisager un moment des suppressions d'emplois.

Pour remédier à ces *difficultés,* les pouvoirs publics ont choisi le démantèlement qui offre à leurs yeux le double avantage de renforcer les deux groupes français les plus importants, à un moment où le marché du téléphone se « mondialise » et de *maintenir* l'emploi dans une région « sensible ».

Est-ce la meilleure solution ? Voire. On peut, en effet, se demander ce que deviendra une A.O.I.P. amputée de 60 % de son chiffre d'affaires et cantonnée dans ses activités les moins rentables. Des discussions sont justement en cours pour préciser les activités et le soutien financier qui seront dévolus à cette A.O.I.P. « bis ». Ce ne sont pas les seules questions en suspens. Le sort *fait* aux *sociétaires qui* participent au capital et aux retraités qui bénéficient de situations particulières, font également l'objet de discussions, et les syndicats s'inquiètent du sort qui sera réservé aux mille travailleurs du siège parisien.

Le conseil d'administration ne pourra se prononcer que lorsque ces différentes questions auront été réglées. Il lui appartiendra alors de saisir les mille sept cents *sociétaires de l'A.O.I.P.* qui devront se prononcer sur le projet global à la majorité des deux tiers. L'assemblée générale est convoquée pour le 1er décembre, mais elle pourrait être repoussée, si les problèmes en cours ne trouvent pas de solution. L'affaire A.O.I.P. est loin d'être réglée.

ÉNERGIE

L'accident de Three-Mile-Island

LA COMMISSION D'ENQUÊTE RENONCERAIT A RECOMMANDER UN MORATOIRE NUCLÉAIRE

Dans un rapport dont elle vient d'achever la rédaction, la commission d'enquête sur l'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island affirme que l'énergie nucléaire est ***« dangereuse »,*** **et elle recommande au gouvernement de modifier la réglementation en vigueur.**

Toutefois, selon des sources proches de la commission, le rapport ne va pas jusqu'à préconiser l'arrêt des réacteurs en service ou la suspension de la construction ou de la délivrance ***des permis de construire*** **de nouvelles centrales comme l'avait écrit le « New York Times » (« le Monde » du 23 octobre). Six membres de la commission — dont son président — se seraient prononcés en faveur d'un tel moratoire jusqu'à ce que leurs recommandations concernant le renforcement** ***de la sécurité*** **puissent être mises en œuvre ; les six autres membres s'y seraient opposés.**

L'ESCROQUERIE A LA BOURSE DE PARIS

L'affaire qui a motivé, le 22 octobre, une perquisition dans les charges Schelcher-Dumont et Fauchier-Magnan (*le Monde* du 25 octobre) remonte, en fait, à juin 1976. Le 2 de ce mois, deux commis appartenant aux charges d'agents de change perquisitionnées reçoivent d'une mutuelle d'assurances l'ordre d'acheter trente mille obligations Sud-Aviation et cinquante mille obligations *Crédit national. Ordre* exécuté sans peine, les deux commis se plaçant en face de l'acheteur, c'est-à-dire, vendeurs. Dix-huit jours plus tard, la même mutuelle donne l'ordre de revendre ces titres. Les mêmes commis se chargeront de l'affaire, en rachetant eux-mêmes les obligationse nquestion. Celles-ci ayant baissé, l'opération rapporte 160 000 F à l'un, 200 000 F à l'autre.

Troisième temps de l'opération: *ils font* appel à une *mystérieuse* maison spécialisée et parviennent à faire enregistrer une opération fictive d'achat et de revente d'or avec profit, qui permet de « laver » les fonds recueillis dans la transaction précédente.

Mais, en juillet 1976, le mois suivant, le service de contrôle de la Compagnie des agents de change découvre le pot-aux-roses. *Le 7 octobre* de la même année, la conviction de la Compagnie semble faite. Les deux commis ont agi en sachant à l'avance que l'achat de la mutuelle d'assurances serait suivi, à bref délai, d'une revente à perte. Réunis en commission disciplinaire, les agents sanctionnent lourdement les deux commis en cause.

Mais, persuadé que ces derniers *ne sont que des « petites mains opérant pour le compte d'une personne extérieure à la compagnie »,* le syndic des agents de change, M. Yves Flornoy, décide, un an plus tard (?) de saisir la Commission des opérations de Bourse. Celle-ci instruit l'affaire et, en mai 1979, saisit à son tour le parquet. — P. C.

AUTOMOBILE

Les nouvelles Talbot-Matra-Rancho

Produite à vingt-sept mille exemplaires depuis 1977, exportée dans une proportion de 49 %, la *Talbot-Matra-Rancho,* présentée comme la première berline verte d'évasion tout-chemin, est désormais proposée dans une gamme comprenant quatre modèles. Un break de luxe, Rancho « X », (49 700 F), une version randonnée, Rancho « Grand Raid » (54 800 F), une version de base améliorée (45 800 F) et une version dite fiscale, Rancho « AS », destinée à ceux qui peuvent bénéficier d'un taux de T.V.A. réduite (17.6 %), c'est-à-dire commerçants, artisans et sociétés.

Chez Talbot et Matra on a procédé à une étude de marché pour déterminer les caractéristiques et les équipements de la nouvelle gamme. Les possesseurs de Rancho, « *trente-sept ans environ, mariés à 90 %, dont le niveau d'études est supérieur à la moyenne* », souhaitaient une voiture plus équipée (45 %), étaient *satisfaits de la version de base* (35 %) et réclamaient un modèle davantage tourné vers la randonnée (15 %). La gamme 1980 répond en tout point à ces tendances.

La plus agile est la « Grand Raid », qui, sans être tout à fait *une tout-chemin,* passe néanmoins un peu partout. A cet égard, seules les voitures à quatre roues motrices sont d'une très grande efficacité. Les Rancho, qui n'ont que deux roues motrices (traction avant), n'échappent pas à la règle, mais leurs équipements permettent d'aller dans les chemins et sur les pistes interdits à beaucoup d'autres voitures.

Ainsi la « Grand Raid » reçoit un différentiel à glissement limité, qui reporte 30 % du couple vers la *roue la plus adhérente,* une protection inférieure renforcée, un treuil électrique à deux brins et deux roues supplémentaires chaussées de pneus spéciaux tout-chemin. La répartition de la charge sur l'avant est plus importante — environ 5 % — que sur les autres modèles de la gamme. Le moteur de la « Grand Raid », qui peut utiliser de l'essence ordinaire, développe aussi 2 CV réels de moins que la « X » ou l' « AS » (78 CV contre 80).

Les Rancho, voitures d'évasion ? A coup sûr ! L'essai le démontre amplement et à condition de prendre quelques précautions, notamment dans les fortes pentes un peu boueuses, on galope allègrement et joyeusement hors des voies fréquentées. Les Rancho font bon ménage avec leur vocation. L'exercice peut même devenir nettement sportif pour qui essaie d'exploiter tout le potentiel des voitures. Au charme des Rancho, dont l'aspect original laisse rarement indifférent, s'ajoute le plaisir de découvrir une nouvelle manière de se servir d'une voiture en pleine nature.

FRANÇOIS JANIN.

DÉCÈS DU CONSTRUCTEUR CARLO ABARTH

Le constructeur automobile italien Carlo Abarth est décédé mercredi à Vienne à l'âge de soixante et onze ans.

Carlo Abarth avait pris la nationalité italienne en 1918. Il avait commencé sa carrière comme champion motocycliste avant de se tourner vers l'automobile. Peu après la seconde guerre mondiale, il représenta en Italie la société Porsche et vendit un projet d'une voiture de grand prix à la Cisitalia. En 1948 il devait fonder son propre groupe l'Abarth and Co.

Ses voitures, sur la piste de Monza, s'octroyèrent cinq records mondiaux de vitesse et cent douze succès internationaux.

De la gamme produite par Abarth, le modèle standard le plus racé fut une Abarth-Simca 2 litres, coupé deux places, avec un moteur sortant à 202 ch. à double arbre à cames en tête. Elle atteignait 270 kilomètres à l'heure.

Carlo Abarth avait cédé son usine en 1971 à Fiat pour permettre la poursuite d'une tradition sportive de l'automobile ouverte au grand public.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICOLÈS - ZAN, S.A.

La situation comptable provisoire au 30 juin 1979 fait ressortir un bénéfice net après participation du personnel et impôt des sociétés de 1 223 KF contre 1 254 KF au 30 juin 1978.

Les amortissements pris en compte s'élèvent à 2 039 KF contre 1 651 KF.

Le bénéfice d'exploitation, après amortissements, est de 3 375 KF contre 2 400 KF.

La situation au 30 juin 1979 est plus comparable au bilan annuel du fait d'une analyse plus précise et plus complète des provisions pour charges, frais et impôts. Pour la comparaison avec la situation au 30 juin 1978, il conviendrait d'ajouter au bénéfice du premier semestre 1979 une partie des provisions constituées de l'ordre de 300 KF.

Le chiffre des ventes en France s'élève à 53 481 KF contre 45 860 KF, et, à l'exportaiton, à 1 969 KF contre 1 535 KF. Le montant des recettes diverses s'élève à 1 458 KF contre 1 219 KF.

A fin septembre, le chiffre des ventes, recettes diverses et produits accessoires s'élève à 84 557 KF contre 74 540 KF, en augmentation de 13,40 %.

KF = milliers de francs.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

La société Les Câbles de Lyon, filiale de la Compagnie générale d'électricité, fait connaître qu'elle vient d'acquérir la majorité du capital des Laminoirs, Tréfileries, Câbleries de Lens, en achetant aux groupes Suez et Bekaert les 172 187 actions qu'ils détenaient, représentant 67,5 % du capital de la société.

Les Câbles de Lyon complètent ainsi leur intégration dans le domaine de la métallurgie des métaux non ferreux et accèdent au marché des fils et câbles non isolés.

Réciproquement, Les Câbles de Lyon confortent la position industrielle et commerciale des Laminoirs, Tréfileries, Câbleries de Lens en mettant à leur disposition leurs services de recherche-développement et leur réseau international.

Cette négociation en Bourse du bloc de contrôle que représentaient les participations des groupes Suez et Bekaert donnera lieu, du mercredi 24 octobre 1979 au mercredi 14 novembre 1979, à la procédure du maintien de cours au prix de 200 F par action au profit de l'ensemble des autres actionnaires.

Cette acquisition sera suivie de la cession par la société Les Laminoirs, Tréfileries, Câbleries de Lens, à d'anciens actionnaires, de sa filiale FICAL qui regroupe les activités « acier ».

BAIGNOL ET FARJON

Résultat du premier semestre : bénéfice, 1 883 829 F après 1 346 920 F d'amortissements et 2 735 469 F de frais exceptionnels (indemnités de licenciement résultant de la fusion avec Blanzy Conte Gilbert). Chiffre d'affaires des neuf premiers mois : + 7 %.

NATIO-VALEURS (SICAV)

L'assemblée générale ordinaire, réunie extraordinairement le 23 octobre, prenant acte des dispositions de la loi n° 79-12 du 3 janvier 1979 sur les sociétés d'investissement à capital variable et des textes subséquents, a approuvé les modifications statutaires qui lui étaient proposées et adopté le nouveau texte des statuts ainsi mis en harmonie avec la loi.

EXTRAIT DE L'ALLOCUTION DE M. DANIEL OLCHANSKI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis le début de l'année nous avons enregistré une progression sensible du rythme des souscriptions et notre actif a dépassé le milliard de francs début septembre contre 718 millions au 31 décembre 1978. La hausse de la Bourse de Paris, intervenue jusqu'en octobre, a pour une large part contribué à l'évolution favorable de la valeur liquidative de votre action qui s'est élevée de 280,73 F à 345,63 F le 8 octobre. Depuis cette date, le marché a reculé de plus de 10 %, le fléchissement de votre action se limitant à 6,5 %. Au 19 octobre, la valeur liquidative s'établissait à 322,92 F en progression, coupon de 20,72 F inclus, de 15 % par rapport au 31 décembre et de 24 % par rapport au 1er août 1978, date d'ouverture au public de Natio-Valeurs. A l'intérieur des mouvements d'ensemble du marché de Paris, les options que nous avons prises, et qui se reflètent dans la structure du portefeuille-titres, ont contribué à ces résultats.

L'évolution des cours de Bourse a toujours été marquée par des fluctuations notables, amplifiant plutôt que modérant les espérances ou les craintes issues de l'analyse conjoncturelle. La sensibilité toute récente manifestée par la Bourse de Paris tant aux perspectives économiques qu'aux rumeurs les moins fondées tient essentiellement à l'atmosphère d'euphorie boursière qui s'y était développée depuis l'été, élevant l'indice de 18 % en deux mois, alors que la conjoncture internationale ne cessait de se dégrader et que les conséquences prévisibles d'un nouveau renchérissement du pétrole rendaient de plus en plus paradoxal un comportement aussi résolument optimiste. La Bourse était donc particulièrement vulnérable au premier choc qui ramènerait un peu de lucidité.

Pour la seconde fois, depuis son ouverture au public, Natio-Valeurs traverse donc une période d'ajustements boursiers et sa valeur liquidative s'en ressent, provisoirement je l'espère. S'il ne convient pas de se réjouir d'une baisse boursière, vous admettrez cependant qu'au moment où une part importante des souscriptions annuelles commence à affluer, il me paraisse infiniment plus sain, pour la réussite finale de l'opération Monory et l'heureuse évolution de Natio-Valeurs, de pouvoir placer ses capitaux à des niveaux de cours nettement plus modérés sans avoir à prendre le relais d'une spéculation qui anticipait nos propres achats. Face aux incertitudes actuelles, cette correction boursière nous permet, dans la limite du cadre réglementaire qui nous est imposé, de poursuivre une politique de gestion que nous voulons prudente et sélective. Aux phases d'euphorie succèdent souvent des phases d'un sentiment contraire tout aussi excessif. C'est en général dans ces périodes d'abattement que l'on peut investir dans des conditions satisfaisantes.

Vous me permettrez une dernière remarque : une bonne diversification des risques est toujours essentielle à la gestion d'un patrimoine. Un lien très étroit existe entre l'évolution de notre valeur liquidative et la tenue générale des valeurs françaises qui, comme le prévoit la loi, représentent la quasi-totalité de notre actif. Votre souscription à Natio-Valeurs comporte donc des risques en contrepartie desquels vous disposez cependant d'un avantage fiscal important. L'étalement de vos souscriptions tout au long de l'année facilite notre politique d'investissement et vous permet d'obtenir un cours moyen en évitant les à-coups de la conjoncture boursière. Il vous appartient par ailleurs d'assurer une diversification dans l'orientation de vos placements et nombreux sont les produits financiers vous permettant une bonne et saine gestion diversifiée de vos avoirs.

IMMINDO S.A.

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1979 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 7 521 031,07 F après dotation de 897 118,91 F aux comptes d'amortissements et de provisions.

Les recettes locatives encaissées au titre des trois premiers trimestres de l'année 1979 s'élèvent à 13 167 000 F contre 11 265 000 F pour la même période de 1978, soit une augmentation de 17 %.

La part de ces recettes provenant des loyers d'habitation ressort à 8 981 659 F (contre 7 523 498 F pour la même période de 1978), soit une augmentation de 19,38 % qui s'explique, hors la révision des baux par application des hausses légales autorisées au premier semestre 1979, par la mise en location complète de deux nouveaux immeubles achevés en 1978 (rue de l'Ouest et rue Saint-Charles, soit un total de soixante et onze appartements).

Les résultats prévisionnels de l'exercice, qui incluent les indemnités reçues de l'Etat en compensation du blocage des loyers, permettent d'envisager d'ores et déjà une nouvelle augmentation du prochain dividende.

Les travaux du nouveau programme de trente-six appartements que réalise IMMINDO à Puteaux ont été lancés au cours du 2e trimestre 1979. La mise en location de cet immeuble est prévue pour le 4e trimestre 1980.

INTERNATIONAL TENDER

The Government of the People's Democratic Republic of Yemen has requested the International Development Association and the Kuwait Fund for Arab Economic Development to participate in financing the construction of 92 km road from Nagabah (about 330 km northeast of Aden) to Nisab with a spur to As-Said and wishes to obtain bids from qualified contractors for the construction works. Procurement will be subject to the terms and conditions of the respective lending agencies agreement.

Separate bids will be invited simultaneously for construction of : the whole road, the 30 km portion of the road from Nagabah to As-Said and the 62 km portion of the road from As-Said to Nisab, the latter two involving, respectively, some 580.000 cubic meters and 370.000 cubic meters of excavation, some 76.000 cubic meters and 189.000 cubic meters of gravel base course, some 180.000 square meters and 370.000 square meters of double bitumenous surface treatment, 64 paved wadi fords (Irish crossings) and various other minor drainage structures.

The expected calendar of events is as follows :

December 1, 1979 start of sale of tender documents and qualification questionnaires ; February 27, 1980, submission of qualification documents and bids and public opening of bids, followed by bid evaluation period up to June 30, 1980 and construction periods of about 28 months for the whole road, 15 months for the 30 km portion and 21 months for the 62 km portion.

Tender documents can be obtained against a non-refundable charge of Democratic Yemeni Dinars 100 or any other equivalent foreign currency, from the Ministry of Construction, Khormaksar, P.O. Box 69, Aden, P.D.R. of Yemen or from Dorsch Consult, Ingenieurgesellschaft mbH, Postfach 210243, 8000 München 21, Federal Republic of Germany. Telex dors 05212862.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

La filiale du groupe C.M.P. : Procédés et Services PROSER, créée au début de l'année 1979, vient d'enregistrer deux commandes importantes.

— La première concerne la réalisation de quatre stations de séparation de pétrole brut sur champ en Irak, d'un montant de 41 millions de francs.

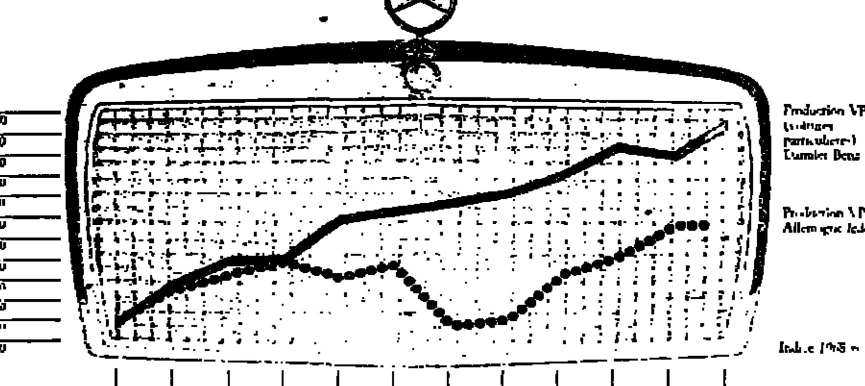
— La deuxième concerne la fourniture de séparateurs et de manifolds pour la Libye, d'un montant de 8,2 millions de dollars.

Ces commandes, qui viennent après d'autres de moindre importance pour la France, le Gabon, l'Italie, Abu-Dhabi et l'Irak, confirment la compétitivité tant technique qu'économique de PROSER.

PROSER est spécialisée dans la conception et la fourniture d'unités de traitement du pétrole brut et du gaz naturel sur champ.

(Publicité)

Daimler-Benz fait face aux exigences de l'avenir



1978 : un bilan largement positif

En 1978, le chiffre d'affaires du groupe s'est accru de 4,2 %, atteignant 27 milliards de DM, malgré une perte de production de l'ordre de plus de 1 milliard de DM consécutive à des conflits sociaux. Le bilan, présenté pour la première fois pour le groupe à l'échelon mondial, fait ressortir des bénéfices de 593 millions de DM, dont 350 millions de DM ont été affectés aux réserves.

Mercedes-Benz France

En 1978, Mercedes-Benz France a participé de manière active à la politique d'expansion de la marque. C'est ainsi que le chiffre d'affaires en prix catalogue hors taxes a atteint le niveau de 3,1 milliards de francs, un niveau jamais atteint auparavant, ce qui représente une progression de 17,2 % en un an.

Le chiffre des ventes pour 1978 est de 14 535 voitures et de 12 401 véhicules industriels.

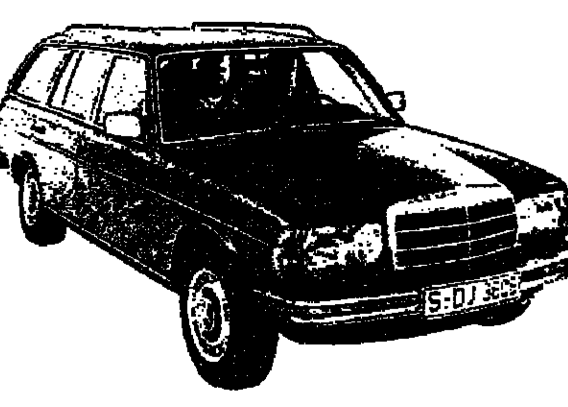
En dépit d'un marché morose et des difficultés monétaires marks/francs, le bénéfice net de Mercedes-Benz France après provisions et impôts s'élève pour l'année écoulée à 12,1 millions de francs, en nette augmentation par rapport à 1977.

La politique d'investissement de Mercedes-Benz France est significative de la bonne santé de la firme. Le nombre de points de service a été encore augmenté pour atteindre une densité exemplaire, chacun de ces points étant desservi par un personnel technique constamment recyclé dans le centre de formation ultramoderne de La Courneuve, près de Paris.

Au niveau de la maison mère, les bénéfices de l'exercice se sont élevés à 474 millions de DM, en progression de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, tout comme le montant du dividende qui atteint 245 millions de DM.

Accroissement de la production de voitures de tourisme

En 1978, la production journalière de véhicules s'est accrue de 8 % pour dépasser les 1 700 unités. Globalement, 393 000 voitures de tourisme ont été produites. Durant l'exercice de référence, 240 000 camions et autobus ont été produits à l'échelon mondial du groupe. L'accroissement des ventes - supérieur à la moyenne - a été particulièrement favorisé sur le marché ouest-allemand.



1978

Les résultats enregistrés durant l'exercice 1978 s'inscrivent dans le prolongement d'une progression qui se poursuit depuis plus de deux décennies. Les conditions financières et techniques réunies au cours de ces années ont permis en effet de préparer largement l'avenir. Les résultats de l'exercice reflètent l'importante assise financière de l'entreprise. Daimler-Benz occupe depuis toujours une position de pointe dans l'évolution et les progrès de l'automobile. Le fait d'avoir discerné à temps l'importance de la sécurité et de l'avoir mise en œuvre en constitue un exemple significatif. La marque Mercedes est une synthèse parfaite de la sécurité, du confort et de l'économie. Ces objectifs demeurent. Les économies d'énergie, aujourd'hui de la plus grande actualité, ont depuis des années largement déterminé les travaux de recherche et de développement de Daimler-Benz. La société profite plus particulièrement de son avance prise dans la technologie du Diesel. Les recherches entreprises en matière de systèmes de transmission et de vecteurs énergétiques de substitution sont développées d'une manière systématique. Que ce soient l'hydrogène, l'alcool, l'énergie électrique ou encore la mise au point, pour les transports publics, d'autobus spéciaux qui facilitent la circulation et consomment peu.

Le programme Mercedes continue tout normalement d'être développé et complété sur la base de ses qualités propres. Ce qui permet à Daimler-Benz, aujourd'hui et pour l'avenir, de proposer une gamme intéressante de modèles qui répond aux besoins de chaque client et aussi aux nouvelles normes anti-pollution. C'est dans ces perspectives que les investissements à l'échelon mondial ont été portés en 1978 à 1,5 milliard de DM. De 1979 à 1983 Daimler-Benz prévoit rien qu'en Allemagne fédérale des investissements de plus de 10 milliards de DM et de 1,3 milliard de DM à l'étranger : Daimler-Benz s'est sérieusement préparé à l'avenir. C'est ce même souci de l'avenir qui détermine largement la responsabilité de Daimler-Benz sur le plan social. Pas seulement pour les 175 000 salariés du groupe, mais aussi pour ceux, encore plus nombreux, des industries de sous-traitance, dont la productivité est si importante économiquement.

Recherche et développement intensifs

Jamais autant de moyens n'avaient été affectés à la recherche et au développement : environ 1 milliard de DM en 1978. Technique de pointe et qualité demeurent les critères de l'avenir. Une attention toute particulière est accordée aux problèmes de défense de l'environnement et d'économies d'énergie, ainsi qu'aux questions de sécurité, qu'elle soit active ou passive. Daimler-Benz étudie des alternatives aux systèmes de transmission et aux vecteurs énergétiques. L'entreprise participe d'une manière importante au développement des transports publics. Le premier moteur Diesel à cinq cylindres avec turbocompresseur démontre l'avance prise dans la technologie du Diesel. Le système anti-blocage à régulation électronique, introduit sur le marché en 1978, traduit un progrès important en ce qui concerne la sécurité.

Perspectives

La demande reste forte pour tous les modèles de la vaste gamme de voitures de tourisme et de véhicules utilitaires.

Daimler-Benz escompte en 1979 une production supérieure à 420 000 voitures de tourisme. C'est là que s'expriment clairement les mesures à long terme décidées pour accroître les capacités de production. Pour ce qui est des véhicules utilitaires, Daimler-Benz envisage une production accrue avec plus de 250 000 unités. Le chiffre d'affaires du groupe à l'échelon mondial progressera, vraisemblablement de 10 % environ. C'est avec réalisme et confiance dans sa conception de l'entreprise et de ses modèles que Daimler-Benz s'attache à relever les défis du futur qui sont étroitement liés à la nécessité de produire des automobiles plus économiques et mieux adaptées à la défense de l'environnement.



Le programme Mercedes de véhicules utilitaires est complet depuis la camionnette jusqu'au poids lourd.

L'autobus à guidage automatique mis au point par Mercedes ouvre de nouvelles perspectives dans le transport des voyageurs sur courtes distances.

Bilan simplifié du groupe (monde)

ACTIF au 31 décembre	1978 (en millions de DM)	1977 (en millions de DM)	PASSIF au 31 décembre	1978 (en millions de DM)	1977 (en millions de DM)
Immobilisations	3 297,9	2 872,7	Capitaux propres	4 275,6	3 934,6
			Revalorisation forfaitaire de créances	227,6	208,4
Fonds de roulement	9 563,0	9 035,7	Capitaux de tiers	8 357,7	7 765,4
			dont : bénéfices du groupe/dividendes	243,3	228,3
Total du bilan	12 860,9	11 908,4	Total du bilan	12 860,9	11 908,4

Comptes simplifiés des profits et des pertes du groupe (monde)

	1978 (en millions de DM)	1977 (en millions de DM)
Produit total	24 549,9	23 921,9
Frais de matériel	12 212,2	12 280,4
Frais de personnel	6 721,6	6 549,7
Amortissements	1 013,0	917,7
Impôts sur revenus, bénéfice, capital	2 101,0	1 927,0
Frais annexes	1 909,3	1 660,0
Bénéfice net de l'exercice	592,8	587,1

Mercedes-Benz

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 OCTOBRE

Redressement

Encore très irrégulier dans son comportement vingt-quatre heures auparavant, le marché de Paris s'est redressé mercredi de façon assez sensible et, malgré un léger tassement des cours, survenu durant la seconde partie de la séance, l'indicateur instantané était en clôture à 1,3 % au-dessus de son niveau précédent.

Ce mouvement a été en grande partie déclenché par la hausse des pétroles, en liaison avec certaines rumeurs faisant état d'une découverte de gaz en Hollande, à laquelle, disait-on, Elf-Aquitaine (+ 4,3 %) et la C.F.P. (+ 2,2 %) seraient associés. Ce qui reste à démontrer. En attendant, la petite effervescence ainsi créée, a redonné un peu de ressort au marché, et nombre de titres ont suivi les valeurs pétrolières, quand elles ne les ont pas dépassées, notamment, Banque Rothschild et Poliet, avec des gains, respectivement de 5,8 % et de 5,2 %. Cette séance, en plus, était la première du nouveau mois boursier et, après la purge de ces deux dernières semaines, de nombreux opérateurs ont été tenté de passer des ordres d'achat, disposant d'un mois pour ajuster leurs positions, le cas échéant.

Quand même, le cœur n'y était pas. Rien, il est vrai, ne prédisposait la Bourse à se montrer plus confiante, avec la nouvelle escalade des taux d'intérêt aux États-Unis, Wall Street au plus bas de l'année, le petit affaiblissement du dollar, la légère repise de l'or et, enfin, de nouveau, la perspective d'un mauvais indice des prix en France pour octobre. Au reste, l'on ne se bousculait pas autour des différents groupes et les cours n'ont pas eu grand mal à monter avec une offre momentanément réduite

L'action Printemps a monté de 18 % après avoir été « réservée ».

L'or a un peu fléchi encore, le lingot revenant à 53 800 F (— 150 F) et le napoléon à 435,10 F (— 3,90 F).

LONDRES

Tombés mercredi à leur plus bas niveau depuis février 1979, les fonds d'État se redressent quelque peu jeudi. Les pétroles sont aussi bien orientées, tandis que les industrielles et les mines d'or sont irrégulières.

Or (ouverture) (dollars) 391 20 contre 395

VALEURS	CLOTURE 24 10	COURS 25 10
Beecham	133 ..	134 ...
British Petroleum (1)	378 ...	382 ...
Courtaulds	84 ...	85 ..
De Beers	7 10	7 88
Imperial Chemical	337 ..	339 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	282 ..	282 ...
Shell	348 ...	352 ...
Vickers	129 .	128 ...
War Loan 3 1/2 %	31 ...	29 3/8
*West Driefontein	54 1/4	52 7/8
*Western Holdings	44 1/4	44 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MANURHIN. — Prochaine augmentation du capital en numéraire. Le bénéfice du premier semestre avant amortissements, provisions et impôts atteint 47,57 millions de francs (+ 22,7 %).

LAFARGE. — Résultat net de la société mère au 30 juin : 46 millions de francs contre 26 millions. Le bénéfice total (part du groupe) à la même date s'élève à 105,06 millions de francs. Il tient compte des changements de structures intervenues et, de ce fait, n'est pas directement comparable à celui dégagé en 1978 à pareille époque (62,37 millions). Les résultats pour l'exercice entier devraient progresser d'un taux supérieur à celui de l'inflation, compte non tenu de la plus-value à réaliser sur la cession de Lafarge Emballage.

ESSO SAF. — Résultat net au 30 juin : 146 millions de francs, dont 84 millions provenant de dividendes reçu d'Esso-Rep. En 1978, à pareille époque, la compagnie avait annoncé un bénéfice net de 62 millions de francs, dont 58 millions de dividendes Esso-Rep.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 7/8 %

NEW-YORK

Légère amélioration

Le redressement des valeurs pétrolières, sur la forte augmentation des résultats trimestriels des « majors », a provoqué mercredi un léger sursaut du marché, tombé la veille à son plus bas niveau de l'année. Un petit mouvement de reprise s'est amorcé et, en clôture, le nombre de hausses (763) était un peu supérieur à celui des baisses (698), tandis que l'indice des industrielles s'établissait à 808,36, avec un gain de 1,53 point.

L'activité, cependant, est demeurée faible, se ralentissant même encore un peu avec 31,71 millions de titres échangés contre 33,20 millions.

L'avertissement lancé aux banques par M. Paul Volcker, président du « Fed », leur enjoignant de manipuler avec prudence l'arme des taux, a, d'autre part, un peu calmé les appréhensions causées la veille par le nouveau relèvement du « prime rate ».

VALEURS	COURS 23/10	COURS 24/10
Alcoa	49 1/2	51 ...
A.T.T.	51 7/8	51 3/4
Boeing	40 1/4	40 7/8
Chase Manhattan Bank	34 3/8	35 1/8
Du Pont de Nemours	38 3/4	38 1/4
Eastman Kodak	50 1/8	50 1/8
Exxon	55 1/2	56 ...
Ford	37 1/2	37 3/4
General Electric	47 ...	47 ...
General Foods	33 ..	33 5/8
General Motors	58 1/8	58 1/8
Goodyear	13 7/8	13 7/8
I.B.M.	62 5/8	62 1/2
I.T.T.	25 ...	25
Kennecott	24 1/4	23 3/4
Mobil Oil	44 3/4	45 5/8
Pfizer	34 1/4	34 3/4
Schlumberger	82 5/8	82 5/8
Texaco	28 3/4	28 1/8
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 5/8
Union Carbide	39 ..	39 1/4
U.S. Steel	20 7/8	21 ...
Westinghouse	18 3/4	18 5/8
Xerox	58 1/2	58 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	23 oct.	24 oct.
Valeurs françaises	115,7	116,6
Valeurs étrangères	129,1	128,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100,2	101,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/10	25/10
1 dollar (en yens)	234 80	233 30

BOURSE DE PARIS - 24 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 30	0 187	S.P.E.G.	215 ..	215 ..
5 %	62 10	3 644	U.A.P.	557 ..	558 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locaball	..	220 .
Locaball Immob.	330 ..	323 40
Immoinvest	143 .	142
Cie Lyon. Imm.	125	125 90

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1330	4,5 % 1973	1330	1327 ..	1330 ..	1327 ..
4450	C.N.E. 3 %	4545	4438 ..	4450 ..	4435 ..
300	Afrique Occ.	308 10	306 ..	306 50	306 50
440	Air Liquide	436 ..	456	452	452 ..
93	Als. Part. Ind.	93	94 10	94 10	93 ..
405	Als Superm.	405	406	406	466
72	Alsthom-Atl.	71 50	72 40	72 40	72 40
177	Applic. gaz.	175	180 ..	180	180
172	Arjom. Prioux	172 50	174 ..	174 ..	174 ..
405	Aux. Entrepr.	405 50	405	405 ..	400 50
1130	Elf-Aquitaine	1131 ..	1159 ..	1180 ..	1181 ..
215	— (certific.)	220 ..	228 ..	229 ..	226 ..
350	E. J. Lefebvre	349 50	348 ..	349	343 ..
840	Essilor	847	840 ..	840 ..	839 ..
255	Esso S.A.F.	256 50	262 90	261	265 ..
325	Eurafrance	325 10	329 50	326 80	330 ..
970	Europe no 1	960	952 ..	962	960 ..
420	Facom	420 10	442	442	433 50
325	Ferodo	323	323 ..	323	325 ..
430	— obl. conv.	429 70	430	430 ..	438 ..
91	Nouvel. Gal.	90 60	92	92 50	92 ..
175	Olida-Caby	175	174 80	174 80	173 50
115	Opfi-Paribas	115 ..	118 50	118 50	118 50
187	Pechelbronn	107 20	106 90	106 90	106 90
98	P.U.K.	98 20	99	99	98 50
130	— (obl.)	138 10	138 50	139 50	137 ..
55	Penarroya	55 ..	55	55 20	55 ..
275	Penhoët	270	278 50	271 ..	276
250	Pernod-Ric.	248 80	249 50	249	248 10
218	Thomson-Br.	211 ..	215 ..	215	215
255	— (obl.)	255 ..	260	260	255 50
380	U.I.S.	377	380	380	380
171	U.C.B.	225	178	170 ..	170
185	Un. F. Banq.	185	183	183 .	188 40
154	U.T.A.	148 10	158	188	159 50
13	Usinor	12 90	13 60	13 60	13 60
119	— (obl.)	118 90	115 20	115 70	115 20
187	Vallourec	187 10	110 ..	109 90	108 ..
750	V. Clicquot-P.	750 ..	741	741	735 ..
245	Gen. Motors	245	244 50	242	243 10
25	Goldfields	25 90	23 10	22 80	22 80
43	Harmony	42 70	44	44	43 10
4 40	Hitachi	4 49	4 50	4 50	4 50
308	Hoechst Akt.	297 80	295	..	292 ..
32	Imp. Chem.	32 40	32	32	31 60
78	Inco Limited	78 60	79 30	80 10	79 30
258	I.B.M.	263	261 30	263	261 40
105	I.T.T.	106	106	105 10	104 30
276	Merck	272 80	278	278 10	273 80
218	Minnesota M.	207 50	205 30	205 30	205 80
33	De Beers (S.)	33 35	33 55	33 75	33 60
605	Deuts. Bank	612	606	605	605
168	Dome Mines	167 50	168 50	168 50	169 20
162	Du Pont Nem.	163	161	160	163 ..
210	East Kodak	210	209	209 .	209 10
43	East Rand	42 20	43 50	44	43 50
110	Ericsson	110	109	109 .	111 ..
240	Exxon Corp.	239	237 40	236 ..	237 40
155	Ford Motor	155	155	155	155
148	Free State	141 ..	148	148 ..	148
200	Gen. Electric	200	199 30	199 70	199 20
600	Siemens A.G.	603	604	603	603
31	Sony	30 70	30 75	30 75	30 75
260	Unilever	261	263	253	253
39	Union Corp.	38 10	39 80	40	39 60
105	U. Min 1/10	105 10	103 50	103 80	102 70
161	Beit. Techn.	160 50	160 40	161 ..	161
235	West Drief.	224 ..	231 50	230	228 40
88	West Deep.	85	90	90	88 20
180	West Hold.	178 50	183 20	182 90	182 70
248	Xerox Corp.	243	245 10	246 20	243 90
1 10	Zambia Corp.	1 08	1 01	0 97	0 96

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 237	4 223	4 110	4 320
Allemagne (100 DM)	234 470	234 370	228 ..	241
Belgique (100 F)	14 585	14 571	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 560	211 190	205	216
Danemark (100 krd)	80 330	80 210	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 480	84 270	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 044	8 982	8 700	9 350
Italie (1.000 lires)	5 094	5 089	5 150	4 800
Suisse (100 fr.)	253 260	254 450	247	260
Suède (100 krs)	99 720	99 460	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 651	32 530	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 404	6 352	5 850	6 500
Portugal (100 esc.)	8 425	8 380	7 600	8 700
Canada ($ can. 1)	3 571	3 571	3 400	3 720
Japon (100 yens)	1 800	1 803	1 710	1 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 10
Or fin (kilo en barre)	53600	53650 ..
Or fin (en lingot)	53950	53800 .
Pièce française (20 fr.)	439	435 10
Pièce française (10 fr.)	310	319
Pièce suisse (20 fr.)	388	383
Union latine (20 fr.)	372	370 20
Souverain	484 50	462 50
Pièce de 20 dollars	2060	2054 .
Pièce de 10 dollars	1110	1130 ..
Pièce de 5 dollars	720 50	..
Pièce de 50 pesos	2101	2144 .
Pièce de 10 florins	380 20	380 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LIVRES

LIRE ÉGALEMENT

A L'OCCASION DU DÉBAT BUDGÉTAIRE

Le P.S. prône la résistance à « l'atlantisme culturel »

A l'occasion du débat budgétaire, M. Jack Lang, nouveau responsable du secteur culturel du P.S. (1), a présenté, jeudi matin, au cours d'une conférence de presse, les propositions de son parti.

M. Lang a déclaré que le secteur culturel devait être considéré comme « *prioritaire* » surtout dans la perspective de l'élection présidentielle de 1971 car, a-t-il dit, « *c'est d'abord dans les cerveaux que se jouera la partie entre la droite et la gauche, c'est de notre aptitude à inventer, à résister à l' « atlantisme culturel » que dépendra notre victoire* ». M. Lang a estimé que le projet culturel giscardien consistait à « *construire ou restaurer quelques mausolées consacrés à la glorification du passé* », en abandonnant, pour le reste, le pays aux « *lois du marché national et in-* « *désespérer, essouffler le peuple français et, le moment venu, le jour où il sera déraciné, déculturé, le faire bien voter* ». « *Notre devoir*, a-t-il ajouté, *est de combattre cette pernicieuse idéologie rentabiliste.* »

Le P.S., a affirmé M. Lang, doit ëtyre « *à l'écoute des créateurs* » afin d'être « *leur interprète naturel* ». Il a souligné que les socialistes « *autogestionnaires et héritiers de mai 1968* » avaient d'abord mis l'accent sur la « *créativité* » et l'« *animation* » au détriment, disaient les adversaires du P.S., de la création. Tout en reconnaissant qu'il s'agissait alors de « *secouer la poussière de l'académie* », il a fait observer que les rédacteurs des textes du P.S., « *emportés par un certain spontanéisme* », avaient parlé « *un peu hâtivement* » de « *déprofessionnalisation* » de l'art. Il a ajouté : « *dans notre combat, les créateurs doivent occper la première place* ».

Après avoir précisé qu'il serait artificiel de séparer la création artistique de la création scientifique, technique et intellectuelle, M. Lang a défini les deux objectifs du P.S. : d'une part « *agir dès maintenant là où les socialistes détiennent une parcelle de pouvoir ou d'influence* », d'autre part « *préparer l'avenir en s'armant de projets clairs* ».

Pour atteindre le premier de ces objectifs, M. Lang a annoncé notamment un effort des collectivités à direction socialiste (municipalités, régions) en faveur du cinéma (ateliers régionaux, réseau public de diffusion), et la création d'une fondation européenne pour la culture et le socialisme. En vue du deuxième objectif, il a fait part du projet d'une charte nationale du cinéma, et d'un manifeste européen pour l'image. Plusieurs campagnes seront lancées sur ces thèmes, des rapports seront demandés à des personnalités (sur les industries culturelles, l'éducation artistique, l'enfant et la télévision, l'atlantisme culturel), des « *dialogues méditerranéens* » seront organisés au printemps à Marseille, et une grande rencontre internationale sur la « résistance culturelle » aura lieu avant l'élection présidentielle.

Enfin, M. Lang a qualifié de « *fétu de paille dans la tourmente, à l'image du grand vide culturel giscardien* » le budget soumis au Parlement, ajoutant que l'augmentation des crédits de la musique n'était pas due à l'action des communistes, contrairement à ce que ceux-ci prétendent, mais qu'elle était « *la décision souveraine de la sœur du roi, au demeurant femme d'esprit, qui fait fonction de vice-ministre de la musique* (2) ». M. Lang a conclu : « *Le laisser-faire giscardien est pire que ne le serait une agression ouverte contre la culture* ».

(1) Proche de M. Mitterrand, M. Lang a succédé à M. Dominique Taddéi, qui se réclame du courant de M. Rocard.

(2) Mme du Saillant, sœur de M. Valéry Giscard d'Estaing, est membre du cabinet de M. Jean-Philippe Lecat.

PAIX OU ARMISTICE ?

La France va acheter un contingent de moutons britanniques

La France va acheter en quantités limitées des moutons britanniques. Il s'agit, dans l'esprit du ministre de l'agriculture français, de faire un geste de bonne volonté vis-à-vis des Britanniques afin de débloquer la négociation sur le règlement ovin qui doit reprendre le 30 octobre prochain.

En dépit de la condamnation par la Cour de justice européenne des restrictions aux importations de moutons britanniques en France, Paris s'était refusé à ouvrir ses frontières. Pour débloquer la situation, l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) achètera, congèlera et stockera un « *contingent* » de moutons britanniques qui pourrait être d'environ 200 tonnes, selon la Fédération nationale ovine. Dans un communiqué, le ministère précise que ces viandes se substitueront aux contingents traditionels d'importation des pays tiers. C'est-à-dire que ces achats « *diplomatiques* » de moutons britanniques ne s'ajouteront pas au contingent annuel de 3 000 tonnes de viandes congelés que la France importe. L'ONIBEV doit également intervenir sur le marché français pour soutenir les cours qui sont tombés lundi à 18,22 francs le kilo de carcasse, soit au-dessous du prix de seuil de 19,85 francs.

Les producteurs de moutons français auraient reçu l'assurance que le « congelé britannique » serait réexporté sur les pays tiers, afin qu'il ne pèse sur les cours. Cette opération, qui n'apparait pas comme particulièment économique, sera-t-elle suffisante pour convaincre les Britanniques de la bonne volonté française ? En recevant une délégation parlementaire de l'intergroupe ovin de l'Assemblée nationale, ainsi que des représentants de la Fédération nationale ovine, M. Mehaignerie a réaffirmé « *le lien fondamental entre la libre circulation des produits agricoles et la préférence communautaire qui ne permet pas, actuellement, d'ouvrir nos frontières aux importations britanniques* ».

La grève des postes

DISTRIBUTION DU COURRIER PERTURBÉE JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE

Les effets de la grève générale de 24 heures, organisée dans les postes et télécommunications, le 25 octobre, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.N.T. et F.O., devraient se faire sentir jusqu'à la fin de la semaine en raison du système des brigades qui étale les arrêts de travail sur deux jours. Le téléphone automatique sera peu touché, mais le télégramme, le courrier, et les services aux guichets seront plus rares pour les usagers.

Une association d'inspiration patronale vient d'être créée à Bordeaux pour exprimer le point de vue des usagers. Il s'agit de la Fédération nationale des associations des usagers de la Poste. Dans un communiqué, celle-ci attire l'attention des élus et du gouvernement « *sur les graves conséquences qu'aurait une sous-évaluation, dans le budget 1980, des investissements nécessaires à la maintenance de la poste et à sa modernisation* ». L'association demande d'organiser un service minimum.

C.G.T., C.F.D.T., F.N.T. et Force Ouvrière ont lancé des ordres de grève séparés, mais elles se retrouvent toutes pour dénoncer le manque d'effectifs et les basses rémunérations dans les P.T.T. La C.G.T., la C.F.D.T. et la F.N.T., qui présentent les revendications les plus importantes, demandent l'embauche de 50 000 agents, la semaine de 35 heures et une prime uniforme de 400 francs. L'ampleur des arrêts de travail dira si la réelle exaspération des agents des P.T.T. a atteint le paroxysme décrit par les organisations syndicales.

En Afghanistan

IMPORTANT REMANIEMENT AU SEIN DU PARTI UNIQUE

Islamabad (*A.F.P.*). — Radio-Kaboul a annoncé, mardi 23 octobre, qu'un nouveau bureau politique de quatre-vingts membres avait été installé par le président Hafizullah Amin. Ces nominations, estiment les observateurs, seraient la conséquence d'un important remaniement opéré actuellement au sein du parti démocratique d'Afghanistan (le Khalq), à la suite de l'élimination de M. Nur Mohammed Taraki, qui le dirigeait depuis la révolution du 27 avril 1978. Les arrestations de militants supposés fidèles à l'ancien président se poursuivraient au sein du parti unique.

Le quotidien pakistanais *Jang* a annoncé, de son côté, mercredi 24 octobre, que le président Amin avait interdit et fait confisquer les ouvrages publiés du temps de son prédécsseur. Dans la préface de certains de ces ouvrages, rédigée par M. Amin lui-même, M. Taraki était qualifié de « *grand leader* » et d'inspirateur « *génial* » du parti.

● *Des « entretiens informels »* sur la question de l'autonomie palestinienne auront lieu pendant quarante-huit heures à Londres à partir de ce jeudi 25 octobre, entre les Etats-Unis, l'Egypte et Israël. Le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, a déclaré mercredi à son arrivée que « *d'importants résultats pourraient être obtenus* ». M. Burg, ministre de l'intérieur, dirige la délégation israélienne. — (*A.F.P.*)

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Comité de lutte contre la répression au Maroc* (1) a annoncé, ce jeudi 25 octobre, que le procès à huis clos de Najib Bribri et de Sion Assidon, deux prisonniers politiques qui s'étaient évadés de l'hôpital Avicenne à Rabat le samedi 13 octobre, s'était ouvert mardi et avait repris mercredi. En outre, trois personnes accusées de complicité d'évasion, Moïse Benita, Assia Reda, veuve de Rahal Djbiha, prisonnier politique évadé également le 13 octobre mais qui s'est tué en s'évadant, Sylviane Debus, Française de la région de Mulhouse, sont également jugées. Les avocats ont pu voir tous les inculpés.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

● *La Commission des droits de l'homme de Forum 1984* (8, rue d'Anjou, 75008 Paris, tél. : 266-47-14) a lancé un appel afin que les droits de l'homme soient respectés en Asie du Sud-Est. Elle demande qu'une « *pression forte* » soit exercée sur Moscou et Hanoï afin d'obtenir le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge ; que des « casques bleus » soient envoyés dans ce pays pour organiser le ravitaillement et veiller à la tenue d'élections libres ; que l'Indochine soit neutralisée et les frontières des trois pays qui la composent soient déclarées inviolables.

● *Le navire « Ile-de-Lumière »* affrété par le comité « Un bateau pour le Vietnam » — B.P. 9, 92235 Gennevilliers, — a quitté Singapour le 24 octobre pour Bangkok, d'où il gagnera le port cambodgien de Kompong-Som (anciennement Sihanoukville). Il devrait y débarquer 700 tonnes de riz, 100 tonnes d'huile, 40 tonnes de sucre et 20 tonnes de lait en poudre.

● *La Cimade*, service œcuménique d'entraide, nous indique qu'elle participe à l'opération d'acheminement de 8 000 tonnes de vivres et de matériel vers le Cambodge (*le Monde* daté 21-22 octobre). La Cimade, qui est le relais en France du Conseil œcuménique des Eglises, reçoit les dons en espèces à son siège, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 705-93-99. Son numéro de C.C.P. est 4088-87 Y Paris (mention Cambodge).

LES ÉTATS-UNIS ANNONCENT L'ÉMISSION DE 4 MILLIARDS DE DEUTSCHEMARKS DE « BONS CARTER »

Le Trésor des Etats-Unis et la Bundesbank ont annoncé simultanément l'émission de deux tranches, de 2 milliards de deutschemarks chacune, de « bons Carter », soit 4 milliards de DM au total. Cette émission fait suite à deux opérations analogues, l'une de 3,04 milliards de DM en 1978 et l'autre de 2,5 milliards de DM en février 1979. C'est donc près de 10 milliards de DM qui auront été mis à la disposition des Etats-Unis pour défendre leur monnaie dans le cadre du plan de soutien annoncé le 1er novembre 1978 par le président Carter. On sait qu'effectuer de tels emprunts en devises, au lieu de le faire en dollars, revient, pour les Etats-Unis, à accorder une garantie de change à leurs prêteurs. Précédemment, ces derniers perdaient des sommes appréciables au remboursement de leurs avances lorsque le dollar se dévalorisait. Ce fut donc une nouveauté que ces émissions en monnaies fortes, prévues jusqu'à un maximum de 10 milliards de dollars en Allemagne fédérale, en Suisse et au Japon. Seul ce dernier pays n'a pas répondu à l'appel des Etats-Unis, l'Allemagne fédérale ayant souscrit un peu plus de 5 milliards de dollars et la Suisse 1,2 milliard.

UN MEETING A LA MUTUALITÉ POUR LE DÉSARMEMENT

Dans le cadre de la semaine pour le désarmement, organisée à l'appel des Nations unies, un meeting aura lieu le mardi soir 30 octobre à la Mutualité, sur le thème : « *L'opinion publique et le désarmement.* » Placé sous la présidence de M. Paul Duraffour, président de l'intergroupe parlementaire d'étude des problèmes du désarmement, ce meeting se tiendra à l'appel d'une trentaine d'organisations.

D'autres manifestations sont prévues pour cette semaine du désarmement, notamment ce jeudi 25 octobre, un débat à la FNAC (Forum des Halles) à partir de 18 heures, sur le thème : « *Désarmement : opportunité ou utopie.* » Samedi et dimanche 27 et 28 septembre, le Mouvement de la paix organisera d'autre part plusieurs manifestations sur le plateau Beaubourg. Le lundi 29 octobre, un « *carrefour contre la menace d'Apocalypse* » aura lieu à la gare Montparnasse. Jusqu'au 31 octobre, enfin, une exposition d'affiches a lieu à la galerie L'art et la paix, 35, rue de Clichy, à Paris (9e). De son côté, FR3 a programmé plusieurs émissions, notamment une émission consacrée au Mouvement de la paix, le 26 octobre, à 18 heures 55.

Enfin, le conseil départemental des Hauts-de-Seine du Mouvement de la paix organise le dimanche 28 octobre, le matin, une randonnée cyclotouriste pour le désarmement. Départ à 9 heures de la porte de Châtillon. Renseignements au conseil départemental des Hauts-de-Seine, 11, rue des Anciennes-Mairies, 92000 Nanterre.

Le numéro du « Monde » daté 2- octobre 1979 a été tiré à 607 248 exemplaires.